

Les agents de la paix réclament la création d'un ministère de la fonction publique

expo67



LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



par Claude TURCOTTE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les agents de la paix du Québec veulent la disparition de la loi et de la commission de la fonction publique, qui seraient remplacées par un ministère de la fonction publique. Ils favorisent en outre la création d'une école d'administration, qui pourrait fréquenter les employés (actuels ou futurs) de l'Etat.

Le syndicat des agents de la paix de la fonction publique, qui groupe 2.000 membres dans six ministères et qui a commencé son congrès annuel hier à Québec, désire des réformes profondes dans les structures administratives gouvernementales, qui concernent les relations nationales-syndicales.

Il est d'ailleurs fortement question que plusieurs syndicats de la fonction publique fassent front commun pour inciter le gouvernement à prendre en sérieuse considération les idées que le congrès des agents de la paix va sans aucun doute énoncer.

A la Confédération des syndicats nationaux, on n'a pas voulu faire de commentaires sur ce front commun, mais certains laissent entendre qu'un mémoire sur ces questions devrait être présenté prochainement au premier ministre Daniel Johnson.

Devant les congressistes, hier, M. Raymond Fortin, président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, a proclamé que son groupement appuyait fortement les agents de la paix et qu'il n'avait pas l'intention de changer son attitude.

Cette démonstration de solidarité confirme la rumeur selon laquelle plusieurs syndicats de la fonction publique présentent dans quelques semaines un mémoire au premier ministre lui demandant de faire certaines réformes, qui sont du reste proposées dans le programme de l'union nationale.

Un ministère de la fonction publique

Le programme unioniste proposait en effet l'établissement d'un ministère de la fonction publique. Chez les agents de la paix (gardiens de prison, gardes-pêche, etc...) une telle mesure apparaît maintenant comme un impératif.

Les agents de la paix comme de nombreux autres syndicats de la fonction publique critiquent violemment les rouages actuels de relations de travail. Ce mécontentement a existé à toutes les étapes de l'action syndicale (négociations, classement, études des griefs, etc...).

Selon eux, un ministère de la fonction publique aurait au

Voir AGENTS en page 2

Autres informations page 28

M. Jos-D. Bégin est acquitté

par Maurice LAPERRIERE de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'ancien ministre de la Colonisation dans le gouvernement de Maurice Duplessis, M. Jos-D. Bégin, a été acquitté, ce matin, de trois accusations d'exercice d'influence qui pesaient contre lui, à la suite de l'enquête Salvas ordonnée par le gouvernement libéral de M. Jean Lesage, dans l'attribution des contrats de la province sous l'ancienne administration.

C'est le juge Léon Girard, de la Cour des sessions de la paix, de Trois-Rivières, qui a rendu jugement au Palais de Justice de Québec.

M. Bégin, qui a été député de Dorchester et organisateur en chef de l'Union nationale, était accusé d'avoir, entre le premier janvier 1955 et le 30 juin 1960, exigé de Percy-S. Lévy, de Citadelle Equipment Ltd., des sommes d'argent en considération d'une aide, d'une

Voir BEGIN en page 2

SOMMAIRE

- Annonces classées / 30 à 42
- Bandes dessinées / 54
- Calendrier des pionniers / 7
- Courrier "Que faire?" / 23
- Décès, naissances, etc. / 43
- Editorial / 4
- Expo / 8
- Finance / 50 à 52
- Horoscope / 26
- La bonne table / 17 à 19
- Loisirs et récréation / 54
- Mots croisés / 33
- Nouvelles internationales / 45
- Nouvelles nationales / 29
- Radio et télévision / 14 et 15
- Spectacles et concerts / 12 et 13
- Sports / 45 à 49 et 53
- Tribunaux / 10
- Vie féminine / 20, 22 et 23
- Vie mondaine / 21
- Vie religieuse / 55
- Votre médecin / 24

Nos informations, page 8

CKAC 730

Ottawa désire créer une commission fédérale des valeurs mobilières • Page 29

Un témoin affirme :

Cotroni a demandé \$25,000 pour 'financer' le creusement du tunnel

par Léopold LIZOTTE

Un technicien de 31 ans, Ernest Bilodeau, qui aurait gravité dans l'entourage immédiat de Paul Desormiers, il y a quelques mois, a impliqué quelques-uns des huit individus accusés de conspiration dans l'affaire du tunnel de la rue Trans-Island, dès le début de son témoignage, hier après-midi, devant le juge Gérard Laganière.

Interrogé par Me Michel Côté, le procureur de la Couronne, Bilodeau, qui est lui-même détenu présentement et qui semblait fort nerveux en dépit de la fantastique contenance qu'il voulait apparemment se donner) a tout d'abord identifié devant le tribunal les prévenus qu'il reconnaît à la barre.

Ce sont Paul Desormiers, Frank Cotroni, Pierre Desormiers, Jean-Claude "Togo" Beaudoin, et Michel Desormiers.

Puis il a mentionné les personnes qui étaient présentes au premier "caucus" tenu à la mi-août, chez Paul Desormiers, au 711 de la rue Lecaron, à Jacques-Cartier.

C'étaient, selon lui, Desormiers père, ses deux fils, Cotroni, Robert Rocheleau, et un certain Dave qui portait également comme surnom "Les yeux".

A la deuxième réunion se trouvaient les mêmes individus qu'à la première, mais moins Dave, et avec "Togo" en plus.

Pressé d'identifier Rocheleau, à ce moment-là, il s'en est dit cependant incapable, après avoir pourtant regardé tous les accusés à la barre fort longuement. Et il ne parle ni de l'ingénieur Théodore Orban, ni de Francesc-Finco. (Les prévenus, incidemment, sont représentés par une véritable "batterie" de procureurs qui comprend notamment Me Maurice S. Hébert (qui, avec Me Sidney Leithman, représente Cotroni, les fils Desormiers et Beaudoin), Me Dohard Dansereau, Me Yves Mayrand, Me Claude Violetti et Me Claude Archambault).

Me Côté lui demande alors quand il a eu vent de la présumée conspiration et comment. Le témoin soutient alors qu'au terme d'une "partie de fer" avec Paul Desormiers,

près de sa piscine extérieure, il était entré dans la maison avec tout le groupe.

\$1,000,000 dans un seul casier ?

Mais alors qu'eux se dirigeaient vers le sous-sol, où se trouvait également le bureau de Desormiers, il s'est dirigé vers l'avant de la maison, où, par le système d'intercommunication, il a écouté la conversation qui s'est engagée tout aussitôt.

Selon ses dires, le principal de cette conversation se déroulait alors entre Cotroni et son beau-père, Paul Desormiers.

On y parlait de "job", de tunnel et de trou.

— Est-ce qu'il a été question d'argent, de lui demander Me Côté.

Voir COTRONI en page 2

Les Cubains devraient laisser leurs policiers chez eux — Dief

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a formulé de vives critiques hier aux Communes contre le gouvernement de Cuba qui, selon des rapports de presse, enverrait 60 policiers spéciaux pour surveiller le pavillon de ce pays à l'Expo 67.

Selon le chef de l'opposition, le gouvernement devrait ordonner aux Cubains de laisser leurs policiers chez eux.

Le solliciteur général, M. Larry Pennell, a répondu que l'on avait obtenu certains renseignements sur la composition de la délégation cubaine à l'Expo mais que le ministre des Affaires extérieures étudiait la question.

De Gaulle viendrait en bateau et s'arrêterait d'abord à Québec...

par PIERRE ST-GERMAIN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — "Spéculation", dit officiellement l'Elysée. "Nous ne sommes pas au courant" déclarent les représentants d'Ottawa et du Québec à Paris. C'est une fuite, mais elle est exacte, assure un haut fonctionnaire français.

Telles sont les principales réactions à l'indiscrétion parue hier dans "France-Soir", le plus grand quotidien français, et reprise en manchette par "Paris-Presse-Intransigeant", selon laquelle le général de Gaulle se rendra en bateau au Canada pour visiter l'Expo 67 et s'arrêterait d'abord à Québec.

Ces deux journaux français n'en soufflent pas mot, mais les milieux bien renseignés ne craignent pas de le dire : si de Gaulle a décidé de commencer son voyage au Canada par une escale à Québec, c'est parce qu'il veut montrer son attachement à la province franco-québécoise.

Evidemment, souligne-t-on, le communiqué officiel qui sera publié éventuellement n'indiquera en aucune façon cette préférence de de Gaulle pour les Canadiens français. "La famille du dehors".

Les autorités québécoises se réjouiront de cette décision, mais on ne saurait dire que cette joie sera partagée par tout le monde".

Officiellement parlant, en tout cas, les porte-parole d'Ottawa et de Québec à Paris ignorent si le général fera le voyage en bateau et

debarquera à Québec. Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, s'est rendu à l'Elysée hier après-midi. Mais comme cette visite avait trait à la préparation de la réunion de la commission de coopération franco-québécoise, qui aura lieu à Paris les 20 et 21 avril, il n'a pas été mis dans les secrets du palais présidentiel concernant le voyage du général au Canada.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire de l'ambassade du Canada a souligné qu'il n'avait pas reçu confirmation de l'information parue dans les deux journaux susmentionnés. Selon les milieux officiels canadiens, il n'existe "aucune confirmation que les détails soient suffisamment réglés pour annoncer la date, le moyen de transport".

Voir DE GAULLE en page 2

Johnson sera l'hôte de la France fin mai ou début juin

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a reçu hier après-midi le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine.

L'entretien, apprend-on de bonne source, a porté sur la prochaine visite en France du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

On croit savoir que celle-ci pourrait avoir lieu fin mai, ou début juin.



photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Voici une partie de la présumée "baude du tunnel" à leur comparution. De gauche à droite, un des frères Desormiers, Jean-Claude Beaudoin, Frank Cotroni et Paul Desormiers.

Les effets du lockout dans l'industrie du camionnage aux USA se font sentir au Canada

WASHINGTON — (UPI, PA)

— Le lockout qui frappe depuis dimanche soir presque toute l'industrie américaine du camionnage commence à avoir des effets chez les marchands et les manufacturiers; si la situation persiste, ces effets se feront bientôt sentir au niveau du consommateur.

Certaines provinces du Canada qui dépendent largement du camionnage américain s'ont également touchées par cet arrêt de travail.

Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui pour la troisième journée entre le syndicat des camionneurs et la "Trucking Employers Inc." touchent 65 pour cent de l'industrie du camionnage.

Ford of Canada a mis à pied deux de ses trois équipes aujourd'hui à son usine de camions de Oakville, en Ontario. Cette décision touchera 11.672 employés. Chez Chrysler, une équipe a été mise à pied hier à Warren, au Michigan; Ford a fait de même à Wayne tandis que American Motors a fermé ses portes pour toute la journée à Kenosha, au Wisconsin.

Au moment où les négociations reprennent, une différence de 10 cents l'heure sépare la demande des camionneurs de l'offre patronale. La hausse de 7 pour cent réclamée par le syndicat porterait le salaire horaire entre \$3.74 et \$5.35; l'offre patronale est une hausse de cinq pour cent.

Les négociations entre le syndicat des camionneurs et les 1.500 membres de la "Trucking Employers Inc." touchent 65 pour cent de l'industrie du camionnage.

Ford of Canada a mis à pied deux de ses trois équipes aujourd'hui à son usine de camions de Oakville, en Ontario. Cette décision touchera 11.672 employés. Chez Chrysler, une équipe a été mise à pied hier à Warren, au Michigan; Ford a fait de même à Wayne tandis que American Motors a fermé ses portes pour toute la journée à Kenosha, au Wisconsin.

Au moment où les négociations reprennent, une différence de 10 cents l'heure sépare la demande des camionneurs de l'offre patronale. La hausse de 7 pour cent réclamée par le syndicat porterait le salaire horaire entre \$3.74 et \$5.35; l'offre patronale est une hausse de cinq pour cent.

Voir CAMIONNAGE en page 2



Le premier bill en "défusion"

Les observateurs auront les yeux tournés sur le bill privé demandant au gouvernement de recréer l'ancienne ville des Îles Laval, jeudi. En effet, si ce projet de loi était adopté, le gouvernement pourrait s'attendre à être inondé de projets de loi du genre provenant de citoyens mécontents contre la fusion municipale, dans divers secteurs de la province.

— Page 29

Le cardinal s'adresse aux supérieurs religieux

Aux supérieurs religieux assistant à leur réunion régionale en fin de semaine à Montréal, le cardinal Paul-Émile Léger a dit que même si le dialogue entre l'évêque et les Instituts religieux peut être frustrant, il faut quand même accepter au départ que ce dialogue soit institutionnalisé afin de la dépouiller de ses aspects marginaux.

— Page 55

Johnson arrive à Punta Del Este

La conférence des chefs d'Etat de 21 pays de l'hémisphère occidental commence aujourd'hui à Punta Del Este, en Uruguay. Le président Johnson est arrivé ce matin. La conférence doit étudier la création d'un marché commun latino-américain. Rappelons que le Canada ne participe pas à cette réunion.

— Page 45



Les Oscars

Elizabeth Taylor (Who's Afraid of Virginia Woolf?) et Paul Scofield (A Man for All Seasons) ont remporté hier soir les Oscars de la meilleure actrice et du meilleur acteur.

— Page 13

Triple drame à coups de couteau

Une femme de 42 ans a été tuée à coups de couteau, un homme a été grièvement blessé et l'auteur présumé du double attentat s'est lui-même blessé en tentant apparemment de se suicider, vers 9 h. 30 hier soir, au terme d'un drame qui s'est déroulé dans un restaurant situé au 2165, rue du Grand-Tronc, dans le quartier de la Pointe-St-Charles, à Montréal.

La femme tuée a été identifiée comme étant Mme Marguerite Richardson, propriétaire du restaurant Peggy's Snack Bar, où elle et un ami, M. Sandy Deyette, 68 ans, tous deux domiciliés au 2165 rue du Grand-Tronc, ont été frappés dans la région du cœur à plusieurs reprises par le meurtrier.

Il semble que le drame ait une origine passionnelle. Pendant leur sang en abondance, les deux blessés sont parvenus à échapper à leur assaillant et à fuir le restaurant pour se réfugier au poste de pompier no 15, une centaine de pieds plus loin, pour demander de l'aide.

De là, le couple a été transporté d'urgence à l'hôpital Gé-

Voir DRAME en page 2

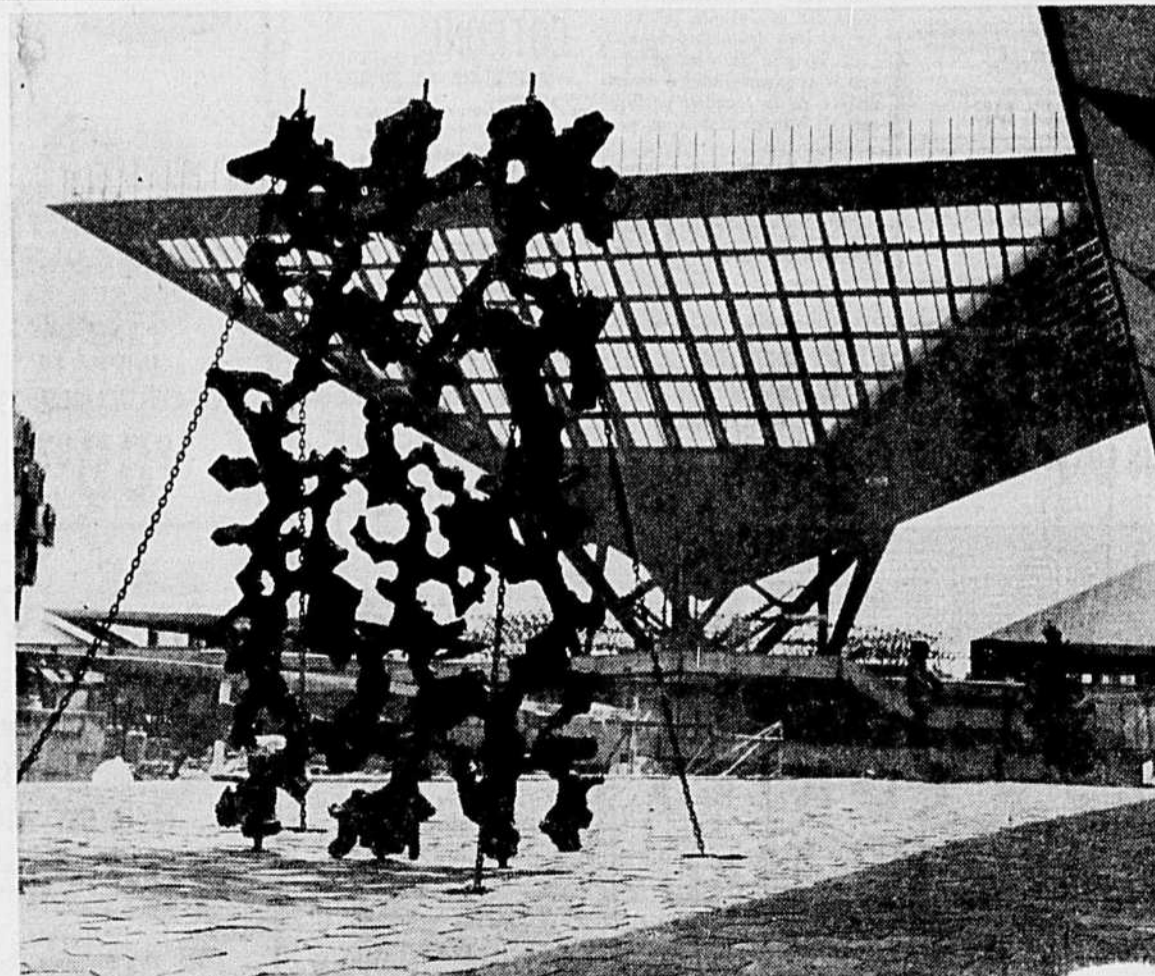


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le plus grand des pavillons de l'Expo

C'était hier une sorte d'avant-première de ce qui sera le plus grand des pavillons de l'Expo, le pavillon du Canada : \$21 millions, 11 acres, une pyramide inversée de 109 pieds de haut et neuf autres édifices

entourant des terrasses, des jardins et des pièces d'eau.

Nos informations, page 8

Le travail reprend aux chantiers maritimes de Tracy

par Jacques LAFRENIERE

SOREL — Les 2.000 travailleurs des chantiers maritimes de Marine Industries Limited, de Tracy, près de Sorel, sont retournés à leur travail ce matin, après 24 heures d'absence. Ils sont disposés cependant à reprendre leur arrêt de travail, pour des périodes de temps indéterminées, si les négociations entre leur syndicat et l'entreprise ne progressent pas assez rapidement.

Pour leur part, les 1.200 ouvriers des chantiers de Canadian Vickers Limited, de Montréal, sont sans travail depuis huit jours. Ils ont d'abord débarrayé pour appuyer six de leurs camarades qui avaient été licenciés temporairement sans que la compagnie tienne compte des droits d'ancienneté, ont-ils dit. Le lendemain, la compagnie leur fermait les portes.

Le président de Canadian Vickers, M. Eric Harrington, a déclaré hier que les portes étaient fermées, parce qu'il y avait une "grève illégale". "Les hommes veulent retourner au travail s'ils veulent faire une bonne journée de travail", a-t-il dit.

M. Harrington a ajouté que ce sont les employés qui souffrent le plus de la situation actuelle. "Ils perdent de l'argent, tandis que leurs dirigeants (boss) ne perdent rien", a-t-il dit.

A Sorel
Les travailleurs de Sorel ont assisté à une assemblée générale hier matin. Leur président, M. Raoul Blanchard, leur a déclaré qu'il venait tout juste de recevoir une communication téléphonique de la part de la compagnie demandant une rencontre pour l'après-midi.

Cette rencontre avait lieu à 4 h. et selon M. Louis Rochette, directeur-général de l'entreprise (qui incidemment est gérée par la Société Générale de Financement), les pourparlers devaient porter sur l'arrêt de travail.

Un conseiller technique de la CSN, M. Arthur Lapointe, a demandé aux travailleurs de retourner au travail dès le lendemain matin (ce matin), même s'ils n'avaient aucune nouvelle de la négociation de l'après-midi. Le syndicat a mis sur pied ce qu'il est convenu d'appeler en d'autres circonstances, des structures de grève, afin d'être en mesure de communiquer rapidement avec les membres.

M. Lapointe, après avoir parlé du désir des travailleurs des chantiers maritimes du Québec d'obtenir la parité de salaires avec leurs camarades de Vancouver, a dit que "s'il y a un éveil au Québec, il ne faut pas le reprocher aux travailleurs". Tout ce qu'on pourrait nous reprocher, c'est que cet éveil ne soit pas survenu plus tôt", a-t-il dit.

M. Lapointe a ensuite glissé un mot sur le conflit qui se présente dans la région de Sorel, où les syndicats tentent de renouveler la convention collective dans les métiers de la construction. Il se livre une lutte intersyndicale entre la CSN et la FTQ, ce qui ne facilite pas la tâche.

Des ouvriers du bâtiment ont fait une "journée d'étude", la semaine dernière, au chantier de la compagnie Inspiration qui détient un contrat à l'usine thermique de Tracy. Dimanche, onze adhérents de la CSN ont été mis sous arrêt, accusés d'avoir en leur possession des objets considérés comme des armes. Ils ont été libérés sous cautionnement, en attendant leur comparution en cour ce matin.

M. Lapointe a accusé un employeur, la compagnie Fitzpatrick, de violer la convention collective qui le lie avec la

CSN, en embauchant des adhérents de syndicats de la FTQ.

Il a conclu finalement, après cette digression, en demandant aux travailleurs de retourner au travail, afin de ne pas perdre immédiatement l'augmentation de salaires que leur convention collective pourrait leur procurer. Les travailleurs ont accepté, avec l'assurance toutefois qu'ils pourront de nouveau sortir de l'usine si les négociations ne progressent pas rapidement.

Parité de salaires

Les négociations dans les quatre chantiers maritimes du Québec (Sorel, Montréal, Lauzon et Lévis) sont à toute fin pratique dans une impasse. A Lauzon, toutefois, hier, un conciliateur du ministère du Travail, a amené les deux parties à la table des négociations.

Les travailleurs exigent la parité de salaires avec ceux versés dans la même industrie à Vancouver, ce que M. S. Ted Payne, le président de la section des chantiers maritimes de la Fédération nationale de la Métallurgie (CSN) évalue de

voir représenter une hausse de \$1.14 l'heure, en deux ans.

M. Rochette a déclaré hier que pour accorder la parité de salaires, il faudrait d'abord faire une étude approfondie pour connaître les taux de productivité, les conditions économiques de chacune des régions, etc. Cette étude n'existe pas. Il se dit prêt à faire le plus de concession possible, mais selon lui, il faut que les salaires versés dans une industrie puissent correspondre aux salaires versés dans la région. C'est sur cette donnée que les "offres finales" de Marine Industries ont été formulées.

M. Payne soutient pour sa part que la productivité des travailleurs du Québec est identique à celle des travailleurs de Vancouver. "Si nous considérons la période de temps qu'il faut pour construire un navire de même tonnage ici qu'à Vancouver, nous constatons que c'est égal", a-t-il dit. M. Payne fait valoir aussi le coût de la vie pour justifier la demande syndicale. Le coût de la vie serait plus élevé à Montréal qu'à Vancouver, selon lui.

BEGIN

SUITE DE LA PAGE 1

collaboration ou d'un exercice d'influence.

En rendant son jugement, le juge Girard a déclaré qu'en analysant la preuve rien ne démontre que M. Bégin ait d'une façon directe ou indirecte accepté que M. Lévy ait versé des sommes d'argent à d'autres personnes en lui donnant en retour des commandes pour son ministère.

"J'ai un doute raisonnable, a déclaré le président du Tribunal, et j'en fais bénéficier l'accusé. Il n'a jamais été question de commandes entre M. Bégin et M. Lévy."

Le juge Girard a commencé d'entendre cette cause le 17 septembre 1965. Il a ajourné afin de permettre aux procureurs du ministère public et de la défense de présenter leurs plaidoyers par écrit. Ce n'est que le 20 février dernier que le juge prit la cause en délibéré.

M. Bégin a été le seul témoin en défense. Il déclara qu'il avait rencontré M. Lévy vers 1952 et que celui-ci était allé le voir à son bureau du parlement pour lui offrir son aide à l'égard des personnes qui se présentaient au ministère en "quémantoux".

Selon M. Bégin, il n'a jamais été question que son ministère donne des commandes en considération du fait que M. Lévy remettrait des chèques à d'autres personnes qui ne travaillaient pas pour le ministère.

On se souvient qu'un collègue de M. Bégin, l'ancien ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, a été trouvé coupable d'accusations similaires. Il en fut de même pour M. Gerald Martineau, ancien Trésorier du parti.

M. Bégin a été le seul témoin en défense. Il déclara qu'il avait rencontré M. Lévy vers 1952 et que celui-ci était allé le voir à son bureau du parlement pour lui offrir son aide à l'égard des personnes qui se présentaient au ministère en "quémantoux".

Selon M. Bégin, il n'a jamais été question que son ministère donne des commandes en considération du fait que M. Lévy remettrait des chèques à d'autres personnes qui ne travaillaient pas pour le ministère.

On se souvient qu'un collègue de M. Bégin, l'ancien ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, a été trouvé coupable d'accusations similaires. Il en fut de même pour M. Gerald Martineau, ancien Trésorier du parti.

M. Bégin a été le seul témoin en défense. Il déclara qu'il avait rencontré M. Lévy vers 1952 et que celui-ci était allé le voir à son bureau du parlement pour lui offrir son aide à l'égard des personnes qui se présentaient au ministère en "quémantoux".

Selon M. Bégin, il n'a jamais été question que son ministère donne des commandes en considération du fait que M. Lévy remettrait des chèques à d'autres personnes qui ne travaillaient pas pour le ministère.

On se souvient qu'un collègue de M. Bégin, l'ancien ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, a été trouvé coupable d'accusations similaires. Il en fut de même pour M. Gerald Martineau, ancien Trésorier du parti.

M. Bégin a été le seul témoin en défense. Il déclara qu'il avait rencontré M. Lévy vers 1952 et que celui-ci était allé le voir à son bureau du parlement pour lui offrir son aide à l'égard des personnes qui se présentaient au ministère en "quémantoux".

Selon M. Bégin, il n'a jamais été question que son ministère donne des commandes en considération du fait que M. Lévy remettrait des chèques à d'autres personnes qui ne travaillaient pas pour le ministère.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

port et l'itinéraire du voyage "de De Gaulle".

D'autre part, un personnage officiel du Québec estime: "Il est bien douteux que les détails dont font état les journaux français aient été discutés entre l'ambassadeur de France au Canada et les représentants du Québec et d'Ottawa".

Et ce personnage d'ajouter: "Mais la géographie est la géographie: si le général arrive par bateau, il est normal qu'il débarque d'abord à Québec".

Selon un haut fonctionnaire français, il n'en reste pas moins que la "fuite est exacte et qu'il fallait que ça sorte". Ce personnage pense que de Gaulle ne commença pas son voyage officiel au Canada avant le lundi 24 juillet, qui sera la "journée nationale française" à l'Expo. Pourtant, selon les "indiscretions" des journaux français, le général arrivera au Canada le 22 juillet, puis qu'il partirait de Brest le 18 juillet à bord du croiseur anti-aérien "Colbert" et que le voyage dure quatre jours, normalement.

"Je ne pense pas que le général passera la fin de semaine du 22 et du 23 à Québec" dit le haut fonctionnaire français. A son avis, de Gaulle pourrait passer un jour à Québec, deux à Montréal et un à Ottawa. Prendra-t-il l'avion de retour à Ottawa ou à Montréal? On ne le sait pas encore.

Chose sûre, le voyage du général constitue un véritable casse-tête pour les services du protocole de Paris, d'Ottawa et de Québec.

"Dans un tel cas, dit un spécialiste de ces questions, il faut ménager les susceptibilités de chacun tout en respectant le protocole. Autrement dit, c'est la quadrature du cercle, étant donné la rivalité qui existe entre Ottawa et Québec."

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.



Anniversaire à l'Institut des études médiévales

En 1931, les Pères Dominicains, sous l'inspiration et la direction de M. Etienne Gilson et du Père Chenu, fondaient l'Institut des études médiévales. En 1942, l'institut était affilié à l'Université de Montréal. Il n'a cessé depuis de progresser et, si l'on considère que les centres d'études médiévales vont se multiplier à travers le monde, celui de Montréal peut être assuré d'un développement accru "dans une université où on met de plus en plus l'accent sur la qualité dans la recherche et l'enseignement". C'est, en bref, les quelques grands traits soulignés hier par M. Vianney Décarie (à gauche), directeur du département de philosophie de l'U. de M. Une rencontre professeurs-étudiants avait lieu au monastère Saint-Albert-le-Grand dans le but de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'affiliation de l'institut à l'université. Le recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry (au centre), rehaussait de sa présence cette réception qui, on l'eût dit, prenait davantage un caractère "intime" qu'"officiel". Le directeur de l'institut, le R. P. Benoit Lacroix (à droite) a également rappelé les caractéristiques majeures de l'enseignement que prodigue l'institution. Enfin, une nouvelle que plusieurs connaissent, mais que l'on s'est plu à rappeler: le quatrième congrès international d'études médiévales, qui aura lieu au mois d'août prochain, aura lieu à Montréal. M. Etienne Gilson, de l'Académie française, en sera le président d'honneur.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

port et l'itinéraire du voyage "de De Gaulle".

D'autre part, un personnage officiel du Québec estime: "Il est bien douteux que les détails dont font état les journaux français aient été discutés entre l'ambassadeur de France au Canada et les représentants du Québec et d'Ottawa".

Et ce personnage d'ajouter: "Mais la géographie est la géographie: si le général arrive par bateau, il est normal qu'il débarque d'abord à Québec".

Selon un haut fonctionnaire français, il n'en reste pas moins que la "fuite est exacte et qu'il fallait que ça sorte". Ce personnage pense que de Gaulle ne commença pas son voyage officiel au Canada avant le lundi 24 juillet, qui sera la "journée nationale française" à l'Expo. Pourtant, selon les "indiscretions" des journaux français, le général arrivera au Canada le 22 juillet, puis qu'il partirait de Brest le 18 juillet à bord du croiseur anti-aérien "Colbert" et que le voyage dure quatre jours, normalement.

"Je ne pense pas que le général passera la fin de semaine du 22 et du 23 à Québec" dit le haut fonctionnaire français. A son avis, de Gaulle pourrait passer un jour à Québec, deux à Montréal et un à Ottawa. Prendra-t-il l'avion de retour à Ottawa ou à Montréal? On ne le sait pas encore.

Chose sûre, le voyage du général constitue un véritable casse-tête pour les services du protocole de Paris, d'Ottawa et de Québec.

"Dans un tel cas, dit un spécialiste de ces questions, il faut ménager les susceptibilités de chacun tout en respectant le protocole. Autrement dit, c'est la quadrature du cercle, étant donné la rivalité qui existe entre Ottawa et Québec."

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Projet militaire conjoint australo-canado-américain

WASHINGTON, (UPI) — Le Canada, les Etats-Unis et l'Australie projettent de mettre au point conjointement un système

de communications pour leurs armées de terre.

Nouvel incident à la frontière syro-israélienne

DAMAS, (Reuter) — Des artilleurs syriens ont ouvert le feu, aujourd'hui, sur un tracteur blindé israélien au moment où il pénétrait dans la zone délimitée à la frontière des deux pays.

Selon un porte-parole militaire syrien, le tracteur s'est replié aussitôt en territoire israélien, mais il est revenu 60 minutes plus tard et les canons syriens l'ont forcé à prendre la fuite. Le porte-parole a ajouté que, des postes syriens, on pouvait voir des Israéliens évacuant certains établissements près de la frontière.

Du côté israélien, on signale que les Syriens ont lancé des obus de mortier en direction du tracteur israélien pendant près d'une heure dans la région de Tel Katzir. Personne n'a été blessé. Le tracteur, dit-on, était allé labourer un champ de betteraves à l'est de Tel Katzir.

On rappelle que c'est un incident semblable qui a déclenché des combats terrestres et aériens d'une journée, vendredi dernier.

Selon les milieux officiels, les trois pays projettent de dépenser plus de \$100,000,000 pour la mise au point du dispositif qui commencera à fonctionner entre 1975 et 1977. Le projet connu sous le nom de "Mallard" aura son centre d'opérations à Ft. Monmouth, au New Jersey.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 20
Maximum aujourd'hui : 35

MONTREAL, (AP) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, St-Maurice, Québec et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et très froid aujourd'hui avec vents du nord-ouest de 20 milles. Clair cette nuit et mercredi et devenant moins froid. Vents devenant légers mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa 35 et 20. Québec 32 et 15. Sherbrooke 35 et 15. Ste-Athéa 32 et 10. La Tuque 25 et 10.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski, Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec chutes de neige aujourd'hui, s'éclaircissant lentement ce soir. Il continuera de faire froid avec vents du nord-ouest de 25 milles. Clair et moins venteux cette nuit. Mercredi, ensoleillé et il continuera de faire froid. Vents devenant légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Châteauguay, Baie-Comeau et Sept-Îles, 25 et 5. Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 10; Gaspé, 30 et 15.

DRAME

SUITE DE LA PAGE 1

néral de Montréal, mais il était déjà trop tard pour Mme Richardson, qu'un médecin a déclaré morte lors de son admission. Quoique grièvement blessé, M. Deyette serait dans un état satisfaisant.

Sur les entrefaites, des agents du poste no 9, répondant à l'alerte, étaient arrivés au restaurant de Mme Richardson. Selon nos informations, un individu de 63 ans qui se trouvait dans l'établissement, John Arnold, d'adresse inconnue, s'est porté plusieurs coups de couteau à la gorge en apercevant les policiers. Ceux-ci sont pourtant parvenus à désarmer l'homme à temps et ont conduit le nouveau blessé au même hôpital Général de Montréal, où sa vie ne serait pas en danger.

Deux détectives du bureau des enquêtes criminelles, les sergents Marcel Alard et Julien Giguère, mènent l'enquête sur la tragédie.

Le président Johnson a fait sa demande hier peu avant de quitter Washington pour se rendre en Amérique latine.

Il a noté que le gouvernement n'a pas d'autre moyen légal d'empêcher la grève décidée par six syndicats pour jeudi prochain. Le président a soutenu qu'une grève du rail porterait un dur coup à l'économie américaine et nuirait à l'effort de guerre au Vietnam. 137,000 ouvriers des chemins de fer seraient touchés par cet arrêt de travail.

Les syndicats réclament une hausse de salaire de 21 pour cent pour les deux prochaines années.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité au Sénat, a déclaré que le président Johnson avait demandé au secrétaire de la Justice d'examiner le problème afin de savoir si la loi Taft-Hartley s'applique dans le cas d'un lockout.

Par ailleurs, M. Arthur Conde, vice-président de la "Indiana Manufacturers Association", a révélé que si le lockout se poursuit jusqu'à la semaine prochaine, quelque 400,000 ouvriers de l'industrie devront être mis à pied.

Les chemins de fer
Le Congrès des Etats-Unis

ERRATA

Ce n'est pas vrai
Il y a des chambres disponibles à Montréal durant l'Expo 67
Le Motel Fontainebleau vous offre des chambres... pas comme celle-ci

...mais comme celle-là.

Nous en avons même 330!
Avant l'Expo 67, nous offrons le meilleur service.
Pendant et après l'Expo 67, nous continuerons à offrir le meilleur service.
Nos tarifs sont approuvés par le gouvernement.

Motel
Fontainebleau

• le plus grand motel de Montréal
• le dernier mot en fait d'hospitalité et de confort
Evitez la bousculade, réservez en mail!

Pour tous renseignements: COMPOSÉ 258-5011
Écrivez à: Motel Fontainebleau, 5500 rue Ste-Élisabeth, Montréal, Qué.

Nous vous répondons par retour de courrier.

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro:
874-6911

APPELEZ MAINTENANT
ET DEMANDEZ NOS CONDITIONS EXTRAORDINAIRES

ALSCO

Matériaux de construction en aluminium

FENÊTRES • PORTES
AUVENTS • CLAPBOARD

Démonstration gratuite SANS AUCUNE OBLIGATION

Téléphone: **279-8551** 1530 est, Beaubien
Montréal

LES OUTILS ELECTRIQUES
"GREEN LINE" Rockwell
A l'épreuve des chocs, des pannes, et incassables

"PROGRES"
grâce aux
outils électriques
"classés PRO"
"Green Line"

MODELE 75
SCIE CIRCULAIRE de 7 1/2"
\$69.97

MODELE 60
SCIE SAUTEUSE
\$34.97

MODELE 50
PERCEUSE
1/4" A UNE VITESSE
\$19.97 (Également en vente: modèle 52 Variable — 1/4" à vitesse variable \$34.97)

MODELE 65
SABLEUSE DE FINITION
\$34.97

MODELE 55
PERCEUSE 3/8" A UNE VITESSE
Voyez le modèle 56 — Perceuse de 1/2" à vitesse variable \$39.97

1406, rue St-Denis (Coin Ste-Catherine) Centre d'Achats Wilderton (2785 Van Horne)
6955, rue St-Hubert (coin Bélanger) Stationnement facile et gratuit
Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9:30
Commandes téléphoniques: 288-0251

OMER DESERRES

Il faut ouvrir "le plus rapidement possible" des instituts à Montréal

— Paul GERIN-LAJOIE
par Claude GRAVEL



Pour que le ministre se rappelle ses promesses!...
En présentant ce bateau miniature au ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, les organisateurs du Club nautique des Mille-Iles, MM. Lionel Laplante, à gauche, et Roger Gagnon, à droite, lui ont dit qu'il pourrait le mettre dans son bureau "pour se rappeler ses promesses"....

Une lueur d'espoir pour les promoteurs de la canalisation de la rivière des Mille-Iles

Après 20 ans de vaines attentes, les promoteurs de la canalisation des Mille-Iles ont repris espoir hier soir lorsque le ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, a annoncé que les ingénieurs de son ministère construiront "très bientôt", une écluse qui, combinée avec le dragage de la rivière sur une longueur de 13 milles, permettra aux embarcations de plaisance de se rendre de la rivière des Mille-Iles au lac des Deux-Montagnes.

L'écluse sera construite au Rapide-du-Moulin, en face de St-Eustache et de Laval-sur-le-Lac.

Quant au dragage, il se ferait entre cet endroit et le pont David reliant Auteuil à Bois-des-Filons.

Interrogé sur la signification du mot "bientôt", l'adjoint de M. McIlraith a tenté de s'en tirer en disant: "avant longtemps". Puis il a consenti à dire "avant 1970".

Les nombreux députés, tant provinciaux que fédéraux, ainsi que les autres personnalités politiques sur place ont toutefois été plus loquaces.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, les tra-

Selon l'ancien ministre de l'Éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, des collèges d'enseignement général et professionnel devront être ouverts "le plus rapidement possible" à Montréal.

"Il est question que l'on ouvre quatre ou cinq de ces nouveaux collèges dans diverses régions du Québec en septembre prochain. Mais il n'y en aura aucun à Montréal, qui a pourtant une population globale de deux millions d'habitants. C'est grave."

Adressant la parole hier soir devant une centaine de membres de l'Association libérale provinciale du comté d'Olier, le député de Vaureuil-Soulanges a clairement laissé entendre que l'on devra "insister" auprès du gouvernement pour que des instituts voient le jour dans la métropole.

"Il y a toute une population qui a besoin d'avoir accès aux études après le secondaire", a-t-il dit, reconnaissant plus tard que les institutions actuelles ne pourraient peut-être pas remplir cette tâche.

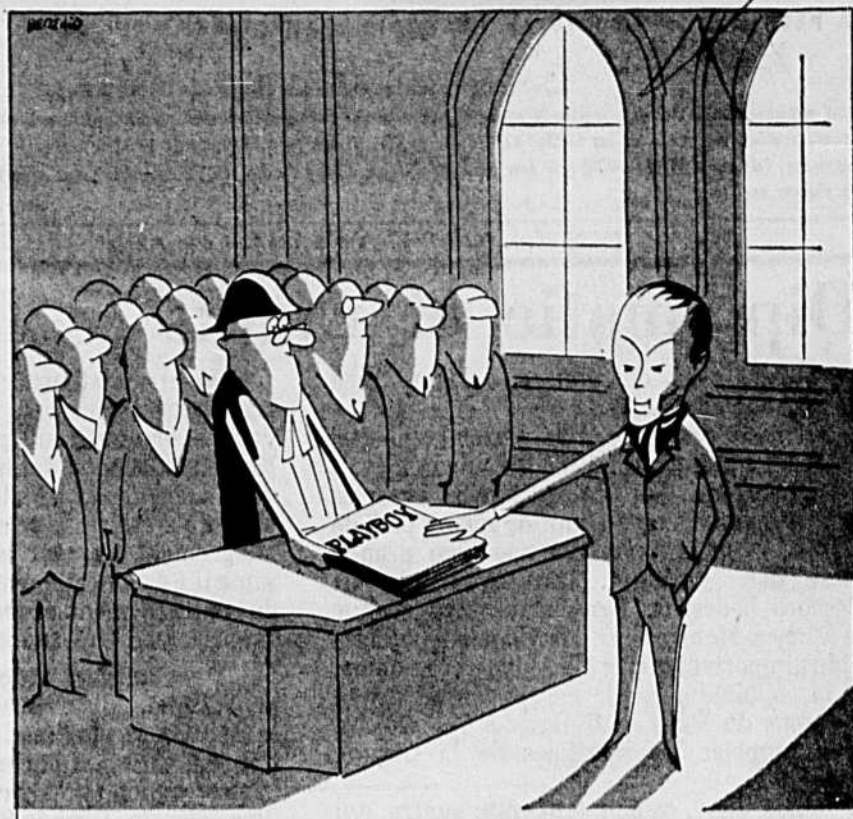
"Ceux qui occupent des fonctions publiques dans notre société ont une grande responsabilité envers la jeunesse. Toute la population doit participer à la mise en oeuvre de la réforme de l'éducation, qui est loin d'être terminée."

Dans la majeure partie de son allocution, M. Gérin-Lajoie a tenté de "vulgariser" les positions récemment prises par le parti libéral en ce qui concerne principalement le domaine de l'éducation.

Il a déclaré qu'il y a maintenant "lieu de s'interroger" sur ce que veut faire le gouvernement de l'Union nationale en éducation. "Il faut admettre, a noté le député, que le gouvernement actuel n'a pas décidé de tout chambarder. C'est heureux. Mais, mon Dieu! que ça n'avance pas vite!"

Traitant du budget récemment présenté par le gouvernement Johnson, le conférencier a dit qu'en n'accordant pas des allocations familiales et scolaires plus fortes, "il a négligé l'une des choses les plus importantes pour favoriser une éducation plus poussée de notre jeunesse."

"Tout le budget du gouvernement, a-t-il enchaîné, est un budget de restriction des dépenses et des investissements. Les



PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU MINISTRE DE LA JUSTICE

Un viaduc remplacera, dès cette année, le passage à niveau de Côte-St-Luc

Le passage à niveau de Côte-St-Luc, sur le chemin du même nom, sera remplacé dès cette année par un viaduc.

C'est du moins ce qu'il y a lieu de croire à la suite d'une entente de principe entre les représentants des villes de Montréal et de Côte-St-Luc et du Pacifique Canadien.

Il a été fait état de cet accord, hier, lors de l'audience publique convoquée par la Commission des transports du Canada, sous la présidence du commissaire en chef, M. Rod Kerr.

Le projet de viaduc est remis en question depuis quatre ans. Côte-St-Luc et Montréal avaient présenté chacun leur plan et

y tenaient "mordicus"... jusqu'à la semaine dernière.

Devant la perspective de l'audience de la Commission des transports, qui a eu lieu hier, les deux villes ont décidé qu'il fallait tout de même finir par s'entendre. Chaque partie y alla de ses concessions de sorte que l'on a pu en arriver à un plan unique, celui qui a été soumis aujourd'hui à la Commission.

En ce qui a trait aux dépenses du Pacifique Canadien, Montréal voudrait qu'elles soient d'environ \$90.000. Le Pacifique Canadien soutient toutefois que la somme de \$31.250 est suffisante.

C'est la Commission des transports qui décidera.

De toute façon, c'est la Commission des transports qui décidera quelle somme devra verser le Pacifique Canadien.

Me Kerr a déclaré que la

Voir VIADUC en page 6

Le maire de Jacques-Cartier ne prise pas tout ce qui se dit ou se passe sur la rive sud

par Claude MASSON

Le maire de la municipalité la plus peuleuse de la rive sud immédiate, M. Roland Therrien, ne prise pas tout ce qui se dit ni tout ce qui se passe dans cette région.

Dans trois déclarations fracassantes portant sur autant de sujets, le maire de Jacques-Cartier s'en prend respectivement à la Commission intermunicipale de la rive sud, au maire de Longueuil et à la Fédération des policiers municipaux du Québec.

La Commission intermunicipale

"Une mauvaise répartition des revenus constitue le problème no 1 sur la rive sud. Ce n'est ni le transport en commun, ni l'approvisionnement en eau potable, ni l'enlèvement des ordures ménagères comme le prétend la Commission intermunicipale", déclare le maire Therrien, faisant directement allusion à sa dernière assemblée et dans lequel il est demandé à Québec de lui accorder des pouvoirs légaux pour solutionner les problèmes du transport en commun, de l'approvisionnement en eau et de l'enlèvement des ordures ménagères.

Le maire de Jacques-Cartier est catégorique: "Pourquoi penser d'abord au transport en commun après l'inauguration du pont-tunnel Lafontaine et du métro alors que, pour la plupart, les municipalités manquent d'argent? Pourquoi ne pas aller tout de suite au fond du problème? A-t-on peur de s'y attaquer de front? Pourquoi la Commission intermunicipale établit-elle comme prioritaire l'approvisionnement en eau potable alors que sur le plan intermunicipal rien n'est mieux organisé?"

Pour le premier magistrat de Jacques-Cartier, c'est "question financière d'abord et question d'organisation ensuite". A titre d'exemple, M. Therrien note que la ville de Lafèche avait étudié sérieusement la possibilité de fusionner ses services d'incendie et de police avec ceux de Jacques-Cartier mais qu'elle a dû abandonner son projet précisément à cause d'un manque d'argent.

A noter que la ville de Jacques-Cartier a déjà fait partie de la Commission intermunicipale de la rive sud mais elle s'est retirée de cet organisme qu'elle juge à toute fin pratique inopérant.

D'autre part, la querelle de mois entre le maire de Longueuil et celui de Jacques-Cartier, qui a débuté au sujet des prix de location demandés par Jacques-Cartier aux municipalités desservies par l'usine de filtration de cette ville, semble vouloir se perpétuer.

Se rapportant à la cérémonie d'inauguration de la ligne no 4 du métro et de la Station Longueuil, il y a une dizaine de jours, le maire Roland Therrien souligne que le maire Jean Drapeau a déclaré que le métro sera prolongé dans toutes les directions tandis que d'après l'un des bénéficiaires, Longueuil, "il ne sera pas, sur la rive sud du moins".

Voir JACQUES-CARTIER p. 6

Un conseiller est élu maire de St-Lambert

par Claude MASSON

Le vent de la révolution tranquille qu'a connue le Québec ces dernières années n'a pas soufflé très fort à St-Lambert, municipalité de la rive sud qui compte plus de 16.000 âmes.

Dans cette ville c'est plutôt la tranquillité, mais sans révolution, qui règne en maître. Le plus bel exemple de cette quiétude quasi anormale se retrouve dans la vie municipale: depuis au moins 1940, il n'y a pas eu de véritables élections à la mairie, tous les candidats à cette fonction ayant été élus par acclamation.

Au surplus, on ne se souvient même pas de l'année où il y a eu affrontement entre adversaires, candidats à la mairie. Le greffier de la ville, M. C.H. Macnaughten, qui occupe cette fonction depuis 25 ans, n'a pas encore été obligé, à titre de président d'élection, de tenir un scrutin pour le poste de maire de la municipalité. Bien plus, ayant interrogé les citoyens les plus âgés de St-Lambert, M. Macnaughten n'a pas réussi à connaître en quelle année a eu lieu un appel au peuple en ce qui concerne la plus importante fonction municipale.

Et hier, jour de la mise en nomination des candidats en vue de l'élection municipale prévue pour lundi de la semaine prochaine, la tradition n'a pas changé. M. Jacques K. Stewart, conseiller municipal depuis huit ans, a été élu par acclamation, c'est-à-dire sans aucune opposition.

Le maire de Jacques-Cartier soulève la question: "qui a raison? ceux qui administrent le L.É.T.R. ou ceux qui en bénéficient?"

M. Therrien rappelle aussi, contrairement aux propos tenus par le maire Marcel Robidas à cette même occasion, que la Commission de transport de Montréal a déjà procédé à l'expropriation de la compagnie Inter-Cité. "Nous en savons quelque chose à Jacques-Cartier puisque c'est la raison de notre participation au coût du métro". M. Robidas aurait déclaré pour sa part que Montréal n'est nullement intéressé à exproprier les compagnies de p. 6



M. Jacques-K. STEWART, nouveau maire de St-Lambert

Par la même occasion, une autre tradition a été respectée: l'alternance d'un Canadien français et d'un Canadien anglais au poste de maire de St-Lambert. En effet, depuis 1946, aucun maire n'a fait plus qu'un mandat (trois ans) à cette fonction afin de respecter la succession d'un francophone et d'un anglophone à la tête de la municipalité. La population de St-Lambert est partagée également entre les éléments canadien-français et canadien-anglais.

D'ailleurs, depuis l'élection du premier maire de St-Lambert, en 1896, seulement deux

Voir ST-LAMBERT en page 6

La rivière des Mille-Iles n'est pas la rivière des Mille-Iles!

(par P.V.) — La rivière des Mille-Iles ne s'appelle pas la rivière des Mille-Iles. C'est le programme du banquet annuel du Club nautique des Mille-Iles qui le précise en ajoutant qu'on l'appelle rivière des Mille-Iles, mais que son nom véritable est la rivière St-Jean.

On cite à l'appui de cette thèse l'abbé J.-U. Demers, curé de Ste-Rose, qui, dans son "Histoire de Ste-Rose", écrit ce qui suit:

"Le nom de notre rivière est en effet "St-Jean" et il nous vient de Jean Nicolet. On sait que ce Jean Nicolet, qui a donné son nom à notre rivière, est arrivé au pays en 1618 et que, pour devenir interprète de la Compagnie des Cent-Associés, il alla passer deux années avec les Algonquins à l'île aux Allumettes (en face de Pembroke). En 1634, il assista à la fondation de Trois-Rivières et y fut nommé commis pour la traite des fourrures par la Compagnie des Cent-Associés. Il était reconnu comme un chrétien zélé.

"C'est donc en 1618 que, en passant pour la première fois sur notre rivière, il lui donna le nom de rivière St-Jean."

raient guère commencer avant la fin de l'année.

La deuxième étape de cette canalisation serait l'aménagement des Rapides blancs, sur la rivière des Prairies, entre l'île Bigras et l'île Bizard.

Comme dernière étape il y aurait l'aménagement des rapides de Terrebonne.

En ce qui concerne les deux dernières étapes, aucune date n'a toutefois été prédite pour les travaux, M. McIlraith se contentant de déclarer que lorsque l'on veut obtenir quelque chose il est très important de procéder par étapes.

Tel. 842-8221

JARRY... VALIANT PLYMOUTH CHRYSLER

4384 ST. DENIS

JARRY MOTOR CORPORATION

6741, ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

Nouveaux numéros de téléphone de

LA PRESSE

PUBLICITE	REDACTION
Grandes annonces 874-7259	le jour, du lundi au vendredi
Grandes annonces 874-7235	Papier 874-7078
Carrières et professions 874-7245	Sports 874-7008
Annonces en 874-7246	Magazine 874-7029
Annonces classées 874-7111	Finances 874-7016
	Arts et Lettres 874-7041
	Vie féminine 874-7023
	Nuit (en tout temps) 874-7061
	Soir 874-7372
	Samedi 874-7272
	Dimanche 874-7272

Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6992

Annonces classées 874-6900

Pour renseignements concernant tout autre service :

874-7272

ARTHRITE ET MALADIES CHRONIQUES

CLINIQUE B.C.

BROCHURES ILLUSTRÉES GRATUITES, SUR DEMANDE

4146 est, rue BÉLANGER, MTL

Dépt. L P 2 — 725-9588

TEST de GROSSESSE

EN 5 MINUTES 5.00

Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00

ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. ...

Prise de sang à domicile sur demande

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

professionnelles

Laboratoire à succursale - 921 est, Sainte-Catherine - V.I. 2-9622

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON

AVEC **WEATHER VANE**

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM

BARDEAUX D'ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane	Auvents LP
3055, av. Verdun	Portes
VERDUN, Tél. 769-3853	Fenêtres
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements	Clapboard
différents.	Carports
NOM	
ADRESSE	
VILLE	

Voir ST-LAMBERT en page 6

Comparution, le 5 mai, de 97 chauffeurs de taxi de Rivière-des-Prairies

par Florian BERNARD

Il ne se passe peut-être pas une seule semaine sans que des chauffeurs de taxi sans permis soient traduits devant la cour municipale de Montréal. Ce n'est pas tous les jours, cependant, que 97 chauffeurs sont appelés à comparaitre en même temps. C'est pourtant ce qui se produira le vendredi 5 mai, alors que ces chauffeurs devront répondre à plus d'une accusation. C'est ainsi que le chauffeur Zénon Lacombe, permis no 8942, est accusé d'avoir enfreint, à six reprises, le règlement no 2820 qui stipule que seuls les chauffeurs ayant un permis de taxi de Montréal, selon les dispositions de la Régie des transports, peuvent cueillir des clients dans la métropole. Au fait, il y aura 97 accusés, mais 142 infractions au règlement.

Plusieurs de ces chauffeurs devront répondre à plus d'une accusation. C'est ainsi que le chauffeur Zénon Lacombe, permis no 8942, est accusé d'avoir enfreint, à six reprises, le règlement no 2820 qui stipule que seuls les chauffeurs ayant un permis de taxi de Montréal, selon les dispositions de la Régie des transports, peuvent cueillir des clients dans la métropole. Au fait, il y aura 97 accusés, mais 142 infractions au règlement.

Un problème d'annexion
Ces 97 causes ont été accumulées depuis que la Régie des transports a publié son ordonnance en 1964 relativement au nombre de permis autorisés dans le quartier de Rivière-des-Prairies, à la suite de l'annexion de cette municipalité au territoire montréalais. La plupart de ces causes étaient en suspens depuis plusieurs mois. Elles seront entendues "en bloc" le 5 mai prochain.

A la suite de l'annexion de Rivière-des-Prairies, la ville de Montréal avait informé la Régie des transports que le nombre de permis autorisés dans ce nouveau quartier de la ville de Montréal était de 21, soit un permis par 400 âmes. La Régie des transports avait alors autorisé Montréal à émettre les permis en question aux chauffeurs qui répondraient aux normes et aux qualifications habituellement exigées.

Il arriva cependant que plusieurs détenteurs d'anciens permis émis par Rivière-des-Prairies continuèrent d'exercer leur métier. De plus, plusieurs de ces chauffeurs n'habitaient même pas à Rivière-des-Prairies.

La maraude continue
Le cas de Rivière-des-Prairies n'est pas unique. Chaque jour, des centaines de chauffeurs de taxi n'ayant aucun permis de Montréal cueillent des clients dans les limites de la métropole. La police est dans l'impossibilité de les arrêter tous, car, selon certains conseillers municipaux, il faudrait tripler sinon quadrupler les effectifs.

De plus, étant donné que plusieurs associations importantes telles que Diamond et autres ont étendu leurs services dans les villes de banlieue avec le même indicatif ("dome light"), leurs membres sillonnent la ville de Montréal et, dans le flot de la circulation, soutirent à l'industrie montréalaise plusieurs centaines de voyages chaque jour. Le président de la Ligue des propriétaires de taxi de Montréal, M. Henri Paquette, croit, selon une enquête serrée, qu'au moins 5.000 voyages par jour sont ainsi soutirés à Montréal, privant les chauffeurs de la métropole d'un important revenu. A \$1 le voyage, cette maraude rapporterait \$2 millions par année.

Un exemple typique
Le 7 juillet 1965, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, écrivait dans une lettre à la Ligue des propriétaires de taxi : "Du 1er janvier au 15 juin 1965, 407 conducteurs d'autos-taxis de l'extérieur de Montréal ont été traduits en Cour municipale pour avoir exercé leur métier sans permis dans les limites de notre territoire. Tous ont été condamnés à des amendes variant entre \$5 et \$81, plus les frais. La police me signale que plusieurs de ces inculpés sont au nombre des chauffeurs de taxi dont la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal avait fourni les noms à la ville."

Puis M. Saulnier ajoutait : "Le Service de la police de Montréal exerce une surveillance particulière pour enrayer

VIADUC

SUITE DE LA PAGE 3

Commission des transports enverra son ordre officiel de construire le viaduc dans un mois environ. Il a précisé que ce délai a pour but de permettre aux autorités municipales de la ville de Montréal de donner leur approbation officielle au projet.

Le passage à niveau du chemin de la Côte-St-Luc se trouve situé à la ligne de démarcation entre les deux villes, entre les rues Adalbert et Patricia.

Les travaux, dont la date du début sera probablement déterminée par la Commission des transports, nécessiteront l'aménagement d'un passage à niveau temporaire qui raccordera les rues Patricia et Robert-Burns.

Les convois du Pacifique Canadien devront, par ailleurs, emprunter des voies de détournement pour la durée des travaux.

Travaux marquant le Centenaire à Pointe-Claire

Le conseil municipal de Pointe-Claire a accepté hier que la place d'eau et le monument à la conquête de l'air soient construits à proximité du bâtiment de la piscine.

Ces travaux sont réalisés pour marquer le Centenaire du Canada.

Le monument devait d'abord être une réplique à l'échelle du petit avion de Blériot, pionnier de l'aviation. Toutefois, la maquette présentée hier illustre un jet supersonique, de dimensions réduites.

La place d'eau mesurera 12 pieds sur 24 et sera entourée d'un petit bocage.

Pas d'hôtelier à Pointe-Claire

Les conseillers municipaux de Pointe-Claire ont refusé catégoriquement d'autoriser la construction d'un hôtel, incluant — horreur ! — une taverne, à l'angle de l'avenue Pointe-Claire et du boulevard Métropolitain.

Cent vingt-cinq propriétaires du district ont signé une requête pour marquer leur ferme opposition à ce projet.

L'emplacement en question était classé K, c'est-à-dire que le conseil pouvait à sa discrétion autoriser la construction de certains types de bâtiments commerciaux. Un avis de motion a été présenté hier pour n'autoriser désormais à cet en-

"United Aircraft devrait réadapter ses employés"

— L'Ass. des propriétaires de J.-Cartier

(par C.M.) — "Que United Aircraft, en coopération avec M. Jean Marchand, ministre responsable de la Main-d'œuvre, établisse un service d'entraînement et de réadaptation pour la main-d'œuvre locale non qualifiée."

Telle est la demande formulée par l'Association des propriétaires de Jacques-Cartier, dans un mémoire adressé ré-

centement au gouvernement fédéral, afin d'amener cette importante compagnie à dispenser elle-même, directement ou indirectement, les cours de recyclage nécessaires à ses propres employés.

Cette requête des propriétaires de Jacques-Cartier fait suite à la publication d'annonces commerciales parues dans les journaux et dans lesquelles United Aircraft demandait des personnes de l'extérieur pour occuper différentes fonctions qui, selon l'Association, pourraient être remplies par les travailleurs de la ville de Jacques-Cartier.

D'autre part, dans ce même mémoire, les propriétaires de J.-C. et de s.-Cartier demandent "que l'école des métiers de la municipalité, en relation avec United Aircraft et les autres industries, offre des cours adaptés aux besoins des industries de la rive sud."

Ces deux requêtes ont déjà reçu une réponse affirmative du ministre de la Main-d'œuvre dirigé par M. Jean Marchand. Dans une lettre au président de l'Association, M. Paul A. Briand, le sous-ministre adjoint, M. G.-G. Ducloux, déclare que le directeur régional du ministère à Montréal, M. G.-R. Beaudry, nommera d'ici peu un fonctionnaire pour étudier les deux questions contenues dans le mémoire.

droit que des maisons unifamiliales.

Aménager un terrain de baseball sur la Place municipale

"Plutôt que d'équiper à tour de rôle tous les parcs de la ville d'éclairage très élaboré, il serait préférable d'aménager un vaste champ de baseball sur le terrain de la Place municipale", a déclaré le maire Arthur Séguin.

Cette déclaration a été présentée à l'occasion de l'étude d'un crédit de \$25.000 pour l'éclairage du parc Northview.

Le maire a suggéré que soient effectués des relevés préliminaires et des estimations du coût de nivelage et de drainage du terrain vague de la Place municipale.

Paiement différé

Pointe-Claire participera au programme organisé par les municipalités canadiennes à l'Expo — une somme de \$5.000 a été autorisée par le conseil à cet effet.

Par ailleurs, les échevins ont différé le paiement de la facture de \$121.103 expédiée par la Corporation de Montréal Métropolitain.

Tout comme les autres banlieues, la grande ville résidentielle et commerciale du Lakeshore est favorable à ce que le taux d'intérêt sur les arrérages soit porté à 7%.

JACQUES-CARTIER

SUITE DE LA PAGE 3

port Inter-Cité et Chambly Transport même après avoir reçu, en 1965, une autorisation à cet effet du gouvernement provincial.

Finalement, parlant au nom du conseil municipal, le maire Therrien précise que les membres de celui-ci ont été surpris d'apprendre que la Fédération des policiers municipaux du Québec prépare un mémoire à la Commission municipale de Québec relativement à l'adoption d'un Code de discipline "que la Fédération prétend avoir été fait unilatéralement et de façon contraire à la convention collective de travail".

"Le conseil de Jacques-Cartier ne tient pas à engager une polémique de presse, mais il doit dire qu'il ne reconnaît pas le droit à la Fédération d'intervenir dans les affaires de la ville, car il considère que, selon le Code du Travail, les policiers municipaux ne peuvent être membres d'une association de salariés qui n'est pas formée exclusivement de policiers municipaux ou qui est affiliée à une autre organisation."

C'est précisément sur cet article no 4, section 1, du chapitre no deux du Code du Travail que la Fédération s'appuie pour agir dans ce domaine. Cet article dit textuellement : "Les policiers municipaux ne peuvent être membres d'une association de salariés qui n'est pas formée exclusivement de policiers municipaux ou qui est affiliée à une autre organisation."

La suspension de quelques membres de la Fraternité des policiers de Jacques-Cartier serait reliée à cette chicane.

ST-LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

des élus à ce poste ont fait plus qu'un terme : il s'agit de MM. J.P. Gordon (1916 à 1926 et R.G. Clark (1940 à 1946).

Le nouveau maire, M. Jacques K. Stewart, âgé de 42 ans, est représentant d'une importante compagnie d'essence.

Dans la vie publique, il est déjà bien connu des contribuables de St-Lambert puisqu'il a été conseiller municipal pendant huit ans. A la mairie, il remplacera M. Jacques Filion qui a démissionné.

S'il n'y a pas d'élection à la mairie, lundi prochain, il y aura toutefois un appel au peuple pour l'élection du conseiller municipal qui occupera le siège

no 2. Deux candidats sont en lice : MM. Edwin E. Burke et J.W. Dunfield. Aux sièges nos 5 et 6, MM. J.A. Lalonde et J. D. Long ont été réélus par acclamation. Quant aux trois autres conseillers municipaux, MM. J.P. Gratton (siège no 1), M. Dufour (siège no 2) et R.M. Smiley (siège no 3), ils n'ont pas à subir l'élection cette année.

SPECIAL EXPO 67

Pour vos nombreux visiteurs



Lit continental sur patte "Val Rest" de "Serta Blue Ribbon". Unire de 252 ressorts, sommier caisse à ressorts sur six pieds de bois franc. Grandeur 3"3", seulement \$9.00 **59.95**



Lit continental avec tête de lit "Serta Quilt" de "Serta Blue Ribbon". Unire de 252 ressorts, tête de lit de vinyle blanc. Grandeur 3"3", seulement \$129.50 **75.**

N. G. VALIQUETTE Ltée 310, STE-CATHERINE est

Tél.: 842-8811

Poursuite intentée à la suite d'un arrêt de travail chez Weston

La compagnie George Weston Limitée a fait enregistrer aujourd'hui par son avocat, Me Pierre Dansereau, en cour supérieure du district de Montréal, une action en dommages et intérêts au montant de \$128.265.

La compagnie réclame cette somme de la part de l'Union internationale des travailleurs en boulangerie et confiserie d'Amérique (F.T.Q.). Dans un communiqué, la partie patronale ajoute que ce syndicat "a un contrat collectif de travail avec notre compagnie. Le contrat comporte un engagement solennel de ne pas faire de grève".

La compagnie prétend que ce contrat a été ouvertement violé par le déclenchement d'une grève, à l'instigation de l'union, le 22 mars 1967.

De ce fait, la compagnie prétend qu'elle a subi des dommages considérables. Elle croit que le syndicat devrait être tenu responsable des dommages qu'il cause au même titre qu'un particulier.

L'assistant-gérant de l'entreprise, M. C. Wishard, déclare que "George Weston Limitée est persuadée que ce principe simple mais essentiel vient d'être confirmé dans l'affaire du syndicat des Métallos, contre la Gaspé Copper Mines".

Les Métallos, on le sait, ont été condamnés à payer des dommages pour une somme de \$2 millions à la compagnie Gaspé Copper Mines, par suite d'une grève illégale déclenchée en 1957. Le syndicat des métallos a cependant manifesté son intention d'en appeler à la cour suprême.

Une grève en France compromet l'ouverture du pavillon français

LE HAVRE, 11. (AFP) — Un détachement de l'armée a tenté hier soir de débarquer du cargo "Carbet" bloqué dans le port du Havre par une grève des marins de la Transat, des oeuvres d'art destinées à l'Exposition de Montréal, et dont l'immobilisation compromet l'ouverture du pavillon français, le 28 avril. Cette grève qui se poursuit depuis le 5 avril a pour objet d'appuyer une demande d'augmentation de 70 francs par mois de la prime dite de redoublement, accordée aux marins lorsqu'un navire effectue deux voyages consé-

tifs sans qu'un arrêt permette de donner des congés.

Cinq navires sont actuellement ainsi immobilisés. Des négociations particulières au "Carbet" en raison de sa cargaison avaient été engagées préalablement par la Cie Générale Transatlantique avec le syndicat C.G.T., mais sans résultat.

Les grutiers et dockers ont refusé par solidarité de prêter main forte aux soldats et ces derniers n'ayant pu ouvrir les panneaux de cale, se sont retirés deux heures plus tard sans incident.

VALIQUETTE

COLLECTION

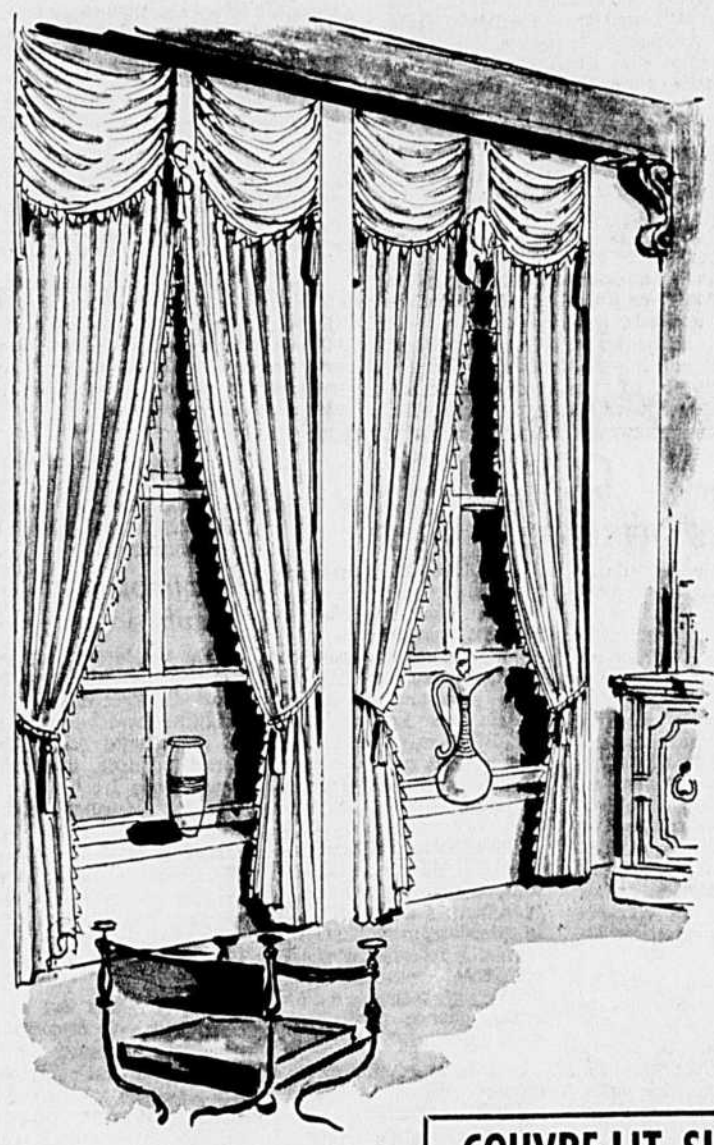
TISSUS DE PRESTIGE

Nouvel arrivage du Printemps De New York, Du Danemark, De France, D'Australie

Vous pouvez choisir parmi un groupe de tissus tels que coton, fibre de verre, Terylene, Dralon, Rhovyl, fillet de Terylene, ou acétate.

— Imprimé ou uni dans une gamme de coloris en vogue.

à partir de **2.50** la verge



COUVRE-LIT SIMPLE OU DOUBLE

Tissu satin antique rose, genre jete tout plique. Choix de : orange et or, rouge et rose, bleu et vert.

SIMPLE — **19.95** DOUBLE — **22.95**

VENTE

BROADLOOM DE NYLON. Qualité "Helena" portant le certificat 501

Couleurs décor telles que :

- Cuivre
- Vert mousse
- Or espagnol
- Bleu azur
- Rouge cerise
- Brun café

- Largeur de 12 pieds.
- Garanti pour trafic moyen
- Endos renforcé
- Service de mesure.

Rég. **9.50** V.C. pour

6.50 V.C.

*Surplus de 3.00 la v.c. pour pose avec feutre et baguette de bois.

N.G. VALIQUETTE LTEE,

310 Ste-Catherine est

tél. 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9.00 A.M. jusqu'à 5.30 P.M. Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9.00 h.

Tenu criminellement responsable de la mort d'un jeune piéton

par Bernard MORRIER

Une accusation de négligence criminelle devait être portée aujourd'hui contre un électricien de 39 ans, en rapport avec la mort de Richard Poirier, âgé de 11 ans, du 31, 17e Avenue, St-Pierre, tué par un chauffard le 28 mars dernier, alors qu'il marchait en bordure d'un chemin d'autobus le long du canal de Lachine, à Montréal.

Hier, un jury du coroner, présidé par Me Laurin Lapointe, avait tenu Marcel Gauthier, du 49, 3e Avenue, également à St-Pierre, criminellement responsable de la mort du jeune Poirier.

Le jury n'a délibéré que 15 minutes avant de rendre son verdict.

Gauthier avait été appréhendé le jour même de l'accident, à quelque 2 milles de l'impact, grâce à la vigilance d'un autre automobiliste, M. Murray McDonald, qui, appelé comme té-

moins hier, a déclaré que Gauthier l'avait interpellé quelques minutes avant la tragédie pour lui faire savoir "qu'il n'aimait pas être coupé de la sorte". Cet incident n'eut aucune suite.

M. McDonald poursuivit son chemin, tout en remarquant, par son rétroviseur que l'auto de Gauthier le suivait. Il nota également la présence de deux garçons qui marchaient à

côté de leur bicyclette en bordure de la route.

A un moment donné, le témoin explique qu'il a vu dans son rétroviseur, à quelque 150 pieds derrière lui, les deux enfants projetés dans les airs puis, l'auto de Gauthier le dépasser.

McDonald s'est immédiatement lancé à la poursuite de Gauthier pour le rejoindre et

réussir à lui enlever les clés de l'auto quelques instants avant qu'un agent de la circulation, qui avait été témoin de la scène, n'intervienne à son tour.

A une question du procureur de la Couronne, Me Bernard Bilodeau, le témoin rapporte que Gauthier devait alors filer à 75 ou 80 milles à l'heure avant qu'il réussisse à le rejoindre.

Me Bilodeau a également ap-

pelé à la barre les agents de Montréal et de ville St-Pierre qui ont fait les constatations d'usage.

Selon l'un d'eux, Gauthier, au moment de son arrestation, avait la bouche pâteuse, les yeux hagards et titubait.

Amené au poste de police no 12, Gauthier consentit à être conduit à l'hôpital Reine-Elizabeth pour une prise de sang, la-

quelle fut ensuite remise à l'Institut médico-légal du Québec.

Le Dr Jean-Marie Roussel et le chimiste J.J. Rousseau ont procédé à différentes expertises dont les résultats ont été remis au coroner Lapointe.

Le coroner Lapointe, qui a déposé le rapport médical à l'enquête d'hier, a révélé que ledit rapport mentionnait une

teneur d'alcool de 1,9 p. cent par unité de 1,000, soit l'équivalent de 6,6 "petites" bières ou de 9,9 onces d'alcool.

Selon les médecins, cette quantité est suffisante pour provoquer une intoxication susceptible de diminuer considérablement les réflexes normaux.

C'est à la lumière de tous ces témoignages que le jury en ar-

rivait à rendre le verdict précité.

À la fin de l'enquête, Me Lapointe, qui officiait alors comme juge de paix, a agréé une demande de Me Michel Proulx qui réclamait que son client, M. Gauthier, puisse retrouver sa liberté provisoire en attendant sa comparution demain.

Me Laurin a fixé le cautionnement à \$200.

Deux ans à Jacqueline Dubé-Bois

SAINT-JEROME — Le tribunal de Saint-Jérôme a condamné Jacqueline Dubé-Bois à l'emprisonnement pendant deux ans. Président les assises dans le district judiciaire de Terrebonne, le juge Albert Leblanc a rendu la sentence. Au procès, pendant trois semaines, la jeune femme d'Aylmer a dû répondre d'une négligence criminelle en rapport avec la mort du jeune Donald Gauthier.

Le corps du garçonnet, âgé de quatre ans, avait été trouvé le 12 février l'an passé dans un secteur boisé de Breckenridge, sis à une douzaine de milles d'Aylmer. La découverte avait mis fin à des recherches intensives, dans la pensée que le bambin s'était égaré. Les indices ont par la suite mené à une enquête policière tant sur les agissements du couple Bois, que sur les conditions de vie en leur foyer.

Représenté par l'avocat Maurice Beaudry, le ministère public s'est appuyé sur les résultats de l'enquête. La preuve a démontré que les deux enfants Gauthier, commis aux soins des Bois, avaient subi des sévices. Maintenant, le frère aîné, Luc, âgé de sept ans, vit chez ses grands-parents. Le couple Bois avait accueilli les deux garçons, confiés par le service social diocésain de Hull, en retour d'une pension rétribuée. Les enfants Gauthier provenaient d'un foyer désuni. Ils demeuraient chez les Bois depuis le mois d'octobre 1965.

Le tribunal a déterminé de façon positive les circonstances de la mort du garçon, Donald; il n'a cependant pu attribuer à des mauvais traitements dans cette cause. Normand Bois avait bénéficié d'un acquittement par un jury aux assises, à Hull. Citée au tribunal à Saint-Jérôme, Mme Jacqueline Bois fut trouvée passible d'un emprisonnement. Après le prononcé de la sentence, le juge Leblanc a accordée à l'intimée sa liberté provisoire, moyennant un cautionnement de trois mille dollars, réclamée par son avocat, Me Claude Archambault. Le sort de la femme Bois dépend du jugement, que rendra plus tard la cour d'appel.

Sursis d'exécution pour J.-J. Boivin

HULL (PCF) — Jean-Jacques Boivin, 20 ans, de Hull, qui devait être pendu le 28 avril pour le meurtre de sa femme, en novembre 1965, a obtenu un sursis, hier, en Cour supérieure du Québec.

La date de la pendaison a été reportée au 28 novembre, à la demande de l'avocat de la défense, étant donné que l'on ne prévoit aucun jugement en appel avant les prochaines assises de la Cour d'appel.

Quatre cagouleurs pillent une auberge

La Sûreté provinciale du Québec recherche activement quatre cagouleurs qui ont fait main basse sur une somme de \$2,500, hier matin, au cours d'un vol perpétré à l'auberge Rustic Inn, à Gatineau.

Les voleurs ont ligoté le concierge et un compagnon à l'aide d'un fil métallique. Puis, armés d'un marteau et un ciseau, ils se sont attaqués au coffre-fort.

Avant de quitter les lieux, les bandits ont également dévalisé une distributrice de cigarettes de même que des boîtes à musique.

Bambine tuée en descendant d'un autobus d'écoliers

Une bambine de 6 ans, Marie Mounier du 1790 rue du Bas-l'Assomption, à L'Assomption, est morte broyée sous les roues d'un camion, pressé de chez elle, vers 3 h. 50 hier après-midi.


L'enfant, qui venait de descendre d'un autobus d'écoliers, a traversé la chaussée en passant devant le véhicule immobilisé en bordure de la rue.


.....VOUS, une rose... et Legaré...

On nous dit les plus savants détaillants de meubles au Québec... c'est grâce à Vous!

On nous prête le droit de comparaison à la rose... c'est grâce à Vous!

Si nous avons un grand choix, de bons prix, 90 ans et 90 succursales... c'est grâce à Vous!






En SPECIAL à
\$259
2.75 par semaine

Pour un salon moderne

Mobilier comprenant un sofa massif de 84" de long et fauteuil appareillé. Sièges et dossiers rembourrés de mousse cousue, 3/2" d'épais dans les sièges et 1" dans les dossiers. Revêtement de tweed de nylon dans une sélection des teintes suivantes : or, vert automne, manadrine, bleu océan, rouge et or. Bois apparent en chêne fini noyer.



En SPECIAL à
\$114
\$1.25 par semaine

De style recherché


Cinq morceaux. Table ovale, 36" x 48", à dessus "Arborite" s'allongeant jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable de 12". Quatre chaises à dossiers incurvés et sièges rembourrés de mousse, renforcés de matériel jersey. Cadre fini bronze. Pattes effilées avec embouts rotatifs.

Rien de tel pour la chambre

Voici notre modèle exclusif! Fini noyer. Dessus, devants et côtés en véritable noyer plaqué, 5 plis. Tiroirs à queue d'aronde sur guides centraux en nylon. Comprend un bureau maître 72" de long à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir encadré, chiffonnier à 4 tiroirs et lit à panneaux ajourés de 4'6". (Table de chevet appareillée, en sus).

En SPECIAL à
\$319
3.25 par semaine

Beautility
MEUBLES DE QUALITE



Réfrigérateur-congélateur

Modèle à 2 portes compartimentées toute la longueur. Capacité de 14 1/2 pieds cubes et congélateur pouvant contenir 110 livres de denrées congelées. Dégivrage complètement automatique dans la section du réfrigérateur.

En SPECIAL à
\$299
\$3 par semaine

REGENT

Cuisinière élect. automatique, 30"

Contrôle avant-garde pour une cuisson simplifiée autant pour le dessus que pour le fourneau. Commutateurs à chaleur infinie. Lumière fluorescente pleine largeur.

En SPECIAL à
\$229
2.50 par semaine

REGENT

TV console 23" par Dumont

Transformateur de puissance. Comporte 16 lampes et 4 dispositifs "état solide". Synchronisateur tétracode pour une réception extra-puissante. Deux haut-parleurs: 5" x 7". Circuit à 3 étages libre d'interférence. Cabinet fini noyer plaqué.


En SPECIAL à
\$299
\$3 par semaine

REGENT

PAS DE DEPOT — JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER SI DESIRE

DÉTAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT, DISPONIBLES À CHAQUE SUCCURSALE — (TAXE DE VENTE PAYABLE À L'ACHAT)

FAITES VOS EMPLETTES EN TOUTE AISANCE LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9 HEURES P.M.



Maintenant plus de 90 magasins dans le Québec, dont 14 à Montréal à votre service!

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911	6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668	3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994	3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667
1278 est, ave. MONT-ROYAL Tél. 521-5373	3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453	1624 Boul. de la CONCORDE Tél. 669-2646 (Dorval)	10,672 Boul. PIE IX Tél. 322-2741 (Montréal-Nord)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-7813	4078 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730	4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029	1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)
		6589 Boul. MONK (VILLE EMARD) Tél. 768-4777	11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371

940 AUTOS A VENDRE \$31 comptant

1964 AUSTIN 850, STATION WAGON 8415. 721-9714. RAMBLER 1962 à 1966 American Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes...

940 AUTOS A VENDRE PONTIAC 1962. PARISIENNE toit rigide, V-8, automatique, radio, servo-direction, servofrein...

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, radio, chauffage à gaz, propre, \$575, 323-3404 après 6 h. soir. VOLKSWAGEN 61 de luxe, toit-soleil, chauffage à gaz, radio, 6 pneus excellents, état, \$775 741-3776.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil que Top Furniture Ltd., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Sorel, Province de Québec...

PROVINCE DE QUEBEC Cité de LaSalle. AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité...

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité...

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité...

VILLE DE BOUCHERVILLE APPEL D'OFFRES ECLAIRAGE DE RUES. Le soussigné recevra d'ici mardi, le 18 avril 1967, à 5.00 p.m., des soumissions sous pli cacheté et portant l'inscription "Eclairage de rue boulevard Mortagne".

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions. Fait et signé à Boucherville ce 7e jour d'avril 1967. EUGENE McCLISH Greffier.

ENCAN CITE DE ST-LAURENT. AVIS est par les présentes donné en vertu d'une résolution du Conseil Municipal et en vertu de l'article 600-A de la Loi des Cités et Villages, en la Cité de St-Laurent, district de Montréal, aura lieu une vente à enchères afin de se départir des articles suivants non réclamés, à savoir: 125 bicyclettes, accessoires d'auto et une sauteuse Clark, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. MARCEL LANDRIAULT, Huissier, Cour Supérieure, 601-2722, 4, Notre-Dame Est.

GÉRANT DE SERVICE pour dépositaire General Motors à Montréal. Devra fournir de bonnes références, être un bon organisateur, et être aussi très ambitieux. Salaire et bonis. Ecrire: CASE 8362, LA PRESSE

VENDEURS D'AUTOS DEMANDES. Très bonnes conditions de travail. Assurance groupe, salaire et commission. Auto fournis. S'adresser en personne à 5300 est, Sherbrooke demandez Gérant des ventes

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS 67-73P. DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Surintendant des Travaux Publics du Canada, 1631 Avenue Desjardins, Montréal 24, P.Q. et portant la mention "COMMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR ET ENTRETIEN EXTERIEUR SÉCURISABLE POSTALÉ" 4250 EST ONTARIO, MONTREAL, P.Q. seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mardi 14 avril 1967.

MINISTRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO. APPEL D'OFFRES. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. Avis public et proclamation. Je, soussigné, CECIL H. MACNAUGHTEN, C.R., officier rapporteur, par ces présentes déclare que les dénommés ci-après mentionnés ont "ipso facto" été élus au conseil de la Cité de Saint-Lambert.

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. AVIS PUBLIC AVIS DU SCRUTIN. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintes fois mentionnée dans la proclamation du candidat fu...

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Surintendant des Travaux Publics du Canada, 1631 Avenue Desjardins, Montréal 24, P.Q. et portant la mention "COMMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR ET ENTRETIEN EXTERIEUR SÉCURISABLE POSTALÉ" 4250 EST ONTARIO, MONTREAL, P.Q. seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mardi 14 avril 1967.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

VENDEURS D'AUTOMOBILES NEUVES OU USAGES demandés. Important dépositaire GM est à la recherche d'hommes agrippés désirant améliorer leur situation. Expérience dans la vente d'automobile préférable mais non essentielle. Salaire — commission — démonstrateur — assurance-groupe — etc. Inutile d'appeler — présentez-vous au géant des ventes chez SANGUINET AUTOMOBILE LIÉE 1965, RUE LAFONTAINE (en face du pont Jacques-Cartier)

Important dépositaire G.M. demande MÉCANICIENS d'expérience. Bon salaire, cafétéria période de repos, assurance-groupe, très bonnes conditions de travail. Tél. 681-2533 avant 6 h. plus p.m. Demandez M. Marcel Bouchard

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. Avis public et proclamation. Je, soussigné, CECIL H. MACNAUGHTEN, C.R., officier rapporteur, par ces présentes déclare que les dénommés ci-après mentionnés ont "ipso facto" été élus au conseil de la Cité de Saint-Lambert.

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. AVIS PUBLIC AVIS DU SCRUTIN. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintes fois mentionnée dans la proclamation du candidat fu...

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

VENDEURS D'AUTOMOBILES NEUVES OU USAGES demandés. Important dépositaire GM est à la recherche d'hommes agrippés désirant améliorer leur situation. Expérience dans la vente d'automobile préférable mais non essentielle. Salaire — commission — démonstrateur — assurance-groupe — etc. Inutile d'appeler — présentez-vous au géant des ventes chez SANGUINET AUTOMOBILE LIÉE 1965, RUE LAFONTAINE (en face du pont Jacques-Cartier)

Important dépositaire G.M. demande MÉCANICIENS d'expérience. Bon salaire, cafétéria période de repos, assurance-groupe, très bonnes conditions de travail. Tél. 681-2533 avant 6 h. plus p.m. Demandez M. Marcel Bouchard

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. Avis public et proclamation. Je, soussigné, CECIL H. MACNAUGHTEN, C.R., officier rapporteur, par ces présentes déclare que les dénommés ci-après mentionnés ont "ipso facto" été élus au conseil de la Cité de Saint-Lambert.

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. AVIS PUBLIC AVIS DU SCRUTIN. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintes fois mentionnée dans la proclamation du candidat fu...

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

VENDEURS D'AUTOMOBILES NEUVES OU USAGES demandés. Important dépositaire GM est à la recherche d'hommes agrippés désirant améliorer leur situation. Expérience dans la vente d'automobile préférable mais non essentielle. Salaire — commission — démonstrateur — assurance-groupe — etc. Inutile d'appeler — présentez-vous au géant des ventes chez SANGUINET AUTOMOBILE LIÉE 1965, RUE LAFONTAINE (en face du pont Jacques-Cartier)

Important dépositaire G.M. demande MÉCANICIENS d'expérience. Bon salaire, cafétéria période de repos, assurance-groupe, très bonnes conditions de travail. Tél. 681-2533 avant 6 h. plus p.m. Demandez M. Marcel Bouchard

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. Avis public et proclamation. Je, soussigné, CECIL H. MACNAUGHTEN, C.R., officier rapporteur, par ces présentes déclare que les dénommés ci-après mentionnés ont "ipso facto" été élus au conseil de la Cité de Saint-Lambert.

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. AVIS PUBLIC AVIS DU SCRUTIN. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintes fois mentionnée dans la proclamation du candidat fu...

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage - Saint-Ours" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 avril 1967, pour la construction d'un barrage résultaire dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours (P.Q.).

13e rapport annuel de l'Institut de cardiologie de Montréal

par Nicole MONGEAU. Sur 110 lits de l'Institut de cardiologie de Montréal, dont 72 pour adultes, 25 pour enfants et 13 pour soins intensifs post-opératoires, la moyenne d'occupation, pour la première année d'opération, fut de 70,6 pour cent, passant d'un minimum de 20,5 en janvier à un maximum de 94,4 pour cent en novembre, selon le Dr Paul David qui présentait le 13e rapport annuel de l'Institut de cardiologie.

Le point saillant de l'année 1966 fut le déménagement, le 5 janvier, dans les nouveaux locaux de 5.000 est, rue Bélanger. Le retard mis à ouvrir le 5e étage et l'impossibilité de trouver des infirmières au cours des mois d'été expliquent le faible taux d'occupation en 1966. Les trois premiers mois de 1967 permettent de prévoir un taux d'occupation dépassant 90 pour cent.

1.903 malades furent hospitalisés: 48 pour cent en salle et 52 pour cent en chambre privée ou semi-privée. Ces malades comprennent 1.426 adultes et 477 enfants qui ont nécessité 28.326 journées d'hospitalisation. Le séjour moyen fut de 14,7 jours, 4,7 pour cent de ces malades sont décédés à l'hôpital et, dans une proportion de 82,4 pour cent, la famille a autorisé l'Institut à faire une autopsie.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus moyennant un dépôt de \$25, en s'adressant au bureau de l'enseigneur en chef de la Ville de Boucherville, M. Gilles Chabot, à l'adresse: 500, rue Rivière-aux-Pins, Boucherville. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions. Fait et signé à Boucherville ce 7e jour d'avril 1967. EUGENE McCLISH Greffier.

ENCAN CITE DE ST-LAURENT. AVIS est par les présentes donné en vertu d'une résolution du Conseil Municipal et en vertu de l'article 600-A de la Loi des Cités et Villages, en la Cité de St-Laurent, district de Montréal, aura lieu une vente à enchères afin de se départir des articles suivants non réclamés, à savoir: 125 bicyclettes, accessoires d'auto et une sauteuse Clark, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. MARCEL LANDRIAULT, Huissier, Cour Supérieure, 601-2722, 4, Notre-Dame Est.

AVIS PUBLIC CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE A SEPT-ILES, QUE. APPEL D'OFFRES POUR 5.00 P.M. (H.N.A.). Le mardi 3 mai, 1967 à la Commission Scolaire de Sept-Îles, 457 Avenue Dequen, Sept-Îles, Qué. On peut obtenir les plans, devis, directives aux soumissionnaires et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Constructeurs du Québec, à: — 822 Avenue Laure, Sept-Îles, Qué. — 665 Avenue Marguerite-Bourgeoys, suite 210, Québec, Qué. — 3332 Ouellet, rue Jean-Talon, Montréal, Qué.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'une assemblée spéciale sera tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 107 "Amendement le règlement numéro 296 tel qu'amendé, concernant les auto-taxis", et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle, DONNE à LaSalle, ce 7ème jour d'avril 1967. Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, Jacqueline Giguère, Greffière de la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

"Le Chicago incapable de tenir le coup quand la tension est forte", Curry

NEW YORK — Avant même de connaître les adversaires dans les séries éliminatoires de la ligue Nationale, Floyd Curry avait parié avec un ami que le Canadien et les Maple Leafs gagneraient les semi-finales à moins de se rencontrer dans l'une de celles-ci. "J'en suis plus persuadé que jamais", remarqua-t-il, hier soir, ici.



Floyd Curry

"J'avais même prédit à cet ami que n'importe lequel des trois adversaires que les Black Hawks de Chicago étaient susceptibles de rencontrer les éliminerait."

L'ancien joueur du Canadien explique que le Chicago est un club incapable de tenir le coup lorsque la tension est forte. Il est invincible quand il joue détendu comme cela a été son cas pendant la majeure partie de la saison régulière. Il a été assez chanceux à un certain moment de s'éloigner des Rangers, son plus proche rival. Il n'avait plus personne à sa poursuite. Il n'avait pas à s'inquiéter d'une défaite ici et là. Il jouait relaxé.

"Le Chicago n'est pas le genre d'équipe qui accepte d'être talonnée de près, d'être l'objet d'une mise en échec serrée. Pour son malheur, il rencontre dans le Toronto l'adversaire possiblement le plus tenace au point de vue de surveillance étroite. Celui-ci n'est pas un club redoutable offensivement mais il compense par sa défense. "Huit offensivement mais il compense par sa défense. "Huit fois plus de buts que son adversaire, de dire Curry. Il pense que le Toronto a pris la mesure du Chicago et qu'il n'a qu'à continuer à appliquer les mêmes principes de jeu pour éliminer celui-ci.

Passant de la série Toronto-Chicago à celle du Canadien-Rangers, le vétéran nous déclare que pendant la première moitié de la saison, le club montréalais était faible devant le filet, à la défense et au centre. Mais depuis quelques semaines, il s'est renforcé aux trois mêmes positions. Le changement survenu n'a pas à surprendre personne.

Rogation Vachon a comblé la faiblesse dans le filet, soutient-il. "A la défense, vous savez aussi bien que moi que le seul qui affichait une tenue régulière était Terry Harper pendant les premiers mois de la saison. Maintenant, Jean-Claude Tremblay est redevenu l'arrière-garde de grande classe que nous connaissons tous. Il n'y a en guerre de meilleur dans le hockey, Jacques Laperrière et Ted Harris sont redevenus ce qu'ils étaient l'an dernier. Le Canadien a de nouveau l'une des défenses les plus efficaces dans le hockey", dit-il.

Où est la défense des Rangers ?

Le Canadien est redevenu lui-même. Il est heureux pour le Chicago que le club montréalais ait pris autant de temps à se réveiller car les Black Hawks seraient encore à la recherche de leur premier championnat de la ligue Nationale. Les Rangers sont un club de 4e position. Rien de mieux. Un peu meilleur que l'an dernier mais guère supérieur. Bernard Geoffrion les a aidés. Où est leur défense depuis le début de la série? demande-t-il. "Dites-moi, avez-vous noté la présence sur la glace de Harry Howell? Le joueur de défense étoile de la première moitié est un hockeyeur quelconque dans le moment. Qu'ont fait Jim Nielson, Arnie Brown, Wayne Hillman?"

Ed Giacomin n'a pas été merveilleux lors du premier match. Est-il possible de dire que les Rangers ont été surpris? Curry prétend que les Rangers ont été surpris par un club de 4e position et encore parce que les Red Wings de Detroit ont beaucoup faibli. Lui avait choisi les Bruins de Boston pour terminer au 4e rang. Ils l'ont déçu.

Les Rangers auraient pu être temporairement formidables s'ils avaient réussi à gagner le premier match. Mais ils ont perdu la série ce même soir là en étant vaincu après avoir mené par 4 à 1. C'est un coup dont un club ne se remet pas. Samedi dernier, ils ont joué aussi bien qu'ils peuvent le faire et ils ont été battus. Le Canadien lui-même n'a pas été trop impressionnant dans ce match. Curry ne croit pas pour cela que le Canadien va éliminer son adversaire en quatre matches consécutifs. Cela l'étonnerait. Il estime que les Rangers gagneront probablement un match sur leur glace.

Nous lui demandons s'il croit que ces séries de fin de saison sont toujours considérées avec cette même importance qu'autrefois par les joueurs. "Si vous parlez aux joueurs du Canadien, vous verrez tout leur intérêt pour ces matches. Du reste je crois qu'ils l'ont amplement démontré jeudi dernier par leur retour en forme. L'un des plus extraordinaires de toute l'histoire du hockey. Ces séries représentent quelque chose d'extraordinaire pour tous les joueurs."

Puis Curry ajoute un dernier commentaire. La fierté des joueurs du Canadien est leur plus grand atout. Jouer pour le club montréalais est un privilège. Comment expliquer autrement le succès de Marcel Bonin? N'est-ce pas Dick Duff qui a dit qu'il n'avait jamais été aussi fier de jouer pour un club? Et combien d'autres encore qui le jour, où ils ont commencé à revêtir le chandail du Canadien sont devenus des étoiles? Aussi le vétéran formule le souhait que cette fierté continue à régner au sein des joueurs du Canadien des années à venir.



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le succès couronne leurs efforts

La physionomie de Claude Larose, Ralph Backstrom et John Ferguson dépeint bien l'ambiance détendue qui règne dans le camp du Canadien quelques heures avant le troisième match de la série demi-finale contre les Rangers de New York. Backstrom et Ferguson ont compté ensemble cinq des neuf buts du Canadien depuis le début de la série.

La situation revient à la normale: Toe Blake est d'humeur massacrate

par Jacques BARRETTE

Il y a certes un très grand nombre d'experts et d'amateurs de hockey qui croient que le Canadien n'aura pas de difficultés à éliminer les Rangers de New York en quatre ou cinq matches. La majorité des gens accordent seulement une victoire aux New Yorkais sur leur patinoire et prévoient la fin de la série semi-finale "B" pour samedi soir, au Forum de Montréal.

Toutefois, nous l'avons déjà dit, l'instructeur Toe Blake et ses joueurs ne se préoccupent point des prédictions. Ils conservent encore un grand respect pour leurs adversaires qui leur ont fait la vie dure au cours des deux premiers matches de la série. La chance a souri au Tricolore, surtout lors de la première rencontre, alors qu'ils ont compté cinq buts dans les 11 dernières minutes de la troisième période, pour l'emporter au compte de 6-4.

Hier matin, le Canadien a quitté son refuge des Laurentides pour se livrer à un rigoureux exercice de plus d'une heure, au Forum. Blake, sans doute pour s'assurer que tous ses joueurs seraient alertes et travaillerait fort, était d'une humeur massacrate. Il a enguirlandé Dickie Duff, Jean-Guy Talbot, Claude Larose et Ted Harris pour diverses infractions, presque toutes insignifiantes. Le but de Blake était sans doute de garder ses troupiers sur le qui-vive afin d'éliminer toute possibilité de nonchalance de leur part. Lorsqu'une équipe mène par 2 matches à 0, comme le Canadien contre les Rangers, il y a toujours danger d'excès de confiance de la part des gagnants. En instructeur rusé, Blake a voulu prévenir un tel état de chose.

Modifications

À l'issue de l'exercice rigoureux d'hier, Robert Rousseau, le meilleur pointeur du Tricolore au cours de la saison régulière, a mentionné que le Canadien devra apporter quelques modifications à son jeu. "Au Forum, c'est un jeu de patinage; au Madison Square Garden, c'est un jeu de mise en échec serrée. A cause de la petite patinoire à New York, nous devons continuellement harceler l'adversaire afin de lui faire commettre une erreur dans sa propre zone. Je l'ai dit avant le début de la série et je le répète aujourd'hui, ce sera une série d'erreurs, surtout sur la patinoire new-yorkaise. Jusqu'à maintenant, nous en avons commis moins que les Rangers", de déclarer Robert, dont la contribution aux deux triomphes de son équipe a été d'une assistance par match.

Au cours de l'exercice, le Tricolore a favorisé ce jeu des éliminatoires, qui consiste à exercer en tout temps une solide mise en échec. Lorsqu'un joueur ne surveillait pas son vis-à-vis, il subissait les foudres de Blake. Dickie Duff en sait quelque chose!

Jacques Laperrière, qui manqua à l'appel samedi dernier, a pris part à l'exercice et il s'est dit prêt à renouer avec la compétition, dès ce soir, à New York. Il a accompagné le club

leurs loyaux partisans. Si les Montréalais méritaient deux victoires à New York, ce serait évidemment la fin de la série.

POTINS : les Tremblay, Gilles et Jean-Claude, ont marqué les seuls buts de l'exercice d'hier. Gilles en a marqué deux et J.-C. l'autre... Julien Côté, le beau-frère de Jean-Claude Tremblay, a assisté à l'exercice d'hier matin. Côté, un grand amateur de hockey, a épousé une sœur de Jean-Claude. Tout comme ce dernier, il est de la région du Saguenay... Les joueurs du Canadien ont admiré le travail des Maple Leafs de Toronto, à Chicago, dimanche soir. "Leur brillante mise en échec avant leur a procuré cette précieuse victoire", ont opiné quelques joueurs du Tricolore... Claude Larose est le joueur du Canadien qui brise le plus de bâtons de hockey dans le camp du Tricolore. A New York, il en a apporté 10, pour deux matches et une séance d'exercice... A propos, les palettes des bâtons utilisés par les joueurs de Blake sont moins incurvées que celles des bâtons employés par les porte-couleurs de autres clubs de la ligue Nationale... Maurice Richard a assisté à une partie de l'exercice d'hier. Il s'est entretenu longuement avec Jean Béliveau pendant que celui-ci se reposait entre deux tours sur la glace... Camil DesRoches, directeur de la publicité du Canadien, accompagne le Canadien dans la métropole américaine. Il tentera de faciliter la tâche des nombreux journalistes de Montréal qui assisteront aux 3e et 4e matches de la série...

Adulés, les Rangers sont maintenant l'objet de sarcasme

NEW YORK — La victoire ne sera pas le seul objectif des Rangers dans leur match de ce soir au Madison Square Garden, contre le Canadien. Ils chercheront à redonner à leur blason le lustre perdu au cours des deux derniers mois de la

par Marcel Desjardins, envoyé spécial de LA PRESSE

saison régulière. Ils tenteront de reprendre leur place dans le cœur des sportifs de New York. Mieux que qui que ce soit, ils savent combien ils ont déçu leurs partisans après un début de saison tellement prometteur. L'adulation dont ils étaient l'objet a fait place au sarcasme.

C'est à cause de tout cela que certains observateurs de New York s'attendent à les voir fournir leur plus vaillant effort de la série dans ce troisième match. S'ils subissent un troisième échec consécutif, les huées dont Bernard Geoffrion a été la victime au Forum, samedi dernier, ne seront rien en comparaison des railleries dont tous les membres de l'équipe seront l'objet. C'est leur amour-propre qui sera en jeu.

Même s'il reconnaît que leur fiche pour la saison régulière a été aussi bonne à l'étranger qu'ici, leur instructeur-gérant Emile Francis nous déclare qu'il attend un meilleur rendement qu'au cours des deux rencontres, à Montréal. Mais pour qu'ils reviennent le chemin du succès, il faut de toute nécessité que la ligne de Phil Goyette, Don Marshall et Bob Nevin reprenne son allure d'il y a plusieurs semaines, nous a-t-il dit.

Orland Kurtenbach, un cas douteux

C'est d'autant plus essentiel qu'au moment où il nous parlait, il ne savait si Orland Kurtenbach pourra s'alligner entre Rod Gilbert et Vic Hadfield, car il souffre d'une blessure à une jambe depuis le match de samedi, à Montréal. Le robuste joueur de centre n'a pas participé à la pratique d'hier. Mais Francis a exprimé l'espoir qu'il sera à son poste. "Jean Ratelle le remplacera s'il ne peut jouer", nous a-t-il dit.

Se rendant évidemment compte que Bernard Geoffrion met plus d'ardeur, plus de détermination dans son jeu que la plupart de ses joueurs, Francis a laissé savoir qu'il l'enverra régulièrement dans la mêlée ce qui laisse prévoir qu'il utilisera avec Earl Ingarfield et Reggie Fleming.

L'instructeur des Rangers veut bien faire preuve de confiance, mais il avoue que le

Canadien joue presque toujours de très brillants matches à New York.

"Nous devrions être avantagés, non seulement parce que nous jouons devant nos partisans, mais aussi à cause de la surface de glace moins considérable qu'au Forum. Les patineurs du Canadien auront moins de place pour donner libre cours à leur rapidité", pense-t-il. Ses propres défenses auront de meilleures possibilités de ralentir leur allure

savons qu'il nous est essentiel de gagner. Enlevons nos deux prochains matches au Garden, et nos chances de l'emporter seront aussi bonnes que celles du Canadien." Puis Francis de rappeler qu'à un certain moment, cette saison, les siens ont joué sept matches consécutifs sans être battus. Il soutient qu'ils sont capables de répéter l'exploit.

Toe Blake et les experts

Ici, les experts ne croient pas que Toe Blake puisse continuer à faire, au moment opportun, le bon changement, rappelant que la bonne fortune lui a souri à chacun de ses gestes depuis l'ouverture de la série. La chance ne favorise pas continuellement la même personne, disent-ils.

Savard à l'amende

DETROIT (PA) — Le joueur de défense Serge Savard, des Apollos de Houston, a été suspendu pour un match et condamné à une amende de \$100 par le président Jack Adams de la ligue Centrale.

Lors d'un match de demi-finale contre les Blazers d'Oklahoma City, l'arbitre John D'Amico a imposé une punition majeure à Savard pour avoir délibérément tenté de blesser un adversaire.

Savard n'a pu participer au match d'hier.

en leur portant de solides coups d'épau.

"Nous devons nous montrer plus agressifs qu'à Montréal, prendre l'initiative du jeu et la conserver", déclare-t-il. "Nous sommes au pied du mur. Nous

Pour ce premier match disputé au Garden depuis l'ouverture de la série, tous les billets ont été enlevés il y a une dizaine de jours, lors de leur mise en vente. C'est la première fois que les Rangers participent aux séries depuis cinq ans. C'est par ailleurs la dernière fois qu'ils ont la chance de jouer ainsi dans les éliminatoires dans le Garden actuel, car dès le mois de janvier 1968, ils évolueront dans le nouveau Garden à moins de complications imprévues.

Les séries éliminatoires

SERIE "A"

	J	V	D	P	C	Pts
Chicago	1	1	1	1	1	2
Toronto	2	1	1	1	1	2

RESULTATS

(4 avril) Toronto 2, Chicago 1

(9 avril) Toronto 3, Chicago 1

PROCHAINS MATCHES

AUJOURD'HUI

Chicago à Toronto

A VENIR

Chicago à Toronto (jeudi le 13 avril)

Toronto à Chicago (samedi le 15 avril)

SI NECESSAIRE

Chicago à Toronto (samedi le 15 avril)

Toronto à Chicago (dimanche le 16 avril)

SERIE "B"

	J	V	D	P	C	Pts
Canadien	2	2	0	1	1	5
New York	2	0	2	1	1	0

RESULTATS

(4 avril) New York 4, Canadien 3

(8 avril) New York 1, Canadien 3

PROCHAINS MATCHES

AUJOURD'HUI

Canadien à New York

A VENIR

Canadien à New York (jeudi le 13 avril)

SI NECESSAIRE

New York à Canadien (samedi le 15 avril)

Canadien à New York (dimanche le 16 avril)

New York à Canadien (jeudi le 20 avril)

LES COMPTEURS

	J	B	A	Pts
GILBERT	N.Y.	2	2	4
BELIVEAU	CAN.	2	1	4
BACKSTROM	CAN.	2	0	3
MIKITA	Chi.	2	1	3
KEON	Tor.	2	1	3
MOHNS	Chi.	2	0	3
GEOFFRION	N.Y.	2	0	2
FERGUSON	CAN.	2	0	2
B. HULL	Chi.	2	1	2
WHARHAM	Chi.	2	1	2
J.C. TREMBLAY	CAN.	2	1	2
PROVOST	CAN.	2	1	2
DUFF	CAN.	2	1	2
MAHOVLICH	Tor.	2	1	2
PILOTE	Chi.	2	1	2
PAPIN	Tor.	2	1	2
STEMKOWSKI	Tor.	2	1	2
ARMSTRONG	Tor.	2	1	2
LAROSE	CAN.	2	0	2
KURTENBACH	N.Y.	2	0	2
ROUSSEAU	CAN.	2	0	2

Match de championnat

PARIS (AFP) — La Fédération française de boxe a été avisée par le comité mondial de la boxe professionnelle que le match entre Curtis Cokes et François Pavilla sera considéré comme championnat du monde des poids mi-moyens.

ar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sa
1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30

Un petit profit quotidien nous permet de rester en affaires

Si un concessionnaire ne vend que quelques autos, il doit vous demander plus cher pour chacune d'elle — de façon à payer son profit et ses frais généraux. Mais lorsqu'il vend beaucoup d'autos, jour après jour, comme c'est le cas pour nous, il peut se permettre de faire un petit profit seulement sur chacune d'elles. Le tout s'accorde. Les petits profits pour nous et les grandes économies pour vous. C'est la vérité.

MID-TOWN MOTORS

est le concessionnaire au petit profit

PONTIAC • BUICK • BEAUMONT • ACADIAN • VAUXHALL • CADILLAC

1395 ouest, boul. Dorchester (angle Crescent) 866-9961

LE PETIT PROFIT, QUEL AVANTAGE! C'EST ENCORE MEUX QUE LE MEILLEUR MARCHANDAGE!

Succès des équipes du Séminaire de St-Jean

Les équipes midget et juvénile du Séminaire de St-Jean ont atteint la finale de la ligue de basket-b à St-Laurent-Richelieu.

L'équipe midget qui a vaincu le St-Gérard en deux matches consécutifs, affrontera le Collège de Longueuil dans le premier match de la finale ce soir à St-Jean.

Dans la division juvénile, le Séminaire de St-Jean a éliminé le St-Pat's 63-42.

La finale 2 de 3 contre le Collège de Longueuil débutera à St-Jean, demain soir.

Dans la première rencontre de la finale de la division peewee, le Longueuil a défait le Lafleche, 12-8 tandis que le Longueuil et le St-Jean s'affronte-

LOUIS QUILICOT & CIE LTEE

SERVICE VENTE

FILEZ SUR UNE VESPA

Elle est nerveuse, confortable, durable... Un vrai placement!

Transmission garantie pour la vie. Aussi en vente: bicyclette de course Garlatti (10 vitesses).

Prix à partir de \$299

LOUIS QUILICOT & CIE LTEE

1749 St-Denis (au sud de Ontario) 842-1121

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures. Samedi jusqu'à 4 h

Barreurs des Bermudes à Montréal en juillet

HAMILTON, Bermudes (PA) — L'Association olympique des Bermudes a accepté l'invitation de l'Association canadienne de yachting d'envoyer à Montréal deux barreurs de classe junior, afin de participer aux premiers championnats mondiaux de yachting qui s'y tiendront en juillet. Les jeunes gens en lice dans ce tournoi devront être âgés de 15 à 20 ans.

M. Roger Perreault, président de l'Office des provenandes

De notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre fédéral des Forêts et du Développement rural, M. Maurice Sauvé, a annoncé la nomination de M. Roger Perreault de Montréal, au poste de président de l'Office canadien des provenandes. M. Charles W. Huffman de Harrow (Ont.), en sera le vice-président. Le troisième membre sera M. Willard D. Dernier, de Moncton (N.B.). En sa qualité de président, M. Perreault travaillera à plein temps pour l'Office.

Le comité consultatif de l'Office se composera de sept membres dont M. Lynn A. Currie, de Cloverdale (C.B.), à titre de président et MM. Delmer W. Bennett, de Foresters Falls (Ont.); William G. Tilden, de Harriston (Ont.); Albert Allain, de Rochebaucourt (P.Q.); Lucien Bolduc, de Compton (P.Q.); Arthur R. Hill, de Onslow (N.E.), et Charles H. Yeo, St-Eleanor (I.P.E.).

L'Office canadien des provenandes et son comité consultatif ont été établis en vertu des dispositions de la loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme. Cette loi vise avant tout à assurer aux éleveurs d'animaux de ferme de l'est du Canada et de la Colombie-Britannique un approvisionnement suffisant de grains de provende et à maintenir une politique équitable des prix afin de répondre aux besoins des éleveurs de ces régions.

M. Roger Perreault, président de l'Office est directeur du département de l'économie agricole, de l'Union catholique des cultivateurs; ancien économiste du ministère de l'Agriculture du Canada (1954-1957); membre du Conseil économique du Canada; bachelier en arts de l'Université de Montréal, bachelier en sciences (agriculture) du Collège Macdonald et docteur en économie agricole de l'Université du Michigan.



Offres d'emplois VILLE DE MONTREAL SERVICE DU PERSONNEL

Bibliothécaire — hommes ou femmes — Traitement initial: \$6050. Possibilité d'avancement jusqu'à \$7745. — Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue ou détenir un diplôme technique en bibliothéconomie et avoir au moins quelques années d'expérience récente et à temps complet dans une fonction de bibliothécaire.

Commis grade 1 — hommes — Traitement initial: \$3125. Augmentations annuelles jusqu'à \$4425. — Au moins 17 ans et l'équivalent d'une 11e année d'études. Résidence à Montréal. Aucune expérience n'est exigée.

Dactylo — femmes — Traitement initial: \$3125. Augmentations annuelles jusqu'à \$4425. — Au moins 17 ans et l'équivalent d'une 11e année d'études. Résidence à Montréal. Aucune expérience n'est exigée.

Officier de personnel — (Commission du Service civil) — hommes — Traitement jusqu'à \$10,000. — Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives à la préparation, à l'administration et à l'interprétation de tests d'aptitudes et de personnalité, en vue de la sélection du personnel. — Posséder un diplôme universitaire en psychologie, de préférence avec option psychologie industrielle, obtenu après avoir complété avec succès les cours réguliers d'une institution reconnue; produire certificat à cet effet. Facilité pour la recherche et l'analyse et bonne connaissance des méthodes statistiques et de leur application.

Opératrice de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial: \$3625. Augmentations annuelles jusqu'à \$4970. — Au moins 17 ans et l'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

Policier — Traitement initial: \$5000. Augmentations annuelles jusqu'à \$7300, après 3 ans de service. — Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres sans vêtement. Vision minimum: 20-30 chaque oeil sans verres.

Radio-technicien — hommes — Traitement initial: \$4970. Augmentations annuelles jusqu'à \$6050. — Au moins 21 ans et l'équivalent d'une 9e année d'études. Quelques années d'expérience récente et à temps complet dans l'installation, la réparation ou l'entretien de postes radiophoniques émetteurs-récepteurs F.M. dans la bande de 150 MHz ou 450 MHz, ou d'autres dispositifs électroniques semblables. Un diplôme en électronique pourra compenser pour une partie de l'expérience requise. Posséder une licence valide de conducteur ou de chauffeur. Date limite d'inscription: 14 avril 1967.

Sténo-dactylo — Traitement initial: \$3625. Augmentations annuelles jusqu'à \$4970. — Au moins 17 ans et l'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience n'est exigée.

Sténographe officiel — hommes ou femmes — Traitement initial — Unilingue (français ou anglais): \$6450. Augmentations annuelles jusqu'à \$7745. — Bilingue: \$6990. Augmentations annuelles jusqu'à \$8290, (plus 40 la page pour transcription de notes sténographiques). — Prendre en sténographie, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, ou indifféremment dans ces deux langues, les dépositions, les interrogatoires, les débats, les plaidoiries, les directives du juge, etc., entendus au cours d'audiences judiciaires, avec rapidité et exactitude, et les transcrire à la machine à écrire. — Posséder un diplôme de sténographe officiel émis par le Barreau de Montréal.

Technicien (contrôles automatiques) — hommes — Traitement initial: \$6450. Augmentations annuelles jusqu'à \$8830. — Collaborer à l'élaboration et à la réalisation de projets concernant l'adaptation de divers contrôles automatiques dans les installations d'aqueduc de la Ville, ainsi que les modifications à apporter aux contrôles déjà existants. — Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Un certain nombre d'années d'expérience récente et à temps complet dans la fabrication, l'installation ou l'entretien d'instruments ou de dispositifs de contrôles électroniques et pneumatiques. Posséder une bonne connaissance des éléments de l'électronique. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats possédant un diplôme d'un institut de technologie reconnu avec spécialisation en instruments et appareils de contrôles ou en électronique. Date limite d'inscription: 14 avril 1967.

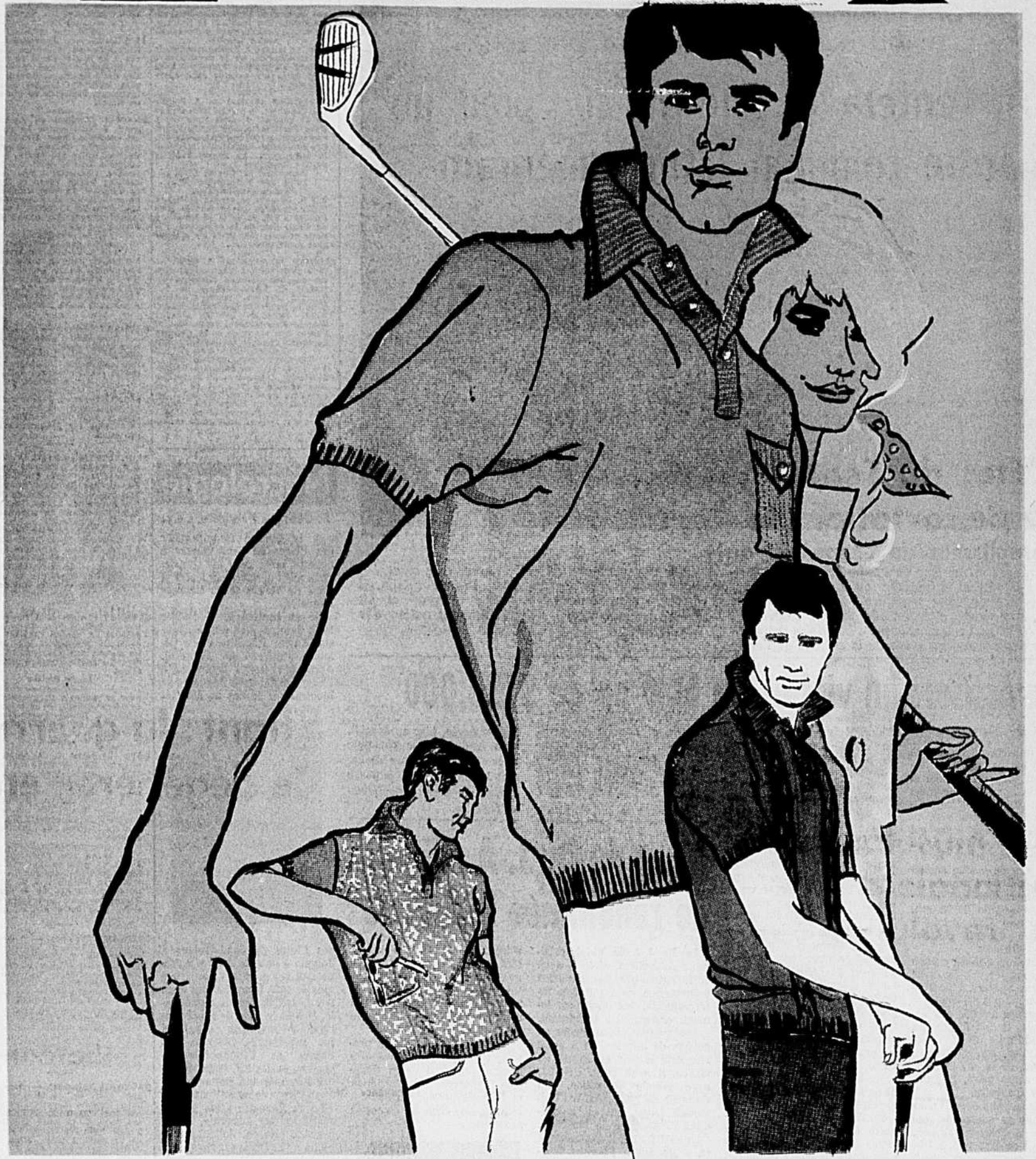
Technicien (valeurs immobilières) — hommes — Traitement initial: \$6450. Augmentations annuelles jusqu'à \$8830. — Effectuer l'examen physique de bâtiments de tout genre et importance, en relever les dimensions, noter la nature des matériaux afin de pouvoir établir les coûts détaillés de construction. — Au moins 25 ans et l'équivalent d'une 11e année d'études. Un certain nombre d'années d'expérience récente et à temps complet dans des travaux se rapportant au coût de construction pour fins d'évaluation. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats qui ont suivi des cours universitaires en génie ou en architecture ainsi qu'à ceux qui possèdent un diplôme en menuiserie — construction d'un institut de technologie reconnu. Date limite d'inscription: 14 avril 1967.

Technicien du personnel grade 2 (Commission du Service civil — examens) — hommes ou femmes — (\$7530-\$8830) — Le traitement sera déterminé selon l'expérience du candidat. — Sur directives, exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que: analyses de fonctions, préparation d'examens, analyses statistiques, validation d'examens, etc. — Posséder le brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire en relations industrielles, en orientation professionnelle, en psychologie ou autres domaines connexes d'une institution reconnue, ou être détenteur d'un baccalauréat en arts et connaître les éléments de la préparation, de l'administration ou de la validation de tests psychométriques. De préférence quelque expérience dans la sélection de personnel, l'orientation ou l'enseignement. Le service du Personnel pourra également admettre aux examens les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée équivalente. Date limite d'inscription: 21 avril 1967.

Avantages sociaux: Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI: Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel bureau 403, à l'hôtel de ville, et qui doit être retourné au service du personnel, dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

tycora les maillots-chemises de l'homme d'action chez SAUVÉ FRÈRES



En plein mouvement, les maillots-chemises en tricot de fibre TYCORA conservent leur souplesse, leur élégance et leur chic. Choisissez le vôtre parmi les tons de jaune, marine, bourgogne, brun, royal, blanc, vert ou bleu. Grandeurs: P. M. et G.

- Maillot-chemise de tricot uni avec rayures noires à \$6.95
- Maillot-chemise de tricot avec point de câble à l'avant à \$7.95
- Maillot-chemise de tricot de fantaisie, teintes combinées à \$7.95

(Boutique pour hommes, rez-de-chaussée)



Les TYCORA pour garçons actifs.

Ces maillots-chemises sont lavables, ne demandent aucun repassage; ils sont offerts dans les teintes de vert, bourgogne, marine ou dans le combiné. Tailles 8 à 16 ans.

- Maillot-chemise en tricot TYCORA de fantaisie sur fond blanc à \$5.95
- Maillot-chemise léger et confortable, point de câble à l'avant à \$5.95
- Maillot-chemise 'T' en tricot TYCORA lavable, uni ou à motif à \$4.95

(Boutique du garçon, 2e étage)

★ Pleine satisfaction ou argent remis.

★ Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



À MONTRÉAL: 6554, rue Saint-Hubert - 273-6392 — À Saint-Hyacinthe: 1624, rue des Cascades - 773-7424

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

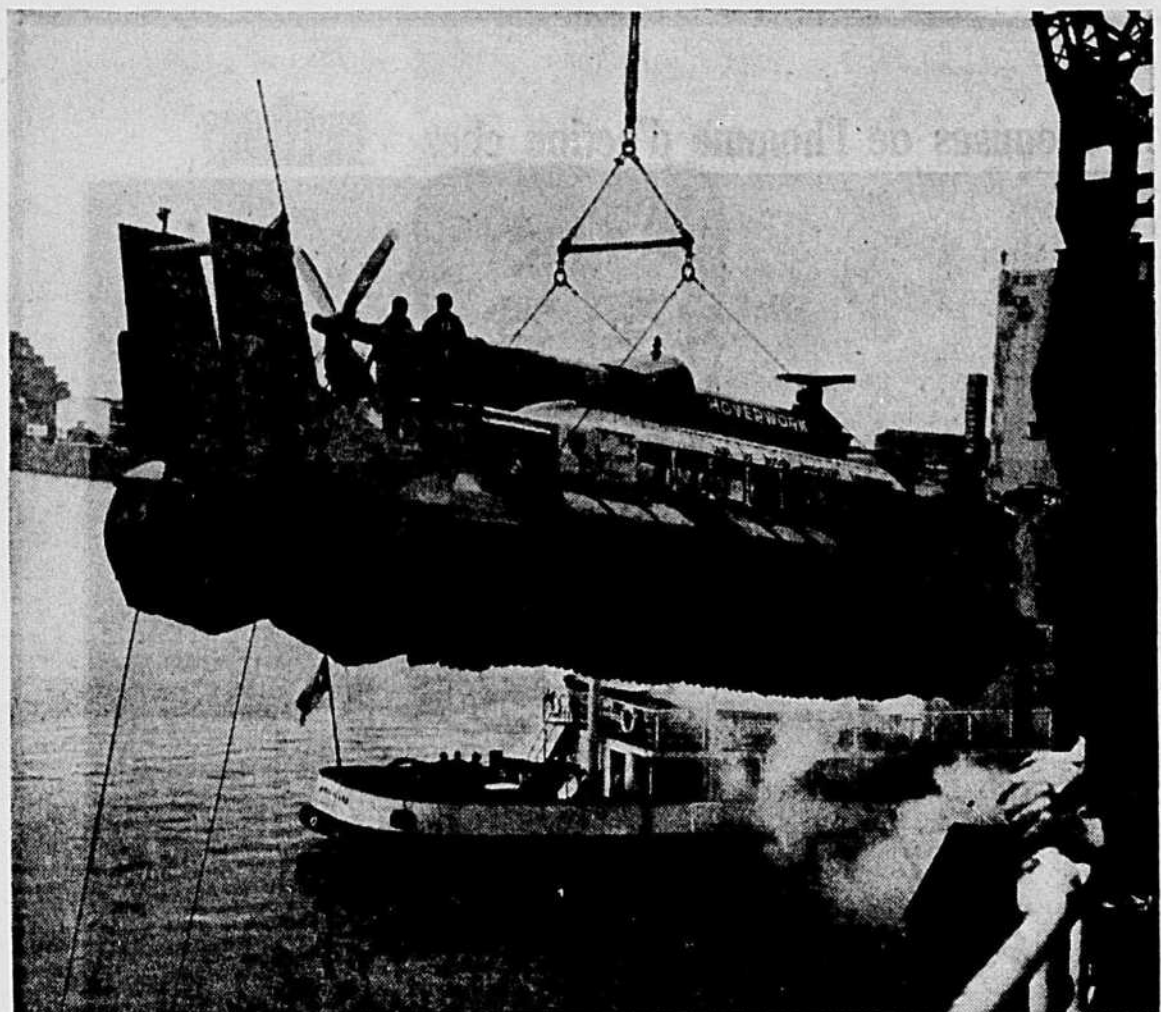


Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'aéroglesseur de l'Expo est arrivé

Les grandes attractions de l'Expo font leur apparition à Montréal à mesure qu'approche la date d'ouverture de cette manifestation internationale. Ainsi, hier matin, c'est un aéroglesseur Hobercraft qui a été mis à l'eau dans le port. Le navire futuriste qui se déplace à deux pieds de la surface de l'onde

à une vitesse de 60 milles à l'heure, sera amarré à Boucherville d'ici au 28 avril. Durant l'Expo, il assurera des liaisons entre l'île Charron et La Ronde, en plus de faire des excursions autour des îles de l'Expo.

Aux Assises: un viol et un hold-up de \$136,000

Deux importants procès se déroulent présentement aux Assises, l'un pour conspiration et vol à main armée d'un camion contenant pour \$136,000 de cigarettes et l'autre pour crime. Dans la première cause qui instruit sous la présidence du juge Peter-V. Shortt et devant un jury de langue anglaise, Me Léon-René Maranda, représenté avec Me Paul Charney et un individu de 32 ans, Joe Jacques, Coe, domicilié 166 Avenue dans le quartier Rosemont, le 9 avril 1967, a été accusé de conspiration et de vol à main armée d'un camion contenant pour \$136,000 de cigarettes et l'autre pour crime. Dans la première cause qui instruit sous la présidence du juge Peter-V. Shortt et devant un jury de langue anglaise, Me Léon-René Maranda, représenté avec Me Paul Charney et un individu de 32 ans, Joe Jacques, Coe, domicilié 166 Avenue dans le quartier Rosemont, le 9 avril 1967, a été accusé de conspiration et de vol à main armée d'un camion contenant pour \$136,000 de cigarettes et l'autre pour crime.

Nadeau et Laurent Langevin, puis ils s'en seraient emparés... pendant que l'accusé, mentionne le rapport de la police, "aurait surveillé les alentours". La preuve de la poursuite a été consacrée, hier après-midi, à la production de photographies et au témoignage de l'agent Jacques Paré, de la police municipale, expert en empreintes digitales.

Mort du Dr J.-A. Vidal, de renommée mondiale

Le Dr J.-A. Vidal, originaire de Joliette, né le 24 avril 1887, spécialiste des maladies pulmonaires de réputation internationale, est mort subitement, dimanche, à Outremont. Après de brillantes études au collège de Joliette, où il avait remporté le prix du Prince de Galles, il avait reçu, en 1911, avec grande distinction, son doctorat en médecine, à l'Université Laval, qui est aujourd'hui l'Université de Montréal.

En 1922, il avait fait un séjour prolongé à Paris afin d'y suivre un cours de perfectionnement sur le traitement des maladies pulmonaires. Il s'était fait remarquer par les grands maîtres des hôpitaux Boussicault et Laennec.

En 1930, il avait soutenu une thèse pour devenir professeur agrégé à la faculté de médecine, laquelle thèse avait été publiée dans les revues françaises.

En 1942, il était devenu professeur titulaire de la chaire de physiologie à l'Université de Montréal et également à l'École d'hygiène sociale. En 1944, il avait été nommé directeur général des services antituberculeux de la province de Québec. Durant la même année, il avait été nommé président du comité consultatif contre la tuberculose pour le Canada.

En 1954, il avait reçu une décoration personnelle de Pie XII en raison de son dévouement pour l'Église. Il avait été plusieurs fois délégué par l'Université et le gouvernement canadien à Londres, Paris, Rome, Bonn, Tokyo, Istanbul, Washington pour présenter des projets de recherches sur les maladies pulmonaires.

Il avait collaboré, par ses écrits, à plusieurs revues européennes, spécialement à celles de la Société de pathologie respiratoire de Paris, de Rome et du Brésil, dans le domaine des recherches sur la tuberculose. En 1959, il avait présidé un Congrès international des maladies industrielles regardant le poumon. En 1966, il était proclamé, par l'Union médicale du Canada, médecin de l'année au Canada, en présence de feu le gouverneur général, et de l'ambassadeur de France, à cause de ses nombreux travaux dans le domaine de l'utilité publique et représente pour le Canada les plus importants investissements à l'étranger. Son président, M. J. Grant Glassco, a déclaré hier que la Brazilian était très heureuse d'avoir eu l'occasion d'acquiescer une importante tranche des actions Labatt disponibles en tant qu'investissement.

Investors Mutual, dont le siège social se situe à Winnipeg, au Manitoba, est la plus importante compagnie de fonds mutuels au Canada. La compagnie Jonlab, formée récemment dans le but d'acquiescer les actions Labatt est composée d'un groupe d'hommes d'affaires canadiens, dont plusieurs sont associés à John Labatt Ltée depuis longtemps.

M. J. H. Moore, président de John Labatt Ltée, a indiqué que les directeurs et le personnel administratif de la compagnie étaient heureux de constater que les actions en question deviennent de nouveau propriété canadienne.

\$25 d'amende pour s'être trouvé dans un débit de boisson

QUEBEC — Le juge Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la Paix, a présidé, hier après-midi, la comparution de 44 personnes appréhendées un peu après minuit, dimanche matin, dans une salle de danse de Notre-Dame-des-Laurentides, en banlieue de Québec, où on vendait de la bière sans avoir préalablement obtenu un permis de la Régie des Alcools.

Trente-neuf des prévenus ont admis leur culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvés, sans excuse valable, dans un établissement où l'on vendait des boissons alcooliques sans permis. Ils ont été condamnés séance tenante à \$25 d'amende et aux frais ou à défaut de paiement, à trois mois de prison.

Deux tenancières, Mmes Roger Pelouquin et Roger Carbonneau, ont nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques sans être munies d'un permis de la Régie.

Trois des accusés ont nié leur culpabilité. Leur enquête préliminaire a été fixée au 19 avril prochain.

Parmi les personnes arrêtées sur les lieux par 26 agents de l'escouade des liqueurs de la Sûreté provinciale, plus d'une vingtaine n'ont pas vuingt-et-un ans. On a appris, d'autre part, que cinq des clients de la salle de danse seront traduits devant la Cour du Bien-Être Social. Par ailleurs, l'une des accusées, qui n'a que 17 ans, a comparu dans la Cour des Sessions de la Paix parce qu'elle est mariée.

La brigade des liqueurs de la Sûreté provinciale, qui a entrepris une vaste campagne contre les débits clandestins, a fait irruption, dans la nuit de diman-

naissances

ADAM (Téléphone) — A Maskinongé, le 9 avril 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Michel Adam, époux en 2^e nocces de Diane Michaud, en 2^e nocces de Rose-Aimée Tétrault et en 3^e nocces de Simone Forget. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alceide Lemire pour se rendre à l'église paroissiale de Maskinongé, où le service sera célébré à 2 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

F. Georges Paquette, c.s.v. A la Maison Champagner des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, où il avait été transféré le mois dernier, est décédé à l'âge de 74 ans le F. Georges Paquette. Né et baptisé le 15 février 1893, Georges était fils de François-Xavier Paquette et de Céline Parizeau de Montréal. Après ses études primaires à l'École Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il entra au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette à l'été de 1909 et y prononça ses premiers vœux le 6 janvier 1911. Cinq ans plus tard, il y faisait profession perpétuelle. Il était le frère de Sœur Marie-de-la-Providence (Anna) qui fut supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée-Conception, et des FF Henri et André Paquette, qui étaient également Clercs de Saint-Viateur. Le F. Paquette a été professeur à Aymer, Lanaoia, Beauharnois, Lauzon, Joliette, Berthier, St-Denis-sur-Richelieu, East- Angus et Lachute; puis directeur à East-Angus, Saint-Maxime, Rivière-Beauve, St-Lambert, St-Jean-de-la-Croix de Montréal, St-Nicolas d'Amqui, Ville Lemoine et St-Timothée. Depuis l'été de 1964, il était économiste à la Maison Ducharme d'Outremont. Sa dépouille est exposée à la R c l e d e n c e provinciale des Clercs de Saint-Viateur à 1145 ave St-Viateur, Outremont, où les funérailles auront lieu le jeudi, 13 avril, à 9 h 30 a.m. avec l'inhumation au cimetière des C.S.V. à Rigaud.



Le Dr J.-A. VIDAL

Mme Jean-Louis Lamontagne Mme Jean-Louis Lamontagne, née Ghislaine Simard, est décédée lundi le 3 avril dernier, à l'âge de 42 ans et 6 mois. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Guy, Yves, André, François et Hélène; sa mère Mme Chs-Elie Simard; sa belle-mère Mme F.-X. Lamontagne. Elle laisse également ses frères et sœurs: le Rév. Père Claude Simard, Gilles, Mme Wilfrida Dumas (Géatine), Mme Claude Granger (Gervaise), Solange et Evelyn Simard, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: le Dr Wilfrid Dumas, M. Claude Granger, Mme Gilles Simard, M. et Mme Marius Leflamme, Me et Mme Mauricie Lamontagne, Me et Mme Robert Lamontagne, Mme Gaby L. Dion, Germaine et Françoise Lamontagne. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 7 avril, en l'église de St-Félicien et l'inhumation au cimetière du même endroit.

56 donneurs de sang demandés

La Croix-Rouge fait appel à 48 donneurs de sang appartenant au groupe "A" positif pour deux jeunes filles et un petit garçon qui subiront une opération à cœur ouvert. La Croix-Rouge demande également huit donneurs de sang "O" positif pour un homme et cinq donneurs de sang "O" négatif pour une jeune fille.

Pourquoi réduit-on le taux d'escompte?

Laurent



Lauzier

La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont réduit leurs taux d'escompte la semaine dernière de 1/2 point chacune, la première à 4 1/2 pour cent et la seconde à 4. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que des réductions sont ainsi consenties par ces deux organismes bancaires qui ont pour principales fonctions d'ordonner le marché monétaire suivant les besoins de l'économie et selon les politiques mises en vigueur par les autorités gouvernementales.

Dans les milieux financiers et chez les analystes, on interprète généralement cette tendance à la baisse du taux d'escompte comme un indice favorable à une politique monétaire plus libérale qui se traduira par une certaine réduction du coût de l'argent. Toutefois, on n'envisage pas de modification d'importance dans la structure actuelle des taux en vigueur dans l'ensemble de l'économie, à moins que les pressions inflationnistes, qui persistent encore dans l'économie, perdent considérablement de leur vigueur.

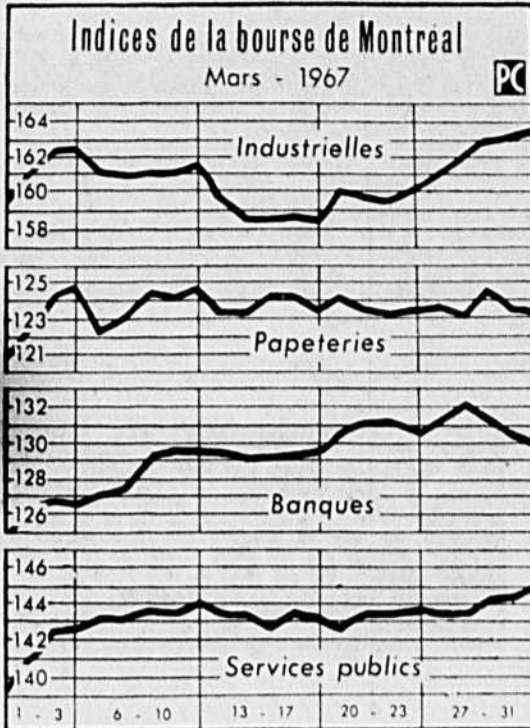
Au fait, ces réductions du taux d'escompte, qui ne sont pas particulières au Canada et aux Etats-Unis, indiquent surtout un changement d'attitude chez les autorités gouvernementales devant les menaces réelles de récession. Elles ont constaté au cours de 1966 que le recours à la politique monétaire et à la sévérité du crédit pour atténuer les pressions de la demande, tant sur le marché des capitaux que sur celui de la consommation, avaient comme principales conséquences de pousser les taux d'intérêt vers de nouveaux sommets et de hausser le coût réel de la production à un niveau dangereux pour la stabilité et le développement du commerce extérieur.

Pour corriger cette erreur d'aiguillage qui se traduisait par une diminution

assez rapide des investissements, les autorités gouvernementales, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, ont maintenant décidé de recourir davantage à la politique fiscale et de libérer quelque peu le marché des capitaux pour assurer la reprise économique dans les secteurs directement menacés par la pénurie de capitaux.

Que signifie cette évolution et quelles seront ses conséquences sur l'avenir immédiat de l'économie? Dans la conjoncture actuelle, elle commande certainement une interprétation fort nuancée qui doit éviter les conclusions trop rigoureuses. Il semble assez évident que les autorités américaines et canadiennes, même si elles ne l'admettent pas encore officiellement, craignent surtout pour la fin de cette année ou l'an prochain, un ralentissement économique d'envergure, comme le prévoient déjà un nombre croissant d'observateurs. Elles cherchent donc à prévenir une récession trop accentuée qui résulterait surtout d'un marché monétaire trop étroit pour les besoins d'expansion de l'économie. On doit toutefois se demander si cette nouvelle orientation de la politique monétaire sera suffisante pour redonner aux investissements la vigueur qu'ils ont perdue au cours des derniers mois.

Nous avons déjà signalé que malgré leurs pouvoirs de plus en plus vastes en matière de direction de l'économie les autorités gouvernementales obtiennent rarement une action d'une efficacité entière. Elles évoluent dans des mécanismes trop lourds et trop complexes pour agir avec la célérité nécessaire au caractère mouvant de l'économie moderne. On peut donc prévoir que les signes de récession continueront d'apparaître dans l'économie et de paralyser certains secteurs même si l'Etat tente actuellement de libérer quelque peu le marché des capitaux. L'évolution réelle de la situation sera cependant d'une analyse plus facile quand les investisseurs auront fait connaître leur réponse à la nouvelle politique monétaire suivie par Washington et Ottawa.



Marchés stables

Les indices à la Bourse de Montréal ont été relativement stables au cours du mois de mars. Les industrielles marquaient 163,80, tandis que les papeteries descendaient à 123,44, les banques à 130,00 et les services publics à 145,30.

AMC pourrait bientôt faire un choix entre le Canada et la Nouvelle-Zélande

American Motors Corp. peut être amené à fabriquer les voitures destinées au Commonwealth en Nouvelle-Zélande plutôt qu'au Canada. M. C. E. Watson, directeur des exportations chez American Motors est en pourparlers en Nouvelle-Zélande pour établir des plans en vue d'utiliser leur usine de montage locale comme base d'exportation des voitures Rambler vers les Antilles et les autres pays du Commonwealth.

M. Watson a annoncé que le changement était devenu nécessaire par suite des récents accords commerciaux entre les Etats-Unis et le Canada. La société couvre ses marchés du Commonwealth à partir du Canada a-t-il dit.

Mais, à la suite du programme de rationalisation canadienne, il ne pourrait plus y avoir un seul véhicule exporté du Canada qui serait en mesure de faire face aux tarifs préfé-

Le Kennedy Round sera un succès sans précédent dans l'histoire du commerce

BRUXELLES — Le Kennedy Round, malgré les difficultés formidables qui restent à résoudre, sera — lors de sa conclusion au début de mai prochain — un succès sans précédent dans l'histoire commerciale du monde. Il arrivera en effet à réduire du quart au moins les barrières douanières entre les pays de la planète, résultat qui n'avait jamais encore été atteint.

Cette réflexion d'un des négociateurs du Marché commun les plus adroits et les plus intransigeants, souligne que les difficultés de la négociation tendent à en masquer l'importance exceptionnelle.

C'est pourtant à ces difficultés que sont consacrées les réunions du conseil des ministres des "Six", lundi, mardi et sans doute mercredi.

Dès le début de la séance, lundi après-midi, M. Jean Rey, commissaire européen a fait le point des dix jours de négociation secrète et ardue qu'il vient de mener "au sommet" sur les

bords du lac Lemans. Il a préconisé une très grande fermeté.

Les grandes difficultés de la négociation sont bien connues:

1 — Réduction des droits sur les produits chimiques et suppression de l'"American Selling Price", obstacle non tarifaire mis aux exportations européennes de produits chimiques aux Etats-Unis.

Deux solutions étaient en présence: l'américaine, qui tient compte des réticences du Sénat et propose la méthode des deux "paquets" de réduction sur les produits chimiques, le premier applicable immédiatement le second après la suppression éventuelle par le Sénat de l'"American Selling Price" ce qui le rend aléatoire.

L'euro-péenne: un seul "paquet" qui restera conditionné par le vote du Sénat américain. Le conseil des ministres des "Six", lundi après-midi, a maintenu sa position et a rejeté le système des deux "paquets" proposé par les Américains.

2 — Réduction des droits sur l'acier.

Les difficultés, là, ne sont pas entre la CEE et les Etats-Unis, mais entre les "Six" et la Grande-Bretagne.

3 — Le problème des Scandinaves.

Ces derniers, gros clients de la CEE, notamment de l'Allemagne, menacent par une liste d'offres modifiée de réduire considérablement les concessions qu'ils offrent à la Communauté dont ils trouvent les propositions insuffisantes.

4 — Le problème des céréales.

Ce problème est peut-être le plus difficile car il se modifie sans cesse. Les trois éléments d'un accord mondial sur les céréales — prix de référence mondial et montant du soutien, solution aux problèmes d'accès au marché et aide alimentaire au tiers-monde — sont interdépendants. Mais sur aucun d'eux, un accord n'est en vue.

En définitive, le présent conseil ne pourra que renouveler un mandat de fermeté à M. Jean Rey afin de permettre à ce dernier de se présenter en position de force pour le marchandage final.

NOMINATION A HOUBIGANT LTEE



"Lors de l'Assemblée Annuelle des Directeurs, le Président du Conseil d'Administration de Houbigant fut heureux d'annoncer la nomination de Monsieur F. Fautoux, comme Président de Houbigant Ltee. A cette même assemblée, le nom de la compagnie a été changé de Parfumeries de Paris Ltee à Houbigant Ltee."

RAPPORTS FINANCIERS

Marc Bienvenu et la Bank of Western Canada

M. Marc Bienvenu, financier montrealais, a quitté Winnipeg, en fin de semaine, après avoir été nommé administrateur de la Bank of Western Canada, mais le poste de président de la banque n'a pas encore été comblé.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration de cette banque, laquelle n'a pas encore ouvert ses portes, M. Bienvenu, à qui ont été demandés de donner des précisions au sujet de la présidence, a tout simplement déclaré: "Ce fut pour moi un grand plaisir de rencontrer un aussi grand nombre de grands hommes".

M. Bienvenu, qui possède 50,2 pour cent des actions de la Bank of Western Canada, a ajouté qu'il est inconcevable que l'on puisse prendre des décisions fermes en sortant d'une réunion de trois heures.

Il a cependant laissé entendre qu'il vendrait peut-être ses actions, réduisant d'une façon sensible son contrôle sur les intérêts de la banque.

Texaco Canada

Le bénéfice net consolidé de Texaco Canada Limited, pour l'exercice qui s'est clos le 31 décembre 1966 s'éleva à \$14,589,648 au regard de \$13,150,768 en 1965, soit une augmentation de

10,90 pour cent. Par action ces chiffres se traduisent par \$4,46 comparativement à \$4,01 l'année précédente.

Les dividendes d'actions ordinaires ont été portés de \$1,60 à \$1,80 représentant un déboursé global de \$5,829,215.

Les ventes et services de la société ont porté en 1966 sur \$254,859,821 à opposer à \$235,116,062 en 1965. En volume, les ventes de 1966 portent sur 42,067,000 barils de produits pétroliers, une hausse de plus de 8 pour cent sur 1965.

Le fonds de roulement à la fin de l'exercice 1966 se montait à \$40,876,000 excédant celui de l'année précédente de \$2,267,000.

Les dépenses d'immobilisation pour l'année en revue ont porté sur \$17,017,000 au regard de \$20,389,000 un an avant.

La société vend des produits pétroliers diversifiés dans les dix provinces du pays.

Le 26 janvier 1967, les actions de la société ont été fractionnées sur la base de 3 pour 1.

The Patino Mining Corporation

Le rapport annuel aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966 laisse ressortir une augmentation des ventes de métaux qui passent de \$11,788,595 en 1965 à \$12,959,389 en 1966.

Les bénéfices nets se sont élevés à \$2,398,565 contre \$2,162,346 l'année précédente.

L'actif consolidé de la société et de ses filiales s'éleva à \$52,639,416 à opposer à \$50,562,268 en 1965.

La société possède des mines en exploitation ou en cours de développement dans de nombreux pays y compris le Canada. Elle contrôle également Canadian Dredge and Dock Co. de Toronto, ainsi que Ruby Foo's et le Motor Hotel à Montréal.

The Toronto Iron Works

The Toronto Iron Works, Limited, annonce dans son rapport annuel aux actionnaires une augmentation de 17 pour cent sur les bénéfices pour l'exercice clos le 31 décembre 1966. Les profits passent, en effet, de \$769,330 en 1965 à \$900,903 en 1966. Ces chiffres représentent \$2,24 par action en 1966 contre \$2,88 en 1965, le nombre d'actions ayant été augmenté au cours du dernier exercice.

Nomination à CKAC



JACQUES-M. GOULET

Monsieur Maurice Chartré, président de la Compagnie de publication La Presse annonce la nomination de Monsieur Jacques-M. Goulet au poste de DIRECTEUR GENERAL de la station radiophonique CKAC. Depuis le début de l'année, M. Goulet était directeur commercial de CKAC où il a pu faire valoir les qualités qui lui ont mérité cette nouvelle nomination. Pour l'instant, M. Goulet cumule les fonctions de directeur général et de directeur commercial.

Le progrès économique du pays jouera en faveur des Canadiens

L'expansion future de l'économie canadienne pourra permettre aux Canadiens d'accroître plus rapidement qu'avant leur mainmise sur les sociétés installées au pays, a déclaré le président de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

M. Marcel Vincent a indiqué, au Canadian Club de Toronto, que sa société est un exemple du renversement de la tendance de mainmise étrangère accrue sur les entreprises canadiennes. American Telephone and Telegraph a réduit sa participation dans la Bell de 32 à environ 2 pour cent, depuis 1920, a-t-il dit.

Dans l'intervalle, l'augmentation de notre capital-actions a permis à des Canadiens d'accroître considérablement leurs intérêts, tant en nombre d'actionnaires qu'en pourcentage du nombre d'actions.

Je suspecte, a poursuivi le conférencier, que l'expansion de l'économie canadienne, permettra, dans l'avenir, que cette sorte de changement se produise beaucoup plus rapidement.

M. Vincent a indiqué que la part prise par des Canadiens influents aux discussions du

Congrès de la Chambre de commerce internationale, qui se tiendra à Montréal le mois prochain, aidera à définir une conception plus exacte et plus informée des issues réelles des investissements étrangers.

Nous avons le devoir de décider quels seront nos buts, quel devra être l'avenir de ce pays ou le nôtre, et comment les atteindre. Nous avons tous le droit et le devoir de contribuer à une unanimité nationale, a poursuivi le conférencier.

Banque Canadienne Nationale DIVIDENDE No 305

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 30 avril 1967. Ce dividende sera payable à compter du 1er mai 1967, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 mars 1967 à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le Gerant général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 17 mars 1967.

Aujourd'hui, dire "Abitibi", c'est dire: "le tambour qui appelle à la gestion efficace des forêts canadiennes"

Nos forêts sont nos plus importantes ressources naturelles et l'une des principales richesses du Canada. Etant l'un des plus grands fabricants de produits forestiers, l'Abitibi sait que le bois n'est pas une ressource inépuisable. Depuis sa fondation, la compagnie Abitibi a collaboré avec les agences du gouvernement et a mis en pratique un programme de gestion des forêts qui a permis de régénérer nos réserves de bois. Le laboratoire de recherches de l'Abitibi, près de Port Arthur, fait sans cesse des expériences pour découvrir des méthodes de coupe plus économiques qui permettront aux arbres de repousser plus rapidement. L'Abitibi a un autre projet d'une grande importance: un programme à long terme de prévention et de contrôle de la pollution des rivières et des lacs qui couvrent ses territoires. En tant que compagnie canadienne, l'Abitibi estime que c'est non seulement un droit mais un devoir de veiller à la beauté et à la santé de nos forêts. Le nom Abitibi provient des mots "Abitah", à mi-chemin et "Nipi", eau. A mi-chemin entre le comptoir de la rivière Ottawa et celui de la Baie d'Hudson. La compagnie fut fondée il y a plus de 50 ans à Iroquois Falls, sur la rivière Abitibi.

TAMBOUR CRIS
Les Indiens utilisaient des tambours de ce genre pour consulter les esprits sur le temps et l'endroit où se trouvaient le gibier et toute autre substance indispensable à leur survie. L'illustration a été dessinée d'après les pièces originales qui se trouvent au Royal Ontario Museum de l'Université de Toronto.

Abitibi COMPAGNIE DE PAPIER ABITIBI LTÉE, TORONTO, ONTARIO

Papier journal/Pâte à papier/Papiers fins/Carbon à onduler/Contenants/Panneau de fibre de bois durcie
Contre-plaqué en bois dur/Placages/Panneau de bois aggloméré

Visitez le pavillon canadien des pâtes et papiers à l'Expo 67 à Montréal

Les agents de la paix réclament la création d'un ministère de la fonction publique

expo67



LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



par Claude TURCOTTE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les agents de la paix du Québec veulent la disparition de la loi et de la commission de la fonction publique, qui seraient remplacées par un ministère de la fonction publique. Ils favorisent en outre la création d'une école d'administration, qui pourrait fréquenter les employés (actuels ou futurs) de l'Etat.

Le syndicat des agents de la paix de la fonction publique, qui groupe 2.000 membres dans six ministères et qui a commencé son congrès annuel hier à Québec, désire des réformes profondes dans les structures administratives gouvernementales, qui concernent les relations patronales-syndicales.

Il est d'ailleurs fortement question que plusieurs syndicats de la fonction publique fassent front commun pour inciter le gouvernement à prendre en sérieuse considération les idées que le congrès des agents de la paix va sans aucun doute entériner.

A la Confédération des syndicats nationaux, on n'a pas voulu faire de commentaires sur ce front commun, mais certains laissent entendre qu'un mémoire sur ces questions devrait être présenté prochainement au premier ministre Daniel Johnson.

Devant les congressistes, hier, M. Raymond Fortin, président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux a proclamé que son groupement appuyait fortement les agents de la paix et qu'il n'avait pas l'intention de changer son attitude.

Cette démonstration de solidarité confirme la rumeur selon laquelle plusieurs syndicats de la fonction publique présentent dans quelques semaines un mémoire au premier ministre lui demandant de faire certaines réformes, qui sont du reste proposées dans le programme de l'union nationale.

Un ministère de la fonction publique

Le programme unioniste proposait en effet l'établissement d'un ministère de la fonction publique. Chez les agents de la paix (gardiens de prison, gardes-pêche, etc...) une telle mesure apparaît maintenant comme un impératif.

Les agents de la paix comme de nombreux autres syndicats de la fonction publique critiquent violemment les rouages actuels de relations de travail. Ce mécontentement a existé à toutes les étapes de l'action syndicale (négociations, classement, études des griefs, etc...).

Voir AGENTS en page 2

Autres informations page 28

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 11 avril 1967 / saint Léon le Grand / 83e année, No 83 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et froid / Minimum 20 / Maximum 35

Ottawa désire créer une commission fédérale des valeurs mobilières • Page 29

Nouvelle intervention de Martin pour un cessez-le-feu au Vietnam

Triple drame à coups de couteau

Une femme de 42 ans a été tuée à coups de couteau, un homme a été grièvement blessé et l'auteur présumé du double attentat s'est lui-même blessé en tentant apparemment de se suicider, vers 9 h. 30 hier soir, au terme d'un drame qui s'est déroulé dans un restaurant situé au 2165, rue du Grand-Tronc, dans le quartier de la Pointe-St-Charles, à Montréal.

La femme tuée a été identifiée comme étant Mme Marguerite Richardson, propriétaire du restaurant Peggy's Snack Bar, où elle et un ami, M. Sandy Deyette, 68 ans, tous deux domiciliés au 2165 rue du Grand-Tronc, ont été frappés dans la région du cœur à plusieurs reprises par le meurtrier.

Il semble que le drame ait une origine passionnelle. Pendant leur sang en abondance, les deux blessés sont parvenus à échapper à leur assaillant et à fuir le restaurant pour se réfugier au poste de pompiers no 15, une centaine de pieds plus loin, pour demander de l'aide.

De là, le couple a été transporté d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, mais il était déjà trop tard pour Mme Richardson, qu'un médecin a déclarée morte lors de son admission. Quoique grièvement blessé, M. Deyette serait dans un état satisfaisant.

Sur les entrefaites, des agents du poste no 9, répondant à l'alerte, étaient arrivés au restaurant.

Voir DRAME en page 2

Johnson ira en France, fin mai ou début juin

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a reçu hier après-midi le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine.

L'entretien, apprend-on de bonne source, a porté sur la prochaine visite en France du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

On croit savoir que celle-ci pourrait avoir lieu fin mai, ou début juin.

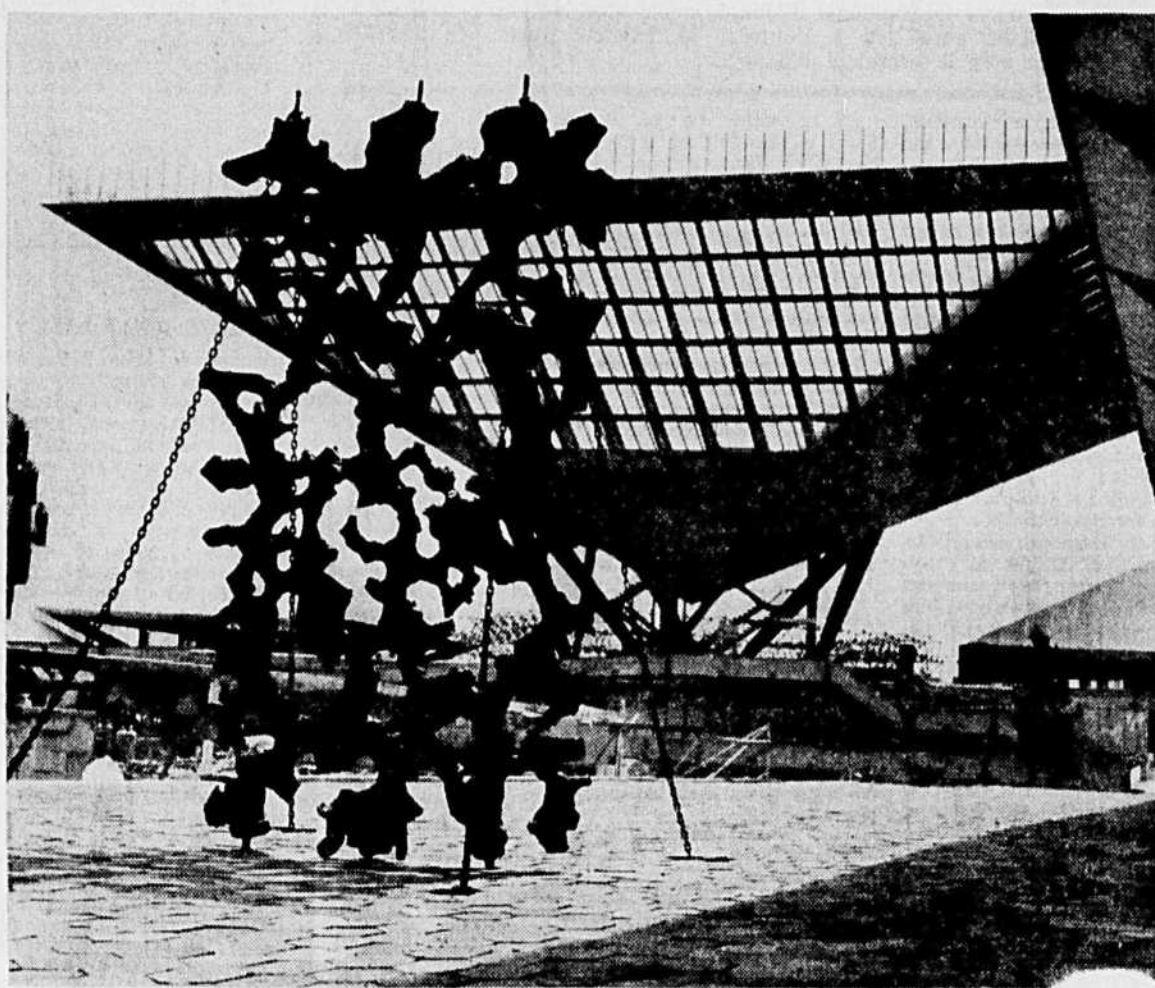


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le plus grand des pavillons de l'Expo

C'était hier une sorte d'avant-première de ce qui sera le plus grand des pavillons de l'Expo, le pavillon du Canada : \$21 millions, 11 acres, une pyramide inversée de 109 pieds de haut et neuf autres édifices

entourant des terrasses, des jardins et des pièces d'eau.

— Nos informations, page 8

Le Canada se ressent du lockout dans l'industrie américaine du camionnage

WASHINGTON — (UPI, PA)

Le lockout qui frappe depuis dimanche soir presque toute l'industrie américaine du camionnage commence à avoir des effets chez les marchands et les manufacturiers ; si la situation persiste, ces effets se feront bientôt sentir au niveau du consommateur.

Certaines provinces du Canada qui dépendent largement du camionnage américain sont également touchées par cet arrêt de travail.

Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui pour la troisième journée entre le syndicat des camionneurs et la "Trucking Employers Inc.", une société formée par les propriétaires d'entreprises de camionnage.

La première industrie à ressentir les effets du lockout est celle de l'automobile, au Michigan et ailleurs. On prévoit d'importantes mises à pied en

Indiana, en Iowa, au Nebraska et au Connecticut.

Les négociations entre le syndicat des camionneurs et les 1.500 membres de la "Trucking Employers Inc." touchent 65 pour cent de l'industrie du camionnage.

Ford of Canada a mis à pied deux de ses trois équipes aujourd'hui à son usine de camions de Oakville, en Ontario. Cette décision touche 11.672 employés. Chez Chrysler, une équipe a été mise à pied hier à Warren, au Michigan; Ford a fait de même à Wayne tandis que American Motors a fermé ses portes pour toute la journée à Kenosha, au Wisconsin.

Au moment où les négociations reprennent, une différence de 10 cents l'heure sépare la demande des camionneurs de l'offre patronale. La hausse de 7 pour cent réclamée par le syndicat porterait le salaire

horaire entre \$3.74 et \$5.35; l'offre patronale est une hausse de cinq pour cent.

La "Trucking Employers Inc." a décrété un lockout dimanche soir en accusant le syndicat de faire porter les effets de ses grèves tournantes sur quelques-uns de ses membres sélectionnés à cet effet.

Le syndicat, de son côté, soutient que les patrons agissent de façon à obliger le président Johnson à invoquer la loi Talt-Hartley qui prévoit une période de 80 jours de médiation.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité au Sénat, a déclaré que le président Johnson avait demandé au secrétaire de la Justice d'examiner le problème afin de savoir si la loi Talt-Hartley s'applique dans le cas d'un lockout.

Par ailleurs, M. Arthur Conde, vice-président de la "Indiana Manufacturers Association",

a révélé que si le lockout se poursuit jusqu'à la semaine prochaine, quelque 400.000 ouvriers de l'industrie devront être mis à pied.

Les chemins de fer

Le Congrès des Etats-Unis s'approprie aujourd'hui à poursuivre son action afin d'éviter jusqu'au 3 mai une grève du rail qui paralyserait les chemins de fer à travers tout le pays.

Le secrétaire au Travail, M. William Wirtz, a déclaré que la période de 20 jours de médiation demandée par le président Johnson devrait être suffisante pour régler le problème.

Le président Johnson a fait sa demande hier peu avant de quitter Washington pour se rendre en Amérique latine.

Il a noté que le gouvernement n'a pas d'autre moyen légal d'empêcher la grève décidée par six syndicats pour jeudi prochain.

Projet en quatre points, à partir des accords de Genève

OTTAWA, (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin a proposé aujourd'hui la mise en train, en quatre étapes, du cessez-le-feu qu'avaient prévu les accords de Genève de 1954 pour ce qui a trait au Vietnam comme préalable acceptable à des discussions directes entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Selon les termes des accords qui, en 1954, avaient mis fin à huit années de guerre en Indochine, les forces de l'Union française et le Vietnam (communiste) avaient convenu de se retirer de chaque côté du 17e parallèle au Vietnam. Le pays devait être réuni après les élections de 1956, lesquelles n'ont jamais eu lieu.

Le cessez-le-feu s'est opéré sans incident militaire majeur en 1954 et sous la surveillance de la Commission provisoire de trêve composée du Canada, de l'Inde et de la Pologne, laquelle existe toujours.

M. Martin a expliqué son projet en présence de la Commission des Affaires extérieures des Communes. Il reconnaît qu'il faudrait que ce projet soit acceptable aux deux parties en cause avant de pouvoir être mis à l'essai et "dans les circonstances présentes, je ne suis pas très optimiste", a-t-il précisé.

Ce projet de M. Martin est l'intervention la plus directe faite par le Canada au sujet du problème vietnamien depuis l'envoi à Hanoi en mars et en juin de l'an dernier de l'ambassadeur Chester Ronning.

Le ministre a déclaré : "Si cette approche ou tout projet découlant de celle-ci étaient acceptables aux parties, la Commission internationale pourrait avoir un rôle spécial à jouer qui consisterait à transformer ces idées générales en propositions concrètes et, en temps et lieu, voir à ce que les garanties requises soient respectées de part et d'autre".

M. Martin a ajouté que la commission serait pleinement justifiée de soumettre son projet aux parties concernées et aux autres participants de la conférence de Genève de 1954.

voir MARTIN en page 2



Le premier bill en "défusion"

Les observateurs auront les yeux tournés sur le bill privé demandant au gouvernement de recruter l'ancienne ville de Îles Laval, Jéqui. En effet, si ce projet de loi était accepté, le gouvernement pourrait s'attendre à être inondé de projets de loi du genre provenant de citoyens mécontents contre la fusion municipale, dans divers secteurs de la province.

— Page 29

Le cardinal s'adresse aux supérieurs religieux

Aux supérieurs religieux assistant à leur réunion régionale en fin de semaine à Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger a dit que même si le dialogue entre l'évêque et les Instituts religieux peut être frustrant, il faut quand même accorder au départ que ce dialogue soit institutionnalisé afin de le dépouiller de ses aspects marginaux.

— Page 55

Les députés libéraux ne tenteront plus de changer de côté

Aucun député libéral ne quittera son siège actuel pour tenter de briguer les suffrages dans les quatre comités où des élections complémentaires se tiendront en fin de mai.

— Page 29



Voici une partie de la présumée "bande du tunnel" à leur comparution. De gauche à droite, un des frères Desormiers, Jean-Claude Beaudoin, Frank Cotroni et Paul Desormiers.

Un témoin affirme que Cotroni avait besoin de \$25,000 pour financer le creusage du tunnel

par Leopold LIZOTTE

Un technicien de 31 ans, Ernest Blodeau, qui aurait gravité dans l'entourage immédiat de Paul Desormiers, il y a quelques mois, a impliqué quelques-uns des huit individus accusés de conspiration dans l'affaire du tunnel de la rue Trans-Island, dès le début de son témoignage, hier après-midi, devant le juge Gérard Laganère.

Interrogé par Me Michel Côté, le procureur de la Couronne, Blodeau, qui est lui-même détenu présentement (et qui semblait fort nerveux en dépit de la fantastique contenance qu'il voulait apparemment se donner) a tout d'abord identifié devant le tribunal les prévenus qu'il reconnaît à la barre.

Ce sont Paul Desormiers, Frank Cotroni, Pierre Desormiers, Jean-Claude "Togo" Beaudoin, et Michel Desormiers.

Puis il a mentionné les personnes qui étaient présentes au premier "caucus" tenu à la mi-août, chez Paul Desormiers, au 711 de la rue Lecaron, à Jacques-Cartier.

C'étaient, selon lui, Desormiers père, ses deux fils, Cotroni, Robert Rocheleau, et un certain Dave qui portait également comme surnom "Les yeux".

A la deuxième réunion se trouvaient les mêmes individus qu'à la première, mais moins Dave, et avec "Togo" en plus. Pressé d'identifier Rocheleau, à ce moment-là, il s'en dit incapable, après avoir

pourtant regardé tous les accusés à la barre fort longuement. Et il ne parle ni de l'ingénieur Théodore Orban, ni de Francesc Fuoco. (Les prévenus, incidemment, sont représentés par une véritable "batterie" de procureurs qui comprend notamment Me Maurice S. Hébert (qui, avec Me Sidney Leithman, représente Cotroni, les fils Desormier et Beaudoin), Me Dillard Dansereau, Me Yves Mayrand, Me Claude Violette et Me Claude Archambault).

Me Côté lui demande alors quand il a eu vent de la présumée conspiration et comment.

Le témoin soutient alors qu'au terme d'une "partie de fer" avec Paul Desormiers,

Voir COTRONI en page 2



Les Oscars

Elizabeth Taylor (Who's Afraid of Virginia Woolf?) et Paul Scofield (A Man for All Seasons) ont remporté hier soir les Oscars de la meilleure actrice et du meilleur acteur.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 30 à 42
- Bandes dessinées / 54
- Calendrier des pionniers / 7
- Courrier "Que faire?" / 23
- Décès, naissances, etc. / 43
- Éditorial / 4
- Expo / 8
- Finance / 50 à 52
- Horoscope / 26
- La bonne table / 17 à 19
- Loisirs et récréation / 54
- Mots croisés / 33
- Nouvelles internationales / 45
- Nouvelles nationales / 29
- Radio et télévision / 14 et 15
- Spectacles et concerts / 12 et 13
- Sports / 46 à 49 et 53
- Tribunaux / 10
- Vie féminine / 20, 22 et 23
- Vie mondaine / 21
- Vie religieuse / 55
- Votre médecin / 24

— Page 13

CKAC 73

Le travail reprend aux chantiers maritimes de Tracy

par Jacques LAFRENIERE

SOREL — Les 2.000 travailleurs des chantiers maritimes de Marine Industries Limited, de Tracy, près de Sorel, sont retournés à leur travail ce matin, après 24 heures d'absence. Ils sont disposés cependant à reprendre leur arrêt de travail, pour des périodes de temps indéterminées, si les négociations entre leur syndicat et l'entreprise ne progressent pas assez rapidement.

Pour leur part, les 1.200 ouvriers des chantiers de Canadian Vickers Limited, de Montréal, sont sans travail depuis huit jours. Ils ont d'abord débrayé pour appuyer six de leurs camarades qui avaient été licenciés temporairement sans que la compagnie tienne compte des droits d'ancienneté, ont-ils dit. Le lendemain, la compagnie leur fermait les portes.

Le président de Canadian Vickers, M. Eric Harrington, a déclaré hier que les portes étaient fermées, parce qu'il y avait une "grève illégale". "Les hommes peuvent retourner au travail s'ils veulent faire une bonne journée de travail", a-t-il dit.

M. Harrington a ajouté que ce sont les employés qui souffrent le plus de la situation actuelle. "Ils perdent de l'argent, tandis que leurs dirigeants (boss) ne perdent rien", a-t-il dit.

A Sorel

Les travailleurs de Sorel ont assisté à une assemblée générale hier matin. Leur président, M. Raoul Blanchard, leur a déclaré qu'il venait tout juste de recevoir une communication téléphonique de la part de la compagnie demandant une rencontre pour l'après-midi.

Cette rencontre avait lieu à 4 h et selon M. Louis Rochette, directeur-général de l'entreprise (qui incidemment est gérée par la Société Générale de Financement), les pourparlers devaient porter sur l'arrêt de travail.

Un conseiller technique de la CSN, M. Arthur Lapointe, a demandé aux travailleurs de retourner au travail dès le lendemain matin (ce matin), même s'ils n'avaient aucune nouvelle de la négociation de l'après-midi. Le syndicat a mis sur pied ce qu'il est convenu d'appeler en d'autres circonstances, des structures de grève, afin d'être en mesure de communiquer rapidement avec les membres.

M. Lapointe, après avoir parlé du désir des travailleurs de Québec d'obtenir la parité de salaires avec leurs camarades de Vancouver, a dit que "s'il y a un éveil au Québec, il ne faut pas le reprocher aux travailleurs. Tout ce qu'on pourrait nous reprocher, c'est que cet éveil ne soit pas survenu plus tôt", a-t-il dit.

M. Lapointe a ensuite glissé un mot sur le conflit qui se présente dans la région de Sorel, où les syndicats tentent de renouveler la convention collective dans les métiers de la construction. Il se livre une lutte intersyndicale entre la CSN et la FTQ, ce qui ne facilite pas la tâche.

Des ouvriers du bâtiment ont fait une "journée d'étude", la semaine dernière, au chantier de la compagnie Inspiration qui détient un contrat à l'usine thermique de Tracy. Dimanche, onze adhérents de la CSN ont été mis sous arrêt, accusés d'avoir en leur possession des objets considérés comme des armes. Ils ont été libérés sous cautionnement, en attendant leur comparution en cour ce matin.

M. Lapointe a accusé un employeur, la compagnie Fitzpatrick, de violer la convention collective qui le lie avec la

CSN, en embauchant des adhérents de syndicats de la FTQ.

Il a conclu finalement, après cette digression, en demandant aux travailleurs de retourner au travail, afin de ne pas perdre immédiatement l'augmentation de salaires que leur convention collective pourrait leur procurer. Les travailleurs ont accepté, avec l'assurance toutefois qu'ils pourront de nouveau sortir de l'usine si les négociations ne progressent pas rapidement.

Parité de salaires

Les négociations dans les quatre chantiers maritimes du Québec (Sorel, Montréal, Lauzon et Lévis) sont à toute fin pratique dans une impasse. A Lauzon, toutefois, hier, un conciliateur du ministère du Travail, a amené les deux parties à la table des négociations.

Les travailleurs exigent la parité de salaires avec ceux versés dans la même industrie à Vancouver, ce que M. S. Ted Payne, le président de la section des chantiers maritimes de la Fédération nationale de la Métallurgie (CSN) évalue de

voir représenter une hausse de \$1.14 l'heure, en deux ans.

M. Rochette a déclaré hier que pour accorder la parité de salaires, il faudrait d'abord faire une étude approfondie pour connaître les taux de productivité, les conditions économiques de chacune des régions, etc. Cette étude n'existe pas. Il se dit prêt à faire le plus de concession possible, mais selon lui, il faut que les salaires versés dans une industrie puissent correspondre aux salaires versés dans la région. C'est sur cette donnée que les "offres finales" de Marine Industries ont été formulées.

M. Payne soutient pour sa part que la productivité des travailleurs du Québec est identique à celle des travailleurs de Vancouver. "Si nous considérons la période de temps qu'il faut pour construire un navire de même tonnage ici qu'à Vancouver, nous constatons que c'est égal", a-t-il dit. M. Payne fait valoir aussi le coût de la vie pour justifier la demande syndicale. Le coût de la vie serait plus élevé à Montréal qu'à Vancouver, selon lui.

De Gaulle viendrait en bateau et s'arrêterait d'abord à Québec...

par PIERRE ST-GERMAIN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — "Spéculation", dit officiellement l'Elysée. "Nous ne sommes pas au courant", déclarent les représentants d'Ottawa et du Québec à Paris. C'est une fuite, mais elle est exacte, assure un haut fonctionnaire français.

Telles sont les principales réactions à l'indiscrétion parue hier dans "France-Soir", le plus grand quotidien français, et reprise en manchette par "Paris-Presses-Intransigents", selon laquelle le général de Gaulle se rendra en bateau au Canada pour visiter l'Expo 67 et s'arrêtera d'abord à Québec.

Ces deux journaux français n'en soufflent mot, mais les milieux bien renseignés ne craignent pas de dire: si de Gaulle a décidé de commencer son voyage au Canada par une escale à Québec, c'est parce qu'il veut montrer son attachement à la province franco-phonie.

Evidemment, souligne-t-on, le communiqué officiel qui sera publié éventuellement n'indiquera en aucune façon cette préférence de de Gaulle pour les Canadiens français, "la famille du dehors". "Les autorités québécoises se réjouissent de cette décision, mais on ne saurait dire que cette joie sera partagée par tout le monde", a fait observer une personnalité canadienne.

Officiellement parlant, en tout cas, les porte-parole d'Ottawa et de Québec à Paris ignorent si le général fera le voyage en bateau et débarquera à Québec. Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapelaine, s'est rendu à l'Elysée hier après-midi. Mais comme cette visite avait trait à la préparation de la réunion de la commission de coopération franco-québécoise, qui aura lieu à Paris les 20 et 21 avril, il n'a pas été mis dans les secrets du palais présidentiel concernant le voyage du général au Canada.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire de l'ambassade du Canada a souligné qu'il n'avait pas reçu confirmation

de l'information parue dans les deux journaux susmentionnés. Selon les milieux officiels canadiens, il n'existe "aucune confirmation que les détails soient suffisamment réglés pour annoncer la date, le moyen de transport et l'itinéraire du voyage "de De Gaulle".

D'autre part, un personnage officiel du Québec estime: "Il est bien douteux que les détails dont font état les journaux français aient été discutés entre l'ambassadeur de France au Canada et les représentants du Québec et d'Ottawa". Et ce personnage d'ajouter: "Mais la géographie est la géographie: si le général arrive par bateau, il est normal qu'il débarque d'abord à Québec".

Selon un haut fonctionnaire français, il n'en reste pas moins que la "fuite est exacte" et qu'il fallait que ça sorte. Ce personnage pense que de Gaulle ne commencera pas son voyage officiel au Canada avant le lundi 24 juillet, qui sera la "journée nationale française" à l'Expo. Pourtant, selon les "indiscrétions" des journaux français, le général arrivera au Canada le 22 juillet, puis qu'il partira de Brest le 18 juillet à bord du croiseur anti-aérien "Colbert" et que le voyage dure quatre jours, normalement.

"Je ne pense pas que le général passera la fin de semaine du 22 et du 23 à Québec" dit le haut fonctionnaire français. A son avis, de Gaulle pourrait passer un jour à Québec, deux à Montréal et un à Ottawa. Prendra-t-il l'avion de retour à Ottawa ou à Montréal? On ne le sait pas encore.

Chose sûre, le voyage du général constitue un véritable casse-tête pour les services du protocole de Paris, d'Ottawa et de Québec. "Dans un tel cas, dit un spécialiste de ces questions, il faut ménager les susceptibilités de chacun tout en respectant le protocole. Autrement dit, c'est la quadrature du cercle, étant donné la rivalité qui existe entre Ottawa et Québec."

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 1

près de sa piscine extérieure, il était entré dans la maison avec tout le groupe.

\$1,000,000 dans un seul casier?

Mais alors qu'eux se dirigeaient vers le sous-sol, où se trouvait également le bureau de Desormiers, il s'est dirigé vers l'avant de la maison, où, par le



Anniversaire à l'Institut des études médiévales

En 1931, les Pères Dominicains, sous l'inspiration et la direction de M. Etienne Gilson et du Père Chenu, fondaient l'Institut des études médiévales. En 1942, l'institut était affilié à l'Université de Montréal. Il n'a cessé depuis de progresser et, si l'on considère que les centres d'études médiévales vont se multiplier à travers le monde, celui de Montréal peut être assuré d'un développement accru "dans une université où on met de plus en plus l'accent sur la qualité dans la recherche et l'enseignement". C'est, en bref, les quelques grands traits soulignés hier par M. Vianney Décarie (à gauche), directeur du département de philosophie de l'U. de M. Une rencontre professeurs-étudiants avait lieu au monastère Saint-Albert-le-Grand dans le but de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'affiliation de l'institut à l'université. Le recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry (au centre), rehaussant de sa présence cette réception qui, on l'eût dit, prenait davantage un caractère "intime" qu'"officiel". Le directeur de l'institut, le R. P. Benoît Lacroix (à droite) a également rappelé les caractéristiques majeures de l'enseignement que prodigue l'institution. Enfin, une nouvelle que plusieurs connaissent, mais que l'on s'est plu à rappeler: le quatrième congrès international d'études médiévales, qui aura lieu au mois d'août prochain, aura lieu à Montréal. M. Etienne Gilson, de l'Académie française, en sera le président d'honneur.

Et lui aussi n'a vu M. Stuzo qu'une seule fois, à l'occasion de la signature du bail.

L'enquête se continue à 10 heures ce matin, et si elle a débuté dès hier après-midi, c'est que, vendredi, le juge Laganier avait déjà été "saisi" de celle des trois premiers prévenus, Fuocco, Orban et Rocheleau.

Les cinq nouveaux prévenus comparaitront devant lui hier matin, il a évidemment déclaré que la meilleure façon d'expédier les choses était de procéder à toutes les enquêtes en même temps, et ce en débutant quelques heures plus tard dans tous les cas.

"Oui, Cotroni demandait à Desormiers \$25,000 pour financer le projet de tunnel".

— Et qu'est-ce que ce dernier a répondu?

"Qu'il ne donnerait jamais une somme semblable". C'est alors que, selon le témoin, l'un des fils de Desormiers, Pierre, serait intervenu dans la conversation pour faire remarquer à son père qu'il n'avait pas à s'inquiéter, et qu'il aurait sa "cut" du produit des coffres de sûreté.

Le fiston aurait alors souligné qu'il y avait entre 1,500 et 2,000 coffres, dans la place, et que dans l'un d'eux, tout particulièrement, on était sûr de trouver une somme d'un million en argent liquide.

Par la suite, Desormiers, père, aurait dit qu'il était prêt à avancer une somme de \$5,000. Cotroni, à son tour, aurait souligné qu'il fallait payer ceux qui allaient être affectés aux travaux du tunnel, et qu'il fallait leur donner \$100 par semaine à chacun.

Et Desormiers aurait subséquemment convenu qu'il paierait cette somme à chaque terrassier, étant prêt à assurer le financement des opérations au fur et à mesure qu'elles allaient se dérouler.

Toutefois selon ses dires, ce premier caucus dura entre vingt et trente minutes, et au terme de celui-ci, il retourna lui-même vers la piscine. Apparemment, Me Côté avait fait déposer devant la cour quelque 93 photos qui serviraient ultérieurement à illustrer la preuve dans ses plus infimes détails, semble-t-il.

Ces photos représentent, en même temps que la banque du boulevard Décarie et la maison de la rue Trans-Island, le tunnel à toutes fins pratiques terminé, les outils dont on s'était servi et dont on allait vraisemblablement se servir, des réservoirs à oxygène et à acétylène, des voitures d'enfants, un système d'intercom, etc, etc.

Dans chaque cas, le photographe Jacques Paré, de la police municipale, explique chaque chose représentée et sa situation dans chaque pièce du rez-de-chaussée, ou, plus généralement, du sous-sol.

Et le 2e témoin est le propriétaire du 5146 Trans-Island, M. Jos H. Beaudry.

Agé de 81 ans, M. Beaudry dit avoir loué ce logis à un certain Pascal Longo, le 26 juin 1966.

Mais il semble bien qu'il serait bien embêté de reconnaître son locataire, vu que ce dernier, au moment de son unique visite, portait de "grandes lunettes noires".

Contre-interrogé par Me Yves Mayrand, le procureur de Rocheleau, l'octogénaire dit avoir visité son logis à louer en février, en incluant une visite au sous-sol.

Mais lorsqu'il le loua, en juin, il ne descendit pas dans la cave. Et il concède que la cour et le garage de l'immeuble étaient en commun pour les locataires des deux étages.

M. J. A. Filteau, administrateur de la maison de rapport située au 5164 boulevard Décarie, juste en face de la succursale de la banque que l'on s'appropriait apparemment à "vider", déclare pour sa part que le 1er septembre 1966, il a loué à un certain Nick Stuzo (qu'il pourrait lui aussi difficilement reconnaître) l'appartement 18 de cet immeuble.

Projet militaire conjoint australo-canado-américain

WASHINGTON, (UPI) — Le Canada, les Etats-Unis et l'Australie projettent de mettre au

point conjointement un système de communications pour relier leurs armées de terre.

M. Robert McNamara, secrétaire américain à la Défense, a précisé hier que le dispositif en question relierait les armées de terre des trois pays en cas de guerre. Au départ, les unités se trouvant sur des éventuels champs de bataille seraient reliées aux quartiers généraux. Par la suite, le dispositif pourrait être relié à un réseau mondial de communications.

Selon les milieux officiels, les trois pays projettent de dépenser plus de \$100,000,000 pour la mise au point du dispositif qui commencera à fonctionner entre 1975 et 1977. Le projet connu sous le nom de "Mallard" aura son centre d'opérations à Ft. Monmouth, au New Jersey.

Les Cubains devraient laisser leurs policiers chez eux — Dief

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a formulé de vives critiques hier aux Communes contre le gouvernement de Cuba qui, selon des rapports de presse, enverrait 60 policiers spéciaux pour surveiller le pavillon de ce pays à l'Expo 67.

Selon le chef de l'opposition, le gouvernement devrait ordonner aux Cubains de laisser leurs policiers chez eux.

Le solliciteur général, M. Larry Pennell, a répondu que l'on avait obtenu certains renseignements sur la composition de la délégation cubaine à l'Expo mais que le ministre des Affaires extérieures étudiait la question.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 20
Maximum aujourd'hui : 35

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, St-Maurice, Québec et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et très froid aujourd'hui avec vents du nord-ouest de 20 milles. Clair cette nuit et mercredi et devenant moins froid. Vents devenant légers mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa 35 et 20, Québec 32 et 15, Sherbrooke 35 et 15, St-Athéase 32 et 10, La Tuque 25 et 10.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski, Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec chutes de neige aujourd'hui, s'éclaircissant lentement ce soir. Il continuera de faire froid avec vents du nord-ouest de 25 milles. Clair et moins venteux cette nuit. Mercredi, ensoleillé et continuera de faire froid. Vents devenant légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Îles, 25 et 5; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 10; Gaspé, 30 et 15.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

L'Union soviétique et la Grande-Bretagne étaient co-présidents de cette conférence.

Le ministre a réitéré des déclarations précédentes selon lesquelles le Canada serait prêt à accepter une requête de la part des Nations unies ou de Genève pour un rôle de gardien de la paix au Vietnam.

Il a conclu: "Je suis fermement convaincu que le Canada sera appelé à remplir un rôle au Vietnam sous une forme ou sous une autre, et nous examinons actuellement les résultats de nos 13 ans d'expérience dans ce domaine afin de déterminer quel rôle nous pourrions le mieux remplir le temps venu".

DRAME

SUITE DE LA PAGE 1

taurant de Mme Richardson. Selon nos informations, un individu de 63 ans qui se trouvait dans l'établissement, John Arnold, d'adresse inconnue, s'est porté plusieurs coups de couteau à la gorge en apercevant les policiers. Ceux-ci sont pourtant parvenus à désarmer l'homme à temps et ont conduit le nouveau blessé au même hôpital Général de Montréal, où sa vie ne serait pas en danger.

Deux détectives du bureau des enquêtes criminelles, les sergents Marcel Alard et Julien Giguère, mènent l'enquête sur la tragédie.

agents de la paix y souscrivent entièrement, puisqu'il aurait pour but de "doter le Québec d'une fonction publique efficace, compétente et dynamique, en préparant le personnel adéquat pour réaliser les politiques de l'Etat, des municipalités et des commissions scolaires".

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Et comme la rumeur veut que le premier titulaire du ministère de la fonction publique soit M. Marcel Masse, on peut supposer que les syndicats auront peu de difficulté à vendre le programme, puisque M. Masse a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à la rédaction de ce programme électoral.

ERRATA

Ce n'est pas vrai! Il y a des chambres disponibles à Montréal durant l'Expo 67

Le Motel Fontainebleau vous offre des chambres

...pas comme celle-ci

...mais comme celle-là.

Nous en avons même 330!

Avant l'Expo 67, nous offrons le meilleur service.

Pendant et après l'Expo 67, nous continuerons à offrir le meilleur service.

Nos tarifs sont approuvés par le gouvernement.

Motel Fontainebleau

• le plus grand motel de Montréal

• le dernier mot en fait d'hospitalité et de confort

Évitez la bousculade, réservez en mail

Pour tous renseignements: COMPOSEZ 254-3011 (région 514) ou 254-3012 (région 514)

Motel Fontainebleau, 5500 av. rue Sherbrooke, Montréal, Qc.

Nous vous répondons par retour de courrier.

Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE. C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro: 874-6911

APPELEZ MAINTENANT ET DEMANDEZ NOS CONDITIONS EXTRAORDINAIRES. AALSCO. Matériaux de construction en aluminium. FENÊTRES • PORTES AUVENTS • CLAPBOARD. Démonstration gratuite SANS AUCUNE OBLIGATION. Téléphone: 279-8551 1530 est, Beaubien Montréal

LES OUTILS ELECTRIQUES "GREEN LINE" Rockwell. A l'épreuve des chocs, des pannes, et incassables. MODELE 75 SCIE CIRCULAIRE de 7 1/2" \$69.97. "PROGRES" grâce aux outils électriques "classés PRO" "Green Line" MODELE 60 SCIE SAUTEUSE \$34.97. MODELE 50 PERCEUSE 1/4" A UNE VITESSE \$19.97. MODELE 65 SABLEUSE DE FINITION \$34.97. MODELE 55 PERCEUSE 3/8" A UNE VITESSE \$24.97. 1406, rue St-Denis (Coin Ste-Catherine) Centre d'Achats Wilderton (2785 Van Horne) 6955, rue St-Hubert (coin Bélanger) Stationnement facile et gratuit. Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9:30. Commandes téléphoniques: 288-0251. OMER DESERRES

Il faut ouvrir "le plus rapidement possible" des instituts à Montréal

— Paul GERIN-LAJOIE
par Claude GRAVEL

Selon l'ancien ministre de l'Éducation du Québec, M. Paul Gerin-Lajoie, des collèges d'enseignement général et professionnel devront être ouverts "le plus rapidement possible" à Montréal.

"Il est question que l'on ouvre quatre ou cinq de ces nouveaux collèges dans diverses régions du Québec en septembre prochain. Mais il n'y en aura aucun à Montréal, qui a pourtant une population globale de deux millions d'habitants. C'est grave."

Adressant la parole hier soir devant une centaine de membres de l'Association libérale provinciale du comté d'Olier, le député de Vaudreuil-Soulanges a clairement laissé entendre que l'on devra "insister" auprès du gouvernement pour que des instituts soient le jour dans la métropole.

"Il y a toute une population qui a besoin d'avoir accès aux études après le secondaire", a-t-il dit, reconnaissant plus tard que les institutions actuelles ne pourraient peut-être pas remplir cette tâche.

"Ceux qui occupent des fonctions publiques dans notre société ont une grande responsabilité envers la jeunesse. Toute la population doit participer à la mise en oeuvre de la réforme de l'éducation, qui est loin d'être terminée."

Dans la majeure partie de son allocution, M. Gerin-Lajoie a tenté de "vulgariser" les positions récemment prises par le parti libéral en ce qui concerne principalement le domaine de l'éducation.

Il a déclaré qu'il y a maintenant "lieu de s'interroger" sur ce que veut faire le gouvernement de l'Union nationale en éducation. "Il faut admettre, a noté le député, que le gouvernement actuel n'a pas décidé de tout chambarder. C'est heureux. Mais, mon Dieu ! que ça n'avance pas vite !"

Traitant du budget récemment présenté par le gouvernement Johnson, le conférencier a dit qu'en n'accordant pas des allocations familiales et scolaires plus fortes, "il a négligé l'une des choses les plus importantes pour favoriser une éducation plus poussée de notre jeunesse."

"Tout le budget du gouvernement, a-t-il enchaîné, est un budget de restriction des dépenses et des investissements. Les années qui vont venir seront des années de carême, et des années de carême d'avant le Concile."

Le député de Vaudreuil-Soulanges a affirmé que dans un, deux ou peut-être trois ans, "la situation sera plus grave que maintenant et il sera passablement temps de changer la situation politique."

Le député d'Olier

Adressant la parole avant M. Gerin-Lajoie (qui, pour quelques militants libéraux, était encore "monsieur le ministre"), le député du comté d'Olier, M. Fernand Picard, a déclaré qu'il est devenu "urgent" de réévaluer le rôle et la fonction du député.

Il a suggéré trois moyens qui, selon lui, devraient permettre au député de mieux remplir sa tâche :

● La création, dans chaque comté du Québec, d'un secrétariat permanent à l'usage du député et assurant à la population l'accès aux informations de l'administration provinciale. Le coût de fonctionnement de ces secrétariats, selon M. Picard, serait assuré par le gouvernement du Québec.



Pour que le ministre se rappelle ses promesses !...

En présentant ce bateau miniature au ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, les organisateurs du Club nautique des Mille-Iles, MM. Lionel Laplante, à gauche, et Roger Gagnon, à droite, lui ont dit qu'il pourrait le mettre dans son bureau "pour se rappeler ses promesses" !...

Une lueur d'espoir pour les promoteurs de la canalisation de la rivière des Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Après 20 ans de vaines attentes, les promoteurs de la canalisation des Mille-Iles ont repris espoir hier lorsque le ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, a annoncé que les ingénieurs de son ministère construiront "très bientôt", une écluse qui, combinée avec le dragage de la rivière sur une longueur de 13 milles, permettra aux embarcations de plaisance de se rendre de la rivière des Mille-Iles au lac des Deux-Montagnes.

L'écluse sera construite au Rapide-du-Moulin, en face de St-Eustache et de Laval-sur-le-Lac.

Quant au dragage, il se ferait entre cet endroit et le pont David reliant Auteuil à Bois-des-Filons.

Interrogé sur la signification du mot "bientôt", l'adjoint de M. McIlraith a tenté de s'en tirer en disant : "avant long-temps". Puis il a consenti à dire "avant 1970"...

Les nombreux députés, tant provinciaux que fédéraux, ainsi que les autres personnalités politiques sur place ont toutefois été plus loquaces.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, les tra-

vaux coûteraient environ \$14 million.

L'écluse elle-même aurait environ 140 pieds de longueur et 33 pieds de largeur.

Evidemment, pour effectuer tous ces travaux, il faut nécessairement que M. McIlraith fasse approuver ses crédits par la Chambre des communes, de sorte que les travaux, qui durent au moins un an, ne sauront commencer avant la fin de l'année.

Quant au dragage, il se ferait entre cet endroit et le pont David reliant Auteuil à Bois-des-Filons.

Interrogé sur la signification du mot "bientôt", l'adjoint de M. McIlraith a tenté de s'en tirer en disant : "avant long-temps". Puis il a consenti à dire "avant 1970"...

Les nombreux députés, tant provinciaux que fédéraux, ainsi que les autres personnalités politiques sur place ont toutefois été plus loquaces.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, les tra-

La rivière des Mille-Iles n'est pas la rivière des Mille-Iles !

(par P.V.) — La rivière des Mille-Iles ne s'appelle pas la rivière des Mille-Iles.

C'est le programme du banquet annuel du Club nautique des Mille-Iles qui la précise en ajoutant qu'on l'appelle rivière des Mille-Iles, mais que son nom véritable est la rivière St-Jean.

On cite à l'appui de cette thèse l'abbé J.-U. Demers, curé de Ste-Rose, qui, dans son "Histoire de Ste-Rose", écrit ce qui suit :

"Le nom de notre rivière est en effet "St-Jean" et il nous vient de Jean Nicolet. On sait que ce Jean Nicolet, qui a donné son nom à notre rivière, est arrivé au pays en 1618 et que, pour devenir interprète de la Compagnie des Cent-Associés, il alla passer deux années avec les Algonquins à l'île aux Allumettes (en face de Pembroke). En 1634, il assista à la fondation de Trois-Rivières et y fut nommé commis pour la traite des fourrures par la Compagnie des Cent-Associés. Il était reconnu comme un chrétien zélé.

"C'est donc en 1618 que, en passant pour la première fois sur notre rivière, il lui donna le nom de rivière St-Jean."

raient guère commencer avant la fin de l'année.

La deuxième étape de cette canalisation serait l'aménagement des Rapides blancs, sur la rivière des Prairies, entre l'île Bigras et l'île Bizard.

Comme dernière étape il y aurait l'aménagement des rapides de Terrebonne.

En ce qui concerne les deux dernières étapes, aucune date n'a toutefois été prédite pour les travaux, M. McIlraith se contentant de déclarer que lorsque l'on veut obtenir quelque chose il est très important de procéder par étapes.



PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU MINISTRE DE LA JUSTICE

Un viaduc remplacera, dès cette année, le passage à niveau de Côte-St-Luc

Le passage à niveau de Côte-St-Luc, sur le chemin du même nom, sera remplacé dès cette année par un viaduc.

C'est du moins ce qu'il y a lieu de croire à la suite d'une entente de principe entre les représentants des villes de Montréal et de Côte-St-Luc et du Pacifique Canadien.

Il a été fait état de cet accord, hier, lors de l'audience publique convoquée par la Commission des transports du Canada, sous la présidence du commissaire en chef, M. Rod Kerr.

Le projet de viaduc est remis en question depuis quatre ans. Côte-St-Luc et Montréal avaient

présenté chacun leur plan et y tenaient "mordicus"... Jusqu'à la semaine dernière.

Devant la perspective de l'audience de la Commission des transports, qui a eu lieu hier, les deux villes ont décidé qu'il fallait tout de même finir par s'entendre. Chaque partie y alla de ses concessions de sorte que l'on a pu en arriver à un plan unique, celui qui a été soumis aujourd'hui à la Commission.

Plan approuvé par le conseil de Côte-St-Luc

Ce plan a été approuvé la semaine dernière, par le conseil municipal de Côte-St-Luc. L'en-

tente de principe, a souligné l'avocat de la ville de Montréal, Me Jean Montplaisir, devra être approuvé par le comité exécutif, en ce qui concerne l'exécution des travaux, et par le conseil municipal, en ce qui a trait à l'aspect pécuniaire du projet, qui est de l'ordre de \$1-315.600. La Commission des transports est prête à verser la subvention maximum qu'il est en son pouvoir d'accorder, soit \$500.000. Le Pacifique Canadien devra également faire sa contribution et la balance, selon l'accord de principe, serait répartie également entre les deux municipalités.

Le passage à niveau du chemin de la Côte-St-Luc se trouve situé à la ligne de démarcation entre les deux villes, entre les rues Adalbert et Patricia.

Les travaux, dont la date du début sera probablement déterminée par la Commission des transports, nécessiteront l'aménagement d'un passage à niveau temporaire qui raccordera les rues Patricia et Robert-Burns.

Les convois du Pacifique Canadien devront, par ailleurs, emprunter des voies de détournement pour la durée des travaux.

De toute façon, c'est la Commission des transports qui décidera

Un conseiller est élu maire de St-Lambert

Le vent de la révolution tranquille qu'a connue le Québec ces dernières années n'a pas soufflé très fort à St-Lambert, municipalité de la rive sud qui compte plus de 16.000 âmes.

Dans cette ville c'est plutôt la tranquillité, mais sans révolution, qui règne en maître. Le plus bel exemple de cette quiétude quasi anormale se retrouve dans la vie municipale : depuis au moins 1940, il n'y a pas eu de véritables élections à la mairie, tous les candidats à cette fonction ayant été élus par acclamation.

Au surplus, on ne se souvient même pas de l'année où il y a eu affrontement entre adversaires, candidats à la mairie. Le greffier de la ville, M. C.H. Macnaughten, qui occupe cette fonction depuis 25 ans, n'a pas encore été obligé, à titre de président d'élection, de tenir un scrutin pour le poste de maire de la municipalité. Bien plus, ayant interrogé les citoyens les plus âgés de St-Lambert, M. Macnaughten n'a pas réussi à connaître en quelle année à ce lieu un appel au peuple en ce

qui concerne la plus importante fonction municipale.

Et hier, jour de la mise en nomination des candidats en vue de l'élection municipale prévue pour lundi de la semaine prochaine, on a pu constater

Voir ST-LAMBERT en page 6



M. Jacques-K. STEWART, nouveau maire de St-Lambert

Le maire de Jacques-Cartier ne prise pas tout ce qui se dit ou se passe sur la rive sud

par Claude MASSON

Le maire de la municipalité la plus peuplée de la rive sud immédiate, M. Roland Thérien, ne prise pas tout ce qui se dit ni tout ce qui se passe dans cette région.

Dans trois déclarations fracassantes portant sur autant de sujets, le maire de Jacques-Cartier s'en prend respectivement à la Commission intermunicipale de la rive sud, au maire de Longueuil et à la Fédération des policiers municipaux du Québec.

La Commission intermunicipale

"Une mauvaise répartition des revenus constitue le problème n° 1 sur la rive sud. Ce n'est ni le transport en commun, ni l'approvisionnement en eau potable, ni l'enlèvement des ordures ménagères comme le prétend la Commission intermunicipale", déclare le maire Thérien, faisant directement allusion à une résolution adoptée par l'organisme intermunicipal à sa dernière assemblée et dans lequel il est demandé à Québec de lui accorder des pouvoirs d'inauguration de la ligne n° 4 du métro et de la Station Longueuil, il y a une dizaine de jours, le maire Jean Drapeau a déclaré que le métro sera prolongé dans toutes les directions tandis que d'après l'un des bénéficiaires, Longueuil, "il ne sera pas, sur la rive sud du moins".

Le maire de Jacques-Cartier est catégorique : "Pourquoi penser d'abord au transport en commun à Paris l'inauguration du pont-tunnel Lafontaine et du métro alors que, pour la plupart, les municipalités manquent d'argent ? Pourquoi ne pas aller tout de suite au fond du problème ? A-t-on peur de s'y attaquer de front ? Pourquoi la Commission intermunicipale établit-elle comme prioritaire l'approvisionnement en eau potable alors que sur le plan intermunicipal rien n'est mieux organisé ?"

D'autre part, la querelle de mots entre le maire de Longueuil et celui de Jacques-Cartier, qui a débuté au sujet des prix de location demandés par Jacques-Cartier aux municipalités desservies par l'usine de filtration de cette ville, semble vouloir se perpétuer.

Se rapportant à la cérémonie d'inauguration de la ligne n° 4 du métro et de la Station Longueuil, il y a une dizaine de jours, le maire Jean Drapeau a déclaré que le métro sera prolongé dans toutes les directions tandis que d'après l'un des bénéficiaires, Longueuil, "il ne sera pas, sur la rive sud du moins".

Le maire de Jacques-Cartier soulève la question : "qui a raison ? ceux qui administrent le métro ou ceux qui en bénéficient ?"

Finalement, parlant au nom du conseil municipal, le maire Thérien précise que les membres de celui-ci ont été surpris d'apprendre que la Fédération des policiers municipaux du Québec prépare un mémoire à la Commission municipale de Québec relativement à l'adoption d'un Code de discipline "que la Fédération prétend avoir été fait unilatéralement et de façon contraire à la convention collective de travail".

"Le conseil de Jacques-Cartier ne tient pas à engager une polémique de presse, mais il doit dire qu'il ne reconnaît pas le droit à la Fédération d'intervenir dans les affaires de la ville, car il considère que, selon le Code du Travail, les policiers municipaux ne peuvent être membres d'une association de salariés qui n'est pas formée exclusivement de policiers municipaux ou qui est affiliée à une autre organisation."

La suspension de quelques membres de la Fraternité des policiers de Jacques-Cartier serait reliée à cette chicane.

Tel. 842-8221

JARRY... VALIANT PLYMOUTH CHRYSLER

4384 ST. DENIS

JARRY MOTOR CORPORATION

6741, ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

Nouveaux numéros de téléphone de

LA PRESSE

PUBLICITE	REDACTION
Grandes annonces 874-7259	le jour, du lundi à jeudi
Grandes annonces 874-7235	Publipre 874-7008
Carières et professions 874-7245	Sports 874-7029
Annuaire encadrés 874-7246	Magazine 874-7016
Annuaire classés 874-7111	Arts et Lettres 874-7041
	Vie féminine 874-7023
TIRAGE	Nuit (en tout temps) 874-7061
Livraison à domicile 874-6911	Soir 874-7272
	Samedi 874-7272
COMPTABILITE	Dimanche 874-7272
Grandes annonces 874-6892	
Annuaire classés 874-6900	

Pour renseignements concernant tout autre service :

874-7272

ARTHRITE ET MALADIES CHRONIQUES

CLINIQUE B.C.

BROCHURES ILLUSTRÉES GRATUITES, SUR DEMANDE

4146 est, rue BÉLANGER, MTL

Dépt. LP 2 — 725-9588

TEST de GROSSESSE

EN 5 MINUTES 5.00

Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00

ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. ...

Prise de sang à domicile sur demande

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

Laboratoire à succursale - 921 est, Sainte-Catherine - V.L. 2-9622

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON

AVEC **WEATHER VANE**

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM

BARDEAUX D'ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane 3055, av. Verdun VERDUN, Tél. 769-3853

S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM

ADRESSE

VILLE TEL.

Auvents LP

Portes

Fenêtres

Clapboard

Carports

Comparution, le 5 mai, de 97 chauffeurs de taxi de Rivière-des-Prairies

par Florian BERNARD

Il ne se passe peut-être pas une seule semaine sans que des chauffeurs de taxi sans permis soient traduits devant la cour municipale de Montréal. Ce n'est pas tous les jours, cependant, que 97 chauffeurs sont appelés à comparaitre en même temps. C'est pourtant ce qui se produira le vendredi 5 mai, alors que ces chauffeurs devront répondre à l'accusation d'avoir exercé leur métier dans les limites de Montréal, sans permis.

Plusieurs de ces chauffeurs devront répondre à plus d'une accusation. C'est ainsi que le chauffeur Zénon Lacombe, permis no 8942, est accusé d'avoir enfreint, à six reprises, le règlement no 2320 qui stipule que seuls les chauffeurs ayant un permis de taxi de Montréal, selon les dispositions de la Régie des transports, peuvent cueillir des clients dans la métropole. Au fait, il y aura 97 accusés, mais 142 infractions au règlement.

Un problème d'annexion

Ces 97 causes ont été accumulées depuis que la Régie des transports a publié son ordonnance en 1964 relativement au nombre de permis autorisés dans le quartier de Rivière-des-Prairies, à la suite de l'annexion de cette municipalité au territoire montréalais. La plupart de ces causes étaient en suspens depuis plusieurs mois. Elles seront entendues "en bloc" le 5 mai prochain.

À la suite de l'annexion de Rivière-des-Prairies, la ville de Montréal avait informé la Régie des transports que le nombre de permis autorisés dans ce nouveau quartier de la ville de Montréal était de 21, soit un permis par 400 âmes. La Régie des transports avait alors autorisé Montréal à émettre les permis en question aux chauffeurs qui répondraient aux normes et aux qualifications habituellement exigées.

Il arriva cependant que plusieurs détenteurs d'anciens permis émis par Rivière-des-Prairies continuèrent d'exercer leur métier. De plus, plusieurs de ces chauffeurs n'habitaient même pas à Rivière-des-Prairies.

La maraude continue

Le cas de Rivière-des-Prairies n'est pas unique. Chaque jour, des centaines de chauffeurs de taxi n'ayant aucun permis de Montréal cueillent des clients dans les limites de la métropole. La police est dans l'impossibilité de les arrêter tous, car, selon certains conseillers municipaux, il faudrait tripler sinon quadrupler les effectifs.

De plus, étant donné que plusieurs associations importantes telles que Diamond et autres ont étendu leurs services dans les villes de banlieue avec le même indicatif ("dome light"), leurs membres sillonnent la ville de Montréal et, dans le flot de la circulation, soutirent à l'industrie montréalaise plusieurs centaines de voyages chaque jour. Le président de la Ligue des propriétaires de taxi de Montréal, M. Henri Paquet, croit, selon une enquête serrée, qu'au moins 5,000 voyages par jour sont ainsi soutirés à Montréal, privant les chauffeurs de la métropole d'un important revenu. À \$1 le voyage, cette maraude rapporterait \$2 millions par année.

Le 7 juillet 1965, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, écrivait dans une lettre à la Ligue des propriétaires de taxi: "Du 1er janvier au 15 juin 1965, 407 conducteurs d'autos-taxis de l'extérieur de Montréal ont été traduits en Cour municipale pour avoir exercé leur métier sans permis dans les limites de notre territoire. Tous ont été condamnés à des amendes variant entre \$5 et \$81, plus les frais. La police me signale que plusieurs de ces inculpés sont au nombre des chauffeurs de taxi dont la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal avait fourni les noms à la ville."

Puis M. Saulnier ajoutait: "Le Service de la police de Montréal exerce une surveillance particulière pour enrayer

ST-LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

ne prochaine, la tradition n'a pas changé. M. Jacques K. Stewart, conseiller municipal depuis huit ans, a été élu par acclamation, c'est-à-dire sans aucune opposition.

Par la même occasion, une autre tradition a été respectée: l'alternance d'un Canadien français et d'un Canadien anglais au poste de maire de St-Lambert. En effet, depuis 1946, aucun maire n'a fait plus qu'un mandat (trois ans) à cette fonction afin de respecter la succession d'un francophone et d'un anglophone à la tête de la municipalité. La population de St-Lambert est partagée également entre les éléments canadien-français et canadien-anglais.

D'ailleurs, depuis l'élection du premier maire de St-Lambert, en 1896, seulement deux élus à ce poste ont fait plus qu'un terme: il s'agit de M.M. J.P. Gordon (1916 à 1926 et R.G. Clark (1940 à 1946).

l'ambition de ces maraudeurs et vous pouvez être assurés que nous maintiendrons cette surveillance dans l'intérêt des propriétaires de taxis contribuables de Montréal".

Des listes... noires

La ville de Montréal a dans ses dossiers des listes fort impressionnantes de voitures d'autos-taxis que l'on soupçonne de "faire de la maraude" dans le territoire montréalais. Ces listes noires sont à la disposition de la police. Elles sont dressées selon les observations faites par la police elle-même ou à l'aide de renseignements fournis par des particuliers. Les listes sont également établies selon les années. Par exemple, celle de 1966 comporte l'inscription de 60 autos-taxis qui font de la maraude. Il s'agit de taxis appartenant à diverses associations importantes, notamment Métropole (24 inscriptions), Diamond (9 inscriptions), Provincial (9 inscriptions), Beaubien (3 inscriptions), S.O.S. (2 inscriptions), Vétérans (3 inscriptions). Il y a également 11 inscriptions de voitures appartenant à des chauffeurs indépendants.

Poursuite intentée à la suite d'un arrêt de travail chez Weston

La compagnie George Weston Limitée a fait enregistrer aujourd'hui par son avocat, Me Pierre Dansereau, en cour supérieure du district de Montréal, une action en dommages et intérêts au montant de \$128,265.

La compagnie réclame cette somme de la part de l'Union internationale des travailleurs en boulangerie et confiserie d'Amérique (I.T.Q.). Dans un communiqué, la partie patronale ajoute que ce syndicat "a un contrat collectif de travail avec notre compagnie. Le contrat comporte un engagement solennel de ne pas faire de grève". La compagnie prétend que ce contrat a été ouvertement violé par le déclenchement d'une grève, à l'instigation de l'union, le 22 mars 1967.

Une grève en France compromet l'ouverture du pavillon français

LE HAVRE, 11. (AFP) — Un détachement de l'armée a tenté hier soir de débarquer du cargo "Carbet" bloqué dans le port du Havre par une grève des marins de la Transat, des œuvres d'art destinées à l'Exposition de Montréal, et dont l'immobilisation compromet l'ouverture du pavillon français, le 28 avril. Cette grève qui se poursuit depuis le 5 avril a pour objet d'appuyer une demande d'augmentation de 70 francs par mois de la prime dite de redoublement, accordée aux marins lorsqu'un navire effectue deux voyages consé-

Première série d'audiences de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social

La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social amorcera demain à Montréal sa première série d'audiences publiques.

Cette série se poursuivra jusqu'au 11 mai alors qu'elle sera ajournée pour permettre à la Commission de présenter au gouvernement un premier rapport sur l'assurance-maladie et sur les questions soulevées à l'occasion des récentes négociations avec les internes et les résidents; on se souvient que le gouvernement du Québec a récemment demandé à la Commission de produire un rapport sur ces deux questions spécifiques pour le premier juillet prochain.

Plus de 35 organismes, asso-

ciations ou individus seront entendus au cours de ces séances qui seront tenues à Montréal et à Québec. En dévoilant le calendrier de cette première série d'audiences, le président, monsieur Claude Castonguay, a précisé que la Commission avait dû limiter la tenue des audiences à ces deux villes face à l'échéance très rapprochée fixée pour la présentation du premier rapport de la Commission.

Cette première série d'audiences sera suivie d'une seconde au cours de l'automne prochain.

À Montréal, les audiences seront tenues à l'amphithéâtre de la Bibliothèque Saint-Sulpice et à Québec, au Palais de Justice.

Fermeture d'une partie du tunnel Atwater

La voie "Montréal-Verdun" du tunnel Atwater sera fermée à toute circulation à compter de 9 h. 30 du matin, jeudi, et cela jusqu'à 6 h. du matin, jeudi de la semaine prochaine.

Il en sera ainsi en raison de l'exécution de travaux de réfection de la chaussée.

M. Jacques Barrière, directeur du service de la circulation, souligne que les automo-

bilistes désirent emprunter cette voie du tunnel Atwater devant se diriger vers l'est sur la rue Notre-Dame, vers le sud sur la rue Charlevoix, traverser le canal Lachine au pont Charlevoix, puis vers l'ouest sur la rue St. Patrick et vers le sud sur la voie de desserte située à l'ouest du tunnel Atwater.

Grève des 150 ouvriers de la St-Louis Building

Les quelque 150 employés de la compagnie St-Louis Building, située au 9850 rue Parkway, dans le parc industriel d'Anjou, ont déclenché la grève vers 8 h. ce matin.

Les membres du Syndicat national des employés de St-Louis Building, qui s'occupent de la fabrication de meubles, ont jeté par une proportion de 97 pour cent, lors d'un vote secret, les dernières propositions patronales.

La dernière convention collective de ces employés expirait le 31 décembre 1966 et pour son renouvellement, huit séances de négociations ont été tenues, dont quatre devant M. John Vallantine, conciliateur de la CRT.

"Parmi le grand nombre des plaintes des syndiqués, on note des conditions de travail inadéquates; des griefs en suspens touchant une cinquantaine de personnes et dont certains sont en cours depuis plus d'un an; une sentence arbitrale non appliquée impliquant une vingtaine d'employés; l'évaluation des tâches, surtout pour le système à venir; les salaires; les taux à l'embauche; le respect des promesses de règlements de griefs; la détente dans les relations entre l'employeur et le syndicat; le déplacement de la main-d'oeuvre à l'intérieur de l'usine; des baisses de salaire et les mises à pied périodiques sans respect de l'ancienneté des employés", déclare un porte-parole syndical.

Les négociations sont bloquées au sujet de toutes les clauses mécaniques, sauf pour quelques clauses mineures qui existaient déjà et qui ont été renouvelées.

Les lignes de piquetage sont respectées, même par les chauffeurs de camion de la compagnie, affiliés à la Fraternité internationale des routiers ("Teamsters").

Tué par un auto

BELAIR (P.C.) — Un garçon de 10 ans, Alain Beaumont, fils de M. et Mme Léopold Beaumont, a été tué par un auto, hier, à Belair, à 20 milles au nord de Québec, alors qu'il roulait à bicyclette près de la maison de ses parents.

Travaux marquant le Centenaire à Pointe-Claire

Le conseil municipal de Pointe-Claire a accepté hier que la place d'eau et le monument à la conquête de l'air soient construits à proximité du bâtiment de la piscine.

Ces travaux sont réalisés pour marquer le Centenaire du Canada.

Le monument devait d'abord être une réplique à l'échelle du petit avion de Blériot, pionnier de l'aviation. Toutefois, la maquette présentée hier illustre un jet supersonique, de dimensions réduites.

La place d'eau mesurera 12 pieds sur 24 et sera entourée d'un petit bocage.

Pas d'hôtellerie avenue Pointe-Claire

Les conseillers municipaux de Pointe-Claire ont refusé catégoriquement d'autoriser la construction d'un hôtel, incluant — horreur! — une taverne, à l'angle de l'avenue Pointe-Claire et du boulevard Métropolitain.

Cent vingt-cinq propriétaires du district ont signé une requête pour marquer leur ferme opposition à ce projet.

L'emplacement en question était classé K, c'est-à-dire que le conseil pouvait à sa discrétion autoriser la construction de certains types de bâtiments commerciaux. Un avis de motion a été présenté hier pour n'autoriser désormais à cet endroit que des maisons unifamiliales.

sur la Place municipale

"Plutôt que d'équiper à tour de rôle tous les parcs de la ville d'éclairage très élaboré, il serait préférable d'aménager un vaste champ de baseball sur le terrain de la Place municipale", a déclaré le maire Arthur Séguin.

Cette déclaration a été présentée à l'occasion de l'étude d'un crédit de \$25,000 pour

l'éclairage du parc Northview.

Le maire a suggéré que soient effectués des relevés préliminaires et des estimations du coût de nivelage et de drainage du terrain vague de la Place municipale.

Paiement différé

Pointe-Claire participera au programme organisé par les municipalités canadiennes à l'Expo: une somme de \$5,000 a été autorisée par le conseil à cet effet.

a été autorisée par le conseil à cet effet.

Par ailleurs, les échevins ont différé le paiement de la facture de \$121,103 expédiée par la Corporation de Montréal Métropolitain.

Tout comme les autres banlieues, la grande ville résidentielle et commerciale du Lakeshore est favorable à ce que le taux d'intérêt sur les arrérages soit porté à 7%.

SPECIAL EXPO 67

Pour vos nombreux visiteurs




Valiquette

Serta

Lit continental sur pattes "Val Rest" de "Serta Blue Ribbon". Unité de 252 ressorts, sommier caisse à ressorts sur six pieds de bois franc. Grandeur 33" seulement. 89.00 **59.95**

Lit continental avec tête de lit "Serta Quill" de "Serta Blue Ribbon". Unité de 252 ressorts, tête de lit de vinyle blanc. Grandeur 33" seulement. 129.50 **75.**

N. G. VALIQUETTE Ltée 510, STE-CATHERINE est **Tél.: 842-8811**

VALIQUETTE

COLLECTION TISSUS DE PRESTIGE

Nouvel arrivage du Printemps De New York, Du Danemark, De France, D'Australie

Vous pouvez choisir parmi un groupe de tissus tels que coton, fibre de verre, Terylene, Dralon, Rhovyl, fillet de Terylene, ou acétate.

— Imprimé ou uni dans une gamme de coloris en vogue.

à partir de **2.50** la vergo




COUVRE-LIT SIMPLE OU DOUBLE

Tissu satin antique rayé, genre jeté tout piqué. Choix de: orange et or, rouge et rose, bleu et vert.

SIMPLE —	DOUBLE —
19.95	22.95

VENTE




BROADLOOM DE NYLON. Qualité "Helena" portant le certificat 501

Couleurs décor — Cuivre — Bleu azur — Largeur de 12 pieds.

telles que: — Vert mousse — Rouge cerise — Garanti pour trafic moyen

— Or espagnol — Brun café — Endos renforcé

— Service de mesure.

*Surplus de 3.00 la v.c. pour pose avec feutre et baguette de bois.

N.G. VALIQUETTE LTEE,

9.50

6.50

pour 6 V.C.

Rég. 9.50 v.c. pour 6.50 V.C.

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert de 9:00 A.M. jusqu'à 5:30 P.M. Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9:00 h.

510 Ste-Catherine est **tél. 842-8811**



★—COULEUR

CE SOIR

- 4:00**
 ★ 2,7,13—Bobino
 3—Secret Storm
 4—Zoo du capitaine Bonhomme
 5—Laurel & Hardy
 6—Communicate
 8,13—Magistrate's Court
 10—Dessins animés
 ★ 12—The Buddies
- 4:30**
 2,7,13—La boîte à surprises
 3—The Early Show : "Snowfire"
 5—Mike Douglas
 6—Mad Movies
 8,13—The Funny Company
 10—Zoo du capitaine Bonhomme, avec Michel Noël, Olivier Guimond, Gilles Latulippe
 12—Family Theatre : "Ma and Pa Kettle at Home"
- 5:00**
 ★ 2—Les cadets de la forêt
 4—Rin-Tin-Tin
 6—Passport to Adventure
 7—TV Jeunesse
 8,13—I Love Lucy
 13—Fusée XL-5
- 5:30**
 ★ 2,7—La vie qui bat
 4—Les héros du jour
 ★ 6—Music Hop
 ★ 8,13—The Flintstones
 10—Fusée XL-5 : "Drame à la cité de l'Espace"
 13—Popeye
- 6:00**
 2—Jeunesse oblige : "Musique sérieuse", avec Michel Dussault
 3—World of sports
 4—Télé-Québec
 5—Ch. 5 Reports
 6—Tween Set
 7—Les capables
 8,13—News
 ★ 10—Télé-Méto
 ★ 12—The Pierre Berton
 13—Votre spectacle : "L'inconnu du ranch"
- 6:30**
 2,7—Téléjournal
 ★ 3—News
 4—L'air du temps
 ★ 5—Huntley-Brinkley-News



Anna Karina est l'une des vedettes de "Un mari à prix fixe", comédie de Claude de Givray, à l'affiche de "Cinéma international", vendredi à 8 h. 30, au canal 2.

choix d'émissions

- 6:00** (canal 2) — Jeunesse oblige — Musique sérieuse : Prokofiev (2e partie). Les oeuvres. Théâtre d'ombre.
8:00 (canal 2) — Hockey : Canadiens de Montréal vs Rangers de New York, Couleur.
8:30 (CBF) — Concert symphonique. Symphonie no 4 (Mahler) : Emmy Loose, soprano, et orchestre sous la direction de Paul Kletzki.
9:30 (CBF) — Des livres et des hommes : Interviews de Robert Lacour-Gayet ("Histoire du Canada"); de Jean Sendy ("Les dieux nous sont nés"); de Lilliane Brion-Guerry ("Cézanne et l'expression de l'espace") et de Jean-Charles Falardeau ("Notre société et son roman").
10:30 (canal 6) — The Public Eye : le racisme en Afrique du Sud et le statut de l'Indien du Canada.
11:35 (canal 2) — Ciné-club : "Le ciel est à vous", comédie sentimentale de Jean Gremillon, avec Charles Vanel et Madeleine Renaud.
- 6—Evening Report**
 ★ 8,13—Petticoat Junction
 ★ 12—Pulse
 13—Les actualités
- 6:45**
 2—Aujourd'hui : avec Michelle Tisseyre et Wilfrid Lemoine
 4—Actualités
 10—Sports-images
- 7:00**
 3—Marshall Dillon
 4—Ciné-4 : "La foire aux femmes"
 5—Bewitched
 6—Seven on Six
 7—Derrière chez-nous
 ★ 8,13—Take a Bow
 ★ 10—Dernière heure
 ★ 12—Batman
 13—Votre spectacle (suite)
- 7:15**
 ★ 10—Télé-Méto
- 7:30**
 2—Match sur roulettes. Commentateur : Jacques Duval
 ★ 3—Daktari
 ★ 5—Girl from Uncle
 ★ 6—Expo '67 Report
 7—Adam ou Eve
 ★ 8,13—Star Trek
 ★ 10—Le Saint, "Zig-Zag"
 ★ 12—Star Trek
- 8:00**
 ★ 2,7,13—Éliminatoire du hockey
 ★ 6—The Red Skelton Hour
- 8:30**
 ★ 3—Dick Van Dyke Special
 4,10—Cré Basile : "Une mauvaise journée"
 ★ 5—Occasional Wife
 8,12—The Avengers

- 9:00**
 4,10—Découvertes 67
 5—Tuesday Night at the Movies
 ★ 6—The Baron
- 9:30**
 ★ 3—Petticoat Jet
 ★ 4—Le Saint
 ★ 8,12,13—Love on a Rooftop
 ★ 10—Maman baignole "Mère versus belle-mère"
- 10:00**
 ★ 3—CBS Reports
 7—Ma sorcière bien-aimée
 6—CBC Newsmagazine
 8,12,13—I Spy
 ★ 10—Plaza fortune avec Réal Giguère
- 10:30**
 ★ 2,7,13—Rue des pignons
 4—La minute d'argent
 6—The Public Eye
 7—Cré Basile
- 10:45**
 ★ 10—Dernière heure
- 11:00**
 2,7,13—Téléjournal
 3—Eleven O'Clock Report
 4—Nouvelles
 5,6—CBC News
 8,12,13—CTV-National News
 10—Sports
- 11:15**
 2—Supplément régional
 3—Alice and the Weather
 6—Viewpoint
 8,13—Weather and Sports
 10—Cinéma : "Galerie du mystère"
 ★ 12—Pulse
- 11:20**
 5—Sports
 6—Night Edition
 13—Les actualités
- 11:30**
 2,7—Nouvelles sportives
 3—The Late Show
 "Seven Samuri"
 4—Heure exquise : "Un ami viendra ce soir"
 ★ 5—The Tonight Show
 6—Sports
- 11:35**
 2—Ciné-Club : "Le ciel est à vous"
 7—Cinéma 7 : "Sous le voile de la nuit"
 13—Le Virginien
- 11:40**
 6—Night Cap
 12—Pajama Playhouse : "Cattletown"
- 11:50**
 8,13—The Fugitive
- DEMAIN MATIN**
 3—Captain Kangaroo
 4—Programme St-Georges Côté
 10—Métro-Matin, avec Jean-Pierre Coallier
 10—Métro-Matin
 12—Time Sounds
- 8:15**
 6—Quebec School Telecast
 12—Sign on News
- 8:30**
 4—36-24-36
 7—Pipe de plâtre
 ★ 8,13—Romper Room
 12—University of the Air
- 8:45**
 4—Toast et café
 6—Music, News and Views
 10—36-24-36, exercice physique avec André Coutru
- 9:00**
 3—Romper Room
 5—Donna Reed
 ★ 7,10—Toast et café
 ★ 8,13—Something to think about
 ★ 12—Romper Room
- 9:15**
 8,13—School Telecasts :
 13—Bonjour
- 9:30**
 3—TV School
 5—General Hospital
 6—Quebec School Telecast
 ★ 8,13—The Week in Review
 ★ 12—Magic Tom
- 9:45**
 4—TV Bingo
 8,13—School Telecasts
- 10:00**
 3—Candid Camera
 ★ 5—Snap Judgement
 6—Quebec School Telecast
 8,13—TV Bingo
 10—Vedette-mystère avec Jean Coutru
 12—Ed Allen Time
 13—Les Boucaniers
- 10:15**
 4—Ciné-matinée : "Histoire de chanter"
- 10:30**
 2,7,13—La souris verte L'éducation physique, avec Claire Marclé. Thème : Les petits oiseaux
 3—Beverly Hillbillies
 5—Concentration
 6—Friendly Giant
 8,13—Take a chance
 10—A votre service madame magazine féminin avec Serge Bélar
 12—Magistrate's court
- 10:45**
 2,7,13—Sautapic
 6—Chez Hélène
- 11:00**
 2,13—Petit théâtre : "Un fic en or"
 3—Andy of Mayberry
 ★ 5—Pat Boone
 6—Mr Dress-Up
 7—La bonne cuisine
 8,13—The Women
 10—Super-Bingo avec Serge Bélar
 ★ 12—Fractured phrases
- 11:15**
 10—L'école du bonheur, présenté par Janette Bertrand

- 11:30**
 2—Long métrage : "Hans le marin"
 3—Dick Van Dyke
 ★ 5—Hollywood Squares
 6—Bonnie Prudden
 7—Ton-Ton - Bon-Bon
 10—Dessins animés
 12—I Love Lucy
 13—La poulette grise
- 11:45**
 4—Palmarès
 ★ 10—Le grand manitou avec André Cailloux
- 12:00**
 3—Love of life
 ★ 5—Jeopardy
 6—Serial Six
 7—Guitares et chansons
 8,13—News, Cartoon Party
 10—Première édition
 12—Cliff Hanger Theatre
 13—Les aventures de Maluron
- DEMAIN APRES-MIDI**
12:15
 4—Horaire commenté, actualités
 10—Ciné-roman "Sursis pour un vivant"
- 12:30**
 ★ 3,6—Search for tomorrow
 4—De tout de tous
 ★ 5—Eye Guess
 7—Première édition
 8,13—Fractured Phrases
 10—Ciné-midi "Secret professionnel"
 12—The Mike Douglas Show
 13—Télé-Matinée
- 12:45**
 ★ 3,6—Guiding Light
 5—Day report
 7—Météo — Sport
- 1:00**
 2—Téléjournal
 3—One O'clock Weather Across the Fence
 5—Local Scene
 6—Calendar
 7—Le coq au 7
 8,13—Movie Matinee "The Quit Gun"
- 1:15**
 2—Cinéfeuilleton "Le temps des copains"
 3—Channel 3 present
 4—Qui suis-je ?
 13—Les plus beaux films "Mon épouse favorite"
- 1:30**
 2—Long métrage "Okinawa"
 ★ 3,6—As the world turns
 4—Féminité
 5—Let's Make a Deal
- 2:00**
 ★ 3,6—Password
 5—Days of Our Lives
 7—Ecran féminin
 10—Eternel amour "La mère et l'enfant"
 ★ 12—Mr & Mrs
- 2:15**
 4—La Sieste : "Secret professionnel"

- Evans, baryton, et orch. dir. Wyn Morris. — "Le Tricornet" (de Falla) : Orch. dir. Rodzinsky.
- 6:30
 CBM : Organists in recital : Françoise Aubut-Pratte.
- CJMS : Emission Yolande Du-lude : Air on th G-String (J. S. Bach). — "Moto Perpetuo" (Paganini). — "Don Juan" (R. Strauss) Orchestre symphonique dirigé par Arturo Toscanini. — Poème Symphonique "Tasso" (Liszt). Orchestre Philharmonique dirigé par Constant Silvestri.
- 7:00
 CKVL : Concert : Oeuvres de Wagner, Bizet, Liszt, Mozart, Chopin et Prokofiev.
- 7:30
 CBF : Intégrale : Oeuvres de Claudio Monteverdi. — "Lamento d'Ariana" : "Qui Rise, O Tirsi" : "Miserere Alceste" : "Batto, qui pianse" et "Presso un Fiume Tranquillo". Ens. dir. Nino Antonelli.
- CKVL : Orchestre Boston Pops. 8:30
- CBF : Concert symphonique : Symphonie no 4 (Mahler) : Emmy Loose, soprano, et orch. dir. Paul Keltzki.
- CBM : CBC Showcase : Nana Mouskouri.
- 9:00
 CJFM : Starlight concert : Oeuvres de Liszt, Beethoven et Strauss.
- CJMS : Emission Yolande Gué-rard : Musique de ballet et extraits d'opéras.
- 10:00
 CJFM : International concert : Oeuvres de Tchaikovsky, Chopin, Schumann et Deb-luis.
- 10:15
 CBF : Aïrs d'opéras.
- 11:00
 CKVL : Rubinstein : Oeuvres de Mozart.
- 11:30
 CKVL : Baroque : Oeuvres de Rameau.
- CJMS : Emission Jean-Paul Jeannotte : Concerto pour clavecin, flûte et cordes (Corrette). La Guirlande (Rameau).
- DEMAIN APRES-MIDI**
 1:15
 CBF : D'un goût à l'autre.
 2:00
 CBF : Concert symphonique.

MERCREDI Jour Bonanza

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

* Un bon filon en épargnes

BAS COURTS pour FILLETTES
 100% Nylon extensible
 Modèle à haut rabattu dans les nuances de blanc, rose, bleu poudré, marine, rouge ou vert. Pointures : 4 à 6 1/2, 5 à 7 1/2, 6 à 8 1/2. 100% Nylon à tricot coté. Pour adolescentes 8 1/2 à 11.
.37

FORMIDABLES AUBAINES EN VETEMENTS POUR ENFANTS

CULOTTES BALBRIGGAN
 Bambines 2, 4 et 6 ans
 Tricot balbriggan blanc, tricot coté à la jambe, fourche double et tailles élastisées. Faites provision à ce bas prix spécial.
5 POUR .77

BAS BERMUDA
 Fillettes et adolescentes
 De jolis bas Bermuda faits d'excellent tricot-crochet dans les couleurs blanc, rose, marine, bleu poudré.
 6 à 8 1/2 .47 8 à 9 1/2 .57 8 1/2 à 11 .77

ENSEMBLE 2 PIECES POUR BOUTS DE CHOUX
.77

Jolie robe et culotte assortie. Robe à col rond, sans manches, 3 modèles : a) Avec ric-rac; b) corsage à large rayure; c) Teinte unie. Marine, orange ou vert. Tailles : 3 à 6x.

CALEÇON ET CAMISOLE
 Pour bambins 2 à 6x
 Caleçon de coton à tricot coté militaire, double fourche, braguette, taille élastique. En blanc seulement. Camisole assortie avec galon à l'encolure et l'emmanchure.
3 POUR .77

SHORT TISSU DENIM
 pour bambins et bambines
 Confectionnés de denim 100% coton en bleu ou bleu pâle. Modèle à revers, 4 poches avec rivets, ganses, fermeture à bouton-pression et braguette à glissière. 3 à 6x.
.77

ENSEMBLE CABANA POUR BAMBINS 3 à 6x
.77

La veste est imprimée de motifs au pochoir en bleu, jaune ou beige. Tissu 100% rayonne artisanale. Culotte avec poche et semi-élastisée. Manches courtes.

PANTALON DENIM MARINE
 pour bambins 3 à 6x
 Petits pantalons confectionnés de solide denim de coton teinté marine, taille élastisée, braguette à glissière et deux poches pistolet.
.87

BLOUSES COTON IMPRIME
 pour bambines 3 à 6x
 Modèles sans manches et collet Peter Pan, devant à boutons. Choix d'imprimés de fleurs dans les nuances de vert, bleu ou rose. Fraîches et attrayantes.
.77

COUPE-VENT NYLON DOUBLE DE RAYONNE
1.97

Un solide coupe-vent de nylon laminé et doublé de belle rayonne. Tricot aux poignets, taille et collet. 2 poches et glissière. Bleu, brun, loden. 4 à 6x.

COUVERTURE-SERVIETTE
 pour bébés — 25" x 34"
 Une soyeuse petite couverture-serviette pour envelopper bébé après le bain. 100% coton, motifs à rayures en bleu, rose, canari. Avec bordure.
.57

CHEMISES manches courtes
 pour bambins 3 à 6x
 De très belles petites chemises aux imprimés divers dans les teintes de bleu, beige ou rouge. Tissu 100% coton de qualité. Pochette. Une véritable aubaine.
.77

PANTALON DENIM COTON POUR FILLETTES 7 à 14
1.57

Un denim de coton de qualité durable de nuance marine et envers blanc. Trois poches, ganses. Braguette à glissière et fermeture à boutons, piqûres doubles.

BONNETS POUR BEBES
 et bambins — Grandeur 11 à 15
 Un attrayant groupe de bonnets dacron/nylon ou de coton tissé avec garnitures variées. Choix de blanc, rose, bleu ou rouge.
.97

EATON

Un choix extraordinaire de lustres étincelants
marqués à prix SPÉCIAL à cause d'un achat spécial EATON



Éclairage central

Conçu avec petites bobèches festonnées; garni de 10 pendentifs de 2 1/2" (cristal européen), 35 larmes de 2", 1 boule de cristal, 5 ampoules latérales, 1 ampoule centrale; fini laiton brillant; 18" de dia. 36" de hauteur. Spécial 6.00 par mois

54.95



Chandelier à 5 ampoules

Bobèches festonnées; 20 larmes de 2", 12 flèches taillées main de 4" de longueur, 1 boule de cristal. Cadre en fonte fini espagnol; 18 1/2" de dia. 36" de hauteur. — Spécial 7.00 par mois

89.95



Suspension à chaîne

Très belle suspension garnie de 20 pendentifs, 16 larmes de 1 1/2", 1 ampoule; fini laiton brillant. 7" de dia. 18" de hauteur. Spécial

19.95

Ampoules en sus.

EATON en ville (rayon 377) au septième étage et à Pointe-Clair



Modèle à 5 ampoules

Bobèches festonnées, boule et tête en cristal, 20 larmes de 2"; 10 pendentifs de 1 1/2", 10 chaînes. Pendentifs taillés main. 17 1/2" de dia. 36" de hauteur. Fini de ton or. Spécial

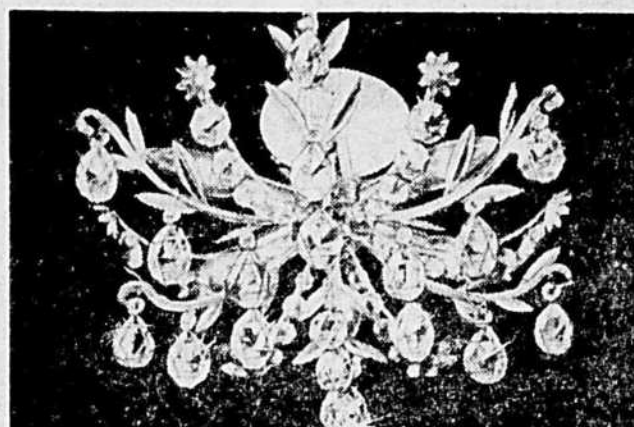
44.95



Éclairage à 5 ampoules

Garni de prismes de cristal européen; fini de ton or. 5 éclairages. 20 larmes de 2"; 5 pendeloques de 1 1/2", 2 boules de cristal. 17 1/2" de dia. 36" de hauteur. Spécial

34.95



Plafonnier à 6 lampes

Modèle prêt du plafond. 6 éclairages latéraux; 18 larmes de 2"; 6 chaînes graduées. Boule de cristal et 3 grains. Gracieux motifs de feuille. 17" de dia.; 8" de hauteur. Spécial

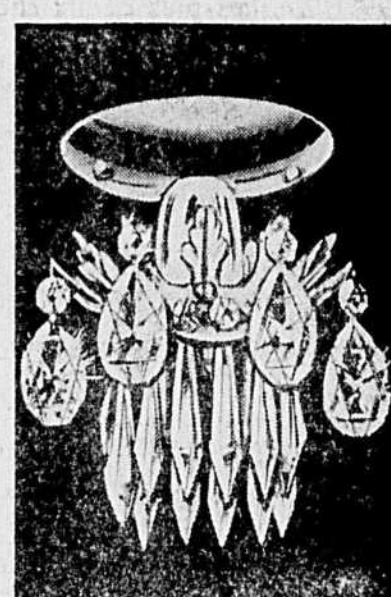
39.95



Modèle à 6 ampoules

6 lampes; pendentifs en cristal européen; bobèches de cristal de 3", 42 larmes de 2", boule de cristal de 7 grains. Fini de laiton brillant et de ton or satiné. 20 1/2" de dia. 36" de hauteur. Spécial 6.00 par mois

69.95



Éclairage simple

Modèle près du plafond; 12 pendentifs, 6 larmes de cristal de 2". Fini laiton brillant. 6" de dia. 30" de hauteur. Spécial

9.95

Ampoules en sus.



1947 - L'ÉPOQUE D'UN MONDE À DOUBLE POUVOIR

1946 s'achève en laissant très peu d'espoir. La toute jeune société des NATIONS UNIES qui s'applique à établir la paix mondiale, connaît un échec total. Le Conseil de Sécurité se dégrade et s'engage dans l'impasse la plus complète. Ce très ambitieux dispositif mondial semble devoir s'immobiliser. Mais avant que 1947 ne s'achève, les NATIONS UNIES qui semblaient condamnées à disparaître, se lancent dans la réalisation d'entreprises importantes dont une Commission d'enquête sur les Balkans, un Comité pour étudier l'administration de la Corée, un plan de répartition de la Palestine ainsi que la création de la "petite assemblée", conçue pour passer outre le veto des Soviétiques. En 1947, le Canada est élu pour deux ans à l'un des sièges non permanents du très important Conseil de Sécurité. Les États-Unis mettent sur pied le Plan Marshall qui s'avère la plus efficace organisation dans l'histoire internationale du soulagement de la misère sur une grande échelle. Le 1er janvier, le Canada proclame un nouvel acte de citoyenneté. Avant la mise en vigueur dudit acte, tous les passeports appartenant à des Canadiens portaient le sceau de "Né sujet britannique". Le sceau de citoyenneté sera désormais "Canadien" sans autre différenciation quant à l'origine du citoyen. En juillet, des représentants canadiens assistent au Conseil privé impérial de Londres en vue d'approuver le mariage de la princesse Elizabeth avec le lieutenant Philip Mountbatten. Ces derniers doivent convoler le 20 novembre.

Les ménagères canadiennes se réjouissent de la suppression des rationnements sur la viande et le sucre. Néanmoins, les journaux annoncent une montée des prix avec l'abolition des plafonds et les budgets familiaux s'en ressentent d'une manière générale. Montréal, considérée comme la ville la plus bruyante du Canada, est frappée par un décret anti-klaxon. Les motorisés par trop "criards" doivent payer \$1.00 d'amende s'ils s'avisent de "crier" pour rien. A Montréal, nous assistons à l'instauration d'éléments hygiéniques. Une loi est effectivement votée pour rendre obligatoire l'existence d'une salle d'eau dans chaque restaurant ou établissement pour manger. Cette année-là, Christian Dior lance le "New Look"... un retour à l'époque 1900! La taille féminine est de nouveau cintrée dans le corset impitoyable, la poitrine reprend toute son importance. Les jupes sont bien au-dessous du genou. Le chapeau cloche fait "tête d'affiche" avec le petit chapeau abondamment garni de fleurs. Gabrielle Roy qui deux ans auparavant avait publié "Bonheur d'occasion", obtient la faveur populaire d'un bout à l'autre du pays. Le livre est en effet traduit en anglais. La France lui décerne le prix FEMINA.

(à suivre)

la vie féminine

"Il y a 20 ans, mon livre aurait suscité un stress collectif, un scandale"

— Docteur Lionel Gendron

par Thérèse Vaillancourt

Lancement, demain aux éditions de l'homme du septième ouvrage du docteur Gendron: **La femme et le sexe**. Ce livre est dédié "à toutes les femmes qui désirent atteindre un épanouissement émotionnel et sexuel".

"Deux de mes livres publiés précédemment: "Quel est votre quotient psycho-sexuel?" et "La mariée veut tout savoir", raconte le docteur Gendron dans son avant-propos ont traité de la psychologie et de la physiologie de la femme. Ils sont comme l'entrée en matière de ce nouveau volume."

Il s'agit en réalité d'une étude où sont mises en évidence les causes nombreuses de l'insatisfaction psycho-sexuelle. L'art érotique, "art trop méconnu dans le passé" et la physiologie génitale dans le but d'améliorer la vie sexuelle conjugale.

La quatrième partie du volume est réservée à la ménopause.



photo LA PRESSE
Lionel Gendron, m.d.

se et à d'autres problèmes que le docteur Gendron décrit ainsi:

— La ménopause. Cauchemar de la femme qui vieillit. Se sentir vieillir, manquer de concentration, être plus tendue et plus anxieuse, redouter la grossesse, souffrir de frigidité se désintéresser de sa vie conjugale, être inquiète au sujet de sa fécondité, avoir mauvais caractère, refuser le traitement hormonal, avoir peur de perdre son mari, avoir la hantise du cancer, etc., etc., sont les états d'esprit qui tourmentent la femme d'âge mur.

L'auteur est d'avis que la femme acceptera de bonne grâce le traitement hormonal "qui sera pour elle un bienfait physique et psychique" si elle connaît toutes les notions physiologiques et psychologiques qui entourent la ménopause.

Le docteur Gendron se demande si le titre de son livre ne froissera pas certaines femmes...

"Chose certaine, a-t-il ajouté, ce livre, écrit il y a 20 ans, aurait suscité un stress collectif. Un scandale."

Tout simplement semble-t-il, parce qu'un orgasme est appelé un orgasme et un "uloris" un clitoris. Peut-être aussi parce que le titre d'un chapitre s'intitule: "En avez-vous assez de la routine sexuelle?"

Une large part est donnée à l'angoisse ce mal du siècle nouvelle vague. D'après le docteur Gendron, l'angoisse est un

élément inhibiteur des émotions et du sexe.

Quelques lignes puisées en page 21:

— La femme hyperémotive et hypersensible est peut-être plus prédisposée à l'angoisse que la femme non sensible. Elle se sent malheureuse. Elle déteste son tempérament et souhaiterait devenir apathique. Une telle attitude mentale inhibe ses potentialités et ses richesses émotionnelles. Elle est privée de la joie de vivre alors qu'elle a le privilège d'éprouver des émotions profondes que d'autres ne connaîtront jamais.

Que faut-il faire pour se réaliser pleinement en amour?

Bien des choses évidemment... mais il y en a tellement qu'on peut se demander, après la lecture de ce livre, si une personne sur mille atteint à l'amour parfait! Et aussi qu'il est beaucoup demandé aux femmes...

Le docteur Gendron parmi bien des réponses donne aussi celle-ci, la moins scientifique peut-être mais si simple et vraie: "Pour se réaliser pleinement en amour, il faut d'abord connaître l'amour avec sa famille, ses amis et ceux qui vivent autour de soi. Il importe de sortir de sa carapace pour admirer et aimer le prochain." C'est une condition vitale. L'amour des autres est primordial pour le maintien de l'équilibre psychique et physique.

Les patientes que le docteur Gendron a été appelé à traiter se recrutent surtout dans la classe moyenne. Dans l'ensemble, les Canadiennes françaises de ce milieu ne sont pas différentes de leurs sœurs de France. "A la condition que celles-ci viennent des provinces a-t-il ajouté. La Française des grandes villes a moins de complexes, de même que la Belge ou la Suisse."

Un deuxième enfant pour Anne de France

MADRID (AFP) — La princesse Anne de France, fille du comte et de la comtesse de Paris, et épouse du prince Charles de Bourbon Deux Siciles a donné naissance mercredi dernier à Madrid à son deuxième enfant, une fille prénommée, Maria.

La mère et le nouveau-né sont en bonne santé. La petite Maria, pesait à sa naissance environ 8 1/2 livres.

Le baptême a été administré à l'enfant samedi par l'archevêque de Sion et vicaire général des forces armées espagnoles, Mgr Alonso-Munoyero qui l'a baptisée Maria Paloma Diana Irene.

La cérémonie, s'est déroulée dans la chapelle de Sainte-Christine-de-Madrid, en présence seulement des membres de la famille et des amis de la princesse Anne de France, et du prince Charles de Bourbon-Deux Siciles.

LIMONADE
ASEPTA
REDONNE
DE
L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE



Lunettes drôles

On l'aura deviné... ces lunettes "dans le vent" pour ne pas dire dans les yeux, sont destinées aux jeunes filles désireuses de ne pas passer inaperçues sur les plages ou dans les discothèques. Ces lunettes sont munies de franges identiques à celles des boucles d'oreilles.



Drôles de lunettes

Comme il est impossible d'avoir des yeux "tout autour de la tête", voici le moyen d'avoir des yeux différents des autres... grâce à des lunettes asymétriques et bicolorées. Cette saison, les yeux ne sont plus ce qu'il était convenu d'appeler le "miroir de l'âme" mais plutôt le miroir de la mode...

Une championne olympique se fait religieuse

GENES (AFP) — L'ex-championne d'Italie de fleuret Natalina Sanguinetti, a pris le voile. Très connue pour ses performances sportives — elle fit partie de l'équipe d'Italie de fleuret aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964 —, brillante skieuse, amazone et pilote d'automobiles, la dynamique Natalina, 26 ans, a renoncé au monde pour revêtir la robe des sœurs de Notre-Dame du Mont-Calvaire; elle a pris le nom de Soeur Maria Ilaria.

Fondée en 1644 à Gènes, l'Ordre des religieuses de Notre-Dame du Mont-Calvaire a été le premier au monde à "prêter service aux pauvres sans rien demander" dans les hôpitaux. C'est en effet dans les hôpitaux de Gènes que Natalina Sanguinetti — tout d'abord infirmière "laïque" — a vu naître et se renforcer sa vocation, au lendemain même des Jeux Olympiques de Tokyo.

Rapport annuel du Canadian Women's Club

En présentant son rapport annuel sur les activités du Women's Canadian Club pour l'année 1966-67, Mme Elizabeth Martin dit que le comité exécutif avait tenu depuis avril '66, quinze assemblées dans le but d'organiser le programme des causeries qui se sont chiffrées par 11. Les conférenciers ont été: Ann Landers, le Dr Monture, le Dr Joseph B. MacInnis, Son Ex. l'ambassadeur du Brésil au Canada, Mme Dora de Vasconcellos; M. Edouard Fiset, architecte en chef à l'Expo; M. Charles Siracusa, directeur de la Commission d'enquête sur le crime de l'Illinois; l'hon. Grant McEwan, lieutenant-gouverneur de l'Alberta; M. Jean-Luc Pépin; le Rev. Ernest Howse de la United Church of Canada; le professeur Marine Leland du Smith College; Son Ex. M. George Ignatieff, ambassadeur du Canada aux Nations-Unies terminait hier à l'assemblée générale la série des causeries de l'année.

Le Women's Canadian Club est représenté dans les organismes suivants: l'Association des Canadian Clubs, le Montreal Council of Women, la United Nations Association, l'Association des consommatrices et le Comité des citoyens de Montréal.

Mme Jean-C. Groat, présidente, était l'une des déléguées au congrès bi-annuel de l'Association des Canadian Clubs en



Mme James E. Mitchell
présidente du Women's Canadian Club

de l'Association et M. A. B. R. Lawrence, élu président du comité exécutif des Canadian Clubs. Mme Roger Beullac, vice-présidente pour le Québec et Mme J. J. Shannon du W.C.C. sont dans le comité national des Canadian Clubs.

Le nouveau comité exécutif se compose comme suit: présidente, Mme James E. Mitchell; vice-présidentes, Mme Egan Chambers et Mlle Barbara Whitley; secrétaire, Mme W. P. Carr; assistante-secrétaire, Mme Holbrooke R. Davis; trésorière, Mme J. S. Nixon; assistante-trésorière, Mme W. John Paterson. Conseillères: Mmes Dana T. Bartholomew, Bernard de L. Bourgeois, Samuel Godine, Richard B. Gold-

DUBO DUBON DUBONNET
Un apéritif à la française
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE PARTOUT
COC, 30 Kilsbur, Paris 16, France.

PERRUQUES \$75
CHEVEUX LONGS \$75
POSTICHES \$20
100% CHEVEUX HUMAINS
Prêts à porter ou confectionnés avec vos propres cheveux par des experts en perruques.
Nous faisons également la coupe, la mise en plis, la teinture et la restauration des perruques.
Café Crédito et Diner's
WANNER'S
1194, av. St-Catherine
866-8636

JAQUETTE de VISON
peaux horizontales
Toujours nouvelle, cette jaquette vous la trouverez dans une gamme de couleurs pâles telles que perle, bleu argent, topaze et "down".
telle qu'illustrée \$150
ETOILE DE VISON pastel en peaux semi-allongées, à partir de \$225.
Venez au carrefour de la fourrure, chez



Vous déménagez? Faut donc rénover— Profitez du renouveau Lecompte-Expo

Stores de toutes sortes de toutes dimensions avec ou sans frange, à la portée de toutes les bourses

près de la sortie Beaubien du Métro.
6595, rue Saint-Hubert 271-4735
6602, rue Saint-Hubert 273-2808
1651, est, rue Mont-Royal 524-1184
4028, est, rue Ontario 522-1174

PLACE LONGUEUIL
rue St-Laurent en bordure du boul. Taschereau à l'entrée de Longueuil.
OUVERT TOUS LES SOIRS

Lecompte
DRAPERIES-DECORATION
E. LECOMPTÉ DRAPERIES LTÉE
PLAN DE MISE DE CÔTÉ • PLAN CRÉDICO • ESTIMATION GRATUITE
Ensemble officiels des Salons du Pavillon des Industries du Québec à l'Expo 67.

Plan budgétaire si désiré

Reid
FOURRURES FURS INC.
Maison responsable

Style distinction Qualité

1473, rue AMHERST 522-3181
STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de notre magasin

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Pluie-soleil
Les pare-pluie ensoleillés. De ligne "trapèze" en coton croisé, à carreaux, avec empiècement au corsage double boutonnage, poches cachées mais pratiques. Couleurs: beige, bleu, bourgogne. Grands: 8 à 16. \$35.

En vente à la "Jeune Madame", 2ème étage

Passeport EXPO et livrets BONI en vente à la mezzanine

6500 ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN 279-4581, poste 48

la vie mondaine

Semaine Panaméricaine

Afin de souligner la Journée Panaméricaine du 14 avril, désignée sous le nom de "Jour des Amériques", l'Union des Latins d'Amérique a organisé quelques manifestations d'ordre culturel et social d'un vif intérêt lesquelles auront lieu durant la Semaine Panaméricaine à partir d'aujourd'hui 11 avril qui marque cette année le 7e anniversaire de la première conférence tenue à Washington en 1890, en vue de l'établissement de l'Union Panaméricaine.

Le programme est le suivant : ce soir, à 8 h. 30, soirée consacrée à l'Expo 67 sous la présidence d'honneur de Son Exc. M. Fulgence Charpentier, attaché spécial au Commissaire général d'Expo 67, à la galerie no 3 du Reine Elizabeth. M. Valmore Gratton, du Service de promotion commerciale d'Expo 67, présentera avec sa bienveillance accoutumée, une vue d'ensemble de la Terre des Hommes, agrémentée de nombreuses diapositives, qui transporteront l'assistance dans un monde de merveilles tout en contemplant les magnifiques pavillons et les autres structures de cette sensationnelle Expo 67.

D'autre part, M. Leonardo Favela, le réputé architecte mexicain qui a conçu le splendide pavillon de son pays, en fera la description en espagnol. Il se mettra de bonne grâce à la disposition de ceux qui désirent se renseigner davantage. Une soirée à ne pas manquer. L'entrée est gratuite.

Le jeudi 13 avril, à 8 h., à la Galerie no 3 du Reine Elizabeth, dans le cadre des fêtes de

la Semaine Panaméricaine, Mme Manolita Del Vayo, de Colombie, qui adhère à l'Union des Latins d'Amérique depuis les premiers jours et enthousiaste propagandiste de la culture des pays de langue espagnole, prononcera avec son entraînement habituel, une causerie fort intéressante et instructive intitulée : "L'âme folklorique de la musique hispano-américaine" à l'issue de l'assemblée générale annuelle et de la présentation du nouvel exécutif de l'Association.

Avec toute la poésie, la ferveur et la couleur de l'ardente Amérique Latine, Manolita Del Vayo évoquera pour l'assistance, les aspects les plus attractifs du riche folklore latino-américain. Sa causerie donnée en français et agrémentée de musique folklorique de l'Argentine, du Chili, du Paraguay, de la Colombie, du Venezuela, du Mexique, etc., saura récréer et le cœur et l'esprit. Les membres et leurs amis ainsi que tous les intéressés sont cordialement invités. L'entrée est gratuite.

Le vendredi 14 avril, à 8 h. 30 p.m., à la galerie no 1 du Reine Elizabeth, une soirée-dansante, en hommage aux représentants officiels et aux visiteurs latino-américains à Montréal, clôturera gaiement la Semaine Panaméricaine aux accords de la musique entraînante de Paul Capelli. Cordiale bienvenue à tous. Tenue de ville.

Nouvelles brèves

Publication des bans pour Margrethe et Henri

COPENHAGUE (AFP) — Les bans de mariage de la princesse héritière Margrethe et du comte Henri de Laborde de Monpezat ont été publiés dimanche à l'église "Garnison-skirken" de Copenhague par le pasteur N. Gottschalk-Hansen. Note discordante : les mots "provis" et "à bas le roi" avaient été inscrits à la peinture rouge pendant la nuit sur un mur de l'église, mais un nettoyage avait pu être fait à temps avant l'arrivée de la famille royale.

Poisson d'avril à retardement

LA HAYE (AFP) — Un plaignant a semé l'émoi ces jours derniers aux Pays-Bas en annonçant que la princesse Beatrix venait de donner le jour à des jumeaux.

A l'annonce de cette "nouvelle" qui s'est répandue comme une traînée de poudre les cloches ont sonné et les crapeaux nationaux ont été hissés dans le centre des Pays-Bas.

Le centre de presse installé récemment au village de Lage Vuursch par le service d'information de la cour près du château de Drakenstein, où réside la princesse, a été assailli de coups de téléphone demandant confirmation de l'heureux événement. Un porte-parole de la cour a dû démentir et fin de malinée ce poisson d'avril à retardement.

VOYEZ VOS BLONDS
REPRENDRE VIE
Sans colorants, débrassez vos cheveux de cette vilaine teinte terne et délavée. Empêchez-les de foncer et de s'affadir, grâce à ce shampooing qui ECLAIRCIT et redonne à la chevelure cet éclat et ces reflets d'or dont raffolent les hommes. Contient de L'ANDILUM qui éclaircit et illumine les cheveux tout en les lavant.
BLONDEX s'obtient dans les pharmacies et les grands magasins.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Réception au champagne

Une réception au champagne marquait l'inauguration de la galerie Hervé qui présentait à cette occasion une exposition d'oeuvres d'Auguste Renoir. Sur la photo prise ce soir-là, on remarque, dans l'ordre habituel : Mme Hervé Odermatt, M. Odermatt, propriétaire de la galerie ; Mme Daniel Johnson, épouse du premier ministre du Québec, Mlle Johanne Caron et M. Marc Johnson.

Les hôtesse bénévoles du Pavillon de l'Hospitalité

Trois cents cinquante hôtesse bénévoles, déléguées pour la plupart par les associations féminines du grand Montréal, entretiennent un climat de cordialité au Pavillon de l'hospitalité, un pavillon de l'Expo 67, ouvert particulièrement aux femmes.

Les femmes du Québec sont prêtes à recevoir les visiteurs de l'Expo 67. Dirige par sa présidente, Mme Fernande Cantero, le Comité international d'hospitalité, assisté de ses comités provinciaux, a organisé l'accueil des visiteurs dans toutes les villes québécoises importantes.

A Montréal, ces hôtesse bénévoles sont actuellement plus de 350. Leurs fonctions consistent : 1. à recevoir à domicile pour des réceptions, thés ou dîners, les invités de marque qui, à l'occasion de l'Expo 67, feront un séjour à Montréal ; 2. à aider les infirmes à visiter l'Expo ; 3. à servir d'interprète à des groupes ou visiteuses désireuses de visiter Montréal ; 4. à recevoir les groupes ou visiteuses au Pavillon de l'hospitalité.

Dans le Pavillon de l'hospitalité qui est principalement destiné aux femmes, quatre ou six bénévoles se tiennent en permanence ; au moins deux d'entre elles seront polyglottes. Femmes du monde déjà formées par leur condition à leur rôle

d'hôtesse, elles sont en outre parfaitement renseignées sur tous les aspects de l'Expo 67. Au Pavillon de l'hospitalité, on les reconnaît à leur ruban de corsage bleu et blanc, ou leur nom sera inscrit.

Des femmes de plusieurs pays sont attendues au Pavillon de l'hospitalité, il y aura des hôtesse pour les recevoir et pour converser avec elles. Plusieurs des bénévoles parlent couramment quatre ou cinq langues pour, dans l'ensemble, pouvoir communiquer dans 15 langues différentes : l'italien, le portugais, l'espagnol, le rou-

main, le russe, le polonais, le slovaque, le hongrois, le grec, l'allemand, le danois, le hollandais, l'hindi, le japonais, l'arabe. Lorsqu'il se présentera des visiteurs d'autres nationalités, des interprètes, se tenant à la disposition du Comité, seront appelés.

Les hôtesse ont pour mission de mettre leurs invitées à l'aise, de les présenter les unes aux autres, et d'entretenir un climat de confiance et de gaieté.

Un fichier, constamment mis à jour, permettra aux volontaires de donner aux visiteuses tous les renseignements dont

Miss Manille

MANILLE (PA) — La beauté semble être l'apanage de la famille du président Ferdinand Marcos, des Philippines.

Son épouse, Imelda, avait été couronnée "Miss Manille" en 1954. Et maintenant, sa nièce, Margarita Romuadez 19 ans, vient d'être choisie "Miss Philippines".

Elle représentera son pays au concours international de beauté qui se tiendra ce mois-ci à Long Beach, en Californie.

Faire-part

M. et Mme Etienne Crevier, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille, Marie-Andrée à M. Pierre Tremblay, fils de Mme Roch Tremblay, également de Montréal. Le mariage sera célébré le samedi 6 mai, en l'église Saint-Viateur d'Ou-tremont.

Conférencière

Sous les auspices de l'Union des Latins d'Amérique, Mme Manolita Del Vayo prononcera une causerie en français intitulée : "L'âme folklorique hispano-américaine" dans le cadre des fêtes de la semaine Panaméricaine, le jeudi 13 avril prochain à 8 h. p.m., à la Galerie no 3 de l'hôtel Reine Elizabeth. La causerie sera agrémentée de musique appropriée.

TENUE DE GALA A LOUER
POUR TOUTES OCCASIONS CHEZ
M. O. BRODEUR REG'D
9, rue Notre-Dame ouest
fondé en 1890
TEL. 842-3901

CHIC APPARENCE-CONFORT PARFAIT
CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
Venez voir notre grand choix de souliers orthopédiques pour hommes, femmes et enfants, tous fabriqués avec minutie et présentés dans des styles tout à fait à la mode.
GRATUIT
Service d'ajustement scientifique par des experts diplômés

...pour vous et les membres de votre famille ce printemps.
STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue LIMITÉE
G.A. OUMET, prop.
1444 ouest, rue SHERBROOKE (près de Bishop) — 849-5023
Ouvrez le vendredi soir jusqu'à 9 heures
Stationnement gratuit au garage Mansions
A quelques pas de la station de métro Guy

DOBRIDGE
VENTE DEMI-SAISON
MANTEAUX DE SUEDE
MANTEAU DE CUIR
MANTEAUX DE PRINTEMPS
COSTUMES ROBES
VETEMENTS DE SPORT
COSTUMES - PANTALONS
1/3 à 1/2 DE RÉDUCTION
PLAN BUDGETAIRE
6 MOIS POUR PAYER
• STE-CATHERINE près PEEL
• CENTRE ROCKLAND
• PLACE VICTORIA

VISON EN VEDETTE CHEZ H.R.
Le vison, dans plusieurs de ses plus ravissantes teintes, est la vedette d'une superbe collection de nouveaux modèles par Christian Dior de Paris et Laurence Kaye de New York, ainsi que par les dessinateurs de H.R. . . les dernières modes en fourrure de la saison, faites de peaux de choix, y compris celles provenant de nos propres ranchs. Toutes faites dans nos propres ateliers, par les meilleurs fourreurs canadiens.
LES ÉTOILES
\$495
Une collection en Vison Blanc, Pastel ou foncé.
\$695
Beige pâle, Fauve, Argent, Azur et bleu Iris; et en Vison sauvage rivière Mackenzie.
LES JAQUETTES
\$595
Une collection en Vison Blanc, Pastel ou foncé.
\$850
Beige pâle, Fauve, Argent, Azur et bleu Iris; et en Vison sauvage rivière Mackenzie.
LES MANTEAUX
\$1495 à \$1995
Une collection en Vison Blanc, Pastel ou foncé.
\$2995
Beige pâle, Fauve, Argent, Azur et bleu Iris; et en Vison sauvage rivière Mackenzie.
Conditions de paiement faciles
HOLT RENFREW
Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

à Noter ***

16e Conférence de l'Ass. des Anciennes du Sacré-Coeur

La 16e conférence de l'Association des anciennes du Sacré-Coeur, aura lieu du mercredi 26 avril au samedi 29 avril. Voici le programme de ces journées d'étude :

Mercredi 26 avril, à 17 h. 15 : messe à l'église St-Patrice, suivie d'une réception civique et du buffet d'ouverture, à l'hôtel Reine Elizabeth.

Judi 27 avril, à 14 h. : Au Château Champlain — principaux discours : "Communications Through Interpersonal Relationships — Mother B. Chambers R.S.C.J. The Excessive Masculinity of The Modern World, Father John McCall, S.J.

Vendredi 28 avril, à 14 h. 15 : au collège Sophie-Barat — Table ronde, intégration et ségrégation de la femme dans l'empire de l'homme Me Rejane La b e r g e-Colas présidente ; participants : Mmes Pierre-P. Casgrain et Wilfrid Durand ; MM Laurent Picard et Jean-Paul Lefebvre.

Samedi 29 avril, à 19 h. : au Reine Elizabeth, banquet de clôture.

Forum sur la délinquance féminine

L'Assemblée annuelle du Cercle social Marguerite-d'Youville aura lieu à l'hôtel Windsor le 15 avril prochain, à 9 h. A l'issue du déjeuner, qui sera présidé par Mme Claire Kirkland Casgrain, le R.P. Emile Legault, c.s.c. adressera la parole à l'auditoire. A 14 h., un forum sur la délinquance féminine sera dirigé par Me Yvette Dussault-Mailloux, juge à la Cour du Bien-être Social. Les panelistes seront : Soeur Adrienne Blais, directrice de la Maison Sainte-Hélène et Mme Jeannette Bois-sau, directrice de la Prison des femmes de Montréal. Pour renseignements, on peut communiquer avec la présidente,

Mme Claire Letourneau, en composant 351-0810 ou avec la secrétaire, Mme Monique Des-marais à 384-6346.

"100 ans d'Assurance au Canada"

C'est dans le cadre de l'Expo 67 et sous le thème "100 ans d'assurance au Canada" que se déroulera, le vendredi 14 avril prochain, à l'hôtel Reine Elizabeth, le 9e bal annuel de l'Institut d'Assurance de la Province de Québec.

Ass. des femmes célibataires

La prochaine réunion mensuelle de l'Association des femmes célibataires, aura lieu le dimanche 16 avril, à 20 heures précises, à la salle de la Caisse Populaire Saint-Louis-de-France, 755 est rue Roy, Montréal. Le conférencier, M. l'abbé Robert Riendeau, expliquera comment remplir ses loisirs tout en rendant service aux autres. Bienvenue à toutes les célibataires et à leurs amis. Prix de présence. L'entrée est libre.

Aux Fusiliers Mont-Royal

La réunion régulière des dames auxiliaires de la section Mont-Royal, no 65 de la Légion Royale Canadienne, se tiendra ce soir à 8 h. p.m., aux Fusiliers Mont-Royal, Avenue des Pins.

Rapport annuel

Le rapport annuel de la Bibliothèque de Ville Mont-Royal révèle une augmentation de 9% dans le prêt des livres. Prêt en 1966: 120,426, en 1965: 110,637; membres en 1966: 8,003, en 1965: 5,826; population 1966: 78% anglaise, 24% française; abonnés à la bibliothèque: 80% anglais, 20% français.

Au bal autrichien

Le comité exécutif du bal autrichien, qui aura lieu le 12 mai prochain, à l'hôtel Windsor, regrette d'annoncer qu'il ne reste plus de billets disponibles pour ce bal.

PLUS

que du chic et de l'élégance - des rideaux Plein Jour

Légereté, beauté, chic et élégance en une gamme infinie de teintes à la mode — voilà "Plein Jour." Mais il y a plus, "Plein Jour" est aussi pratique. Il conserve sa forme même après de nombreux lavages. Ne ternit pas, ne déteint pas ni ne jaunit, même lavé avec des détergents forts. Recherchez la marque "Plein Jour" tissée dans la lièserie.

la vie féminine

Le conférence mondiale du "Planning familial" débute devant mille délégués

"paternité consciente comme un des droits fondamentaux de l'homme". Dans son discours d'ouverture devant mille délégués venus de 84 pays, Lord Caradon, ministre d'Etat britannique et représentant permanent de la Grande-Bretagne aux Nations

Unies a demandé que soit lancée en 1968 une campagne active en faveur du contrôle des naissances.

Après avoir affirmé que "la croissance de la population est le problème le plus important et le plus urgent à résoudre pour la race humaine", Lord Caradon a déclaré que les grands organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, la FAO et l'OIT devaient passer "du stade de l'investigation à celui de l'action" pour résoudre ce "problème mondial numéro un". Il a souligné que l'excès de population était un des facteurs qui, avec l'accroissement de la paupérisation et des tensions raciales, provoquaient "l'élargissement de la brèche entre la population aisée et satisfaite des vieilles nations riches, et la population affamée et mécontente des pays neufs".

Lord Caradon a rappelé que la déclaration signée par douze chefs d'état le 10 décembre dernier en faveur du contrôle des naissances "ouvrait une nouvelle étape internationale dans la lutte contre l'explosion démographique".

Il a admis d'autre part que les Nations Unies avaient déjà préparé 21 projets d'assistance technique pour la solution des problèmes démographiques en Afrique, en Asie, en Amérique et au Proche-Orient.

Le président du Chili, Eduardo Frei, qui a assisté à la cérémonie inaugurale au théâtre municipal de Santiago a prononcé de son côté une courte allocution souhaitant la bienvenue aux congressistes et soulignant que "son gouvernement était conscient du grave problème posé par l'explosion démographique".

Les travaux mêmes de la conférence commenceront lundi et se termineront samedi.

SANTIAGO (AFP) -- La conférence mondiale de la Fédération internationale de planning familial s'est ouverte dimanche à Santiago sous le signe de la



A la Commission sur le statut de la femme Mlle MONIQUE BÉGIN, sociologue, vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, qui vient d'être nommée secrétaire du comité qui dirigera l'équipe de recherches pour la Commission d'enquête sur le statut de la femme au Canada. M. David Kirk, professeur de sociologie à l'Université de Waterloo, Ont., a été nommé directeur du comité et M. Mark McClung, d'Ottawa, devient adjoint spécial au président. Depuis 1964, Mlle Bégin est à l'emploi de la société Dynamex où elle est directrice de la recherche et du personnel.

Le congrès du CICIAMS aura lieu du 20 au 24 juin, à Montréal

"La souffrance sur la terre des hommes" est un défi que l'infirmière doit constamment relever. Le CICIAMS (comité international catholique des infirmières), dans cette optique, invite les infirmières à la recherche de réponses aux souffrances de l'homme contemporain, à l'occasion du prochain congrès nord-américain dont les assises doivent se tenir à Montréal, du 20 au 24 juin.

Son Em. le Cardinal P.-E. Léger s'adressera aux infirmières lors du banquet d'ouverture du congrès et la séance de clôture sera présidée par Son Exc. Mgr A. Fougerat, de France. Aux panels prendront part des personnalités bien connues dans le monde infirmier : la présidente du CICIAMS, Mlle Van Massenhove de Bruxelles, Mme G. Clerk, le Dr Paul David, les R.P. Bernard Mailhot et J.-M. Tillard, du Canada ; le Dr M. Straub, Mlle Sheehan, soeur Margaret John, le R.P. F. Mueller, le Dr E. C. Lambertson et le Lt Colonel P. J. Verhock, des Etats-Unis.

De plus amples informations au sujet du congrès peuvent s'obtenir au Secrétariat de l'AICC, 125 rue Beaufort, Québec ; tél. 525-9186 ou à l'AIPQ, a/s de Mlle Cécile Gauvin, 4200

Boul. Dorchester, Montréal ; tél. : 933-2501.

Les évêques étudient les problèmes de l'avortement

TORONTO (PC) — Mgr Philip Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, que les évêques de l'Eglise catholique au Canada étudieront les problèmes de l'avortement, même si la position de l'Eglise sur ce sujet "demeure inchangée".

Il a précisé que l'Eglise voulait savoir la pensée des autres religions et des organisations sur ce sujet. Une commission formée de six évêques, présidée par Mgr Pocock sera mise sur pied d'ici peu, pour étudier les avant-projets de spécialistes qui seront recrutés parmi les laïques et les médecins. On prévoit que l'étude du problème peut prendre de cinq à six mois.

La question de l'avortement a été soulevée, la semaine dernière lorsque l'épiscopat a rendu publique son attitude sur les amendements à la loi du divorce au Canada.

Mgr Pocock a précisé que les

principes sur lesquels les évêques ont appuyé leur attitude devant le divorce "ne s'appliquent pas de la même façon en ce qui concerne l'avortement".



MADAME A. VINCENT, représentante des LAINES DU PINGOUIN sera à notre magasin les 13, 14 et 15 avril

et elle se fera un plaisir de vous donner mille et un conseils qui vous aideront à mieux réussir tous vos tricots.

à la Tricotuse Inc.

779 EST, RACHEL (Coin St-Hubert) 527-2451 MONTREAL 34, P. Qué.



ALLEZ-Y DOUCEMENT le jour de la lessive!

Est-ce possible? Mais oui, si vous employez le soda à laver Arm & Hammer. Il facilite votre tâche parce qu'il chasse la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent déloger. Au rinçage, les vêtements les plus délicats ou les plus rudes deviennent plus blancs plus rapidement parce que vous n'avez pas besoin d'ajouter de décolorant, de bleu ou de nettoyeur puissant. Arm & Hammer les remplace tous. Allez-y doucement, le jour de la lessive. Employez Arm & Hammer. Vous économiserez 3 dollars sur 4 dans le budget de votre lessive.



Le soda à laver Arm & Hammer

Maintenant en deux formats — 1 liv. et 3 livs 7 oz.



Les "Just Fabulous", des bas si fins... et pourtant si durables

Les bas "Just Fabulous" sont incroyablement fins. Ils sont fabriqués selon un procédé exclusif, qui les rend indémaillables. Aux fabuleuses nuances Cameo s'ajoutent les nouvelles teintes Fumée et Beige cristallin. \$1.50 la paire.



“ Oui, vraiment, Cameo a changé ma vie! ”



Si, pendant des semaines, vous ne pouviez arracher ces poils superflus...

Que vous soyez à l'hôpital ou en vacances pour plusieurs jours, vous vous trouverez probablement un jour dans l'impossibilité d'enlever vous-même ces poils superflus.

Vous ne pouvez anticiper ni empêcher une telle situation.

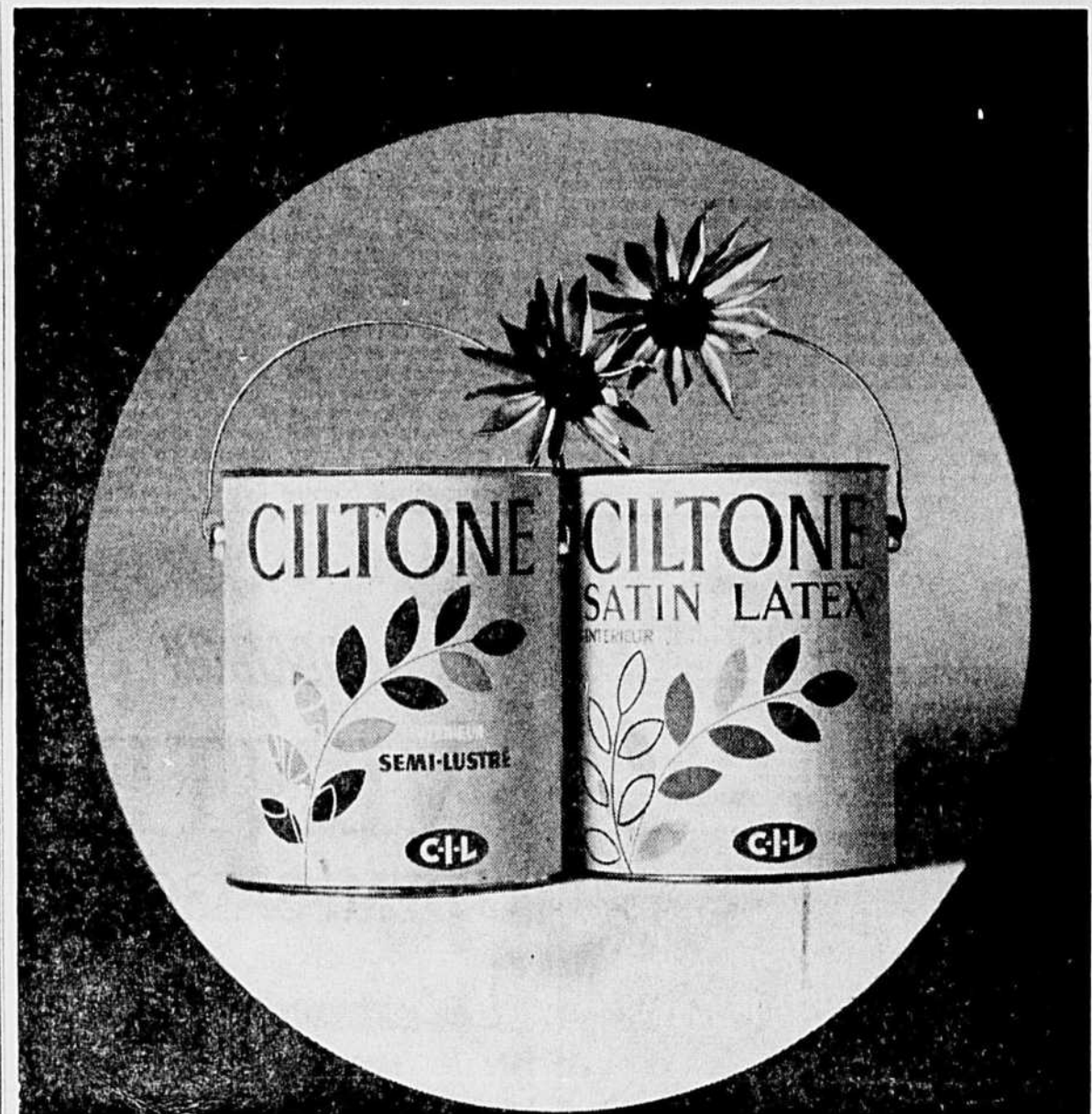
Vous pouvez, cependant, vous protéger de façon permanente contre l'embarras causé par ces poils si peu féminins. Lorsqu'ils apparaissent sur votre figure ou votre corps, faites-les enlever définitivement par la thermolyse Gregory.

C'est une méthode moderne, professionnelle, des plus sûres, des plus rapides et confortables... dont le coût est si peu élevé que de nombreuses femmes élégantes se font épiler les bras et les jambes par Gregory!

Evidemment, vous aurez peine à croire en l'efficacité de cette méthode jusqu'à ce que vous l'essayiez vous-même. Venez donc, demain, constater, à titre gracieux, comment les techniciennes de carrière Gregory appliquent la thermolyse grâce à l'équipement et aux procédés exclusifs de Gregory.

Quelle heure vous conviendrait le mieux?

ggregory system
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Heures: 10 h.a.m. à 7 h.p.m. — Samedis: 10 à 3
CENTRE-VILLE: 301, édifice Dominion Square
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
En métro: station Peel — Tél. 861-9741
SNOWDON: 5253, boul. Décarie (à côté du théâtre Snowdon) — Tél. 481-3522
PLAZA ST-HUBERT: Suite 300-301,
6339, rue Saint-Hubert — Tél. 272-9664



Harmonie parfaite

CILTONE Semi-Lustre est l'émail peu brillant idéal qui donne un fini très lavable et très durable. CILTONE Satin Latex est la peinture mate si facile à appliquer sur les murs et le plafond du salon, de la salle à manger, ou des chambres à coucher. CILTONE Semi-Lustre est parfait pour les boiseries et garnitures. Les deux peintures s'harmonisent parfaitement dans plus de 1,000 couleurs. Allez à la découverte de brillants jaunes chatoyants... de tendres verts printaniers... de chauds rouges romanesques... de frais bleus azurins. Votre marchand de peintures C-I-L vous offre tout un monde de couleurs... vous y trouverez certainement toutes les nuances de votre monde.

PEINTURES C-I-L ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

La peau durant la grossesse (1)

par le Dr Emile Gautier

Dès l'implantation de l'œuf fertilisé au niveau de la muqueuse utérine, il se produit des modifications dans la sécrétion d'a peu près toutes les glandes à sécrétion interne: ovariennes, surrénales, thyroïde, hypophyse, etc. Ces modifications d'abord, et ensuite divers autres facteurs qui s'y ajoutent à mesure que la grossesse progresse, amènent des répercussions particulières au niveau de la peau des femmes enceintes, qui, d'autre part, peuvent être affectées, comme le commun des mortels, de n'importe quelle des maladies ordinaires de la peau.

Quelles sont parmi les affections cutanées qui surviennent au cours d'une grossesse, celles qui doivent être traitées et celles qu'on peut négliger? Car il est reconnu que certaines manifestations de la peau liées à l'état de grossesse sont appelées à disparaître après l'accouchement, tandis que d'autres ont tendance à persister bien longtemps après la délivrance. D'autre part, même parmi celles qui presque certainement s'évanouiront lorsque l'enfant sera né, il y en a qui causent des maux assez importants pour qu'on tente d'y remédier ou du moins d'en soulager la femme enceinte.

Parmi les manifestations cutanées qui se produisent au cours de la grossesse, une des plus fréquentes et des plus précoces se rattache à la coloration de la peau. En général, les régions du corps déjà pigmentées — comme les régions génitales, l'ombilic, la ligne blanche abdominale — deviennent plus foncées. En outre si la femme enceinte a subi récemment des blessures ou des plaies opératoires les cicatrices qui en ont résulté peuvent noircir, et même parfois des cicatrices anciennes peuvent également se pigmenter. D'ordinaire cette hyperpigmentation n'est pas tellement gênante et, comme elle disparaît après la grossesse, elle ne commande aucun traitement.

Il en va autrement de ce qu'on appelle communément le "masque de la grossesse" et que les médecins nomment le chloasma, et qui se manifeste par l'apparition, au niveau du visage, de larges placards pigmentés dont la couleur peut aller du jaune foncé au noir, en passant par le vert jaune et le brun chocolat. Nous consacrons un article spécial à ce masque de la grossesse qui peut persister après l'accouchement et peut même parfois apparaître chez la femme sans être relié à aucune grossesse.

Chez environ les deux tiers des femmes enceintes, se développent, un peu partout sur le corps, de petites élevures rouges, piasitales entourées de ramifications ayant l'aspect de racines d'une plante. Ce sont des formations naeviques remplies de sang artériel. Elles apparaissent d'ordinaire durant la seconde moitié du cinquième mois de la grossesse. Elles augmentent ensuite en grandeur et en nombre jusqu'à l'accouchement, puis commencent à disparaître. En général, sept à huit semaines après la fin de la grossesse, les trois quarts d'entre elles sont disparues. Celles qui persistent peuvent être détruites facilement à l'électricité et sans habituellement laisser la moindre trace, à condition que le traitement soit fait par une personne qualifiée.

Souvent associées à ces formations vasculaires, on rencontre chez plus de la moitié des femmes enceintes des rougeurs à la paume des mains. Ces rougeurs tendent à disparaître spontanément; elles ne nécessitent habituellement aucun traitement.

Pourrait, comme certaines maladies du foie peuvent aussi se manifester de la même façon, il est prudent de s'assurer du bon fonctionnement du foie des femmes enceintes qui présentent des rougeurs à la paume des mains ou des taches vasculaires.

Nouveau président à Polytechnique

M. Gilles Delliàle a été élu président de l'Association des étudiants de Polytechnique. Il était le vice-président extérieur du dernier conseil exécutif de l'école et le principal collaborateur de M. Louis Morneau. M. Claude Leduc a été élu vice-président intérieur. A la vice-présidence extérieure on a élu M. Pierre Fecteau. Les autres membres du comité sont: Micheline Bouchard et Jacques A. Vincent.

Débrayage spontané à la Chromium Mining

BEAUHARNOIS — Les 150 métallos de la Chromium Mining de Beauharnois, ont débrayé hier dans un geste de solidarité envers un de leurs camarades contre qui la compagnie avait usé de mesures disciplinaires.

Selon un représentant de la CSN, M. Jean-Paul Brousseau, les syndiqués auraient considéré que la mesure de suspension contre un employé était trop sévère. Leur geste avait pour but de protester à la fois, contre la mesure et contre le fait que la compagnie insistait pour maintenir que sa décision était justifiée.

La suspension aurait été imposée à la suite d'un échange de mots entre l'employé et son contremaître.

Les dirigeants du syndicat se trouvaient dans les bureaux de la compagnie pour signer la

convention collective, lorsque le débrayage s'est produit.

Radio-Canada : pas encore de décision

OTTAWA (PCI) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a fait savoir hier que le gouvernement n'avait pris encore aucune décision quant à la nomination du prochain président de la société Radio-Canada.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, avait demandé au ministre de confirmer ou de nier les rapports voulant que l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, soit nommé président de l'organisme et M. Christopher Young, éditeur du Citizen d'Ottawa, au poste de vice-président.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfait soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont

les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Vous avez 50 ans? mais...vous ne changez pas!

Les circonstances ne sont plus les mêmes, toutefois. Faut-il alors modifier vos assurances? Vos enfants ont grandi. Voici bientôt l'âge de la retraite. Peut-être même vous reste-t-il un certain surplus à la fin du mois. C'est le moment d'adapter votre assurance-vie à ces nouvelles circonstances.

Votre épouse jouirait-elle d'une rente qui lui serait payable la vie durant? Trois épouses sur cinq survivent à leurs maris.

Et l'impôt successoral? A cause des tendances inflationnistes actuelles, votre succession serait vraisemblablement taxée plus lourdement que prévu. Vos économies en vue de la retraite sont également assujetties à l'impôt successoral.

Votre retraite? Elle sera beaucoup plus agréable si vous jouissez d'un revenu suffisant.

Le représentant de la Manufacturers vous montrera comment l'assurance-vie solutionne ces problèmes. Elle peut, par exemple, assurer une retraite libre de tout souci. Elle garantit les sommes nécessaires au paiement de l'impôt successoral lors du décès et assure une vie paisible à votre épouse. Vous n'avez peut-être pas changé mais les circonstances ne sont plus les mêmes. Ne faudrait-il pas faire réviser votre portefeuille d'assurance-vie par le représentant de la Manufacturers?

La Compagnie d'Assurance-Vie MANUFACTURERS



François Faugère
Représentant
MONTREAL
Tél: 729-4454



Pierre M. Agouri
Gérant d'unité
MONTREAL
Tél: 875-5540



André Frigon
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101



G. A. Adjémian
Gérant d'unité
MONTREAL
Tél: 875-5540

421-67

UNIQUEMENT À LA BANQUE DE COMMERCE

Le droit d'émettre des chèques et 3½% d'intérêt sur tous les comptes d'épargne.

À compter du 1er mai, les clients de la Banque de Commerce recevront un intérêt calculé au taux de 3½% sur leur compte d'épargne ordinaire... soit un intérêt plus élevé que celui de toute autre banque. Vous conservez le droit d'émettre des chèques sur ce compte. Vous gardez le même numéro de compte. En fait, rien n'est changé sauf l'intérêt, qui passe de 3 à 3½%.

Bien entendu, si vous ne désirez pas émettre de chèques, la Banque de Commerce peut vous offrir un taux d'intérêt de 4%, applicable aux nouveaux comptes d'épargne sans privilège de chèques.

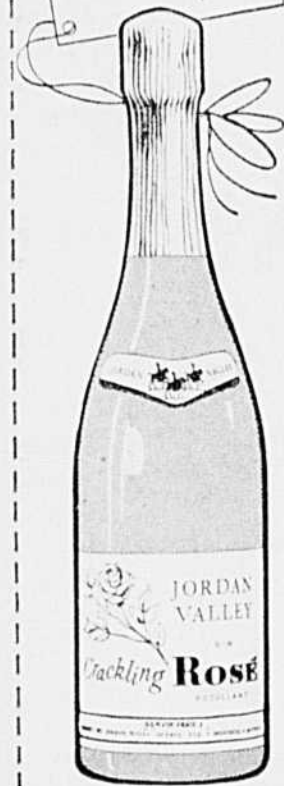
Si vous n'êtes déjà un client de la Banque de Commerce, aimeriez-vous le devenir? Adressez-vous au gérant de votre succursale.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ:

Apportez-en chez vous ce soir - Ble \$1.75



RAQ 532F

VINS JORDAN

JORDAN WINES (QUEBEC) LTD. MONTREAL, QUEBEC

Le commissaire McClellan, ombudsman de l'Alberta

EDMONTON (PC) — La législature de l'Alberta a approuvé à l'unanimité, hier, une recommandation visant à nommer le commissaire de la Gendarmerie canadienne, M. George McClellan, ombudsman de la province.

Le commissaire McClellan a été choisi parmi 232 candidats et touchera un salaire annuel de \$20,000. La durée de son mandat sera de cinq ans.

Ses fonctions consisteront à faire enquête sur toute action ou omission de la part du gouvernement, de ses ministères ou de ses agences "affectant toute personne ou tout groupe de personnes".

Le commissaire McClellan devient ainsi le premier ombudsman au Canada.

Nouvelle classification des fonctionnaires provinciaux : le syndicat a reçu jusqu'à maintenant plus de 3,000 griefs

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux a reçu jusqu'à maintenant plus de 3,000 griefs en rapport avec le programme d'intégration des employés administratifs et techniques du gouvernement.

C'est ce qu'a révélé, hier, le

directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Raymond Parent.

M. Parent a ajouté cependant que ce chiffre n'est pas définitif car le délai qui avait été fixé pour la présentation des griefs, soit celui du 10 avril, a été reporté au 17 avril.

Selon M. Parent, le nombre

de griefs devrait être de 7,000 ou 8,000 lorsque tous les fonctionnaires et ouvriers provinciaux auront formulé leurs plaintes.

La date pour la présentation des griefs avait d'abord été fixée au 10 avril mais le Syndicat a décidé de la reporter au 17 avril étant donné que le gouver-

nement n'avait pas encore mis à la disposition du Syndicat la semaine dernière des bureaux où les syndiqués devaient se présenter pour remplir leurs formulaires de griefs. Tous ces bureaux sont maintenant à la disposition du syndicat.

Une fois que tous les griefs auront été formulés, des comités

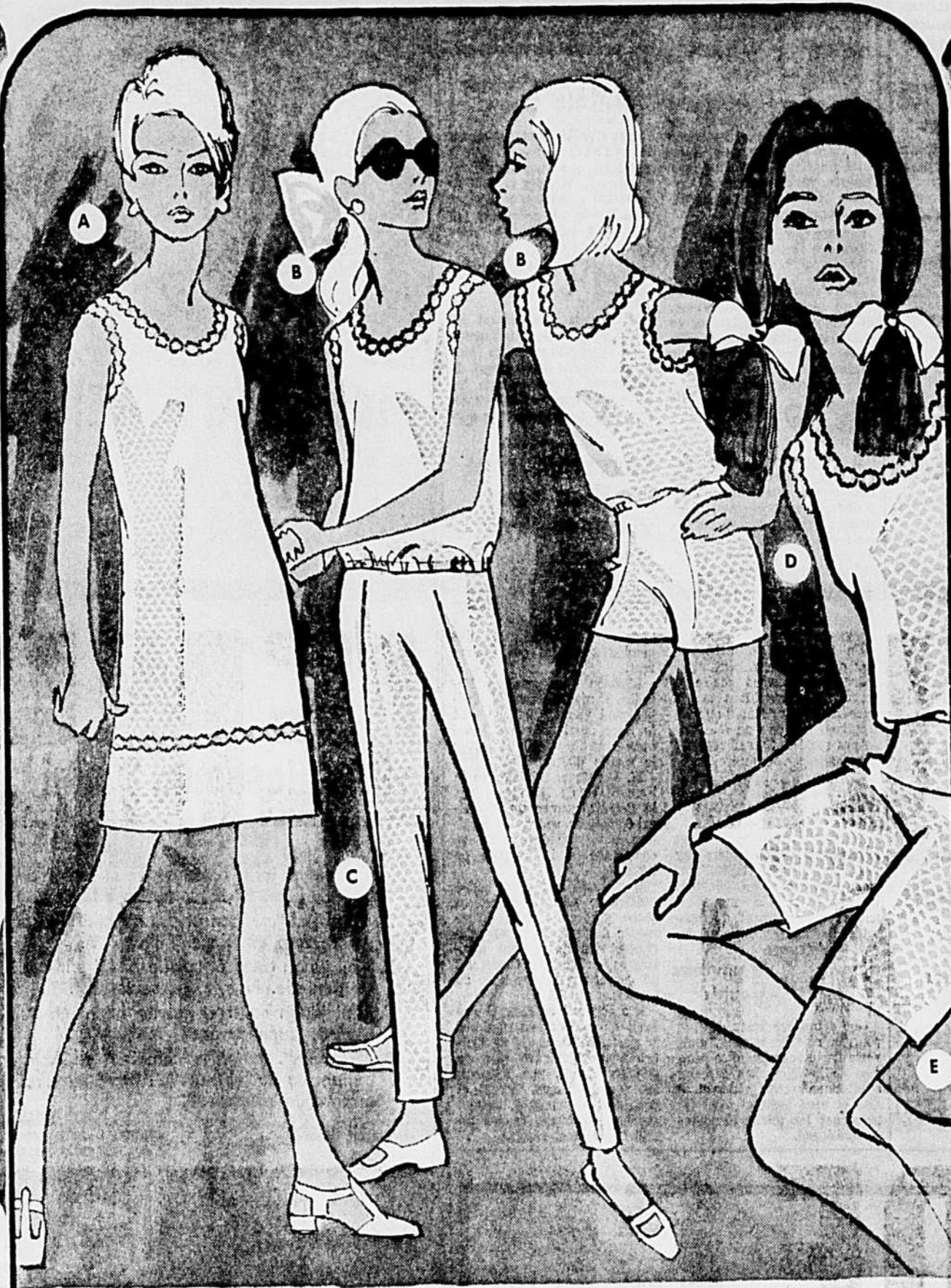
ad hoc seront formés de représentants du gouvernement et du syndicat. Ces comités seront chargés d'étudier les griefs et d'en faire la classification. Ils feront ensuite des recommandations à la Commission de la fonction publique qui se prononcera sur ceux-ci.

Les plans de classification

des fonctionnaires et ouvriers provinciaux ont suscité énormément de mécontentement chez les fonctionnaires et ouvriers provinciaux.

Ce mécontentement serait attribuable en partie à des erreurs ou encore au refus du gouvernement de tenir compte de l'ancienneté.

MORGAN



Solutions au problème de la mode été 67 ... petites robes en mélange viscosse d'aspect toile

Les robes en viscosse d'aspect toile sont résolument les modes chics et élégantes pour aller à l'Expo, au bureau, à la ville, à la campagne. Coupées selon la ligne nouvelle d'influence militaire, elles sont pratiques et agréables à porter.

- A. Ensemble comportant une veste "caporal", imprimé mosaïque avec garniture de ton uni sur robe unie sans manches et ligne droite très sobre; naturel et mosaïque havane ou naturel et mosaïque bleue. Tailles 10 à 18. **\$30**
- B. Redingote classique, boutonnage côté et col contrastant. Noyer/blanc, corail/blanc ou vert/blanc. Tailles 10 à 18. **\$25**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
ROBES POUR DAMES — RAYON 66 — ETAGE-MODE — AU DEUXIEME
MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT

Pour toutes les heures de votre été... les vêtements sport "Beeswax" de Jantzen

L'été... merveilleuse saison où vous pouvez être la plus élégante, la plus à l'aise... avec les vêtements sport "Beeswax" en tricot de coton à envers collé, réalisés avec minutie par Jantzen. Agréables à porter, sans souci, ils existent dans une gamme de coloris jeunes et gais : orangeade, bleu Bahama (turquoise), vert perroquet ou marine avec blanc.

- A. Fourreau sans manches, encolure arrondie, pareure de soutache à l'encolure, glissière dos à la jupe. Tailles 10 à 16. (Magasin centre-ville seulement) **14.00**
- B. Corsage droit, encolure arrondie, pareure de soutache et taille élastique. Tailles P.M.G. **5.50**
- C. Fuseau, bande étroite à la taille, coupe amincie, glissière dos. Tailles 10 à 16. **13.00**
- D. Short, bande étroite à la taille, glissière dos. Tailles 10 à 16. **7.50**
- E. Short Jamaica, taille étroite et glissière dos. 10 à 16. **8.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
A LA SPORTIVE — RAYON 77 — ETAGE-MODE — AU DEUXIEME
AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF AVIS CONTRAIRE ET SAUF SNOWDON

Au froid! Placez vos fourrures pour l'été dans les voûtes froides Morgan

Les fourrures experts de Morgan connaissent bien les fourrures et savent comment en avoir soin. Ils vérifient régulièrement l'humidité, la circulation d'air et voient à ce que la température ne dépasse pas 38° F. Précautions qui prolongent la durée des fourrures, conservent les huiles naturelles des peaux et protègent contre les mites, la chaleur et le vol. Les fourrures Morgan examineront vos fourrures soigneusement et vous donneront un estimé pour les réparations : boutons, doublure, ganses. Morgan peut nettoyer vos fourrures si vous le désirez.

Pour de plus amples renseignements téléphoner à 844-1515, poste 541
ENTREPOTAGE DE LA FOURRURE — RAYON 86 — CINQUIEME



La mode des interchangeables d'été tissu d'aspect toile, pratiques à l'infini

Plein accord et charme pour ces vêtements séparables bien pensés et si faciles à porter à la ville, à la campagne, réalisés en toile "rupee" (acétate tissée toile). Blanc, vert Erin, bleu poudre ou rouge American Beauty.

- A. Jupe fourreau entièrement doublée, ceinture à la taille et fermeture éclair côté. Tailles 10 à 20. **\$12**
- B. Corsage sans manches, décolleté ajusté et long boutonnage dos. Tailles 10 à 18. **\$9**
- C. Jupe toute doublée, taille sans ceinture, deux longs plis avant et glissière côté. Tailles 10 à 18. **\$12**

Téléphoner à 842-6261

SEPARABLES — RAYON 14 — ETAGE-MODE AU DEUXIEME

AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON



ZENITH
VIENT DE LANCER
LE PLUS PETIT
APPAREIL AUDITIF
JAMAIS CONÇU.

Il se dissimule dans conduit de l'oreille.

Le Nouveau Zenette! Le plus minuscule appareil auditif Zenith qui se porte dans l'oreille—peut vous aider à jouir de nouveau des sons du printemps.

Le Zenette soulage merveilleusement et instantanément les cas de surdité légère qui n'ont besoin d'aide qu'à temps partiel. Le Zenette se glisse facilement dans l'oreille, grâce à son extrémité en caoutchouc souple. Aucun moule d'oreille nécessaire. Un Zenette plus puissant est disponible pour les cas de surdité moyenne.

Le Zenette se tient ajusté confortablement dans l'oreille. Il est si petit qu'il se place facilement dans votre poche ou votre bourse quand vous ne le portez pas.

Allez voir votre Dépositaire—son nom apparaît dans les pages jaunes. Il se fera un plaisir de vous montrer le Zenette, l'appareil auditif miraculeux.

Zenith Radio Corporation of Canada, Limited
 Dept. D9DC, 433 Horner Ave., Toronto 14, Ontario

Veuillez m'envoyer la brochure intitulée "Guide pour les Durs d'Orailles" ainsi que votre documentation sur les Appareils Auditifs Zenith.

Nom _____

Adresse _____ Province _____ Comté _____

Ville _____

La qualité doit être avant que le nom soit apposé sur
 Les Appareils Auditifs **ZENITH**

CENTRE AUDITIF DE MONTREAL
 3370, rue Joseph, Verdun
 766-9497

DUPUIS
 TROISIEME, ST-CATHERINE,
 RAYON 901

865 Ste-Catherine est—VI. 2-5151, local 316

PHARMACIE LACAILLE
 4150 rue Wellington
 Verdun — 769-2785

977, ST-CATHERINE O. — VI. 2-3241

Simpson **ZENITH**
 MONTREAL
 COIN DES APPAREILS AUDITIFS, AU SEPTIEME

West End Hearing Aid Center
 ELWOOD MARK, prop.
ZENITH 4937, SHERBROOKE O. — HU. 8-0511
 coin Claremont

VOTRE
horoscope

A partir de minuit
ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doux et réservés. Ils pourront parfois se laisser égarer par une atmosphère lyrique adroitement évoquée; aussi devront-ils s'efforcer de résister à un excès de romantisme, qui risquerait de les tromper et de les décevoir. Leurs succès en affaires ne seront pas éclatants, mais satisfaisants.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Ne cédez pas aux sollicitations de la personne qui vous aime et montrez-lui votre force de caractère; ne soyez pas dur ou injuste. Pourquoi persister dans une voie assurément mauvaise alors que de nouvelles perspectives se présentent?

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TALIREAU

Une mauvaise nouvelle est à prévoir qu'il vous faudra apprendre avec courage; surmontez votre déception. Les problèmes financiers vont être solutionnés, mais vous devrez réduire considérablement les dépenses prévues.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Votre espérance la plus chère va se réaliser prochainement, mais soyez très discret sur ce qui arrive. Une discussion d'intérêts menacera de devenir orageuse. Gardez tout votre sang-froid et ne pliez pas.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Il ne tient qu'à vous, par quelques paroles apaisantes, de faciliter une réconciliation que, d'ailleurs, vous espérez. Vous réussirez si vous enrichissez votre esprit de connaissances utiles et si vous continuez vos efforts malgré les détracteurs.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Un trop grand attachement aux préjugés pourrait aveugler votre raison et vous induire en erreur. Des sacrifices seront nécessaires pour lancer une entreprise: que cela ne vous fasse pas reculer. Surveillez votre gorge, gardez-vous du froid.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

N'attendez pas plus longtemps pour vous décider; par vos continuelles hésitations, vous retardez votre bonheur. Un peu de lucidité vous épargnerait probablement d'irréparables bévues et vous ferait davantage apprécier.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Une démarche assez délicate pourrait rétablir la paix, mais votre fierté vous interdira peut-être de la faire. Les rêveries stériles ne vous meneront à rien et vous lasserez ainsi les personnes les mieux disposées à votre égard.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Admettez que vous vous êtes trompé et agissez avec loyauté avec la personne qui vous a fait confiance. Une lettre opportune pourra calmer vos inquiétudes, mais un travail acharné pourra seul remettre votre entreprise daplomb.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Ne tenez pas compte des propos médisants qui engendreraient brouilles et querelles. Ne restez pas à la merci des imprévus et donnez toute votre mesure; promesse d'avancement. Vous surmonterez migraine et lassitude.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Une incartade vous sera pardonnée si vous vous expliquez franchement et vous rentrerez en grâce d'une façon exquise. Sortez de la routine quotidienne si vous désirez que l'on remarque vos oeuvres. Donnez à votre organisme les calories qu'il réclame.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Des rivalités sont à redouter et vous ne devez pas négliger la personne que vous aimez actuellement. Ecoutez la voix de la raison et du bon sens et ne vous laissez pas influencer par des gens intéressés à votre échec.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Des griefs parfaitement injustifiés pourraient indisposer votre partenaire; soyez plus calme. Si vous faites preuve de diplomatie et de souplesse, les démarches que vous entreprendrez seront couronnées de succès.

Lévesque: "Le Québec peut vivre séparé"

EDMONTON. (PC) — M. René Lévesque a déclaré, hier, que le problème d'un gouvernement québécois autonome n'en sera plus un quand nous nous serons débarrassés des nombreux clichés qui l'entourent.

L'ancien ministre de la Famille a ajouté que "le Québec peut vivre séparé. Il peut le faire aussi bien que beaucoup de petits pays le font dans le monde d'aujourd'hui".

M. Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être dans le dernier gouvernement libéral du Québec, se trouvait à Edmonton en vue de donner une conférence à l'Université de l'Alberta.

Il a ajouté au cours d'une conférence de presse que la jeune génération était débarrassée des tabous qui caractérisaient les générations antérieures en ce qui concernait un gouvernement autonome au Québec.

Il a continué en disant qu'en dépit du remous provoqué par la première demande du Québec pour obtenir un plan de pension séparé, une fois que les gouvernements fédéral et québécois se mirent à l'oeuvre sur les problèmes, ceux-ci furent rapidement résolus.

MORGAN

Sous-vêtements pleins de charme

...et sans souci d'entretien!



Des dessous "mini" indispensables pour porter avec les modes estivales

Des dessous, jolis, confortables et pleins de couleur. Juste ce qu'il faut pour porter les modes "Mini" de l'été. En tissus faciles à laver et à sécher.

- A. Crina Doll.** Jupou et culotte bikini en nylon opaque recouvert de dentelle nylon; rose ou blanc. Tailles P.M. **5.98**
- B. Mini jupon court et culotte bikini** en Térylène# à rayures fines et garniture de dentelle. Noir/blanc seulement. Tailles P.M. **5.98**
- C. Mini jupon court et culotte bikini** en Antron# garni de dentelle et ruban. Marine, jaune ou aqua. Tailles P.M. **5.98**
- D. "Freedom".** Jupou combinaison en Antron#; imprimé marine et blanc (illustration) ou de teinte unie: blanc avec ruban rose. Tailles 32 à 38 (Magasin centre-ville seulement). **4.98**

Téléphoner à 842-6261
 LINGERIE — RAYON 44 — ETAGE-MODE — AU DEUXIEME
 AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES, SAUF AVIS CONTRAIRE

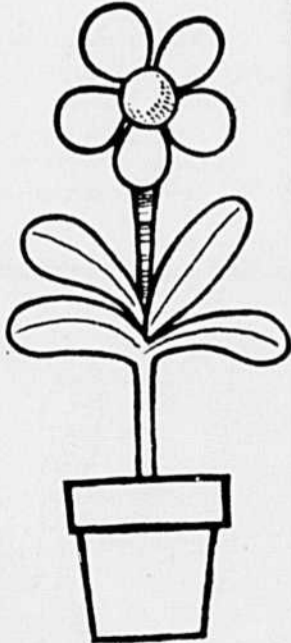
Venez tous.



naire spectacle multisensoriel intitulé "Spectraphonic Sculpture". Et surtout, venez voir notre maison modèle, grandeur nature, construite dans un terrain paysager à l'intérieur même de la salle d'exposition. Venez en faire le tour du propriétaire, au salon Habitat et Jardin du Québec.



Ne manquez pas le plus grand spectacle de l'art de vivre. Prenez le Métro et descendez Place Bonaventure. NOUS VOUS ATTENDONS!



Venez admirer les plus nouvelles, les plus merveilleuses réalisations de l'art de vivre en 1967... les perles de la construction et de l'architecture domiciliaire, de l'aménagement, de la décoration d'intérieur, de l'architecture paysagiste, de l'éclairage; venez voir des étalages spectaculaires ou tout s'offre à vos yeux, depuis les antiquités jusqu'aux appareils stéréophoniques. Entrez dans les pièces de l'avenir... dans les cuisines, les salons, les salles de jeux, les ateliers. Ne manquez pas l'extraordi-



Lingerie élégante, féminine et classique à garniture dentelle délicate de marque Kayser

Collection "The French Tulip" de Kayser. En Satelene Antron# avec appliques et garnitures de dentelle française ajourée-main... En blanc. (Magasin centre-ville) ou sable.

A. Jupou combinaison avec dentelle au corsage et à l'ourlet; longueur moyenne, tailles 32 à 42. (Magasin centre-ville seulement) 11.00

B. Culotte courte assortie avec applique de dentelle; élastique aux jambes. Tailles 4 à 7. 2.98

C. Jupou court assorti; fente sur le côté. Longueur moyenne en tailles P.M.G.; courte en tailles P.M. 7.00

D. (Non représentée) Culotte assortie à jambes évasées; applique de dentelle et mousseline aux jambes. Tailles 5 à 7. 3.50

*Marque déposée
 Téléphoner à 842-6261
 LINGERIE — RAYON 44 — ETAGE-MODE — DEUXIEME
 AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES SAUF AVIS CONTRAIRE

Salon Habitat et Jardin du Québec
 STATION DE MÉTRO PLACE BONAVENTURE

DU 15 AU 23 AVRIL

De 12h. à 22h.30 tous les jours, sauf le samedi. De 10h. à 22h.30, le samedi.

Hâtez-vous!

FAITES VALIDER IMMEDIATEMENT VOS PASSEPORTS EXPO 67

CHEZ MORGAN

au Bureau de validation, Service du crédit, au cinquième

Les agents de la paix sont révoltés du sort fait à l'un des leurs

par Claude Turcotte
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le syndicat des agents de la paix de la fonction publique est profondément révolté du sort qui est fait à l'un de ses membres et accuse la commission de la fonction publique d'être incapable d'impartialité.

Le syndicat, qui tient présen-

tement son congrès annuel à Québec, a consacré les premières heures de ses délibérations à l'étude d'un cas particulier, qui "réflète une situation générale", où le mal prédominant serait le "patronage".

Les principaux porte-parole du syndicat ont exprimé leur mépris pour ceux qui sont responsables du sort qui a été fait à un de leurs confrères infir-

mier à la prison de Bordeaux, d'abord par les autorités de la prison, puis par la commission de la fonction publique et finalement par le ministère de la Justice, par son silence qui est jugé coupable par les syndiqués.

Cet infirmier, d'après la version syndicale, a été injustement accusé d'une faute très grave. Il a été suspendu il y a

environ un an. Comme le prévoit le règlement, un commissaire de la fonction publique a entendu sa cause, mais il y a six mois qu'on attend la réponse.

Le syndicat s'est adressé au ministre de la Justice, il y a environ deux semaines, mais il n'a pas encore reçu un accusé de réception.

Selon les dirigeants du syndi-

cat, cet employé, qui a travaillé pendant 14 ans pour le gouvernement du Québec et qui est père de quatre enfants, vit des heures extrêmement pénibles à cause de cette accusation, que la commission de la fonction publique refuse encore de confirmer ou de nier. On lui refuse du travail et on le rejette dans son milieu familial et social.

Le syndicat, qui a fait sa pro-

pre enquête, entend protester avec la plus grande énergie contre ce qu'il considère comme une injustice flagrante.

Ce cas particulier, très pénible en lui-même, prend toutefois une signification collective aux yeux du syndicat. Il démontre, selon les agents de la paix, que la commission de la fon-

ction publique ne peut pas prendre de décision, parce que d'une part elle ne peut vraiment endosser l'accusation, et que d'autre part une négation métrairait sérieusement en cause une décision des autorités de la prison de Bordeaux. Son impartialité est donc mise en doute.

Le syndicat déplore par ailleurs que les fonctionnaires, qui occupent des fonctions patrona-

les, ne tiennent aucun compte des droits syndicaux, qui existent maintenant dans la fonction publique.

Ils rejoignent d'ailleurs en cela la déclaration du premier ministre, qui la semaine dernière, rappelait fermement que le syndicalisme était dans la fonction publique pour y rester et que tous devaient s'adapter à cette réalité nouvelle.

MORGAN



"La vie en rose"

Vente de rosiers

Morgan offre un choix excellent de rosiers à trois branches. Greffés sur "Canina"; croissance de 2 ans à l'extérieur... résistants aux hivers de Montréal... à ces prix modiques, vous pouvez les acheter à la douzaine, tels que les: "Mme Dieudonné", "Queen Elizabeth" et "Peace".

Nos rosiers sont garantis

Ces rosiers de la meilleure qualité A-1 sont inspectés par le gouvernement et présentés dans un emballage poly et ciré... les racines enrobées d'une fine mousse retenant l'humidité... avec nom, photo et renseignements. Quantité limitée pour certaines variétés. Venez tôt pour être servis.

.89^{ch.}
12 pour 9.99

Rosiers hybrides de thé

Plusieurs floraisons... abondance de grandes fleurs.

- A... Mme Dieudonné... rose ton fraise, envers du pétale ton doré, grandes fleurs parfumées.
- B... Queen of Hearts... rouge géranium, robuste, floraison abondante.
- C... Red Peace... ton rouge vermillon, envers du pétale ton argenté, strié ton cuivre, grandes fleurs doubles très rustiques.
- D... Betty Uprichard... ton rose saumon, fleurs très parfumées, floraison abondante.
- E... Tiffany... ton rose teinté jaune, fleurs très parfumées.
- F... Virgo... blanc, fleurs parfumées, floraison abondante.
- G... Grimson Glory... rouge cramoisi vif, grandes fleurs, parfum prononcé; variété rustique en buisson.
- J... Diamond Jubilee... ton jaune soutenu, robuste et florifère; grandes fleurs parfumées, feuillage foncé et brillant.

Rosiers Floribunda

Rosiers de buisson, toujours fleuris, grandes fleurs parfumées.

- K... Highlight... ton orange écarlate, parfum soutenu, robuste et très florifère.
- L... Orange Triumph... ton rouge saumon, petites fleurs.
- M... Red Favourite... ton rouge foncé, robuste et florifère.
- N... Jiminy Cricket... ton rose corail, fleurs parfumées, floraison continue.
- P... Queen Elizabeth... grande fleur rose cramoisi, floraison abondante et robuste.
- Q... Masquerade... ton jaune, teinté rose saumon, floraison abondante.
- R... Golden Perfume... magnifique fleur jaune doré, robuste et parfumée.

Rosiers grimpants

Très vivaces et décoratifs le long des haies, clôtures, murs et treillis. S... Paul Scarlet... écarlate teinté cramoisi, floraison abondante. T... Golden Showers... ton jaune doré, plusieurs floraisons abondantes.

U... Pink Cloud... rose brillant, floraison abondante.
Ch. **1.19 - 3/2.99**

Nouveaux... rosiers semi-grimpants...

Variété de rosiers magnifiques... idéal pour les maisons modernes, robustes, floraison en buisson continue et abondante... peuvent être taillés comme les rosiers hybrides de thé... atteignent une hauteur de 6 pieds. V... Bonn... ton rouge vermillon, fleurs semi-doubles, floraison abondante. W... Trafalgar Square... rose foncé, très abondant, fleurs doubles.
Ch. **1.19 - 3/2.99**

Variété spéciale de roses

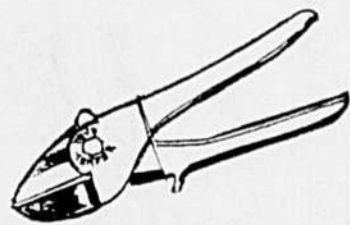
X... La rose du centenaire... créée spécialement pour commémorer l'année du centenaire... magnifique floribunda de la plus haute qualité.
3.25 - 3/9.00
Ch.
Y... La rose Miss Canada... magnifique rose hybride de thé pour commémorer l'année du centenaire, rose; envers du pétale blanc; feuillage riche et abondant.
Ch. **2.75**

Vente!... Accessoires nécessaires à la culture des roses et au jardinage



Vaporisateur

Aérosol qui protège les roses contre les insectes, mites, taches noires et la moisissure.
1.69



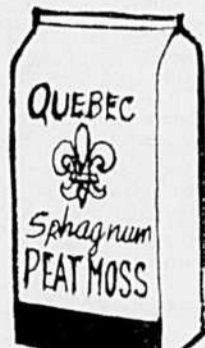
Sécaleur 8 po.

En forme d'enclume, manches en plastique, lame et ressort résistants.
1.39



Vigoro

Composé scientifique pour nourrir les roses. Formule 6-10-46.
1.00



Sphaigne du Québec

Sphaigne comprimé de haute qualité, peut être utilisée pour le plantage des roses, couvrir les gazons et convient aux multiples travaux de jardinage.
3.97

Tondeuse à gazon électrique Morgan's Own

Prix modique de vente **57.99**

Appareil de haute précision, fonctionnement électrique à lame simple 18". Exécuté pour Morgan par un manufacturier canadien.

Caractéristiques:

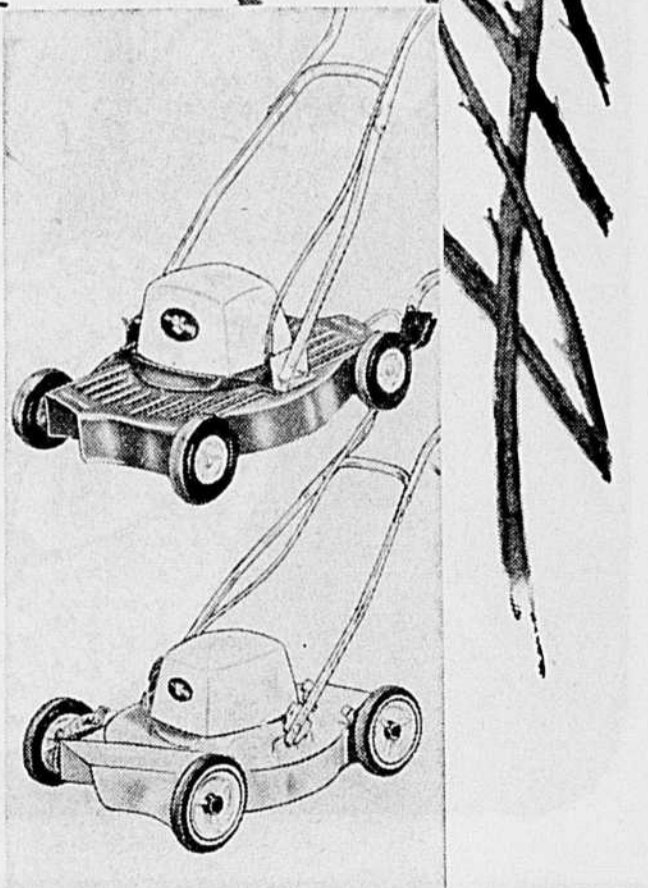
- Poids léger... 35 livres, emploi facile.
- Ejection double de l'herbe d'une façon uniforme des deux côtés.
- Puissant moteur silencieux 1 1/2 H.P. CGE, carter plastique solide.
- Poignée basculante bien en main.
- Commande à la portée de la main, réglage cinq hauteurs de coupe.
- Rangement compact... se suspend ou se place en position verticale.
- Garantie de deux ans contre toutes défectuosités.
- Approuvé par le C.S.A... alimentation courant ordinaire AC, 110 volts. Rallonge électrique 100 pi. **6.88** en sus

Economie! Tondeuse électrique 18" Morgan' Own

Ord. 69.95 **64.99**

Même modèle que ci-dessus avec en plus:

- Partie supérieure moulée, poignée basculante double chromée.
- Commande à la portée de la main ajustable.
- Roues à flancs blancs 7". Fini blanc/doré attrayant.



HEURES D'OUVERTURE:

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Téléphoner à 842-6261

940 AUTOS A VENDRE \$31 comptant

1964 AUSTIN 850, STATION WAGON 8475. 721-0714. RAMBLER 1962 à 1966 American Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont en très bonne condition, ayant été vérifiées par des experts. Aut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable, très propre, au seul propriétaire, ne baine, termes-échange, acceptés. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

Vendeurs d'autos DEMANDES. Très bonnes conditions de travail. Assurance groupe, salaire et commission. Auto fournie. S'adresser en personne à 5300 est, Sherbrooke demandez Gérant des ventes

STATION WAGON, Chevrolet, Pontiac, 1950, 1960, automatique, aucun comptant, RA 9-3464. STATION WAGON, Plymouth Suburban 1959, 4 portes, bonne condition, après 8 heures. STATION WAGON, Acadia 1963, automatique, radio, 6 cylindres, 9905.00 termes faciles 276-5319 3860 Papineau, le 26 avril 1967.

STATION WAGON, Chevrolet 1962, 1963, 1964, automatique, aucun comptant, RA 9-3464. STATION WAGON, Acadia 1963, automatique, radio, 6 cylindres, 9905.00 termes faciles 276-5319 3860 Papineau, le 26 avril 1967. STATION WAGON, Chevrolet 1962, 1963, 1964, automatique, aucun comptant, RA 9-3464.

MINISTRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO. APPEL D'OFFRES. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soumissionnaire, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour barrage Saint-Denis".

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Surintendant des soumissions, Région de la Capitale nationale, Ministère des Travaux publics, Édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa 4, Ont., et portant sur l'entolpe la mention "SOUMISSION POUR UN G.R.O.U.P.E. D'ALTEINATEURS DE RESEAU, SYSTEME CENTRAL DE CHAUFFAGE ET DE REFRIGERATION, PHASE III, RUE WELLINGTON, OTTAWA, ONTARIO".

EMPAQUETEUR. Avec expérience pour un manufacturier de robes. Bilingue. S'adresser à 460 Ste-Catherine o., ch. 504

AVIS. Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil que Top Furmire, Ltd., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Sorel, Province de Québec, au 306 jour de mars 1967, cède et transfère à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Richelieu le 31e jour de mars 1967 sous le numéro 128878. Date le 31 mars 1967.

PROVINCE DE QUEBEC Cité de LaSalle. AVIS PUBLIC. Avis est par les présentes donné, par les soumissionnaires, Dr Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle et Jacqueline Giguère, greffière de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 7 mars 1967, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 296 tel qu'amendé, concernant les autos-taxis, et que ledit règlement a été approuvé par la Régie des Transports en date du 5 avril 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

GÉRANT DE SERVICE pour dépositaire General Motors à Montréal. Devra fournir de bonnes références, être un bon organisateur, et être aussi très ambitieux. Salaire et bonis. Ecrire : CASE 8362, LA PRESSE

VENDEURS D'AUTOMOBILES NEUVES OU USAGES demandés. Important dépositaire GM est à la recherche d'hommes agressifs désirant améliorer leur situation. Expérience dans la vente d'automobile préférable mais non essentielle. Salaire - commission - démonstrateur - assurance-groupe - etc. Inutile d'appeler - présenter-vous au gérant des ventes chez SANGUINET AUTOMOBILE Ltée 1965, RUE LAFONTAINE (en face du pont Jacques-Cartier)

MÉCANICIENS d'expérience. Bon salaire, cafétéria période de repos, assurance-groupe, très bonnes conditions de travail. Tél. 681-2533 avant 6 hres p.m. Demandez M. Marcel Bouchard

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. Avis public et proclamation. Je, soussigné, CECIL H. MACNAUGHTEN, C.R., officier rapporteur, par ces présentes déclare que les dénommés ci-après mentionnés ont "ipso facto" été élus au conseil de la Cité de Saint-Lambert. Pour la charge de maire : J. K. STEWART. Pour la charge d'échevin pour le siège no 5 : J.-A. LALONDE. Pour la charge d'échevin pour le siège no 6 : J. D. LONG.

CITE DE SAINT-LAMBERT PROVINCE DE QUEBEC. AVIS PUBLIC. AVIS DU SCRUTIN. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la Cité de Saint-Lambert et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le 17 avril 1967, et de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont : ELECTION D'UN ECHEVIN: SIEGE NO. 2. EDWIN E. BURKE, secrétaire des ventes, 101 Irvine, St-Lambert; J. W. DUFFY, Gérant des ventes, 515 Oak, St-Lambert.

INTERNATIONAL EQUIPMENT COMPANY LIMITED. CHARIOTS ELEVATEURS REMIS AU POINT. BULL MOOSE 6,000 livres, pneus à air comprimé, fonctionnellement à l'essence. CANADIAN CLIMAX 4,000 livres, pneus à amortisseurs, fonctionnellement à l'essence. CONVEYANCER 3,000 livres, pneus à amortisseurs, fonctionnellement à l'électricité.

EMPAQUETEUR. Avec expérience pour un manufacturier de robes. Bilingue. S'adresser à 460 Ste-Catherine o., ch. 504

VILLE DE BOUCHERVILLE APPEL D'OFFRES ECLAIRAGE DE RUES. Le soussigné recevra d'ici mardi, le 18 avril 1967, à 9:00 p.m., des soumissions sous pli cacheté et portant l'inscription "Eclairage de rue boulevard Mortagne". Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus moyennant un dépôt de \$25, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef de la Ville de Boucherville, M. Gilles Chabot, à l'hôtel de ville, 500, rue Rivière-aux-Pins, Boucherville.

ENCAN CITE DE ST-LAURENT. AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil Municipal et en vertu de l'article 609-A de la Loi des Cités et Villages, le 22 avril 1967 à 10 hres A.M., au Poste de Police, au no. 1405 De l'Église, en la Cité de St-Laurent, district de Montréal, aura lieu une vente à l'encan afin de se départir des articles suivants non réclamés, à savoir: 125 bicyclettes, accessoires d'auto et une sauteuse Clark, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. MARCEL LANDRIAU, Huisier Cour Supérieure 663-2722. 4, Notre-Dame Est

1,903 malades furent hospitalisés: 48 pour cent en salle et 52 pour cent en chambre privée ou semi-privée. Ces malades comprennent 1,426 adultes et 477 enfants qui ont nécessité 28,326 journées d'hospitalisation. Le séjour moyen fut de 14.7 jours. 4.7 pour cent de ces malades sont décédés à l'hôpital et, dans une proportion de 82.4 pour cent, la famille a autorisé l'Institut à faire une autopsie.

AVIS PUBLIC. CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE à SEPT-ÎLES, Qué. APPEL D'OFFRES POUR 5,000 P.M. (H.N.A.) Le mardi 2 mai 1967 à la Commission Scolaire de Sept-Îles, 652 Avenue Deceun, Sept-Îles, Qué. On peut obtenir les plans, devis, directives aux soumissionnaires et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Constructeurs du Québec, à: - 622 Avenue Laurier, Sept-Îles, Qué. - 665 Avenue Marguerite-Bourgeoys, suite 210, Québec, Qué. - 3532 Ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Qué.

Hydro-Québec. Un dépôt de sept mille dollars (\$7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, 1, P.Q. Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 7 avril 1967.

VENDEURS DEMANDÉS. Jeunes hommes, bonne apparence parfaitement bilingues avec expérience si possible dans la vente de fixtures et accessoires électriques pour travailler dans salle d'échantillons. Position permanente, revenus intéressants pour sujets qualifiés. Bénéfices, assurance maladie, fonds de pension, etc. PRODUITS LDG INC. 728-9241, M. JOLICOEUR

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Comité d'étude sur les institutions financières. Auditions publiques. 13 avril: 10.15 a.m., 2.30 et 8.00 p.m. 14 avril: 9.30 a.m., 2.30 p.m. Ministère de l'Industrie et du Commerce Suite 2300 Place Ville-Marie Jacques Prémont, secrétaire

L'Institut de cardiologie prévoit un taux d'occupation de 90 pour-cent en 1967

par Nicole MONGEAU

Sur 110 lits de l'Institut de cardiologie de Montréal, dont 72 pour adultes, 25 pour enfants et 13 pour soins intensifs post-opératoires, la moyenne d'occupation, pour la première année d'opération, fut de 70.6 pour cent, passant d'un minimum de 20.5 en janvier à un maximum de 94.4 pour cent en novembre, selon le Dr Paul David qui présentait le 13 rapport annuel à titre de directeur médical de l'Institut de cardiologie.

Le point saillant de l'année 1966 fut le démantèlement, le 5 janvier, dans les nouveaux locaux de 5,000 est, rue Bélanger. Le retard mis à ouvrir le 5e étage et l'impossibilité de trouver des infirmières au cours des mois d'été expliquent le faible taux d'occupation en 1966. Les trois premiers mois de 1967 permettent de prévoir un taux d'occupation dépassant 90 pour cent.

1,903 malades furent hospitalisés: 48 pour cent en salle et 52 pour cent en chambre privée ou semi-privée. Ces malades comprennent 1,426 adultes et 477 enfants qui ont nécessité 28,326 journées d'hospitalisation. Le séjour moyen fut de 14.7 jours. 4.7 pour cent de ces malades sont décédés à l'hôpital et, dans une proportion de 82.4 pour cent, la famille a autorisé l'Institut à faire une autopsie.

AVIS PUBLIC. CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE à SEPT-ÎLES, Qué. APPEL D'OFFRES POUR 5,000 P.M. (H.N.A.)

Le mardi 2 mai 1967 à la Commission Scolaire de Sept-Îles, 652 Avenue Deceun, Sept-Îles, Qué. On peut obtenir les plans, devis, directives aux soumissionnaires et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Constructeurs du Québec, à: - 622 Avenue Laurier, Sept-Îles, Qué. - 665 Avenue Marguerite-Bourgeoys, suite 210, Québec, Qué. - 3532 Ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Qué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTR-67-10122 pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 25 avril 1967

FOURNITURE DE MEMBRANES EN ACIER GALVANISÉ POUR LES PYLONES DE LA LIGNE A 120 KV, DE LA LIGNE CARILLON - CHOMEDEY AU POSTE LA TRAPPE. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, 1, P.Q. Un dépôt de sept mille dollars (\$7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 7 avril 1967.

VENDEURS DEMANDÉS. Jeunes hommes, bonne apparence parfaitement bilingues avec expérience si possible dans la vente de fixtures et accessoires électriques pour travailler dans salle d'échantillons. Position permanente, revenus intéressants pour sujets qualifiés. Bénéfices, assurance maladie, fonds de pension, etc. PRODUITS LDG INC. 728-9241, M. JOLICOEUR

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Comité d'étude sur les institutions financières. Auditions publiques. 13 avril: 10.15 a.m., 2.30 et 8.00 p.m. 14 avril: 9.30 a.m., 2.30 p.m. Ministère de l'Industrie et du Commerce Suite 2300 Place Ville-Marie Jacques Prémont, secrétaire

d'une façon égale entre les hommes et les femmes, l'Institut avait prévu un étage pour les hommes et un pour les femmes. Après quelques mois d'activités, il a semblé préférable de considérer plutôt un étage de soins intensifs et un de soins subaigus ou d'investigation. Sans quoi, les étages pouvaient à peine satisfaire à l'urgence et il était impossible d'admettre des malades pour recevoir des soins électifs, médicaux ou chirurgicaux.

Ministère de la Santé et assurance-hospitalisation. La principale préoccupation de l'Institut en 1966 fut d'asseoir le nouvel hôpital sur des structures financières saines. Les démarches entreprises pour équilibrer le budget de construction et de gestion auprès du ministère de la Santé et du service d'Assurance-hospitalisation furent accueillies avec bienveillance. La collaboration efficace du ministre de la Santé et de tous les fonctionnaires de son département a été fort appréciée. Une collaboration positive fut établie et a permis de régler les problèmes majeurs de cette première année.

Trois individus sont accusés d'avoir détenu pendant 25 heures un propriétaire de taxi. par Maurice MORIN. Inculpés de séquestration, de vol avec violence et de tentative d'extorsion, trois individus auraient détenu pendant 25 heures un propriétaire de taxi d'origine marocaine, l'aurait battu, volé et forcé à leur remettre sa voiture et, de plus, à leur signer deux chèques.

Les trois accusés que Me Guy Boivert représente répondent aux prénommes et noms de Jean-Claude Hanousek, âgé de 22 ans, de l'avenue Maplewood et des frères Tadros, Michel et Gamir, aussi dans la vingtaine et qui sont domiciliés rue Marché. L'enquête préliminaire de trois inculpés, devant le juge Gérard Laganière, a été reportée à mercredi prochain, le 13, alors que le plaignant d'a n s cette affaire sera de nouveau soumis au contre-interrogatoire de Me Boivert.

C'est Me Gabriel Houde, procureur spécial de la police municipale auprès de nos tribunaux de juridiction pénale qui a questionné le plaignant, Elie Bobbot, que l'avocat de la défense a ensuite commencé à contre-interroger. Très nerveux, parlant avec difficulté, ayant beaucoup de peine à se tenir dans les boîtes à témoins, à cause "des blessures qui lui auraient été infligées", Bobbot a déclaré "qu'à un certain moment les autres accusés ont dit être de la Mafia... et s'il parlait... il aurait une balle dans la tête. A la fin de l'instruction, Michel Tadros a obtenu un cautionnement en espèces de \$10,000 pour lui permettre d'assister à la naissance de son enfant que sa femme attendait incessamment.

Nominations à l'Institut Philippe Pinel. Le juge Henri Masson-Loranger, président de la Corporation de l'Institut Philippe Pinel, annonce la nomination du Dr Richard Michaud, psychiatre et criminologue, au poste d'assistant surintendant de cet Institut. Le Dr Michaud remplacera le Dr Laurent Gervais, démissionnaire. Il sera assisté à la direction par M. Yves Goulet, jusqu'à maintenant administrateur, qui vient d'être nommé directeur général. M. Wally Bellemare est, d'autre part, promu au poste de directeur des soins infirmiers. L'Institut Philippe Pinel est le seul hôpital à sécurité maximale de la province et doit recevoir des patients des hôpitaux psychiatriques et des institutions pénitentiaires de tout le Québec.

"United Aircraft devrait réadapter ses employés". - L'Ass. des propriétaires de J.-Cartier. (par C.M.) - "Que United Aircraft, en coopération avec M. Jean Marchand, ministre responsable de la Main-d'œuvre, établisse un service d'entraînement et de réadaptation pour la main-d'œuvre locale non qualifiée." Telle est la demande formulée par l'Association des propriétaires de Jacques-Cartier, dans un mémoire adressé récemment au gouvernement fédéral, afin d'amener cette importante compagnie à dispenser elle-même, directement ou indirectement, les cours de recyclage nécessaires à ses propres employés. Cette requête des propriétaires de Jacques-Cartier fait suite à la publication d'annonces commerciales parues dans les journaux et dans lesquelles United Aircraft demandait des personnes de l'extérieur pour occuper différentes fonctions qui, selon l'Association pourraient être remplies par les travailleurs de la ville de Jacques-Cartier. D'autre part, dans ce même mémoire, les propriétaires de Jacques-Cartier demandent "que l'école des métiers de la municipalité, en relation avec United Aircraft et les autres industries, offre des cours adaptés aux besoins des industries de la rive sud". Ces deux requêtes ont déjà reçu une réponse affirmative du ministre de la Main-d'œuvre dirigé par M. Jean Marchand. Dans une lettre au président de l'Association, M. Paul-A. Briand, le sous-ministre adjoint, M. G.-G. Ducloux, déclare que le directeur régional du ministère à Montréal, M. G.-R. Beaudry, nomme d'ici peu un fonctionnaire pour étudier les deux questions contenues dans le mémoire.

Honnêteté. Jacques Dubois se présente au chef du personnel d'une grande firme qui cherchait un magasinier. - "Puis-je être certain de votre honnêteté, jeune homme?" demanda le chef du personnel. - "Absolument certain!" prétendit Jacques. "Pendant 15 ans, j'ai été maître-nageur à la piscine de la rive, et... pas une seule fois, je n'ai pris un bain!" (tp)

Etes-vous observateur? SOLUTION: 1.-Une croisée de la fenêtre en moins en haut. 2.-Le rideau de fenêtre droit est plus court en bas. 3.-Sur la nuque de la femme, le col a été complété. 4.-Le genou de sa jambe droite a été modifié. 5.-Le pied droit du tabouret est plus long. 6.-L'anse du seau est incomplète en bas. 7.-La caisse de l'horloge est plus haute à l'arrière. 8.-La plaque de la serrure de porte est plus longue en haut.

Au sommet de Punta Del Este

M. Johnson: il faut accélérer le développement de l'Amérique latine

MONTEVIDEO, Uruguay. — L'unité des pays latino-américains et d'un dialogue "digne et fructueux" avec les Etats-Unis. L'Amérique latine, a-t-il dit, sait qu'elle a besoin de l'appui et de la coopération des Etats-Unis pour assurer son développement. Les Latino-Américains se rendent compte également qu'ils ne pourront réaliser cet objectif s'ils ne s'aident eux-mêmes.

l'unité des pays latino-américains et d'un dialogue "digne et fructueux" avec les Etats-Unis. L'Amérique latine, a-t-il dit, sait qu'elle a besoin de l'appui et de la coopération des Etats-Unis pour assurer son développement.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.



Humphrey revient meurtri, Johnson part confiant

Le président Johnson a réservé à son vice-président qui revient d'un turbulent voyage dans sept pays d'Europe, une réception "trionphale" qui avait pour but de lui proclamer publiquement sa confiance. On

sait que tout au long de ses visites sur le continent. M. Humphrey a été la cible de manifestations violentes. Aujourd'hui M. Johnson arrive à Punta del Este pour assister au "sommet" inter-américain.

L'Etat du Tennessee réclame la déportation de Carmichael

NASHVILLE, Tennessee — (UPI, PA) — Pour la troisième soirée consécutive, la police de Nashville a dû intervenir en force pour disperser des manifestants noirs qui s'en étaient pris à un véhicule policier isolé. Des coups de feu avaient été également entendus avant l'intervention des policiers.

et leur avait recommandé de prendre en main la direction de leurs universités. Par la suite, il participait à une discussion à l'Université Vanderbilt, dont la grande majorité des étudiants est de race blanche. Quelques heures plus tard, les émeutes éclatèrent.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

Depuis, à aucun moment, les incidents n'ont risqué de dégénérer en émeute, comme ce fut le cas samedi et dimanche. De son côté, la Chambre basse de la Législature de l'Etat du Tennessee a adopté une résolution exhortant le gouvernement fédéral américain à dé-

porter Stokely Carmichael aux Antilles britanniques d'où il est originaire. La Chambre estime que Carmichael, auteur de la doctrine du "black power", est l'instigateur des troubles.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

Le chancelier de l'Echiquier fait état du rétablissement de l'économie britannique

LONDRES — (UPI, PC, AFP) — Dans son discours sur le budget, M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier, a déclaré aujourd'hui aux Communes de Londres que l'état de la balance des paiements de la Grande-Bretagne s'améliore et que la position de la livre sterling sur les marchés mondiaux s'est renforcée.

seront remboursées avant terme. Passant en revue les facteurs qui ont contribué à l'amélioration de la balance des paiements, le chancelier de l'Echiquier a indiqué que les importations étaient en baisse, tandis qu'on avait enregistré une augmentation des exportations. Il s'est inscrit en faux contre les prédictions pessimistes voulant que la Grande-Bretagne ne puisse équilibrer ses comptes extérieurs qu'au prix d'un arrêt de la croissance de l'économie.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

Le grand argentier britannique a attribué ces améliorations à la politique d'austérité du gouvernement travailliste, instaurée en juillet dernier. Ainsi, il n'y aura pas de chan-

gements majeurs dans la fiscalité cette année, a annoncé M. Callaghan. "Ces mesures, a-t-il dit, ont eu leurs effets tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. En Grande-Bretagne, le programme d'austérité a cependant mené à un taux de chômage plus élevé et à une diminution de la production industrielle."

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

Dure journée pour la NASA à l'enquête du Congrès sur la tragédie de la "Tour 34"

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — La journée d'ouverture de l'enquête publique du Congrès sur la tragédie "Apollo", hier, a été extrêmement dure, voire même pénible pour la NASA et pour le segment de l'industrie américaine affecté au programme "Apollo".

Abordant la question des dépenses militaires britanniques à l'étranger, le chancelier de l'Echiquier a annoncé que les économies totales à réaliser sur ces dépenses se monteront à un peu plus de 100 millions de livres (\$300,000,000) par an à partir de la fin de l'exercice financier 1967-1968.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

Pékin expulse un journaliste yougoslave

PEKIN (AFP) — M. Branko Bogounovitch, correspondant de l'agence yougoslave Tanyoug, et doyen des journalistes étrangers en Chine, dont les autorités ont refusé de prolonger le permis de séjour, et qui doit quitter la Chine le 16 avril, avait déjà fait l'objet d'un avertissement en octobre, a déclaré un porte-parole du service de presse du ministère chinois des Affaires étrangères.

En ce qui concerne l'armée du Rhin, M. Callaghan a déclaré que la Grande-Bretagne demandera à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de l'autoriser à procéder à un redéploiement partiel des forces britanniques en Allemagne occidentale.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

La grève de la radio-TV est terminée aux USA

NEW YORK (PA, AFP) — La première grève déclenchée il y a 13 jours par la Fédération des artistes de la radio et de la télévision contre les grandes chaînes de télévision américaine est terminée. Un accord est intervenu hier soir, entre les chaînes de télévision et le bureau exécutif de la Fédération, qui a accepté les termes du nouveau contrat qui lui était proposé.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

Chasse aux cheveux longs en Indonésie

D J A K A R T A — (AFP) — Chasse aux cheveux longs en Indonésie: dans tout le pays les emules des "Beatles" sont poursuivis et tondus par les membres des forces armées.

Thant: la guerre du Vietnam risque de dégénérer en un conflit mondial

d'après AFP, PA et UPI

"Le conflit vietnamien est la guerre la plus barbare de l'histoire et la cessation des bombardements du Nord-Vietnam, que je réclame, est la première étape vers la solution du problème", a notamment déclaré hier le secrétaire général U Thant à l'issue du dîner donné en son honneur à La Nouvelle-Delhi par le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi.

Le président Johnson a réservé à son vice-président qui revient d'un turbulent voyage dans sept pays d'Europe, une réception "trionphale" qui avait pour but de lui proclamer publiquement sa confiance. On

des discussions ont tout particulièrement porté sur un accroissement de l'aide américaine à l'Amérique latine, au Marché commun latino-américain, et à l'assouplissement des restrictions sur l'entrée aux USA de produits latino-américains.

doit être éliminé si l'on veut commencer à traiter la maladie elle-même. Par ailleurs, on apprend aujourd'hui que les militaires sud-vietnamiens ne se sont pas encore décidés sur la question de savoir qui, de Thieu ou de Ky, les représentera aux élections présidentielles. On parle même d'un retour éventuel du général Duong Van-minh, principal artisan du coup d'Etat contre le régime de Ngo Dinh Diem.

Vietnam: opérations sans nombre

SAIGON (AFP, UPD) — Les opérations militaires continuent à se succéder à un rythme accéléré un peu partout sur le front: Le bataillon de guérilleros, pris en serre entre l'infanterie américaine et sud-vietnamienne hier, continue à se battre aujourd'hui, le nombre de ses morts étant maintenant de 209.

objectifs près de Dien Bien Phu, et à la route de Mu Gia, voie d'accès à la "piste Ho Chi-minh".

Un hélicoptère américain qui était en train de supporter des unités d'infanterie à 70 milles au nord-ouest de Saigon a été abattu par des tireurs ennemis. Au cours d'un engagement près de Saigon, un C-47 Dragonship s'est porté au secours d'unités terrestres et a ouvert le feu avec des mitraillettes capables de tirer 6,000 balles à la minute.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal SOUMISSIONS Avis aux entrepreneurs

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15.00 heures (heure de Montréal), le 28 avril 1967 des soumissions pour l'agrandissement de l'école élémentaire LOUIS-PASTEUR dans la paroisse Saint-Gaetan.



Canada-Europe en direct par La Transat

La Transat salue l'Expo 67 avec service direct sur Southampton et Le Havre. Voyagez à bord du FRANCE Le paquebot le plus long du monde. Départ Southampton et Le Havre: 4 mai, 13 juillet et 21 octobre. Départ Québec: 13 mai.

Les travaux devront être terminés 4 mois (4) après la signature du contrat ou le début des travaux si ceux-ci commencent avant la signature du contrat. Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de: La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, 36.

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

"Le Chicago incapable de tenir le coup quand la tension est forte", Curry

NEW YORK — Avant même de connaître les adversaires dans les séries éliminatoires de la ligue Nationale, Floyd Curry avait parié avec un ami que le Canadien et les Maple Leafs gagneraient les semi-finales à moins de se rencontrer dans l'une de celles-ci. "J'en suis persuadé que jamais", remarquait-il, hier soir, ici.



Floyd Curry

Il n'avait pas à s'inquiéter d'une défaite ici et là. Il jouait relaxe.

"Le Chicago n'est pas le genre d'équipe qui accepte d'être talonnée de près, d'être l'objet d'une mise en échec serrée. Pour son malheur, il rencontre dans le Toronto l'adversaire possiblement le plus tenace au point de vue de surveillance étroite. Celui-ci n'est pas un club redoutable offensivement mais il compense par sa défensive. "Hull n'a rien fait qui vaille dans ce second match de la série et Mikita a été pour ainsi dire nul", dit Curry. Il pense que le Toronto a pris la mesure de Chicago et qu'il n'a qu'à continuer à appliquer les mêmes principes de jeu pour éliminer celui-ci.

Passant de la série Toronto-Chicago à celle du Canadien-Rangers, le vétéran nous déclare que pendant la première moitié de la saison, le club montréalais était faible devant le filet, à la défense et au centre. Mais depuis quelques semaines, il s'est renforcé aux trois mêmes positions. Le changement survenu n'a pas à surprendre personne.

Rogation Vachon a comblé la faiblesse dans le filet, soutient-il. "A la défense, vous savez aussi bien que moi que le seul qui affichait une tenue régulière était Terry Harper pendant les premiers mois de la saison. Maintenant, Jean-Claude Tremblay est redevenu l'arrière-garde de grande classe que nous connaissons tous. Il n'y en a guère de meilleur dans le hockey. Jacques Laperrière et Ted Harris sont redevenus ce qu'ils étaient l'an dernier. Le Canadien a de nouveau l'une des défenses les plus efficaces dans le hockey", dit-il.

Continuant d'expliquer son point de vue, il dit que les amateurs de hockey n'ont qu'à jeter un regard sur les sommaires des matches de la première moitié de la saison pour se rendre à l'évidence que Béliveau, Richard et Backstrom n'étaient pas l'ombre d'eux-mêmes. Cela sautait aux yeux. Mais voilà que les mêmes trois hommes donnent présentement au Canadien le meilleur personnel de centres dans le hockey.

Où est la défense des Rangers ?

Le Canadien est redevenu lui-même. Il est heureux pour le Chicago que le club montréalais ait pris autant de temps à se réveiller car les Black Hawks seraient encore à la recherche de leur premier championnat de la ligue Nationale. Les Rangers sont un club de 4e position. Rien de mieux. Un peu meilleur que l'an dernier mais guère supérieur. Bernard Geoffrin les a aidés. Ou est leur défense depuis le début de la série? demande-t-il. "Dites-moi, avez-vous noté la présence sur la glace de Harry Howell? Le joueur de défense étoile de la première moitié est un hockeyeur quelconque dans le moment. Qu'ont fait Jim Nielson, Arnie Brown, Wayne Hillman?"

Ed Giacomin n'a pas été merveilleux lors du premier match. Est-il possible de dire que les avant-gardes se sont surpassés? Curry prétend que les Rangers ont été ce qu'ils sont: un club de 4e position et encore parce que les Red Wings de Detroit ont beaucoup faibli. Lui avait choisi les Bruins de Boston pour terminer au 4e rang. Ils l'ont déçu.

Les Rangers auraient pu être temporairement formidables s'ils avaient réussi à gagner le premier match. Mais ils ont perdu la série ce même soir là en étant vaincu après avoir mené par 4 à 1. C'est un coup dont un club ne se remet pas. Samedi dernier, ils ont joué aussi bien qu'ils peuvent le faire et ils ont été battus. Le Canadien lui-même n'a pas été trop impressionnant dans ce match. Curry ne croit pas pour cela que le Canadien va éliminer son adversaire en quatre matches consécutifs. Cela l'étonnerait. Il estime que les Rangers gagneront probablement un match sur leur glace.

Nous lui demandons s'il croit que ces séries de fin de saison sont toujours considérées avec cette même importance qu'autrefois par les joueurs. "Si vous parlez aux joueurs du Canadien, vous verrez tout leur intérêt pour ces matches. Du reste je crois qu'ils l'ont amplement démontré jeudi dernier par leur retour en forme, l'un des plus extraordinaires de toute l'histoire du hockey. Ces séries représentent quelque chose d'extraordinaire pour tous les joueurs."

Puis Curry ajoute un dernier commentaire. La fierté des joueurs du Canadien est leur plus grand atout. Jouer pour le club montréalais est un privilège. Comment expliquer autrement le succès de Marcel Bonin? N'est-ce pas Dick Duff qui a dit qu'il n'avait jamais été aussi fier de jouer pour un club? Et combien d'autres encore qui le jour, où ils ont commencé à revêtir le chandail du Canadien sont devenus des étoiles? Aussi le vétéran formule le souhait que cette fierté continue à régner au sein des joueurs du Canadien des années à venir.



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le succès couronne leurs efforts

La physionomie de Claude Larose, Ralph Backstrom et John Ferguson dépeint bien l'ambiance détendue qui règne dans le camp du Canadien quelques heures avant le troisième match de la série demi-finale contre les Rangers de New York. Backstrom et Ferguson ont compté ensemble cinq des neuf buts du Canadien depuis le début de la série.

La situation revient à la normale: Toe Blake est d'humeur massacrate

par Jacques BARRETTE

Il y a certes un très grand nombre d'experts et d'amateurs de hockey qui croient que le Canadien n'aura pas de difficultés à éliminer les Rangers de New York en quatre ou cinq matches. La majorité des gens accordent seulement une victoire aux New Yorkais sur leur patinoire et prévoient la fin de la série semi-finale "B" pour samedi soir, au Forum de Montréal.

Toutefois, nous l'avons déjà dit, l'instructeur Toe Blake et ses joueurs ne se préoccupent point des prédictions. Ils conservent encore un grand respect pour leurs adversaires qui leur ont fait la vie dure au cours des deux premiers matches de la série. La chance a souri au Tricolore, surtout lors de la première rencontre, alors qu'ils ont compté cinq buts dans les 11 dernières minutes de la troisième période, pour l'emporter au compte de 6-4.

Hier matin, le Canadien a quitté son refuge des Laurentides pour se livrer à un rigoureux exercice de plus d'une heure, au Forum. Blake, sans doute pour s'assurer que tous ses joueurs seraient alertes et travailleraient fort, était d'une humeur massacrate. Il a enguirlandé Dickie Duff, Jean-Guy Talbot, Claude Larose et Ted Harris par diverses infractions, presque toutes insignifiantes. Le but de Blake était sans doute de garder ses troupiers sur le qui-vive afin d'éliminer toute possibilité de nonchalance de leur part. Lorsqu'une équipe mène par 2 matches à 0, comme le Canadien contre les Rangers, il y a toujours danger d'excès de confiance de la part des gagnants. En instructeur rusé, Blake a voulu prévenir un tel état de chose.

Modifications

A l'issue de l'exercice rigoureux d'hier, Robert Rousseau, le meilleur pointeur du Tricolore au cours de la saison régulière, a mentionné que le Canadien devra apporter quelques modifications à son jeu. "Au Forum, c'est un jeu de patinage, au Madison Square Garden, c'est un jeu de mise en échec serrée. A cause de la petite patinoire à New York, nous devons continuellement harceler l'adversaire afin de lui faire commettre une erreur dans sa propre zone. Je l'ai dit avant le début de la série et je le répète aujourd'hui, ce sera une série d'erreurs, surtout sur la patinoire new-yorkaise. Jusqu'à maintenant, nous en avons commis moins que les Rangers", de déclarer Robert, dont la contribution aux deux triomphes de son équipe a été d'une assistance par match.

Au cours de l'exercice, le Tricolore a favorisé ce jeu des éliminatoires, qui consiste à exercer en tout temps une solide mise en échec. Lorsqu'un joueur ne surveillait pas son vis-à-vis, il subissait les foudres de Blake. Dickie Duff en sait quelque chose!

Jacques Laperrière, qui manquait à l'appel samedi dernier, a pris part à l'exercice et il s'est dit prêt à renouer avec la compétition, dès ce soir, à New York. Il a accompagné le club

qui a pris le train, hier soir, à la gare Windsor. Jacques n'a cependant pas pu s'empêcher de grimacer occasionnellement durant l'exercice. Il connaît son sort concernant la rencontre de ce soir, probablement quelques heures avant le début du match.

D'autre part, Yvan Cournoyer souffre encore d'une vilaine grippe. "Elle m'accable depuis environ une semaine, a-t-il confié. Je ne puis m'en défaire et je suis très faible." En dépit de ce handicap, Yvan sera dans l'alignement du Tricolore, ce soir.

Quant le Canadien a quitté la Métropole, hier soir, les joueurs de l'équipe avaient confiance de revenir avec une ou deux autres victoires, mais ils anticipaient une opposition farouche de la part des New Yorkais, de-

Les séries éliminatoires

	J	V	D	P	C	Pts
Chicago	2	1	1	0	0	2
Toronto	2	1	1	0	0	2

RESULTATS

(4 avril) Toronto 3, Chicago 3

(9 avril) Toronto 3, Chicago 1

PROCHAINS MATCHES

AUJOURD'HUI

Chicago à Toronto

A VENIR

Chicago à Toronto (jeudi le 13 avril)

Toronto à Chicago (jeudi le 15 avril)

SI NECESSAIRE

Chicago à Toronto (mardi le 13 avril)

Toronto à Chicago (mardi le 15 avril)

Chicago à Toronto (jeudi le 20 avril)

SERIE "B"

	J	V	D	P	C	Pts
Canadien	2	2	0	0	0	4
New York	2	0	2	0	0	0

RESULTATS

(4 avril) New York 4, Canadien 4

(8 avril) New York 1, Canadien 3

PROCHAINS MATCHES

AUJOURD'HUI

Canadien à New York

A VENIR

Canadien à New York (jeudi le 13 avril)

SI NECESSAIRE

New York à Canadien (samedi le 15 avril)

Canadien à New York (mardi le 18 avril)

New York à Canadien (jeudi le 20 avril)

LES COMPTABLES

	J	B	A	Pts
GILBERT	N.Y.	2	2	4
BELIVEAU	CAN.	2	1	4
BACKSTROM	CAN.	2	3	4
KEON	Tor.	2	0	0
MIKITA	Chi.	2	2	0
MOHNS	Tor.	2	1	0
MOHNS	Chi.	2	0	0
GEORFFRION	N.Y.	2	0	0
FERGUSON	CAN.	2	1	2
B.HULL	Chi.	2	1	2
WHARRAM	Chi.	2	1	2
J.C. TREMBLAY	CAN.	2	1	2
PROVOST	CAN.	2	1	2
DUFF	CAN.	2	1	2
MAHVLICH	Chi.	2	1	2
PILOTE	Chi.	2	1	2
PAPPIN	Tor.	2	1	2
STEMKOWSKI	Tor.	2	1	2
ARMSTRONG	Tor.	2	1	2
LAROSE	CAN.	2	2	2
KURTENBACH	N.Y.	2	2	2
ROUSSEAU	CAN.	1	0	2

Match de championnat

PARIS (AFP) — La Fédération française de boxe a été avisée par le comité mondial de la boxe professionnelle que le match entre Curtis Cokes et François Pavilla sera considéré comme championnat du monde des poids mi-moyens.

Adulés, les Rangers sont maintenant l'objet de sarcasme

NEW YORK — La victoire ne sera pas le seul objectif des Rangers dans leur match de ce soir au Madison Square Garden, contre le Canadien. Ils chercheront à redonner à leur blason le lustre perdu au cours des deux derniers mois de la

Canadien joue presque toujours de très brillants matches à New York. "Nous devrions être avantagés, non seulement parce que nous jouons devant nos partisans, mais aussi à cause de la surface de glace moins considérable qu'au Forum. Les patineurs du Canadien auront moins de place pour donner libre cours à leur rapidité," pense-t-il. Ses propres défenseurs auront de meilleures possibilités de ralentir leur allure

savons qu'il nous est essentiel de gagner. Enlevons nos deux prochains matches au Garden, et nos chances de l'emporter seront aussi bonnes que celles du Canadien." Puis Francis de rappeler qu'à un certain moment, cette saison, les siens ont joué sept matches consécutifs sans être battus. Il soutient qu'ils sont capables de répéter l'exploit.

par Marcel Desjardins, envoyé spécial de LA PRESSE

saison régulière. Ils tenteront de reprendre leur place dans le cœur des sportifs de New York. Mieux que qui ce soit, ils savent combien ils ont déçu leurs partisans après un début de saison tellement prometteur. L'adulation dont ils étaient l'objet a fait place au sarcasme.

C'est à cause de tout cela que certains observateurs de New York s'attendent à les voir fournir leur plus vaillant effort de la série dans ce troisième match. S'ils subissent un troisième échec consécutif, les hués dont Bernard Geoffrin a été la victime au Forum, samedi dernier, ne seront rien en comparaison des railleries dont tous les membres de l'équipe seront l'objet. C'est leur amour-propre qui sera en jeu.

Même s'il reconnaît que leur fiche pour la saison régulière a été aussi bonne à l'étranger qu'ici, leur instructeur-gérant Emilie Francis nous déclare qu'il attend un meilleur rendement qu'au cours des deux rencontres, à Montréal. Mais pour qu'ils reviennent le chemin du succès, il faut de toute nécessité que la ligne de Phil Goyette, Don Marshall et Bob Nevin reprenne son allure d'il y a plusieurs semaines, nous a-t-il dit.

Orland Kurtenbach, un cas douteux

C'est d'autant plus essentiel qu'au moment où il nous parlait, il ne savait si Orland Kurtenbach pourra s'aligner entre Rod Gilbert et Vic Hadfield, car il souffre d'une blessure à une jambe depuis le match de samedi, à Montréal. Le robuste joueur de centre n'a pas participé à la pratique d'hier. Mais Francis a exprimé l'espoir qu'il sera à son poste. "Jean Ratelle le remplacera s'il ne peut jouer", nous a-t-il dit.

Se rendant évidemment compte que Bernard Geoffrin met plus d'ardeur, plus de détermination dans son jeu que la plupart de ses joueurs, Francis a laissé savoir qu'il l'enverra régulièrement dans la mêlée ce qui laisse prévoir qu'il utilisera avec Earl Ingarfield et Reggie Fleming.

L'instructeur des Rangers veut bien faire preuve de confiance, mais il avoue que le

Savard à l'amende

DETROIT (PA) — Le joueur de défense Serge Savard, des Apollos de Houston, a été suspendu pour un match et condamné à une amende de \$100 par le président Jack Adams de la ligue Centrale.

Lors d'un match de demi-finale contre les Blazers d'Oklahoma City, l'arbitre John D'Amico a imposé une punition majeure à Savard pour avoir délibérément tenté de blesser un adversaire.

Savard n'a pu participer au match d'hier.

en leur portant de solides coups d'épaule. "Nous devons nous montrer plus agressifs qu'à Montréal, prendre l'initiative du jeu et la conserver", déclare-t-il. "Nous sommes au pied du mur. Nous

Ici, les experts ne croient pas que Toe Blake puisse continuer à faire, au moment opportun, le bon changement, rappelant que la bonne fortune lui a souri à chacun de ses gestes depuis l'ouverture de la série. La chance ne favorise pas continuellement la même personne, disent-ils.

Pour ce premier match disputé au Garden depuis l'ouverture de la série, tous les billets ont été enlevés il y a une dizaine de jours, lors de leur mise en vente. C'est la première fois que les Rangers participent aux séries depuis cinq ans. C'est par ailleurs la dernière fois qu'ils ont la chance de jouer ainsi dans les éliminatoires dans le Garden actuel, car dès le mois de janvier 1968, ils évolueront dans le nouveau Garden à moins de complications imprévues.

Le choix des vrais amateurs...
LE "GROS GIN" BOLS... ON LE SENT PASSER

Car BOLS est un "gros gin" fort en esprit qui réchauffe le cœur. L'hiver ou l'été, au printemps ou en automne, c'est le "gros gin" préféré de tous ceux qui vivent au grand air: chasseurs, pêcheurs, sportifs... en un mot des vrais amateurs de "gros gin".

De 60 et 80 centilitres par Yves Wabre & Son Limited, Willemstad, Curaçao. POUR ET SOUS LE CONTRÔLE DIRECT DE ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM, HOLLANDE.

ar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sa
2	3	4	5	
9	10	11	12	
16	17	18	19	
23	24	25	26	

Les "4 Heures du Circuit" seront disputées le 21 mai

Lors d'une conférence de presse, hier, l'Union Auto Sport Métropolitaine a annoncé la présentation d'une épreuve internationale, les "4 Heures du Circuit", pour une bourse totale de \$35,000 au circuit Mont Tremblant-St-Jovite, le 21 mai prochain.

Cette épreuve mettra aux prises des pilotes de réputation internationale au volant de voitures de tourisme. On peut donc prévoir la venue au circuit de réputés pilotes tels que Parnelli Jones, Mario Andretti, Dan Gurney, Jerry Titus et autres.

Jean Bellerose, le président de l'Association des coureurs automobile de Montréal, qui organise la course avec le club auto sport Métropolitain, est déjà en pourparlers avec quelques écuries américaines et entend faire une réussite de cette nouvelle épreuve d'envergure.

Les conducteurs auront l'opportunité de ne pas retourner chez eux les mains vides, puisqu'une bourse de \$3 sera accordée aux voitures pour chaque tour complet.

LOUIS QUILCOT & CIE LITE

SERVICE VENTE

FILEZ SUR UNE VESPA

Elle est nerveuse, confortable, durable... Un vrai placement!

Prix à partir de \$299

LOUIS QUILCOT & CIE LITE

1749 St-Denis (au sud de Ontario) 842-1121

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures. Samedi jusqu'à 4 hrs

Un petit profit quotidien nous permet de rester en affaires

Si un concessionnaire ne vend que quelques autos, il doit vous demander plus cher pour chacune d'elle — de façon à payer son profit et ses frais généraux. Mais lorsqu'il vend beaucoup d'autos, jour après jour, comme c'est le cas pour nous, il peut se permettre de faire un petit profit seulement sur chacune d'elles. Le tout s'accorde. Les petits profits pour nous et les grandes économies pour vous. C'est la vérité.

MID-TOWN MOTORS

est le concessionnaire au petit profit

PONTIAC • BUICK • BEAUMONT • ACADIAN • VAUXHALL • CADILLAC

1395 ouest, boul. Dorchester (angle Crescent) 866-9961

LE PETIT PROFIT, QUEL AVANTAGE! C'EST ENCORE MIEUX QUE LE MEILLEUR MARCHANDAGE!

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE CLOTURE DU 7 AVRIL 1987

Table of mutual fund performance data, listing various funds and their returns.

Bourse canadienne

Table of Canadian stock market data, including indices and key stock prices.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table showing various market indices and their values.

dividendes

Table of dividend payments for various companies.

Cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds and their yields.

GOVERNEMENTS PROVINCIAUX

Table of provincial government bonds and their yields.

MUNICIPALITES

Table of municipal bonds and their yields.

CONVERTIBLES

Table of convertible bonds and their yields.

INDUSTRIES

Table of industrial stocks and their prices.

LA BOURSE

Tendance inégale à l'ouverture

(PC) - Les cours sont irréguliers ce matin à l'ouverture de la Bourse de Montréal.

CAE, Canadian Breweries et Domtar ont tous trois gagné 1/4 de point à 81, 67 et 17 1/2 respectivement.

Le marché débute lentement à TORONTO et la cote est légèrement plus faible dans la plupart des groupes de valeurs.

Ontario Steel et Standard Radio fleussent de 1/2 à 27 et 30 respectivement.

Le marché est en légère hausse-tandis que les obligations indexées sont irrégulières.

A Wall Street, les cours débuts sur un ton étroit et mixte.

titres NEW YORK

Cours journaliers par Bangor, Leslie & Co.

Table of New York stock market data, listing various stocks and their prices.

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

Table of industrial stocks and their prices.

Devises étrangères

Source: Banque Can. Nationale

Table of foreign exchange rates for various currencies.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Les sidérurgiques débuts sur une allure étroite et mixte.

Parlons quelques gains importants à l'ouverture, Fairchild Camera gagne 2 1/2 à 17 1/2.

LE LONDRES (AFP) - Le calme et la prudence ont dominé aujourd'hui au stock exchange.

PARIS - Baisse générale aujourd'hui, certains compartiments étant plus touchés que d'autres.

Les rentes d'Etat sont en légère hausse-tandis que les obligations indexées sont irrégulières.

Le marché est en légère hausse-tandis que les obligations indexées sont irrégulières.

bilan de l'ACTUALITE

PEC à donner un avantage quelconque aux pays arabes membres de cette organisation.

Le premier congrès des fermes collectives bulgares, qui a lieu pendant trois jours à Sofia, s'est achevé jeudi soir.

Le conseil d'administration de la société Scandinavian Airlines (SAS) annonce la nomination de M. Christian Hunderup comme vice-président.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Les sidérurgiques débuts sur une allure étroite et mixte.

Parlons quelques gains importants à l'ouverture, Fairchild Camera gagne 2 1/2 à 17 1/2.

LE LONDRES (AFP) - Le calme et la prudence ont dominé aujourd'hui au stock exchange.

PARIS - Baisse générale aujourd'hui, certains compartiments étant plus touchés que d'autres.

Les rentes d'Etat sont en légère hausse-tandis que les obligations indexées sont irrégulières.

Le marché est en légère hausse-tandis que les obligations indexées sont irrégulières.

bilan de l'ACTUALITE

PEC à donner un avantage quelconque aux pays arabes membres de cette organisation.

Le premier congrès des fermes collectives bulgares, qui a lieu pendant trois jours à Sofia, s'est achevé jeudi soir.

Le conseil d'administration de la société Scandinavian Airlines (SAS) annonce la nomination de M. Christian Hunderup comme vice-président.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Le secrétaire général de la Commission, M. Nyun a demandé aux pays riches d'accroître sensiblement leur aide aux pays pauvres.

Les accusations du Dr Morton Shulman contre le gouvernement ontarien: Robarts veut une enquête

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé hier qu'il ordonnera qu'une enquête exhaustive et impartiale soit entreprise pour vérifier la teneur des accusations portées contre le gouvernement et le service civil de cette province par le Dr Morton Shulman.

Le premier ministre a déclaré devant la Législature que le Dr Shulman, remercié de ses services vendredi comme coroner en chef du Toronto métropolitain, avait fait des allégations générales concernant la conduite et les motifs de cette conduite du gouvernement, du procureur général et des fonctionnaires au service du procureur général.

Le premier ministre a continué en ces termes: "Si nous voulons posséder un gouvernement et un service civil dans lesquels le public pourra mettre sa confiance, il nous est alors nécessaire de prouver si de telles accusations sont fondées ou non."

Le premier ministre a ajouté qu'il nommera un seul commissaire, sous la loi des enquêtes publiques, qui procédera à une enquête complète et impartiale sur les accusations du Dr Shulman.

Politique
Les membres de l'Union des travailleurs de Toronto ont fait du piquetage devant l'édifice du parlement, hier, quelque temps

avant que le premier ministre y prononce son allocution.

Les piqueteurs ont déclaré que le Dr Shulman, pendant son séjour au poste de coroner, avait amélioré les standards de sécurité dans le domaine de la construction.

Le Dr Shulman a pour sa part déclaré, au cours d'une interview enregistrée plus tôt, qu'il avait reçu des centaines de lettres et d'appels téléphoniques dont plusieurs exprimaient leur dégoût et leur colère devant son congédiement.

Le journal torontois, le Telegram, a en outre dévoilé que l'ancien coroner avait décidé de faire de la politique. Il chercherait selon ce journal à se pré-

senter comme membre du Nouveau parti démocrate dans la circonscription de Toronto St. Andrew-St. Patrick. Le Dr Shulman a cependant nié cette rumeur.

Enquête retardée

Le Dr Shulman, âgé de 40 ans, millionnaire, collectionneur d'œuvres d'art et écrivain, avait été congédié la semaine dernière par M. Wishart, après qu'il eut refusé de se conformer à un ordre de M. Beattie Cotnam, Superviseur coroner de l'Ontario, concernant une enquête à mener autour de la mort d'un patient dans un incendie au Ontario Workmen's Compensation Board Hospital.

Le Dr Shulman avait alors ordonné qu'une enquête soit tenue en dépit de l'avis contraire de M. Cotnam.

Le Dr Shulman avait, par après, publiquement et dans une lettre à M. Wishart, déclaré qu'il craignait que certains faits ne se perdent si l'enquête était retardée. Il a ajouté que dans des enquêtes antérieures, des faits avaient été cachés.

Le Dr Shulman avait reçu, vendredi, l'avis de son congédiement, dans une lettre de M. Wishart. Celui-ci l'accusait d'avoir dénigré le gouvernement et les fonctionnaires du procureur général.

Cinq nominations à la commission Castonguay

La commission d'enquête Castonguay sur la santé et le bien-être au Québec a annoncé hier la nomination de quatre nouveaux conseillers et d'un secrétaire adjoint.

Les conseillers sont le Dr Roger Dufresne, le Dr Jacques Brunet, M. Nicholas Zay et Mlle Yolande Boissinot.

M. Benoit Payeur fera office de secrétaire adjoint tout en exerçant les fonctions de directeur des relations extérieures.

On compte maintenant, avec les nouvelles nominations, 11 conseillers au sein de la commission, ainsi que huit commissaires, un secrétaire, un secrétaire adjoint et un chercheur.

Créée en 1966, la commission doit soumettre son rapport préliminaire en juillet. Ce rapport aura trait, en premier lieu, à l'assurance-santé et aux problèmes relatifs aux médecins résidents et aux internes.

Cigarettes: Ottawa étudie la possibilité de réglementer la publicité

OTTAWA (PC) — Le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Margaret Rideout, a fait savoir hier que le gouvernement étudiait la possibilité de réglementer la publicité relative aux marques de cigarettes.

Dans une réponse à une question écrite du député néo-démocrate de New Westminster, M. Barry Mather, Mme Rideout a confirmé qu'il existe des chiffres prouvant que l'usage des cigarettes est à l'origine de certains cancers du poumon.

Elle a dit que depuis 1962, plus de 12,000 Canadiens sont décédés des suites d'un cancer du poumon.

POUR SE RÉCRIER.

CE SOIR : à 7 h. 30, au centre Ste-Bernadette, 6825, 16e av., à Rosemont, soirée des "Amis du Timbre" (invitation aux philatélistes).

— A 8 h., au centre St-Denis, 5115, rue Rivard (angle Laurier), soirée d'information sur la danse pour les conseils d'administration des services communautaires de Loisirs, sous les auspices du S.L.M. avec l'animateur Grégoire Marcell.

— A 7 h., au café El Paso, 2901, rue St-Joseph, à Lachine, concours d'art oratoire de la Jeune Chambre.

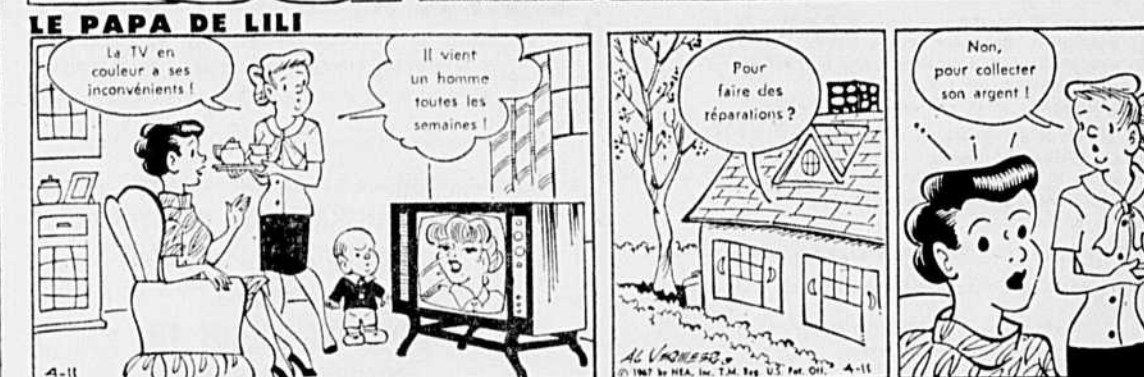
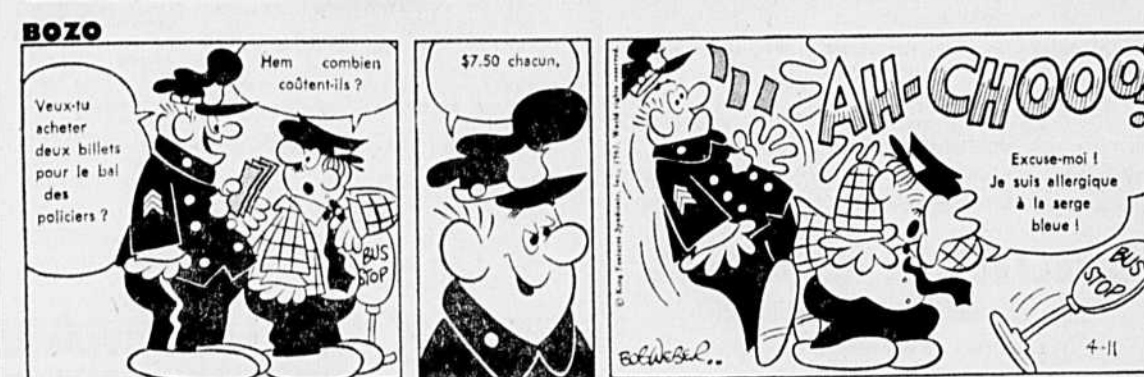
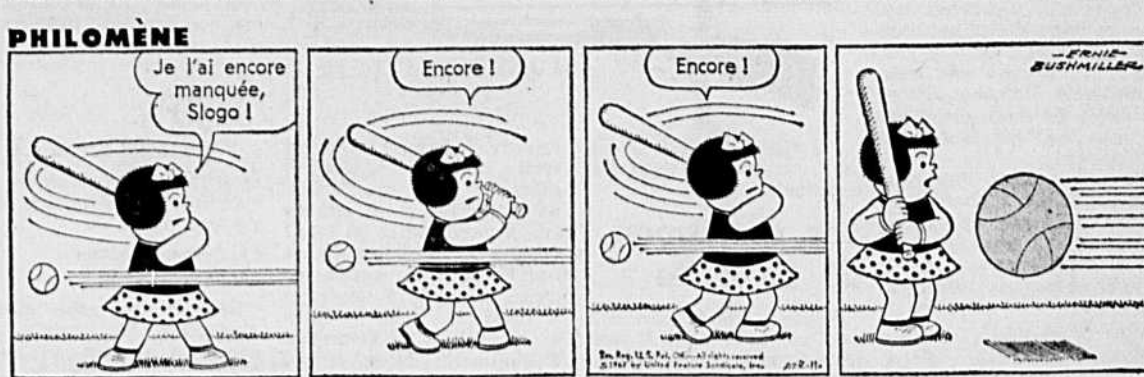
— Ouverture des cours de maintien et de personnalité, avec l'Equipe Todasco, à 8 h. (pour adultes) aux Loisirs St-Gilles, Ste-Rose et Ville de Brossard; (pour adolescentes) aux Loisirs St-Antoine, à N.D.G. (737-5057).

DEMAIN : à 8 h., au centre Ovide-Pelletier, 4495 est, rue Ontario, angle Bennett, soirée des "Filles d'Eve", conférence du Dr André Lanthier, endocrinologue.

— A 8 h., à l'école Ste-Genevieve, angle Lacharité et Edouard, à Cité LaSalle: défilé de modes avec commentaires par Janette Bertrand (355-2522).

Cours pré-nataux à Boucherville

Une nouvelle session de cours de gymnastique pré-natale débutera le mercredi 19 avril, à 8 h., au Centre municipal de Boucherville. Ces cours seront donnés par Mme Mireille Rolland, spécialiste bien connue dans ce domaine. Les intéressées pourront s'y inscrire en se présentant au 1er cours, le 19 avril. Pour renseignements, 655-0426.



Education des adultes: je ne laisserai pas Ottawa empiéter sur notre terrain

— Le ministre Bellemare

QUEBEC. (PC) — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, a déclaré

hier soir qu'il n'avait pas l'intention de laisser le gouvernement fédéral empiéter sur la

juridiction provinciale en ce qui concerne le domaine de l'éducation des adultes.

"Je n'ai pas l'intention que le ministre Main-d'œuvre et Immigration m'impose un cadenas et que le fédéral empiète sur une loi provinciale," a affirmé le ministre alors qu'il participait à l'inauguration d'une annexe du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Québec.

Le ministre faisait allusion à un projet de loi du gouvernement fédéral présentement à l'étude à la Chambre des communes et qui stipule que les adultes peuvent obtenir une aide financière du ministère de la Main-d'œuvre pour suivre un cours de perfectionnement ou de recyclage.

M. Bellemare a précisé que ce projet de loi faisait perdre au gouvernement provincial toute juridiction sur les adultes qui suivent des cours de perfectionnement.

"Nous nous battons", a-t-il dit, "pour ne pas abandonner les droits acquis dans ce domaine."

Le gouvernement du Québec a fait certaines suggestions au ministère fédéral de la Main-d'œuvre en cette matière et M. Bellemare espère qu'Ottawa les prendra en considération.

La détermination des profits d'admission aux universités progresse lentement

par Gilles Daoust

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le comité mixte du ministère de l'Éducation et des universités s'est réuni hier afin de discuter, entre autres sujets, des profits d'admission que fourniront aux universités les futurs collèges d'enseignement général et professionnel.

Les discussions sur le thème particulier des profits d'admission se poursuivront encore au cours de diverses réunions du comité mixte, dont deux doivent avoir lieu ce mois-ci.

On a catégoriquement nié hier au ministère de l'Éducation la rumeur selon laquelle tout n'allait pas rondement dans les discussions avec les universités en ce qui a trait aux profits.

Un représentant du ministère a déclaré que les choses allaient lentement mais normalement, cette question des profits d'entrée à la sortie de l'institut étant tout à fait nouvelle.

Il semble que les discussions se poursuivront quelque temps encore. Par ailleurs, c'est en

septembre prochain que doit commencer l'opération SESEP qui verra à l'établissement d'un début de réseau de collèges d'enseignement général et professionnel prévus par le bill 21.

Il se peut d'autre part que d'ici là, selon les informations recueillies, que le comité mixte du ministère et des universités devienne une quasi-institution permanente qui tiendrait des réunions régulières.

Le comité est composé d'environ 190 représentants des six universités du Québec, du ministère de l'Éducation et des institutions d'enseignement général et secondaire.

Toutes ces personnes ont collaboré à la préparation des profits d'admission qui devront éventuellement être acceptés par le ministère de l'Éducation.

Cette préparation consiste à organiser les groupes d'option qui seront en vigueur dans les futurs instituts en fonction des exigences que poseront les universités pour l'admission d'un candidat à un type de cours donné.

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

L'éducation des adultes à Duvernay

La Caisse Populaire de Duvernay vient de lancer un nouveau service à l'intention de ses sociétaires. Il s'agit d'un service d'éducation des adultes, dont les cours se tiennent dans la nouvelle salle de conférence de cette Caisse, au 2930, boul. de la Concorde.

Une première série de cours de psychoculture est présentée offerte en collaboration avec le Mouvement Éducationnel des Adultes du Québec (MEAQ). Son objectif est de fa-

voriser l'épanouissement intégral de la personnalité des participants. Tous les adultes de Duvernay sont invités à en profiter. Le premier cours d'introduction sera donné demain soir, à 8 h., pour y assister, il faut s'y inscrire à l'avance en signalant 669-1020, aux heures d'affaires, ou 669-4211 en tout temps.

Grande danse au profit des orphelins

Une grande soirée dansante est organisée par l'Association d'aide aux orphelins du Québec. Elle aura lieu le samedi 15 avril, à 8 h., au Buffet Rosemont, 5287, 3e avenue, à Rosemont, sous la présidence de M. Noël Flavian. L'orchestre des Montagnards, dirigé par Pierre

Topol, y fera les frais de la musique.

Il importe de signaler que les recettes de cette soirée serviront à acheter des passeports afin de permettre à des orphelins peu fortunés de visiter l'Expo 67. Pour renseignements: M. Jacques Gagnon (729-9673).

Partie de cartes

Une grande partie de cartes s'organise au profit de la troupe scout de la paroisse Ste-Louis-de-Marillac de Longueuil. Elle aura lieu le samedi 15 avril, à 8 h., au gymnase de l'école St-Jean-Baptiste, 700, rue Duvernay, à Longueuil. Il y aura de nombreux jeux: M. E. Cazabon (677-4562) ou Mme P.-E. Beaudet (677-7588).



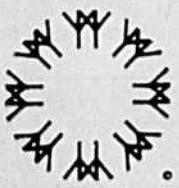
"Fleurs du vieux Québec"

Tel est le thème de l'exposition annuelle du printemps actuellement présentée dans la grande serre centrale du Jardin botanique de Montréal. Le public peut la visiter gratuitement tous les jours, de 10 h. du matin à 9 h. du soir. Le même thème sera conservé pour toute la durée de l'Expo 67, soit jusqu'à la fin d'octobre. Dans un décor typiquement québécois, les visiteurs pourront y admirer un attrayant étalage de fleurs saisonnières. Présentement, on y trouve des tulipes, narcisses, azalées, hydrangées, pruniers fleuris, etc. La maquette de ce décor pastoral a été préparée par l'artiste Roland Proulx; les objets et meubles anciens sont gracieusement fournis par la galerie "le Gobelet". L'installation de l'exposition et les arrangements floraux sont dus à MM. A. Bisailon, Wilfrid Meloche et Fernand Grignon.



Le premier ministre Johnson se rendra en France tout probablement à la fin du mois

expo67



LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



DERNIÈRE ÉDITION

10¢

Montréal, mardi 11 avril 1967 / saint Léon le Grand / 83e année, No 83 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et froid / Minimum 20 / Maximum 35

Ottawa désire créer une commission fédérale des valeurs mobilières • Page 29

Nouvelle intervention de Martin pour un cessez-le-feu au Vietnam

Décès du premier ministre de la Jamaïque

Le premier ministre de la Jamaïque, sir Donald Sangster, est décédé aujourd'hui à l'Institut neurologique de Montréal où il avait été admis à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Un communiqué officiel du gouvernement jamaïcain déclare que sir Donald est mort à 12 h. 45 cet après-midi. Il n'avait pas repris connaissance depuis qu'il était tombé dans le coma le 1er avril dernier.

Les dispositions en vue des funérailles n'ont pas encore été rendues publiques.

Sir Donald était âgé de 55 ans. Il fut le plus jeune premier ministre de la Jamaïque et il était reconnu comme l'un des meilleurs parlementaires originaire de la région des Caraïbes. Le parti travailliste qu'il dirigeait a remporté la victoire plus tôt cette année.

Il est tombé malade le 18 mars dernier mais sur le coup, on croyait qu'il ne s'agissait que d'un dérangement d'estomac.

Plus tard, des spécialistes montréalais ont diagnostiqué une perte de sang intra-cranienne, ou hémorragie cérébrale. Il fut alors transporté à l'Institut neurologique de Montréal pour y subir des traitements.

M. Vincent McFarlane, haut commissaire de la Jamaïque au Canada, est demeuré constamment au chevet du premier ministre. Il a déclaré que sir Donald était un homme d'Etat de réputation mondiale dont les interventions durant les conférences internationales étaient pesées et constructives.

Le gouvernement de la Jamaïque subit une grande perte, affirme le communiqué de M. McFarlane.

Au moment du décès, plusieurs personnes, en plus de M. McFarlane, se tenaient au chevet du mourant, notamment : M. Hector Wynter, ministre d'Etat dans le ministère jamaïcain de l'Éducation, Mme Iris Sangster, tante du défunt, et Mme Donald Kennedy, de Toronto, une nièce.

Sir Donald était resté célibataire. Avocat de profession, il a commencé à gravir les échelons au sein du gouvernement jamaïcain et dans le Cabinet dirigé par sir Alexander Bustamante, un homme d'une forte personnalité à qui il a succédé comme premier ministre.

Le nouveau leader de la Jamaïque est M. Hugh Shearer, âgé de 45 ans, ancien ministre des Affaires extérieures, qui fut élu mercredi soir dernier par le parti travailliste à la suite d'un rapport médical des médecins de Montréal affirmant que M. Sangster n'avait aucune chance de survie.

M. Shearer fut le porte-parole de son pays aux Nations unies et il en est à son second terme au Parlement.

L'annonce officielle de sa nomination au poste de premier ministre est attendue incessamment.

Voir SANGSTER en page 2



M. Donald Sangster

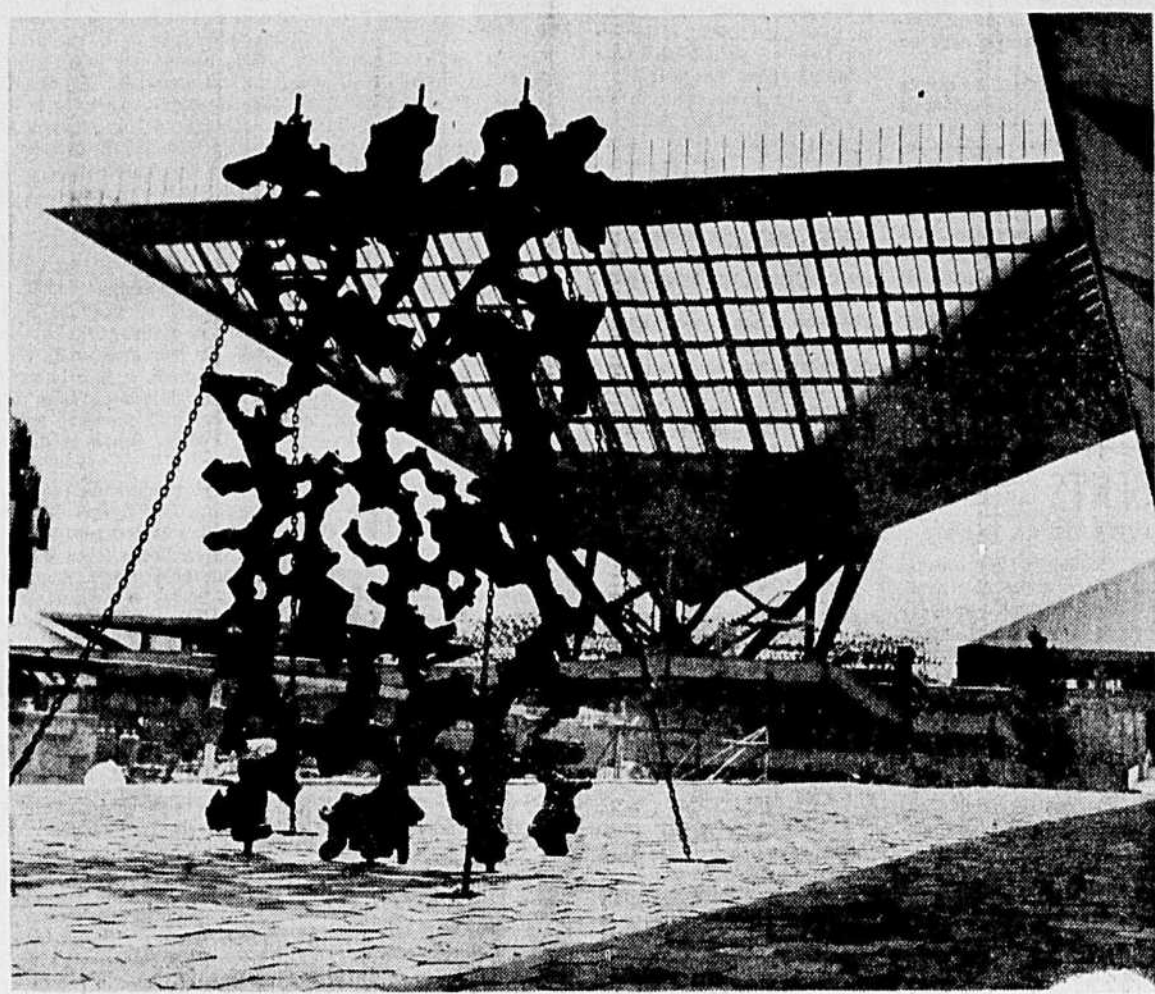


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le plus grand des pavillons de l'Expo

C'était hier une sorte d'avant-première de ce qui sera le plus grand des pavillons de l'Expo, le pavillon du Canada : \$21 millions, 11 acres, une pyramide inversée de 109 pieds de haut et neuf autres édifices

entourant des terrasses, des jardins et des pièces d'eau.

— Nos informations, page 8

Faillites: Ottawa offre son aide à la police de Montréal

par Réginald MARTEL

La Commission Prevost produit déjà des résultats.

Le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, qui poursuivait ce matin son témoignage à l'enquête sur l'administration de la justice, a déclaré qu'il a reçu avis du registraire fédéral des faillites que des avocats, des comptables et des sténographes seraient mis à la disposition de son service pour l'aider à pro-

céder dans de nombreuses causes de faillites.

M. Gilbert s'était plaint précédemment d'un manque de personnel qui empêchait la police de procéder, bien qu'elle fût prête, dans 18 causes.

Le "dossier de personnalité"

Le policier a d'autre part révélé ce matin le contenu du "dossier de personnalité" confidentiel dont les juges devraient disposer quand ils ont à prononcer une sentence.

Le document comprendrait les pièces suivantes : fiche d'identité, dossier scolaire, rapports des agences sociales, des psychologues et des médecins, de l'officier de probation, de la police, de la Cour et des institutions où le mineur a été détenu.

Un tel dossier permettrait au juge d'individualiser et les sanctions et le traitement, tout en tenant compte de l'état de "dangerosité" de l'individu pour la société.

Le dossier de personnalité n'existe pas dans d'autres provinces et M. Gilbert doute d'ailleurs que d'autres services de police canadiens voient son utilité dans la même optique que la police de Montréal, qui se veut préventive autant que répressive.

Le cas des mineurs

La fiche d'identité pose un problème particulier. Le témoin souhaite qu'on prenne les empreintes digitales et la photographie des mineurs qui ont commis des actes criminels, pour faciliter le travail d'enquête de la police et pour provoquer un effet préventif sur les jeunes, qui sauraient que la police dispose de meilleurs instruments.

Il importe cependant d'établir cette identité dans un système différent de celui des adultes, pour éviter qu'un délinquant de 15 ans, par exemple, ne s'identifie psychologiquement aux criminels adultes.

Puis il a mentionné les per-

Voir COTRONI en page 2

Voir FAILLITSS en page 2

Frank Cotroni aurait demandé \$25,000 pour "financer" le creusage du tunnel

par Leopold LIZOTTE

Un technicien de 31 ans, Ernest Bilodeau, qui aurait gravité dans l'entourage immédiat de Paul Desormiers, il y a quelques mois, a impliqué quelques-uns des huit individus accusés de conspiration dans l'affaire du tunnel de la rue Trans-Island, dès le début de

son témoignage, hier après-midi, devant le juge Gérard Laganière.

Interrogé par Me Michel Côté, le procureur de la Couronne, Bilodeau, qui est lui-même détenu présentement (et qui semblait fort nerveux en dépit de la fantastique contenance qu'il voulait apparemment se

donner) a tout d'abord identifié devant le tribunal les prévenus qu'il reconnaît à la barre.

Ce sont Paul Desormiers, Frank Cotroni, Pierre Desormiers, Jean-Claude "Togo" Beaudoin, et Michel Desormiers.

Puis il a mentionné les per-

Voir COTRONI en page 2

Voir FAILLITSS en page 2

Les agents de la paix réclament un ministère de la fonction publique

par Claude TURCOTTE

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les agents de la paix du Québec veulent la disparition de la loi et de la commission de la fonction publique, qui seraient remplacées par un ministère de la fonction publique. Ils favorisent en outre la création d'une école d'administration, qui pourraient fréquenter les employés (actuels ou futurs) de l'Etat.

Le syndicat des agents de la paix de la fonction publique, qui

groupe 2,000 membres dans six ministères et qui a commencé son congrès annuel hier à Québec, désire des réformes profondes dans les structures administratives gouvernementales, qui concernent les relations patronales-syndicales.

Il est d'ailleurs fortement question que plusieurs syndicats de la fonction publique fassent front commun pour inciter le gouvernement à prendre en sérieuse considération les idées que le congrès des agents de la

paix va sans aucun doute entre-

prendre.

A la Confédération des syndicats nationaux, on n'a pas voulu faire de commentaires sur ce front commun, mais certains laissent entendre qu'un mémoire sur ces questions devrait être présenté prochainement au premier ministre Daniel Johnson.

Devant les congressistes, hier, M. Raymond Fortin, président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, a proclamé

que son groupement appuyait fortement les agents de la paix et qu'il n'avait pas l'intention de changer son attitude.

Cette démonstration de solidarité confirme le rumeur selon laquelle plusieurs syndicats de la fonction publique présentent dans quelques semaines un mémoire au premier ministre lui demandant de faire certaines réformes, qui sont du reste proposées dans le programme de l'union nationale.

Le programme unioniste pro-

posait en effet l'établissement d'un ministère de la fonction publique. Chez les agents de la paix (gardiens de prison, gardes-pêche, etc...) une telle mesure apparaît maintenant comme un impératif.

Les agents de la paix comme de nombreux autres syndicats de la fonction publique critiquent.

Voir AGENTS en page 2

Autres informations page 28

Projet en quatre points, à partir des accords de Genève

OTTAWA, (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin a proposé aujourd'hui la mise en train, en quatre étapes, du cessez-le-feu qu'avaient prévu les accords de Genève de 1954 pour ce qui a trait au Vietnam comme préalable acceptable à des discussions directes entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Le ministre a déclaré : "Si cette approche ou tout projet découlant de celle-ci étaient acceptables aux parties, la Commission internationale pourrait avoir un rôle spécial à jouer qui consisterait à transformer ces idées générales en propositions concrètes et, en temps et lieu, voir à ce que les garanties requises soient respectées de part et d'autre".

M. Martin a ajouté que la commission serait pleinement justifiée de soumettre son projet aux parties concernées et aux autres participants de la conférence de Genève de 1954. L'Union soviétique et la Grande-Bretagne étaient co-présidents de cette conférence.

Le ministre a réitéré des déclarations précédentes selon lesquelles le Canada serait prêt à accepter une requête de la

volonté du chef de l'Etat français de débarquer directement à Québec. On note toutefois que ce geste, surtout si le général paraitrait de Saint-Malo, serait tout-à-fait conforme au sens de l'histoire du président de la France.

Les informateurs à Québec ne voient pas comment la volonté du général de débarquer à Québec plutôt qu'à Ottawa pourrait causer une tension entre les deux gouvernements.

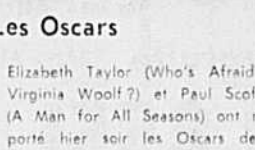
En préparant l'Expo, les deux gouvernements s'étaient mis d'accord pour que tous les chefs d'Etat commencent par visiter Ottawa avant de se déplacer dans les autres provinces.

Ottawa devait faire les invitations au nom des deux gouvernements.

Québec n'avait aucune objec-

voir MARTIN en page 2

Voir JOHNSON en page 2



Elizabeth Taylor (Who's Afraid of Virginia Woolf?) et Paul Scofield (A Man for All Seasons) ont remporté hier soir les Oscars de la meilleure actrice et du meilleur acteur.

— Page 13

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson doit effectuer prochainement un voyage à Paris mais la date n'en a pas encore été déterminée, pas plus d'ailleurs que la possibilité d'entretiens avec le général de Gaulle.

C'est ce que des sources sérieuses ont laissé entendre à midi à la suite de l'annonce par une agence de presse du voyage du premier ministre Johnson à Paris.

Des sources gouvernementales ont précisé que le calendrier du chef de l'Etat du Québec est extrêmement chargé pour les mois de mai et de juin.

En conséquence, on n'exclut pas la possibilité que M. Johnson parte à la fin du mois d'avril. Il s'agirait d'un voyage d'environ quatre jours et qui, pour ce qui est du Québec, se ferait sans tambour ni trompette. M. Johnson voyagerait peu près seul.

Les sources gouvernementales ont confié à LA PRESSE qu'il est possible qu'il y ait une rencontre avec le président de la République mais rien n'a encore été déterminé de façon précise à cet égard.

La venue de Gaulle

Quant à la visite du général de Gaulle au Canada, on ne s'émue pas outre mesure des réactions particulières que pourrait susciter à Ottawa l'arrivée du président de la République en terre québécoise.

Il semble que, du côté d'Ottawa, on soit un peu nerveux depuis que circule la rumeur selon laquelle le président de Gaulle arriverait à Québec à bord du Colbert sans arrêter d'abord à Ottawa.

A Québec toutefois, des sources tout-à-fait dignes de foi ont indiqué que rien dans les échanges entre la province et le gouvernement français n'a encore confirmé de façon définitive la volonté du chef de l'Etat français de débarquer directement à Québec. On note toutefois que ce geste, surtout si le général paraitrait de Saint-Malo, serait tout-à-fait conforme au sens de l'histoire du président de la France.

Les informateurs à Québec ne voient pas comment la volonté du général de débarquer à Québec plutôt qu'à Ottawa pourrait causer une tension entre les deux gouvernements.

En préparant l'Expo, les deux gouvernements s'étaient mis d'accord pour que tous les chefs d'Etat commencent par visiter Ottawa avant de se déplacer dans les autres provinces.

Ottawa devait faire les invitations au nom des deux gouvernements.

Québec n'avait aucune objec-

voir MARTIN en page 2

Voir JOHNSON en page 2

Le premier bill en "défussion"

Les observateurs auront les yeux tournés sur le bill privé demandant au gouvernement de recréer l'ancienne ville des Îles Laval, jeudi. En effet, si ce projet de loi était accepté, le gouvernement pourrait attendre à être inondé de projets de loi du genre provenant de citoyens mécontents contre la fusion municipale, dans divers secteurs de la province.

— Page 29

Le cardinal s'adresse aux supérieurs religieux

Aux supérieurs religieux assistant à leur réunion régionale en fin de semaine à Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger a dit que même si le dialogue entre l'évêque et les Instituts religieux peut être frustrant, il faut quand même accepter au départ que ce dialogue soit institutionnalisé afin de le dépouiller de ses aspects marginaux.

— Page 55

Les députés libéraux ne tenteront plus de changer de comté

Aucun député libéral ne quittera son siège actuel pour tenter de briger les suffrages dans les quatre comtés où des élections complémentaires se tiendront en fin de mai.

— Page 29

SOMMAIRE

- Annonces classées / 30 à 42
- Bandes dessinées / 54
- Calendrier des pionniers / 7
- Courrier "Que faire?" / 23
- Décès, naissances, etc. / 43
- Editorial / 4
- Expo / 8
- Finance / 50 à 52
- Horoscope / 26
- La bonne table / 17 à 19
- Loisirs et récréation / 54
- Mots croisés / 33
- Nouvelles internationales / 45
- Nouvelles nationales / 29
- Radio et télévision / 14 et 15
- Spectacles et concerts / 12 et 13
- Sports / 46 à 49 et 53
- Tribunaux / 10
- Vie féminine / 20, 22 et 23
- Vie mondaine / 21
- Vie religieuse / 55
- Votre médecin / 24

CKAC 73

Le travail reprend aux chantiers maritimes de Tracy

SOREL — Les 2.000 travailleurs des chantiers maritimes de Marine Industries Limited, de Tracy, près de Sorel, sont retournés à leur travail ce matin, après 24 heures d'absence. Ils sont disposés cependant à reprendre leur arrêt de travail, pour des périodes de temps indéterminées, si les négociations entre leur syndicat et l'entreprise ne progressent pas assez rapidement.

Pour leur part, les 1.200 ouvriers des chantiers de Canadian Vickers Limited, de Montréal, sont sans travail depuis huit jours. Ils ont d'abord débryé pour appuyer six de leurs camarades qui avaient été licenciés temporairement sans que la compagnie tienne compte des droits d'ancienneté, ont-ils dit. Le lendemain, la compagnie leur fermait les portes.

Le président de Canadian Vickers, M. Eric Harrington, a déclaré hier que les portes étaient fermées, parce qu'il y avait une "grève illégale". "Les hommes peuvent retourner au travail s'ils veulent faire une bonne journée de travail", a-t-il dit.

M. Harrington a ajouté que ce sont les employés qui souffrent le plus de la situation actuelle. "Ils perdent de l'argent, tandis que leurs dirigeants (boss) ne perdent rien", a-t-il dit.

ents de syndicats de la FTQ. Il a conclu finalement, après cette digression, en demandant aux travailleurs de retourner au travail, afin de ne pas perdre immédiatement l'augmentation de salaires que leur convention collective pourrait leur procurer. Les travailleurs ont accepté, avec l'assurance toutefois qu'ils pourront de nouveau sortir de l'usine si les négociations ne progressent pas rapidement.

De Gaulle viendrait en bateau et s'arrêterait d'abord à Québec...

par PIERRE ST GERMAIN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — "Spéculation", dit officiellement l'Elysée. "Nous ne sommes pas au courant", déclarent les représentants d'Ottawa et de Québec à Paris. C'est une fuite, mais elle est exacte, assure un haut fonctionnaire français.

Telles sont les principales réactions à l'indiscretion parue hier dans "France-Soir", le plus grand quotidien français, et reprise en manchette par "Paris-Press" l'intransigeant", selon laquelle le général arrivera au Canada le 22 juillet, puis qu'il partirait de Brest le 18 juillet à bord du croiseur anti-aérien "Colbert" et que le voyage dure quatre jours, normalement.

Ces deux journaux français n'en soufflent mot, mais les milieux bien renseignés ne craignent pas de le dire : si de Gaulle a décidé de commencer son voyage au Canada par une escale à Québec, c'est parce qu'il veut montrer son attachement à la province francophone.

Evidemment, souligne-t-on, le communiqué officiel qui sera publié éventuellement n'indiquera en aucune façon cette préférence de de Gaulle pour les Canadiens français, "la famille du dehors".

"Les autorités québécoises se réjouissent de cette décision, mais on ne saurait dire que cette joie sera partagée par tout le monde", a fait observer une personnalité canadienne.

Officiellement parlant, en tout cas, les porte-parole d'Ottawa et de Québec à Paris ignorent si le général fera le voyage en bateau et débarquera à Québec. Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, s'est rendu à l'Elysée hier après-midi. Mais comme cette visite avait trait à la préparation de la réunion de la commission de coopération franco-québécoise, qui aura lieu à Québec les 20 et 21 avril, il n'a pas été mis dans les secrets du palais présidentiel concernant le voyage du général au Canada.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire de l'ambassade du Canada à Ottawa qu'il n'avait pas reçu confirmation de l'information parue dans les deux journaux susmentionnés. Selon les milieux officiels canadiens, il n'existe "aucune confirmation que les détails soient suffisamment réglés pour annoncer la date, le moyen de transport et l'itinéraire du voyage de de Gaulle".

D'autre part, un personnage officiel du Québec estime : "Il est bien douteux que les détails dont font état les journaux français aient été discutés entre l'ambassadeur de France au Canada et les représentants du Québec et d'Ottawa". Et ce personnage d'ajouter : "Mais la géographie est la géographie : si le général arrive par bateau, il est normal qu'il débarque d'abord à Québec".

Selon un haut fonctionnaire français, il n'en reste pas moins que la "fuite est exacte".

te et qu'il fallait que ça sorte". Ce personnage pense que de Gaulle ne commença pas son voyage officiel au Canada avant le lundi 24 juillet, qui sera la "journée nationale française" à l'Expo. Pourtant, selon les "indiscretions" des journaux français, le général arrivera au Canada le 22 juillet, puis qu'il partirait de Brest le 18 juillet à bord du croiseur anti-aérien "Colbert" et que le voyage dure quatre jours, normalement.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

tion à cela sauf que, pour des raisons évidentes qui tiennent à l'histoire, le gouvernement de la province avait demandé qu'on puisse faire exception dans le cas de Sa Sainteté le Pape et dans celui du président de la République Française.

Il appert qu'Ottawa a le premier brisé la consigne en organisant les voyages des chefs d'Etat de façon à ce que certains d'entre eux visitent d'autres parties du pays avant d'aller à Ottawa.

Des rumeurs en provenance d'Ottawa indiquaient hier quel que mécontentement au sujet du projet non-confirmé du général De Gaulle de venir d'abord à Québec.

Dans la capitale provinciale, on a indiqué à midi que si on s'appropriait à faire une escale avec cette affaire, ce ne serait forcément qu'une tempête dans un verre d'eau.

Des observateurs notent d'ailleurs ici qu'en venant d'abord à Québec, le général De Gaulle ne ferait que rendre la monnaie de leur pièce aux services canadiens qui ont fait l'erreur d'organiser la cérémonie de Vigny à toute fins pratique sans la France.

FAILLITES

SUITE DE LA PAGE 1

"Auriez-vous objection à ce que le dossier de personnalité ne comporte pas nécessairement la liste des délits?", a demandé un commissaire.

"Le juge ne peut pas être bien renseigné s'il ne possède pas des détails aussi précis que ceux-là." Il faut tenir compte, non seulement des tendances de la personnalité, à poursuivre M. Gilbert, mais aussi des actes posés.

"Le juge est un homme d'expérience, qui a la formation nécessaire pour peser, pour mesurer la gravité des délits et la date où ils se sont produits".

Toujours à propos du dossier de personnalité, M. Gilbert croit qu'il y aurait intérêt à faire des colloques où avocats et magistrats discuteraient avec d'autres représentants de l'appareil judiciaire des façons de concevoir le problème de la criminalité juvénile.

Le directeur de la police de Montréal a enfin expliqué pourquoi certains jeunes délinquants peuvent accumuler un nombre impressionnant de délits durant une période relativement courte.

D'abord, les officiers de probation ne sont pas assez nombreux. Ils ont en moyenne 150 mineurs à orienter alors que 50 serait un maximum. Les officiers de probation ne sont pas assez compétents. Il faudrait établir un programme de formation et offrir de meilleurs salaires.

De plus, il n'y a pas assez de place dans les centres de détention. Dans le district de Montréal, en 1966, la Cour de bien-être social a étudié 7.466 cas, dont 4.099 ont été ajournés sine die. Cette proportion d'ajournements est très largement supérieure à celle qui existe dans l'ensemble du pays.

Triple drame à coups de couteau

Une femme de 42 ans a été tuée à coups de couteau, un homme a été grièvement blessé et l'auteur présumé du double attentat s'est lui-même blessé en tentant apparemment de se suicider, vers 9 h, 30 hier soir, au terme d'un drame qui s'est déroulé dans un restaurant situé au 2165, rue du Grand-Tronc, dans le quartier de la Pointe-St-Charles, à Montréal.

La femme tuée a été identifiée comme étant Mme Marguerite Richardson, propriétaire du restaurant Peggy's Snack Bar, où elle et un ami, M. Sandy Deyette, 68 ans, tous deux domiciliés au 2165 rue du Grand-Tronc, ont été frappés dans la région du coeur à plusieurs reprises par le meurtrier.

Il semble que le drame ait une origine passionnelle. Pendant leur sang en abondance, les deux blessés sont parvenus à échapper à leur assaillant et à fuir le restaurant pour se réfugier au poste de pompiers no 15, une centaine de pieds plus loin, pour demander de l'aide.

De là, le couple a été transporté d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, mais il était déjà trop tard pour Mme Richardson, qu'un médecin a déclaré morte lors de son admission. Quoique grièvement blessé, M. Deyette serait dans un état satisfaisant.

Sur les entrefaites, des agents du poste no 9, répondant à l'alerte, étaient arrivés au restaurant de Mme Richardson. Selon nos informations, un individu de 63 ans qui se trouvait dans l'établissement, John Arnold, d'adresse inconnue, s'est porté plusieurs coups de couteau à la gorge en apercevant les policiers. Ceux-ci sont parvenus à désarmer l'homme à temps et ont conduit le nouveau blessé au même hôpital Général de Montréal, où sa vie ne serait pas en danger.

AGENTS

SUITE DE LA PAGE 1

quent violemment les rouages actuels de relations de travail. Ce mécontentement a existé à toutes les étapes de l'action syndicale (négociations, classement, études des griefs, etc.,).

Selon eux, un ministère de la fonction publique aurait au moins deux avantages primordiaux ; il serait :

● L'interlocuteur valable lors des négociations avec les employés de l'Etat.

● Le responsable auprès du cabinet et de la Chambre, de toutes les questions relatives au fonctionnarisme. On croit aussi que le ministre de la fonction publique devrait faire partie officio du conseil de la trésorerie.

Pour les agents de la paix, il ne s'agit aucunement de se contenter de mettre une superstructure sur les organismes actuels comme la commission de la fonction publique et la direction générale des relations de travail.

C'est une réforme complète que les syndicats envisagent, ce qui inclut la disparition de la loi de la fonction publique.

Si la situation actuelle n'apparaît pas suffisamment claire aux gouvernements, un porte-parole des agents de la paix a indiqué qu'il faudrait alors que l'Etat nomme un comité d'enquête auquel participeraient des représentants des différents syndicats de la fonction publique.

Ce comité aurait pour rôle d'enquêter sur toute l'administration et la gestion du personnel dans la fonction publique et ensuite d'élaborer le projet de législation sur le ministère de la fonction publique.

Un conseil supérieur

La loi et la commission de la fonction publique, qui disparaîtraient dans cette réforme, seraient remplacées par un conseil supérieur de la fonction publique, où seraient représentés les syndicats concernés.

Ce conseil aurait pour fonction de conseiller le gouvernement et même de "châperner" le ministère, surtout la direction générale de recrutement et de sélection. Il aurait en outre le pouvoir de rendre publique toute recommandation ou toute contestation et en particulier l'obligation de présenter annuellement aux chambres de rapport de ses membres.

Comme on le conçoit actuellement dans les milieux syndicaux, ce ministère aurait trois directions générales : relations de travail ; recrutement ; effectifs et budgets.

Ecole d'administration

Quant au projet d'une "école nationale d'administration", tel que présenté dans le programme de l'Union nationale, les agents de la paix y souscrivent entièrement, puisqu'il aurait pour but de "doter le Québec d'une fonction publique efficace, compétente et dynamique, en préparant le personnel adéquat pour réaliser les politiques de l'Etat, des municipalités et des commissions scolaires".

En somme, il semble que le syndicat des agents de la paix de la fonction publique compte obtenir l'appui des autres syndicats de la fonction publique pour aider le gouvernement à respecter son propre programme, si cela devient nécessaire.

Le Canada se ressent du lockout dans l'industrie américaine du camionnage

WASHINGTON — (UPI, PA) — Le lockout qui frappe depuis dimanche soir presque toute l'industrie américaine du camionnage commence à avoir des effets chez les marchands et les manufacturiers ; si la situation persiste, ces effets se feront bientôt sentir au niveau du consommateur.

Certains provinces du Canada qui dépendent largement du camionnage américain sont également touchées par cet arrêt de travail.

Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui pour la troisième journée entre le syndicat des camionneurs et la "Trucking Employers Inc.", une société formée par les propriétaires d'entreprises de camionnage.

La première industrie à ressentir les effets du lockout est celle de l'automobile, au Michigan et ailleurs. On prévoit d'importantes mises à pied en Indiana, en Iowa, au Nebraska et au Connecticut.

Les négociations entre le syndicat des camionneurs et les 1.500 membres de la "Trucking Employers Inc." touchent 65

pour cent de l'industrie du camionnage.

Ford of Canada a mis à pied deux de ses trois équipes aujourd'hui à son usine de camionnes de Oakville, en Ontario. Cette décision touche 11.672 employés. Chez Chrysler, une équipe a été mise à pied hier à Warren, au Michigan; Ford a fait de même à Wayne tandis que American Motors a fermé ses portes pour toute la journée à Kenosha, au Wisconsin.

Au moment où les négociations reprennent, une différence de 10 cents l'heure sépare la demande des camionneurs de l'offre patronale. La hausse de 7 pour cent réclamée par le syndicat porterait le salaire horaire entre \$3.74 et \$5.35; l'offre patronale est une hausse de cinq pour cent.

La "Trucking Employers Inc." a décrété un lockout dimanche soir en accusant le syndicat de faire porter les effets de ses grèves tournantes sur quelques-uns de ses membres sélectionnés à cet effet. Le syndicat, de son côté, soutient que les patrons agis-

sent de façon à obliger le président Johnson à invoquer la loi Taft-Hartley qui prévoit une période de 80 jours de médiation.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité au Sénat, a déclaré que le président Johnson avait demandé au secrétaire de la Justice d'examiner le problème afin de savoir si la loi Taft-Hartley s'applique dans le cas d'un lockout.

Par ailleurs, M. Arthur Conde, vice-président de la "Indiana Manufacturers Association", a révélé que si le lockout se poursuit jusqu'à la semaine prochaine, quelque 400.000 ouvriers de l'industrie devront être mis à pied.

Approbation des deux Chambres

Les deux Chambres du Congrès américain, le Sénat et la Chambre des représentants, ont adopté aujourd'hui avec célérité le projet de loi d'urgence proposé par le président Johnson visant à bloquer pour une durée de 20 jours une grève des chemins de fer à l'échelle des Etats-Unis.

Le chef de la Maison Blanche avait formulé sa demande hier quelques heures avant son départ pour la conférence de Punta del Este. Le texte du projet de loi sera envoyé à M. Johnson, en Uruguay, pour obtenir la signature qui lui donnera automatiquement force de loi.

La mesure a été adoptée en premier lieu au Sénat par 81 voix contre une. Le sénateur McIntyre, démocrate du New Hampshire, le seul opposant, a justifié son vote en disant qu'il s'agissait d'une protestation contre l'utilisation du Congrès dans des litiges patronaux-ouvriers.

La Chambre des représentants, pour sa part, a adopté le projet de loi après un débat symbolique.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 20
Maximum aujourd'hui : 35

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, St-Maurice, Québec et Cantons de l'Est : généralement ensoleillé et très froid aujourd'hui avec vents du nord-ouest de 20 milles. Clair cette nuit et mercredi et devenant moins froid. Vents devenant légers mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa 35 et 20. Québec 32 et 15. Sherbrooke 35 et 15. Ste-Anne 32 et 10. La Tuque 25 et 10.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski, Bas-Caraïbe, Gaspé et Sept-Îles : nuageux avec chutes de neige aujourd'hui. S'claircissant lentement ce soir. Il continuera de faire froid avec vents du nord-ouest de 25 milles. Clair et moins ventueux cette nuit. Mercredi, ensoleillé et continuera de faire froid. Vents devenant légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Châteauguay, Bas-Caraïbe et Sept-Îles, 25 et 5. Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 10. Gaspé, 30 et 15.

ERRATA

Ce n'est pas vrai ! Il y a des chambres disponibles à Montréal durant l'Expo 67

Le Motel Fontainebleau vous offre des chambres... pas comme celle-ci

...mais comme celle-là.

Nous en avons même 3301 ! Avant l'Expo 67, nous offrons le meilleur service. Pendant et après l'Expo 67, nous continuerons à offrir le meilleur service. Nos tarifs sont approuvés par le gouvernement.

Motel Fontainebleau

- le plus grand motel de Montréal
- le dernier mot en fait d'hospitalité et de confort

Évitez la bousculade, réservez en mail

Pour tous renseignements : COMP 256 0011 (télégram 514) ou (téléphone) 514-3511. Motel Fontainebleau, 5150 rue St-Hubert, Montréal, Qué.

Nous vous répondrons par retour de courrier.

SANGSTER

SUITE DE LA PAGE 1

ment de la part du gouverneur général de la Jamaïque, sir Clifford Campbell.

Vendredi dernier, M. Sangster avait été créé chevalier. M. Wynter avait expliqué alors que le premier ministre devait recevoir cet honneur au mois de juin mais que la remise en a été faite plus tôt en raison des circonstances.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

part des Nations unies ou de Genève pour un rôle de gardien de la paix au Vietnam.

Il a conclu : "Je suis fermement convaincu que le Canada sera appelé à remplir un rôle au Vietnam sous une forme ou sous une autre, et nous examinons actuellement les résultats de nos 13 ans d'expérience dans ce domaine afin de déterminer quel rôle nous pourrions le mieux remplir le temps venu".

LES OUTILS ELECTRIQUES "GREEN LINE" Rockwell

A l'épreuve des chocs, des pannes, et incassables



MODELE 75
SCIE CIRCULAIRE de 7 1/2"
\$69.97



"PROGRES" grâce aux outils électriques "classés PRO" "Green Line"



MODELE 60
SCIE SAUTEUSE
\$34.97



MODELE 50
PERCEUSE
1/4" A UNE VITESSE
\$19.97 (Également en vente à \$34.97 à vitesse variable)



MODELE 65
SABLEUSE DE FINITION
\$34.97



MODELE 55
PERCEUSE 3/8" A UNE VITESSE
\$24.97 (Voyez le modèle 56 — Perceuse de 1/2" à vitesse variable **\$39.97**)

1406, rue St-Denis (Coin Ste-Catherine) Centre d'Achats Wilderton (2785 Van Horne)
6955, rue St-Hubert (coin Bélanger) Stationnement facile et gratuit
Ouvert tous les jours et vendredis soirs jusqu'à 9:30
Commandes téléphoniques : 288-0251



Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE

C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro : 874-6911

APPELEZ MAINTENANT ET DEMANDEZ NOS CONDITIONS EXTRAORDINAIRES

ALSCO

Matériaux de construction en aluminium

FENÊTRES • PORTES AUVENTS • CLAPBOARD

Démonstration gratuite SANS AUCUNE OBLIGATION

Téléphone : 279-8551 1530 est, Beaubien Montréal

Il faut ouvrir "le plus rapidement possible" des instituts à Montréal

— Paul GERIN-LAJOIE
par Claude GRAVEL

Selon l'ancien ministre de l'Éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, des collèges d'enseignement général et professionnel devront être ouverts "le plus rapidement possible" à Montréal.

"Il est question que l'on ouvre quatre ou cinq de ces nouveaux collèges dans diverses régions du Québec en septembre prochain. Mais il n'y en aura aucun à Montréal, qui a pourtant une population globale de deux millions d'habitants. C'est grave."

Adressant la parole hier soir devant une centaine de membres de l'Association libérale provinciale du comté d'Olier, le député de Vaudreuil-Soulanges a clairement laissé entendre que l'on devra "insister" auprès du gouvernement pour que des instituts voient le jour dans la métropole.

"Il y a toute une population qui a besoin d'avoir accès aux études après le secondaire", a-t-il dit, reconnaissant plus tard que les institutions actuelles ne pourraient peut-être pas remplir cette tâche.

"Ceux qui occupent des fonctions publiques dans notre société ont une grande responsabilité envers la jeunesse. Toute la population doit participer à la mise en oeuvre de la réforme de l'éducation, qui est loin d'être terminée."

Dans la majeure partie de son allocution, M. Gérin-Lajoie a tenté de "vulgariser" les positions récemment prises par le parti libéral en ce qui concerne principalement le domaine de l'éducation.

Il a déclaré qu'il y a maintenant "lieu de s'interroger" sur ce que veut faire le gouvernement de l'Union nationale en éducation. "Il faut admettre, a noté le député, que le gouvernement actuel n'a pas décidé de tout chambarder. C'est heureux. Mais, mon Dieu! que ça n'avance pas vite!"

Traitant du budget récemment présenté par le gouvernement Johnson, le conférencier a dit qu'en accordant pas des allocations familiales et scolaires plus fortes, "il a négligé l'une des choses les plus importantes pour favoriser une éducation plus poussée de notre jeunesse"

"Tout le budget du gouvernement, a-t-il enchaîné est un budget de restriction des dépenses et des investissements. Les années qui vont venir seront des années de carême, et des années de carême d'avant le Concile."

Le député de Vaudreuil-Soulanges a affirmé que dans un, deux ou peut-être trois ans, "la situation sera plus grave que maintenant et il sera passablement temps de changer la situation politique."

Le député d'Olier

Adressant la parole avant M. Gérin-Lajoie (qui, pour quelques militants libéraux, était encore "monsieur le ministre"), le député du comté d'Olier, M. Fernand Picard, a déclaré qu'il est devenu "urgent" de révaloriser le rôle et la fonction du député.

Il a suggéré trois moyens qui, selon lui, devraient permettre au député de mieux remplir sa tâche:

● La création, dans chaque comté du Québec, d'un secrétariat permanent à l'usage du député et assurant à la population l'accès aux informations de l'administration provinciale. Le coût de fonctionnement de ces secrétariats, selon M. Picard, serait assuré par le gouvernement du Québec.

Le maire de Jacques-Cartier ne prise pas tout ce qui se dit ou se passe sur la rive sud

par Claude MASSON

Le maire de la municipalité la plus peuplée de la rive sud immédiate, M. Roland Thérien, ne prise pas tout ce qui se dit ni tout ce qui se passe dans cette région.

Dans trois déclarations fracassantes portant sur autant de sujets, le maire de Jacques-Cartier s'en prend respectivement à la Commission intermunicipale de la rive sud, au maire de Longueuil et à la Fédération des policiers municipaux du Québec.

La Commission intermunicipale

"Une mauvaise répartition des revenus constitue le problème no 1 sur la rive sud. Ce n'est ni le transport en commun, ni l'approvisionnement en eau potable, ni l'enlèvement des ordures ménagères comme le prétend la Commission intermunicipale", déclare le maire Thérien, faisant directement allusion à une résolution adoptée par l'organisme intermunicipal à sa dernière assemblée et dans lequel il est demandé à Québec de lui accorder des pouvoirs légaux pour solutionner les problèmes du transport en commun, de l'approvisionnement en eau et de l'enlèvement des ordures ménagères.

Comme dernière étape il y aurait l'aménagement des rapides de Terrebonne.

En ce qui concerne les deux dernières étapes, aucune date n'a toutefois été prédite pour les travaux. M. Thérien se contentait de déclarer que lorsque l'on veut obtenir quelque chose il est très important de procéder par étapes.



PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU MINISTRE DE LA JUSTICE

Un viaduc remplacera, dès cette année, le passage à niveau de Côte-St-Luc

Le passage à niveau de Côte-St-Luc, sur le chemin du même nom, sera remplacé dès cette année par un viaduc.

C'est du moins ce qu'il y a lieu de croire à la suite d'une entente de principe entre les représentants des villes de Montréal et de Côte-St-Luc et du Pacifique Canadien.

Il a été fait état de cet accord, hier, lors de l'audience publique convoquée par la Commission des transports du Canada, sous la présidence du commissaire en chef, Me Rod Kerr.

Le projet de viaduc est remis en question depuis quatre ans. Côte-St-Luc et Montréal avaient

présenté chacun leur plan et y tenaient "mordicus"... jusqu'à la semaine dernière.

Devant la perspective de l'audience de la Commission des transports, qui a eu lieu hier, les deux villes ont décidé qu'il fallait tout de même finir par s'entendre. Chaque partie y alla de ses concessions de sorte que l'on a pu en arriver à un plan unique, celui qui a été soumis aujourd'hui à la Commission.

Plan approuvé par le conseil de Côte-St-Luc

Ce plan a été approuvé la semaine dernière, par le conseil municipal de Côte-St-Luc. L'en-

tente de principe, a souligné l'avocat de la ville de Montréal, Me Jean Montplaisir, devra être approuvée par le comité exécutif, en ce qui concerne l'exécution des travaux, et par le conseil municipal, en ce qui a trait à l'aspect pécuniaire du projet, qui est de l'ordre de \$1-315.600. La Commission des transports est prête à verser la subvention maximum qu'il est en son pouvoir d'accorder, soit \$500.000. Le Pacifique Canadien devra également faire sa contribution et la balance, selon l'accord de principe, serait répartie également entre les deux municipalités.

En ce qui a trait aux dépenses du Pacifique Canadien, Montréal voudrait qu'elles soient d'environ \$90.000. Le Pacifique Canadien soutient toutefois que la somme de \$31.250 est suffisante.

C'est la Commission des transports qui décidera. De toute façon, c'est la Com-

mission des transports qui décidera quelle somme devra verser le Pacifique Canadien.

Me Kerr a déclaré que la Commission des transports émettra son ordre officiel de construire le viaduc dans un mois environ. Il a précisé que ce délai a pour but de permettre aux autorités municipales de la ville de Montréal de donner leur approbation officielle au projet.

Le passage à niveau du chemin de la Côte-St-Luc se trouve situé à la ligne de démarcation entre les deux villes, entre les rues Adalbert et Patricia.

Les travaux, dont la date du début sera probablement déterminée par la Commission des transports, nécessiteront l'aménagement d'un passage à niveau temporaire qui raccordera les rues Patricia et Robert-Burns.

Les convois du Pacifique Canadien devront, par ailleurs, emprunter des voies de détour pour la durée des travaux.

Un conseiller est élu maire de St-Lambert

Le vent de la révolution tranquille qu'a connue le Québec ces dernières années n'a pas soufflé très fort à St-Lambert, municipalité de la rive sud qui compte plus de 16.000 âmes.

Dans cette ville c'est plutôt la tranquillité, mais sans révolution, qui règne en maître. Le plus bel exemple de cette quiétude quasi anormale se retrouve dans la vie municipale: depuis au moins 1940, il n'y a pas eu de véritables élections à la mairie, tous les candidats à cette fonction ayant été élus par acclamation.

Au surplus, on ne se souvient même pas de l'année où il y a eu affrontement entre adversaires, candidats à la mairie. Le greffier de la ville, M. C.H. Macnaughten, qui occupe cette fonction depuis 25 ans, n'a pas encore été obligé, à titre de président d'élection, de tenir un scrutin pour le poste de maire de la municipalité. Bien plus, ayant interrogé les citoyens les plus âgés de St-Lambert, M. Macnaughten n'a pas réussi à connaître en quelle année a eu lieu un appel au peuple en ce

qui concerne la plus importante fonction municipale.

Et hier, jour de la mise en nomination des candidats en vue de l'élection municipale prévue pour lundi de la semaine prochaine.

Voir ST-LAMBERT en page 6



M. Jacques-K. STEWART, nouveau maire de St-Lambert



Pour que le ministre se rappelle ses promesses!...

En présentant ce bateau miniature au ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, les organisateurs du Club nautique des Mille-Iles, MM. Lionel Laplante, à gauche, et Roger Gagnon, à droite, lui ont dit qu'il pourrait le mettre dans son bureau "pour se rappeler ses promesses"!

Une lueur d'espoir pour les promoteurs de la canalisation de la rivière des Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Après 20 ans de vaines attentes, les promoteurs de la canalisation des Mille-Iles ont repris espoir hier soir lorsque le ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, a annoncé que les ingénieurs de son ministère construiront "très bientôt", une écluse qui, combinée avec le dragage de la rivière sur une longueur de 13 milles, permettra aux embarcations de plaisance de se rendre de la rivière des Mille-Iles au lac des Deux-Montagnes.

L'écluse sera construite au Rapide-du-Moulin, en face de

St-Eustache et de Laval-sur-le-Lac. Quant au dragage, il se ferait entre cet endroit et le pont David reliant Auteuil à Bois-des-Filons.

Interrogé sur la signification du mot "bientôt", l'adjoint de M. McIlraith a tenté de s'en tirer en disant: "avant long-temps". Puis il a consenti à dire "avant 1970".

Les nombreux députés, tant provinciaux que fédéraux, ainsi que les autres personnalités politiques sur place ont toutefois été plus loquaces.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, les tra-

vaux coûteraient environ \$13 million.

L'écluse elle-même aurait environ 140 pieds de longueur et 33 pieds de largeur.

Evidemment, pour effectuer tous ces travaux, il faut nécessairement que M. McIlraith fasse approuver ses crédits par la Chambre des communes, de sorte que les travaux, qui dureront au moins un an, ne sau-

raient guère commencer avant la fin de l'année.

La rivière des Mille-Iles n'est pas la rivière des Mille-Iles!

(par P.V.) — La rivière des Mille-Iles ne s'appelle pas la rivière des Mille-Iles.

C'est le programme du banquet annuel du Club nautique des Mille-Iles qui le précise en ajoutant qu'on l'appelle rivière des Mille-Iles, mais que son nom véritable est la rivière St-Jean.

On cite à l'appui de cette thèse l'abbé J.-U. Demers, curé de Ste-Rose, qui, dans son "Histoire de Ste-Rose", écrit ce qui suit:

"Le nom de notre rivière est en effet "St-Jean" et il nous vient de Jean Nicolet. On sait que ce Jean Nicolet, qui a donné son nom à notre rivière, est arrivé au pays en 1618 et que, pour devenir interprète de la Compagnie des Cent-Associés, il alla passer deux années avec les Algonquins à l'île aux Allumettes (en face de Pembroke). En 1634, il assista à la fondation de Trois-Rivières et y fut nommé commis pour la traite des fourrures par la Compagnie des Cent-Associés. Il était reconnu comme un chrétien zélé."

"C'est donc en 1618 que, en passant pour la première fois sur notre rivière, il lui donna le nom de rivière St-Jean."

La Commission intermunicipale

La deuxième étape de cette canalisation serait l'aménagement des Rapides blancs, sur la rivière des Prairies, entre l'île Bigras et l'île Bizard.

Comme dernière étape il y aurait l'aménagement des rapides de Terrebonne.

En ce qui concerne les deux dernières étapes, aucune date n'a toutefois été prédite pour les travaux. M. McIlraith se contentait de déclarer que lorsque l'on veut obtenir quelque chose il est très important de procéder par étapes.

JARRY... VALIANT PLYMOUTH CHRYSLER 4384 ST. DENIS JARRY MOTOR CORPORATION

EXAMEN DE LA VUE PRESCRIPTION DES VERRES OPTOMETRISTE-OPTECIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE PUBLICITE REDACTION

ARTHRITE ET MALADIES CHRONIQUES CLINIQUE B.C. BROCHURES ILLUSTRÉES GRATUITES, SUR DEMANDE

TEST de GROSSESSE EN 5 MINUTES 5.00 Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON AVEC WEATHER VANE AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM BARDEAUX D'ALUMINIUM

Comparution, le 5 mai, de 97 chauffeurs de taxi de Rivière-des-Prairies

par Florian BERNARD

Il ne se passe peut-être pas une seule semaine sans que des chauffeurs de taxi sans permis soient traduits devant la cour municipale de Montréal. Ce n'est pas tous les jours, cependant, que 97 chauffeurs sont appelés à comparaitre en même temps. C'est pourtant ce qui se produira le vendredi 5 mai, alors que ces chauffeurs devront répondre à l'accusation d'avoir exercé leur métier dans les limites de Montréal, sans permis.

Plusieurs de ces chauffeurs devront répondre à plus d'une accusation. C'est ainsi que le chauffeur Zénon Lacombe, permis no 8942, est accusé d'avoir enfreint, à six reprises, le règlement no 2820 qui stipule que seuls les chauffeurs ayant un permis de taxi de Montréal, selon les dispositions de la Régie des transports, peuvent cueillir des clients dans la métropole. Au fait, il y aura 97 accusés, mais 14 infractions au règlement!

Un problème d'annexion

Ces 97 causes ont été accumulées depuis que la Régie des transports a publié son ordonnance en 1964 relativement au nombre de permis autorisés dans le quartier de Rivière-des-Prairies, à la suite de l'annexion de cette municipalité au territoire montréalais. La plupart de ces causes étaient en suspens depuis plusieurs mois. Elles seront entendues "en bloc" le 5 mai prochain.

À la suite de l'annexion de Rivière-des-Prairies, la ville de Montréal avait informé la Régie des transports que le nombre de permis autorisés dans ce nouveau quartier de la ville de Montréal était de 21, soit un permis par 400 âmes. La Régie des transports avait alors autorisé Montréal à émettre les permis en question aux chauffeurs qui répondraient aux normes et aux qualifications habituellement exigées.

Il arriva cependant que plusieurs détenteurs d'anciens permis émis par Rivière-des-Prairies continuèrent d'exercer leur métier. De plus, plusieurs de ces chauffeurs n'habitaient même pas à Rivière-des-Prairies.

Le cas de Rivière-des-Prairies n'est pas unique. Chaque jour, des centaines de chauffeurs de taxi n'ayant aucun permis de Montréal cueillent des clients dans les limites de la métropole. La police est dans l'impossibilité de les arrêter tous, car, selon certains conseillers municipaux, il faudrait tripler sinon quadrupler les effectifs.

De plus, étant donné que plusieurs associations importantes telles que Diamond et autres ont étendu leurs services dans les villes de banlieue avec le même indicatif ("dome light"), leurs membres sillonnent la ville de Montréal et, dans le flot de la circulation, soutirent à l'industrie montréalaise plusieurs centaines de voyages chaque jour. Le président de la Ligue des propriétaires de taxi de Montréal, M. Henri Paquette, croit, selon une enquête serree, qu'au moins 5,000 voyages par jour sont ainsi soutirés à Montréal, privant les chauffeurs de la métropole d'un important revenu. À \$1 le voyage, cette maraude rapporterait \$2 millions par année.

Le 7 juillet 1965, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, écrivait dans une lettre à la Ligue des propriétaires de taxi: "Du 1er janvier au 15 juin 1965, 407 conducteurs d'autos-taxis de l'extérieur de Montréal ont été traduits en Cour municipale pour avoir exercé leur métier sans permis dans les limites de notre territoire. Tous ont été condamnés à des amendes variant entre \$5 et \$81, plus les frais. La police me signale que plusieurs de ces inculpés sont au nombre des chauffeurs de taxi dont la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal avait fourni les noms à la ville".

Puis M. Saulnier ajoutait: "Le Service de la police de Montréal exerce une surveillance particulière pour enrayer

ST-LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

ne prochaine, la tradition n'a pas changé. M. Jacques K. Stewart, conseiller municipal depuis huit ans, a été élu par acclamation, c'est-à-dire sans aucune opposition.

Par la même occasion, une autre tradition a été respectée: l'alternance d'un Canadien français et d'un Canadien anglais au poste de maire de St-Lambert. En effet, depuis 1946, aucun maire n'a fait plus qu'un mandat (trois ans) à cette fonction afin de respecter la succession d'un francophone et d'un anglophone à la tête de la municipalité. La population de St-Lambert est partagée également entre les éléments canadien-français et canadien-anglais.

D'ailleurs, depuis l'élection du premier maire de St-Lambert, en 1896, seulement deux des élus à ce poste ont fait plus qu'un terme: il s'agit de MM. J.P. Gordon (1916 à 1926 et R.G. Clark (1940 à 1946).

l'ambition de ces maraudeurs et vous pouvez être assurés que nous maintiendrons cette surveillance dans l'intérêt des propriétaires de taxis contribuables de Montréal".

Des listes... noires

La ville de Montréal a dans ses dossiers des listes fort impressionnantes de voitures d'autos-taxis que l'on soupçonne de "faire de la maraude" dans le territoire montréalais. Ces listes noires sont à la disposition de la police. Elles sont dressées selon les observations faites par la police elle-même ou à l'aide de renseignements fournis par des particuliers. Les listes sont également établies selon les années. Par exemple, celle de 1966 comporte l'inscription de 60 autos-taxis qui font de la maraude. Il s'agit de taxis appartenant à diverses associations importantes, notamment Métropole (24 inscriptions), Diamond (9 inscriptions), Provincial (9 inscriptions), Beauhien (3 inscriptions), S.O.S. (2 inscriptions), Vétérans (3 inscriptions). Il y a également 11 inscriptions de voitures appartenant à des chauffeurs indépendants.

Une grève en France compromet l'ouverture du pavillon français

LE HAVRE, 11. (AFP) — Un détachement de l'armée a tenté hier soir de débarquer du cargo "Carbet" bloqué dans le port du Havre par une grève des marins de la Transat, des œuvres d'art destinées à l'Exposition de Montréal, et dont l'immobilisation compromet l'ouverture du pavillon français, le 28 avril. Cette grève qui se poursuit depuis le 5 avril a pour objet d'appuyer une demande d'augmentation de 70 francs par mois de la prime dite de redoublement, accordée aux marins lorsqu'un navire effectue deux voyages consécutifs sans qu'un arrêt permette de donner des congés.

LE MAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

Le maire de Jacques-Cartier soulève la question: "qui a raison? ceux qui administrent le... étro ou ceux qui en bénéficient?"

Enfin, parlant au nom du conseil municipal, le maire Thérien précise que les membres de lui-ci ont été surpris d'apprendre que la Fédération des policiers municipaux du Québec prépare un mémoire à la Commission municipale de Québec relativement à l'adoption d'un Code de discipline "que la Fédération prétend avoir été fait unilatéralement et de façon contraire à la convention collective de travail".

"Le conseil de Jacques-Cartier ne tient pas à engager une polémique de presse, mais il doit dire qu'il ne reconnaît pas le droit à la Fédération d'intervenir dans les affaires de la ville, car il considère que, selon le Code du Travail, les policiers municipaux ne peuvent être membres d'une association de salariés qui n'est pas formée exclusivement de policiers municipaux ou qui est affiliée à une autre organisation."

La suspension de quelques membres de la Fraternité des policiers de Jacques-Cartier serait reliée à cette chicane.

Première série d'audiences de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social

La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social amorcera demain à Montréal sa première série d'audiences publiques.

Cette série se poursuivra jusqu'au 11 mai alors qu'elle sera ajournée pour permettre à la Commission de présenter au gouvernement un premier rapport sur l'assurance-maladie et sur les questions soulevées à l'occasion des récentes négociations avec les internes et les résidents; on se souvient que le gouvernement du Québec a récemment demandé à la Commission de produire un rapport sur ces deux questions spécifiques pour le premier juillet prochain.

Plus de 55 organismes, associations ou individus seront entendus au cours de ces séances qui seront tenues à Montréal et à Québec. En dévoilant le calendrier de cette première série d'audiences, le président, monsieur Claude Castonguay, a précisé que la Commission avait dû limiter la tenue des audiences à ces deux villes face à l'échéance très rapprochée fixée pour la présentation du premier rapport de la Commission.

Cette première série d'audiences sera suivie d'une seconde au cours de l'automne prochain.

À Montréal, les audiences seront tenues à l'amphithéâtre de la Bibliothèque Saint-Sulpice et à Québec, au Palais de Justice.

Plus de 55 organismes, associations ou individus seront entendus au cours de ces séances qui seront tenues à Montréal et à Québec. En dévoilant le calendrier de cette première série d'audiences, le président, monsieur Claude Castonguay, a précisé que la Commission avait dû limiter la tenue des audiences à ces deux villes face à l'échéance très rapprochée fixée pour la présentation du premier rapport de la Commission.

Fermeture d'une partie du tunnel Atwater

La voie "Montréal-Verdun" du tunnel Atwater sera fermée à toute circulation à compter de 9 h. 30 du matin, jeudi, et cela jusqu'à 6 h. du matin, jeudi de la semaine prochaine. Il en sera ainsi en raison de l'exécution de travaux de réfection de la chaussée.

M. Jacques Barrière, directeur du service de la circulation, souligne que les automobilistes désiraient emprunter cette voie du tunnel Atwater devront se diriger vers l'est sur la rue Notre-Dame, vers le sud sur la rue Charlevoix, traverser le canal Lachine au pont Charlevoix, puis vers l'ouest sur la rue St. Patrick et vers le sud sur la voie de desserte située à l'ouest du tunnel Atwater.

Les grutiers et dockers ont refusé par solidarité de prêter main forte aux soldats et ces derniers n'ayant pu ouvrir les panneaux de cale, se sont retirés deux heures plus tard sans incident.

Vol à main armée dans une banque

Trois bandits armés se sont présentés à la succursale de la Banque Royale du Canada au 9065 avenue du Parc, vers midi, aujourd'hui, et se sont fait remettre l'argent d'un tiroir-caisse qui contenait la somme d'environ \$1,500. Les individus ont pris la fuite dans une auto de recent modèle. Aucun coup de feu n'a été tiré. La police poursuit son enquête.

Cambrillages

M. Louis Roy, de Boucherville, avait laissé son auto sur le terrain de stationnement du jardin botanique, en fin de semaine. Quand il est revenu à son véhicule, il a constaté qu'un rôdeur avait forcé une fenêtre de ventilation et volé une malle contenant diverses valeurs au montant de \$2,089 dont plusieurs actions de la compagnie de téléphone Bell.

Des bijoux et vêtements valant \$3,500 ont été dérobés chez M. Giovanni Demarino, 1555, Summerhill, app. 205.

Tuë par un auto

BELAIR (P.C.) — Un garçon de 10 ans, Alain Beaumont, fils de M. et Mme Léopold Beaumont, a été tué par un auto, hier, à Belair, à 29 milles au nord de Québec, alors qu'il roulait à bicyclette près de la maison de ses parents.

Grève des 150 ouvriers de la St-Louis Building

Les quelque 150 employés de la compagnie St-Louis Building, située au 9850 rue Parkway, dans le parc industriel d'Anjou, ont déclenché la grève vers 8 h. ce matin.

Les membres du Syndicat national des employés de St-Louis Building, qui s'occupent de la fabrication de meubles, ont rejeté par une proportion de 97 pour cent, lors d'un vote secret, les dernières propositions patronales.

La dernière convention collective de ces employés expirait le 31 décembre 1966 et pour son renouvellement, huit séances de négociations ont été tenues, dont quatre devant M. John Vallantine, conciliateur de la CRT.

"Parmi le grand nombre des plaintes des syndiqués, on note des conditions de travail inadéquates; des griefs en suspens touchant une cinquantaine de personnes et dont certains sont en cours depuis plus d'un an; une sentence arbitrale non appliquée impliquant une vingtaine d'employés; l'évaluation des tâches, surtout pour le système à venir; les salaires; les taux à l'embauche; le respect des promesses de règlements de griefs; la détermination des relations entre l'employeur et le syndicat; le déplacement de la main-d'œuvre à l'intérieur de l'usine; des baisses de salaire et les mises à pied périodiques sans respect de l'ancienneté des employés", déclare un porte-parole syndical.

Les négociations sont bloquées au sujet de toutes les clauses mécaniques, sauf pour quelques clauses mineures qui existaient déjà et qui ont été renouvelées.

Les lignes de piquetage sont respectées, même par les chauffeurs de camion de la compagnie, affiliés à la Fraternité internationale des routiers ("Teamsters").

Travaux marquant le Centenaire à Pointe-Claire

Le conseil municipal de Pointe-Claire a accepté hier que la place d'eau et le monument à la conquête de l'air soient construits à proximité du bâtiment de la piscine.

Ces travaux sont réalisés pour marquer le Centenaire du Canada.

Le monument devait d'abord être une réplique à l'échelle du petit avion de Blériot, pionnier de l'aviation. Toutefois, la maquette présentée hier illustre un jet supersonique, de dimensions réduites.

La place d'eau mesurera 12 pieds sur 24 et sera entourée d'un petit bocage.

Pas d'hôtellerie avenue Pointe-Claire

Les conseillers municipaux de Pointe-Claire ont refusé catégoriquement d'autoriser la construction d'un hôtel, incluant — horreur! — une taverne, à l'angle de l'avenue Pointe-Claire et du boulevard Métropolitain.

Cent vingt-cinq propriétaires du district ont signé une requête pour marquer leur ferme opposition à ce projet.

L'emplacement en question était classé K, c'est-à-dire que le conseil pouvait à sa discrétion autoriser la construction de certains types de bâtiments commerciaux. Un avis de motion a été présenté hier pour n'autoriser désormais à cet endroit que des maisons unifamiliales.

sur la Place municipale "Plutôt que d'équiper à tour de rôle tous les parcs de la ville d'éclairage très élaboré, il serait préférable d'aménager un vaste champ de baseball sur le terrain de la Place municipale", a déclaré le maire Arthur Séguin.

Cette déclaration a été présentée à l'occasion de l'étude d'un crédit de \$25,000 pour l'éclairage du parc Northview.

Le maire a suggéré que soient effectués des relevés préliminaires et des estimations du coût de nivelage et de drainage du terrain vague de la Place municipale.

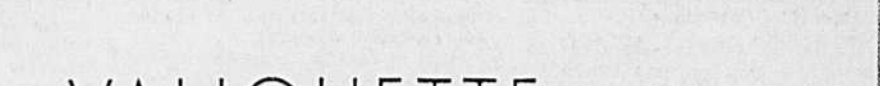
Pointe-Claire participera au programme organisé par les municipalités canadiennes à l'Expo: une somme de \$5,000 a été autorisée par le conseil à cet effet.

Par ailleurs, les échevins ont différé le paiement de la facture de \$121,103 expédiée par la Corporation de Montréal Métropolitain.

Tout comme les autres banlieues, la grande ville résidentielle et commerciale du Lakeshore est favorable à ce que le taux d'intérêt sur les arrages soit porté à 7%.

SPECIAL EXPO 67 Pour vos nombreux visiteurs

Valiquette



Lit continental sur pattes "Val Rest" de "Serta Blue Ribbon". Unité de 252 ressorts, sommier caissé à ressorts sur six pieds de bois franc. Grandeur 3'3" seulement. 89.00 59.95

Lit continental avec tête de lit "Serta Quilt" de "Serta Blue Ribbon". Unité de 252 ressorts, tête de lit de vinyle blanc. Grandeur 3'3" seule. 129.50 75.

N. G. VALIQUETTE Ltée 510, STE-CATHERINE est Tél.: 842-8811

VALIQUETTE

COLLECTION TISSUS DE PRESTIGE

Nouvel arrivage du Printemps De New York, Du Danemark, De France, D'Australie

Vous pouvez choisir parmi un groupe de tissus tels que coton, fibre de verre, Terylene, Drelon, Rhovyl, filet de Terylene, ou acétate.

— Imprimé ou uni dans une gamme de coloris en vogue.

à partir de **2.50** la verge

COUVRE-LIT SIMPLE OU DOUBLE

Tissu satin antique rayé, genre jeta tout pliqué. Choix de : orange et or, rouge et rose, bleu et vert.	SIMPLE — 19.95	DOUBLE — 22.95
---	----------------	----------------

VENTE

BROADLOOM DE NYLON. Qualité "Helena" portant le certificat 501

Couleurs décor telles que :

- Cuivre
- Bleu azur
- Vert mousse
- Rouge cerise
- Or espagnol
- Brun café

— Largeur de 12 pieds.

— Garanti pour trafic moyen

— Endos renforcé

— Service de mesure.

Rég. 9.50 V.C. pour **6.50** V.C.

*Surplus de 3.00 la v.c. pour pose avec feutre et baguette de bois.

N.G. VALIQUETTE LTEE, 510 Ste-Catherine est tél. 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9.00 A.M. jusqu'à 5.30 P.M. Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9.00 h.

Au sommet de Punta Del Este

M. Johnson: il faut accélérer le développement de l'Amérique latine

MONTEVIDEO, Uruguay. (AFP, UPI, PA) — Le président Johnson est arrivé ce matin dans la capitale de l'Uruguay et est reparti aussitôt par hélicoptère pour Punta del Este où il va assister au "sommet" interaméricain qui s'ouvrira demain.

L'unité des pays latino-américains et d'un dialogue "digne et fructueux" avec les Etats-Unis. L'Amérique latine, a-t-il dit, sait qu'elle a besoin de l'appui et de la coopération des Etats-Unis pour assurer son développement.

tâche ne fait que commencer et nous devons presser le pas". M. Johnson a aussi souligné l'importance de la conférence qui débute demain, mais il n'a fourni aucune indication des mesures que les Etats-Unis pourraient proposer.

des principales demandes des pays latino-américains ont été repoussées par la délégation américaine déjà à Punta Del Este. L'une voudrait que les Etats-Unis adoucissent leur demande pour qu'une plus grande partie de l'aide américaine soit consacrée à l'achat de produits américains.

L'Etat du Tennessee réclame la déportation de Carmichael

NASHVILLE, Tennessee — (UPI, PA) — Pour la troisième soirée consécutive, la police de Nashville a dû intervenir en force pour disperser des manifestants noirs qui s'en étaient pris à un véhicule policier.

porter Stokely Carmichael aux Antilles britanniques d'où il est originaire. La Chambre estime que Carmichael, auteur de la doctrine du "black power", est l'instigateur des troubles.

et leur avait recommandé de prendre en main la direction de leurs universités. Par la suite, il participait à une discussion à l'Université Vanderbilt, dont la grande majorité des étudiants est de race blanche.

Le chancelier de l'Echiquier fait état du rétablissement de l'économie britannique

LONDRES — (UPI, PC, AFP) — Dans son discours sur le budget, M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier, a déclaré aujourd'hui aux Communes de Londres que l'état de la balance des paiements de la Grande-Bretagne s'améliore et que la position de la livre sterling sur les marchés mondiaux s'est renforcée.

gements majeurs dans la fiscalité cette année, a annoncé M. Callaghan. "Ces mesures, a-t-il dit, ont eu leurs effets tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

seront remboursées avant terme. Passant en revue les facteurs qui ont contribué à l'amélioration de la balance des paiements, le chancelier de l'Echiquier a indiqué que les importations étaient en baisse, tandis qu'on avait enregistré une augmentation des exportations.

Paris: un hôtel refuse de recevoir le tribunal de lord Bertrand Russell

PARIS — (Reuter) — Un hôtel du centre de Paris a annulé aujourd'hui la réservation du tribunal Bertrand Russell dont les assises doivent débiter dans la capitale française le 26 avril prochain.

Les réservations avaient été faites par l'entreprise d'une agence qui se spécialise dans l'organisation de conférences de ce genre. Van Sterkenbourg soutient qu'il ignorait à quoi devait servir la salle qu'il avait louée.

Abordant la question des dépenses militaires britanniques à l'étranger, le chancelier de l'Echiquier a annoncé que les économies totales à réaliser sur ces dépenses se monteront à un peu plus de 100 millions de livres (\$300.000.000) par an à partir de la fin de l'exercice financier 1967-1968.

Pékin expulse un journaliste yougoslave

PEKIN (AFP) — M. Branko Bogounovitch, correspondant de l'agence yougoslave Tanyoug, et doyen des journalistes étrangers en Chine, dont les autorités ont refusé de prolonger le permis de séjour, et qui doit quitter la Chine le 16 avril, avait déjà fait l'objet d'un avertissement en octobre, a déclaré un porte-parole du service de presse du ministère chinois des Affaires étrangères.

Un porte-parole du tribunal a dit: "En ce qui nous concerne, l'engagement est valide. L'hôtel était parfaitement au courant de quoi il s'agissait quand nous avons signé. Nous n'avons aucunement l'intention de modifier notre programme, mais s'il est nécessaire nous chercherons un autre endroit. Quoi qu'il en soit, le tribunal siégera le 26 avril".

En ce qui concerne l'armée du Rhin, M. Callaghan a déclaré que la Grande-Bretagne demandera à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de l'autoriser à procéder à un redéploiement partiel des forces britanniques en Allemagne occidentale.

La grève de la radio-TV est terminée aux USA

NEW YORK (PA, AFP) — La première grève déclenchée il y a 13 jours par la Fédération des artistes de la radio et de la télévision contre les grandes chaînes de télévision américaine est terminée. Un accord est intervenu hier soir, entre les chaînes de télévision et le bureau exécutif de la Fédération, qui a accepté les termes du nouveau contrat qui lui était proposé.

Le chancelier de l'Echiquier a estimé que 72.000.000 de livres sterling sur les 82.000.000 que représentent les frais de stationnement de l'armée du Rhin pour l'exercice financier 1967-1968 seront couverts en devises grâce à des compensations des Etats-Unis, de l'Allemagne occidentale et à des économies administratives.

Hollywood pourrait être télévisée en direct comme prévu. L'an dernier, 70.000.000 de téléspectateurs aux Etats-Unis et au Canada ont regardé cet éblouissant spectacle. C'est hier matin que les dirigeants de la Fédération ont accepté en principe les termes de la nouvelle entente collective avec les représentants des trois réseaux américains A&C, NBC et CBS. Maintenant, c'est au tour des 18.000 membres de la Fédération d'approuver le geste de leurs dirigeants.

Chasse aux cheveux longs en Indonésie

DJAKARTA — (AFP) — Chasse aux cheveux longs en Indonésie: dans tout le pays les émeutes des "Beatles" sont poursuivies et tondus par les membres des forces armées.

Nixon donne son appui à Johnson sur le Vietnam

MANILLE, Philippines. (UPI) — M. Richard M. Nixon, ancien vice-président des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui qu'il appuie la politique vietnamienne du président Johnson.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal SOUMISSIONS Avis aux entrepreneurs

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 28 avril 1967 des soumissions pour l'agrandissement de l'école élémentaire LOUIS-PASTEUR dans la paroisse Saint-Gaëtan.



Humphrey revient meurtri, Johnson part confiant

Le président Johnson a réservé à son vice-président qui revient d'un turbulent voyage dans sept pays d'Europe, une réception "trionphale" qui avait pour but de lui proclamer publiquement sa confiance. On

sait que tout au long de ses visites sur le continent, M. Humphrey a été la cible de manifestations violentes. Aujourd'hui M. Johnson arrive à Punta del Este pour assister au "sommet" inter-américain.

Thant: la guerre du Vietnam risque de dégénérer en un conflit mondial

d'après AFP, PA et UPI

"Le conflit vietnamien est la guerre la plus barbare de l'histoire et la cessation des bombardements du Nord-Vietnam, que je réclame, est la première étape vers la solution du problème", a notamment déclaré hier le secrétaire général U Thant à l'issue du dîner donné en son honneur à La Nouvelle-Delhi par le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi.

dier un éventuel règlement du conflit. La semaine anti-guerre La "semaine anti-guerre" qui a débuté aux Etats-Unis samedi dernier et se poursuivra jusqu'au 15 avril, publie aujourd'hui un appel de mobilisation des étudiants et des professeurs contre la guerre au Vietnam.

guerre, dit l'appel. C'est tout d'abord une guerre d'agression contre le peuple du Vietnam qui ne demande qu'à exercer son droit à l'autodétermination, droit pour lequel les Américains eux-mêmes se sont battus en 1776. C'est une guerre raciste, une guerre meurtrière contre un peuple de couleur. C'est une guerre illégale menée en notre nom mais sans notre consentement. Ce n'est qu'un des symptômes d'une société malade, symptôme qui

doit être éliminé si l'on veut commencer à traiter la maladie elle-même." Par ailleurs, on apprend aujourd'hui que les militaires sud-vietnamiens ne se sont pas encore décidés sur la question de savoir qui, de Thieu ou de Ky, les représentera aux élections présidentielles. On parle même d'un retour éventuel du général Duong Van-minh, principal artisan du coup d'Etat contre le régime de Ngo Dinh Diem.

Vietnam: opérations sans nombre

SAIGON (AFP, UPI) — Les opérations militaires continuent à se succéder à un rythme accéléré un peu partout sur le front:

- Le bataillon de guérilleros, pris en serre entre l'infanterie américaine et sud-vietnamienne hier, continue à se battre aujourd'hui, le nombre de ses morts étant maintenant de 209.
Un F-105 "Thunderchief" américain a été abattu hier au-dessus du Nord-Vietnam et son pilote est porté disparu. Il s'agit du 506e appareil abattu depuis le 5 août 1964.
Les Américains ont effectué 133 missions de bombardement au Nord-Vietnam hier, s'en prenant surtout à des

- objectifs près de Dien Bien Phu, et à la route de Mu Gia, voie d'accès à la "piste Ho Chi-minh".
La première session du "tribunal international" créé à l'initiative de la Fondation Bertrand-Russell pour juger les "crimes de guerre" américains au Vietnam, se tiendra du 26 avril au 6 mai à l'hôtel Continental à Paris. En plus d'examiner les responsabilités de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Corée du Sud, le tribunal entend déterminer si, oui ou non, les Américains ont utilisé des gaz, bombardé des civils (écoles, sanas, digues), fait subir des traitements inhumains aux prisonniers, usé de représailles contre les civils, exécuté des otages, déporté des populations ou institué des camps de travail forcé.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal SOUMISSIONS Avis aux entrepreneurs. La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 28 avril 1967 des soumissions pour l'agrandissement de l'école élémentaire LOUIS-PASTEUR dans la paroisse Saint-Gaëtan.

Canada-Europe en direct par La Transat. Votre traversée française à l'heure du Québec. Canada-Europe en direct par La Transat. La Transat salue l'Expo 67 avec service direct sur Southampton et Le Havre.

